
Informations internes sur L'AGRICULTURE

Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale

IV. Suède

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION « ÉCONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES » – DIVISION « BILANS, ÉTUDES, INFORMATION »

*La reproduction, même partielle, du contenu de ce rapport est subordonnée
à la mention explicite de la source*

AGRICULTURE ET POLITIQUE AGRICOLE DE QUELQUES PAYS DE L'EUROPE OCCIDENTALE

IV. SUEDE

Série : Informations Internes sur l'agriculture

N° 64

Cette étude vient de paraître en langue allemande. La version française est en préparation

Dans le cadre de son programme d'études la Direction Générale de l'Agriculture a confié à l'"Institut für Weltwirtschaft an der Universität Kiel" une série d'études relatives à l'agriculture et la politique agricole dans certains pays de l'Europe occidentale. Après les rapports sur l'Autriche, le Danemark et la Norvège (Informations Internes sur l'agriculture n° 56, 57, 58) déjà diffusés vient maintenant celui concernant la Suède.

Ces études visent à analyser l'évolution au cours des dix dernières années de la situation de l'agriculture dans les pays de l'Europe occidentale dont l'éventuel développement des relations avec la Communauté peut donner aux problèmes du secteur agricole une importance de premier ordre.

Dans un premier chapitre sont dressées les grandes lignes de l'évolution de l'agriculture suédoise au cours de la dernière décennie : la production et l'approvisionnement, les prix, les revenus, la population active agricole, les investissements et la situation financière, le commerce extérieur.

Le deuxième chapitre retrace les lignes maîtresses de la politique agricole suédoise : objectifs, moyens mis en oeuvre par la politique d'amélioration des structures et la politique de marché et de prix.

Le rapport traite ensuite de façon analytique de la situation pour les principaux groupes de produits (céréales, sucre, pommes de terre, viande, produits laitiers, produits forestiers) en examinant la production, les prix et les mesures de soutien et le commerce extérieur.

Un dernier chapitre reprend les principales caractéristiques de l'agriculture suédoise et les problèmes avec lesquels elle est confrontée, eu égard notamment aux efforts d'intégration économique européenne.

L'ouvrage comprend à la fin une liste bibliographique, ainsi qu'une documentation statistique importante.

Informations internes sur L'AGRICULTURE

Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale

IV. Suède

INTRODUCTION

Cette étude a été réalisée dans le cadre du programme d'études de la D.G. de l'Agriculture des Communautés Européennes par l'

Institut für Weltwirtschaft an der Universität Kiel

chargé de faire une analyse de l'Agriculture dans certains pays européens (coordinateur de l'ensemble de l'enquête : Dr. Martin Hoffmeyer).

La présente enquête a été réalisée par Melle Diplom-Volkswirt Gerda Seifert et M. Dr. Jürgen Schüler (1).

Les divisions "Bilans, Etudes, Information", "Affaires agricoles concernant les relations avec les pays tiers" et "Affaires agricoles concernant les accords d'adhésion et d'association" de la Direction Générale de l'Agriculture ont participé aux travaux.

Cette étude ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission des Communautés Européennes dans ce domaine et n'anticipe nullement sur l'attitude future de la Commission en cette matière.

(1) Dans notre série "Informations internes sur l'Agriculture" ont été publiées les études suivantes "Autriche" sous le n° 56, "Danemark" sous le n° 57 et "Norvège" sous le n° 58

SOMMAIRE 1)

	<u>page</u>
Introduction	
1. Evolution de l'agriculture suédoise	2
2. Evolution de la politique agricole suédoise	15
3. Production, prix, commerce extérieur et mesures de soutien des principaux produits de l'agri- culture suédoise	31
a. Céréales	31
b. Plantes à racine et à tubercule	46
c. Bovins et viande bovine	63
d. Lait et produits laitiers	79
e. Sylviculture	106
4. Récapitulation des principales caractéristiques de l'agriculture suédoise - Ses rapports avec la C.EE.	121
Bibliographie	132
Annexe statistique	

1) Un sommaire détaillé se trouve en fin du volume

Suède

Avec ses 450.000 km², la Suède est le quatrième pays d'Europe par l'étendue (1). La superficie totale des terres s'élève à 411.406 km² (2), mais en raison de la nature du sol et des conditions climatologiques du pays, 8 % seulement trouvent une utilisation agricole sous la forme de terres arables (7,5 %) et de pâturages cultivés (0,5 %). Plus de la moitié du sol en Suède (1966 : 55,4 %) est couverte de forêts. Le reste est réservé à l'urbanisme et aux travaux routiers, pour autant qu'il ne s'agisse pas de toundra et d'autres terres incultes.

Comme dans la plupart des pays très industrialisés, la production agricole n'a pas pu, en Suède, suivre le rythme de croissance économique générale. Bien que la valeur ajoutée (3) ait progressé de 33,4 % dans l'agriculture suédoise, en passant d'une moyenne de 2.954 Mio cs (couronnes suédoises) pour 1958/60 à 3.241 Mio cs en 1965/67 (4), la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut aux prix du marché est tombée dans le même temps de 4,5 % à 3,2 %. D'après des estimations des services suédois, cette contribution devrait d'ici 1970 être ramenée à 3 % (5).

Sous une forme atténuée, ces tendances apparaissent aussi dans la sylviculture, dont la contribution au produit intérieur brut est tombée d'une moyenne de 3,3 % en 1958/60 à 2,4 % pour la moyenne des

(1) Cf. Statistisk Årsbok för Sverige (Utgiven av Statistiska Centralbyrån) Annuaire statistique de la Suède, édité par le bureau central de statistique) Stockholm, Årg. 54 (1967), p. 413.

(2) Les données concernant l'année 1966 - Voir tableau 1⁺.

(3) Évalué aux prix du marché.

(4) Calculé d'après le tableau 2⁺

(5) Voir Den framtida v.o.

(La politique agricole de l'avenir. Rapport publié par la commission d'enquête sur l'agriculture de 1960. Partie A. Historique.

(Rapports officiels de l'Etat 1966 : 30) Stockholm 1966, p. 29

années 1965/67 (1). Toutefois, la contribution de la production forestière au produit intérieur brut doit être considérée comme extraordinairement élevée par rapport aux autres pays d'Europe (2). C'est pourquoi la sylviculture se verra, après l'agriculture, consacrer une partie essentielle de la présente étude. En revanche, la pêche, qui n'est intervenue que pour 0,1 % dans le produit intérieur brut en 1965/67 est si insignifiante qu'il n'y aura pas lieu de s'y arrêter.

1. L'évolution de l'agriculture suédoise

a. Production

Le revenu brut imposable (3) de l'agriculture suédoise est passé, entre 1962 et 1967, de 6,7 Mrd. cs à 8,0 Mrd. cs. Cette expansion est due pour l'essentiel au fort accroissement des revenus provenant des produits commercialisés, qui ont progressé dans le même temps de 25,6 % (4). Une tendance ascendante apparaît également dans le produit des loyers et fermages (+ 40,9 %) et dans les revenus divers (+ 3,2 %) (5).

(1) Calculé d'après le tableau 2⁺.

(2) Voir Association Européenne de Libre Echange. L'agriculture dans l'AELE - Genève 1965, p. 76.

(3) Pour analyser la valeur de la production et la consommation intermédiaire de l'agriculture suédoise, on ne dispose que des résultats des bilans fiscaux des entreprises agricoles suédoises, qui sont récapitulés dans les tableaux 3⁺ et 4⁺, 10⁺ et 11⁺. La contribution au produit intérieur brut mentionnée dans le tableau 2⁺ n'est pas ventilée avec plus de précision quant à l'origine. Voir les sources des tableaux 2⁺, 3⁺, 4⁺, 10⁺ et 11⁺.

(4) Voir tableau 3⁺.

(5) Revenu provenant de la vente d'équipements, de prestations de transport, etc.

En revanche, les revenus de la sylviculture suédoise (1) sont caractérisés depuis 1965, où ils avaient atteint un sommet avec 825,1 Mio cs, par une tendance à la régression. En 1967, ces revenus étaient presque retombés au niveau de 1962 (2).

La plus grande partie du revenu brut imposable de l'agriculture suédoise est représentée par les revenus provenant de la commercialisation de produits agricoles (1965/67 : 78,1 %) (3). Par rapport à ce chiffre, les autres composantes du revenu brut n'ont revêtu dans la moyenne des années 1965/67 qu'une importance secondaire (sylviculture : 9,5 %; loyers et fermages : 1,0 %; autres revenus : 4,5 %; recettes en nature : 6,9 %). En 1965/67, les produits animaux ont représenté, à eux seuls, 56,6 % du revenu brut de l'agriculture suédoise. Ce secteur de la production est donc le véritable pilier de la production agricole suédoise. Plus de la moitié de la production animale était constituée, en 1965/67, par la viande et les produits à base de viande (54,1 %); le lait et les produits laitiers intervenaient pour 40,3 %, tandis que les volailles et les oeufs ne représentaient que 4,8 % (4).

Dans la moyenne des années 1965/67, la production végétale a représenté 21,5 % du revenu brut de l'agriculture suédoise, étant entendu que les seules céréales intervenaient pour 15,6 %. Beaucoup moins importants ont été, en revanche, les revenus provenant de la production de pommes de terre et de l'horticulture (1965/67 : 3,2 %) ainsi que de la culture des betteraves sucrières (1965/67 : 2,3 %).

(1) Il ne peut s'agir ici que de la partie de la sylviculture qui est pratiquée par les agriculteurs et qui, partant, entre en ligne de compte dans les bilans fiscaux. En effet, comme il ressort du tableau 2⁺, le rôle joué par l'ensemble du secteur de la sylviculture en Suède est beaucoup plus important.

(2) Voir tableau 3⁺.

(3) Voir aussi le tableau 4⁺ pour l'exposé qui suit la structure de la valeur de la production agricole suédoise.

(4) Calculé d'après le tableau 3⁺.

D'après les calculs de la commission d'enquête suédoise (1), la ventilation que nous avons donnée de la valeur de la production agricole suédoise ne s'est pas notablement modifiée depuis la campagne (2) 1938/39. Pour ce qui est de la production végétale, elle se reflète de même dans la ventilation des terres arables (3) en Suède.

En 1965/67, il n'y avait pas moins de 48,1 % (4) des terres arables qui étaient réservées à la culture des céréales (5), principalement l'orge (1965/67 : 19,2 %) et l'avoine (1965/67 : 16,0 %). Une importante partie des terres arables était couverte par des prairies (1965/67 : 30,8 %) consacrées à 72,8 % à la production de foin. D'après des estimations des services suédois l'importance de la production animale s'exprime dans le fait que 4/5 des terres labourées du pays sont consacrées aux cultures fourragères notamment les céréales, tandis que 1/5 seulement est réservé à la production végétale destinée à la consommation humaine (6).

Dans l'agriculture suédoise, le volume de la production a été loin de suivre la croissance de sa valeur. L'indice de la production en termes réels (1952/56 = 100) est tombé en 1966 de 5 % au-dessous du niveau de la période de base 1952/56, atteignant ainsi son niveau le plus bas. Le plus fort volume de production a été atteint dans les années 1962 et 1964 avec chaque fois un indice de 104 (7).

(1) Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30) op. cit. p. 94.

(2) La campagne commence le 1er septembre.

(3) Superficie agricole utile moins les superficies toujours en herbe.

(4) Les développements qui visent s'appuient sur les tableaux 6⁺ et 7⁺.

(5) Y compris les mélanges de céréales.

(6) Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30) op. cit. p. 88.

(7) Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, (Annuaire statistique agricole) op. cit. p. 271.

Le principal motif de la stagnation du volume de la production de l'agriculture suédoise a été le net recul de la production de lait et de produits laitiers, qui a été en 1967 inférieure de 16 % à ce qu'elle était en 1958 (1). La production de viande de boeuf et de veau, de viande de porc et d'oeufs n'a que faiblement progressé entre 1958 et 1968 (viande de boeuf et de veau : + 19 %; viande de porc : + 8 %; oeufs : + 6 %). Dans la production végétale, d'importantes augmentations ont été enregistrées depuis 1958, mais la production de blé, d'avoine et de pommes de terre plafonne depuis les années 1962/64 à un niveau pratiquement inchangé. L'expansion de la production d'orge (1958/1968 : + 169 %) et de colza (1958/1968 : + 120 %) est surprenante, abstraction faite des fluctuations occasionnelles de la production au cours des années 1960, 1962 et 1966. A l'origine de cette stagnation de l'ensemble de la production agricole, il y a, avant tout, les mesures prévues par la politique agricole suédoise qui vise, à long terme, à une diminution de la production agricole (2).

b. Prix

Etant donné le niveau pratiquement inchangé de la production quantitative, la croissance de la valeur de la production et du revenu brut imposable de la culture suédoise a été essentiellement déterminée par l'évolution des prix à la production. L'indice correspondant des prix a progressé de 24,9 % entre les années 1959/60-1961/62 et 1965/66-1967/68. Dans cette progression, la production végétale s'est améliorée de 24,9 % et la production animale de 25,3 % (3).

(1) Voir aussi pour les développements qui vont suivre le tableau 5⁺.

(2) Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del B Mål och medel (La politique agricole de l'avenir. Partie B - Objectifs et moyens) (SOU 1966 : 31) Stockholm 1966, p. 55 sqq. et passim.

(3) Voir tableau 8⁺.

Au premier abord, cette évolution des prix semble avoir été très avantageuse pour les agriculteurs suédois. Toutefois, si l'on part essentiellement du principe que les prix, en tant qu'élément décisif des recettes que les agriculteurs suédois retirent de la vente, doivent leur permettre de récupérer le capital investi et d'obtenir une rémunération correcte, le tableau est moins favorable. Dans le tableau 8⁺, les prix à la production ont été divisés par l'indice du coût de la vie. Le quotient peut être interprété comme l'indice de l'évolution de la rémunération réelle de l'entrepreneur en tant que base de subsistance des agriculteurs suédois. Depuis la campagne 1963/64, cet indicateur révèle, tant pour la production végétale que pour la production animale, une tendance à la régression. Lors de la campagne 1967/68, il était inférieur de 4 % à son niveau lors de la campagne 1959/60. Cette description ne tient pas compte du fait que les prix moyens de production et des services utilisés par les producteurs suédois ont enregistré entre les campagnes 1960/61 et 1967/68 une augmentation de 27,9 %, plus forte que celle des prix nominaux à la production (+ 24,9 %) (1).

(1) Voir tableau 9⁺.

c. Dépenses d'exploitation, revenu net et salaires

Malgré l'accroissement du produit brut, le revenu net imposable (1) de l'agriculture suédoise est resté entre 1962 et 1967 pratiquement inchangé (1962/64 : 1.952,4 Mio. cs; 1965/67 : 1.922,2 Mio. cs) (2). Ce résultat économique, qui n'est pas étonnant, eu égard à l'évolution des prix des moyens de production et des services dans l'agriculture (3), est essentiellement imputable à la nette progression des achats de semences et d'aliments pour bétail (1962/64, 1965/67 : + 26,7 %). Dans la moyenne des années 1965/67, ce poste a représenté, à lui seul, 22,1 % de toutes les dépenses d'exploitation de l'agriculture en Suède. Un effet analogue est imputable à l'accroissement des dépenses afférentes aux engrais (1962/64 - 1965/67 : + 4,4 %), au cheptel vif (1962/64 - 1965/67 : + 21,2 %) et au cheptel mort (1962/64 - 1965/67 : + 22,5 %). En 1965/67, ces postes ont quand même représenté 35,6 % de toutes les dépenses d'exploitation (4).

Les salaires de l'ensemble de la main-d'oeuvre agricole, qui sont aussi considérés comme un élément des dépenses d'exploitation dans le tableau 10⁺ qui a été établi sur des bases fiscales, ont faiblement diminué depuis 1962 (1962/64 - 1965/67 : - 1,1 %) (5). Cela ne veut pas dire pour autant que les salaires par travailleur ont baissé.

(1) Le revenu net imposable est défini comme le revenu brut imposable moins les dépenses d'exploitation au sens fiscal.

(2) Voir tableau 10⁺.

(3) Voir tableau 9⁺.

(4) Voir tableau 11⁺.

(5) D'après les recherches de Medin et Gunnarsson, on enregistre depuis 1958 déjà un recul des charges salariales. Voir K. Medin, M. Gunnarsson, Jordbrukarnas taxerade kontanta inkomster, utgifter och nettointäkter år 1958 (Revenu en espèces, dépenses et recettes nettes imposables dans l'agriculture en 1958) "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. Årg. 22 (1958) p. 179 sqq. et années suivantes.

Le salaire annuel moyen des travailleurs agricoles masculins a augmenté de 80,1 % entre 1958/60 et 1965/67. Dans le même temps, on a également enregistré une progression appréciable des salaires horaires des travailleurs agricoles, dont le rapport aux salaires des travailleurs de l'industrie passe de 66,7 % (1958/60) à 73 % (1964/66) (1).

D'après les calculs effectués par la commission suédoise de l'agriculture (2), des tendances analogues apparaissent dans le revenu du travail (3) des agriculteurs suédois. Entre 1954 et 1966, les salaires nominaux désaisonnalisés des travailleurs de l'industrie ont progressé de 6,8 % par an. Dans le même temps, le revenu familial des exploitations de la classe 20-30 ha a augmenté de 6,3 %. Pour la classe 30-50 ha, l'augmentation a même été de 8,1 % par an, dépassant ainsi de presque 1/5 l'accroissement des salaires des travailleurs de l'industrie. Etant donné l'évolution du revenu net imposable de l'agriculture suédoise, ce résultat n'apparaît pas du tout évident. Un élément essentiel de l'évolution relativement favorable des revenus agricoles en Suède est incontestablement la diminution du nombre des bénéficiaires d'un revenu.

d. Population agricole

Le nombre des personnes occupées dans l'agriculture en Suède a diminué de 21,8 % en passant de 354.228 en 1960, à 276.900 en 1968. Dans le même temps, leur part dans l'ensemble de la population occupée

(1) Calculé d'après le tableau 14⁺.

(2) Voir Jordbrukets inkomstförhållanden (Situation des revenus dans l'agriculture) - "Jordbruksekonomiska Meddelanden" op. cit. Årg. 31 1969 n° 5, p. 137 sqq.

(3) Revenu annuel total de l'exploitation, déduction faite de la rémunération des aides familiaux adultes (moins l'épouse) et des travailleurs agricoles (revenu familial), et déduction faite d'une rémunération calculée pour le travail effectué par l'épouse et les enfants de moins de 16 ans (revenu de l'agriculture).

est tombée de 10,9 % à 8,0 % (1). D'après des estimations des services suédois, cet indice devrait diminuer d'encore 5 % d'ici 1975 (2).

Ce recul a affecté aussi bien les travailleurs salariés, dont le nombre est tombé de 82.990 à 39.558 entre 1960 et 1958 que les chefs d'exploitation et les membres de leur famille, chez qui la diminution relative, qui est de 50,1 % (1960 : 475.670; 1968 : 237.021), est presque aussi importante que chez les travailleurs salariés (3). Ce processus de contraction devrait s'accélérer dans un proche avenir, car l'âge moyen des agriculteurs suédois est passé entre 1961 et 1966 de 53,1 % à 56,0 %. L'âge moyen (1961 : 54,8 ans; 1966 : 56,6 ans) est particulièrement élevé chez les agriculteurs dirigeant de petites exploitations (2,1 - 10,0 ha) (4). En Suède, la structure des âges de la population agricole se prête bien à une politique de structure conséquente comme celle qui a été entreprise depuis 1965 (5).

En revanche, un obstacle important à toute mesure prise en matière de politique de structure pourrait être le nombre relativement élevé des exploitants suédois pratiquant l'agriculture à titre d'activité secondaire. En 1966, il y avait en Suède 33,9 % des exploitants qui travaillaient exclusivement ou plus de 150 jours ouvrables par an à l'extérieur de leur exploitation (6). Au total, le processus persistant de contraction auquel a été soumise la population agricole suédoise durant la période de référence constitue une explication plausible de la progression du revenu du travail que nous avons signalée.

(1) Voir tableau 15⁺.

(2) Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30) op. cit., p. 75.

(3) Voir tableau 16⁺.

(4) Voir ibidem.

(5) Voir G. Jarchow, Die Wandlungen der Agrarpolitik Schwedens seit 1947. ... v.o. (Les transformations de la politique agricole en Suède depuis 1947. Exemple de rationalisation croissante des décisions en matière de politique agricole). Agrarwirtschaft, Hanovre, Jg. 18 (1969), H. 6, p. 193 sqq.

(6) Voir tableau 18⁺.

c. Investissements et situation financière

Etant donné le net recul des effectifs de la main-d'oeuvre, le volume de la production agricole mentionné dans les tableaux 3⁺ et 5⁺ n'a été possible que grâce à une rapide mécanisation du processus de production. Les dépenses supportées par les agriculteurs suédois pour le cheptel mort qui ont sans doute essentiellement contribué à rationaliser la production, ont progressé de 40,5 % en passant de 331,2 Mio. cs dans la moyenne des années 1961/63 à 465,3 Mio. cs dans la moyenne des années 1965/67 (1). A lui seul, le parc de tracteurs est passé entre 1964 et 1967 de 166.532 à 174.067 unités. Durant la même période, le parc de moissonneuses-batteuses automotrices a presque doublé (1964 : 7.516; 1967 : 14.056). Ainsi, le nombre de moissonneuses-batteuses de tous types (3) par 1.000 ha de céréales est passé de 22 en 1964 à 26 en 1967 (4). Entre 1960/62 et 1965/67, les dépenses totales des agriculteurs suédois pour l'achat de tracteurs sont passés de 175,9 Mio. cs à 232,4 Mio. cs; pour l'ensemble des appareils de récolte, on enregistre un bond de 75,7 Mio. cs à 150,8 Mio. cs (5).

Toutefois, le financement de ce processus de mécanisation n'a pas exercé d'influence notable sur la situation financière des agriculteurs suédois. Certes, les engagements ont augmenté de 14,8 %, en passant d'une moyenne de 6.841,7 Mio. cs en 1961/63 à 7.855,5 Mio. cs dans la moyenne des années 1965/67, mais l'ensemble du patrimoine a progressé dans le même temps de 14,9 %, si bien que le niveau de l'endettement est

(1) Voir tableau 10⁺ K. Medin, M. Gunnarsson, op. cit. p. 179 sqq.

(2) Voir Jordbruksstatistisk Årsbok, 1969, op. cit. p. 98

(3) Y compris les moissonneuse-batteuses sans mécanisme d'entraînement.

(4) Calculé d'après Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op. cit., p. 98 et le tableau 6⁺.

(5) Calculé d'après Jordbruksstatistisk Årsbok 1966, op. cit., p. 58 - Ibidem 1969, p. 100

resté, avec une moyenne de 31,3 % pratiquement inchangé au cours de ces deux périodes (1).

Les crédits octroyés aux agriculteurs suédois (2) dans la moyenne des années 1965/67 provenaient à 27,3 % des instituts de crédit foncier, à 32,0 % des caisses agricoles et à 29,7 % des caisses d'épargne (3), pour ne citer que les principaux bailleurs de fonds. 33,3 % au moins des crédits octroyés aux agriculteurs suédois étaient garantis en 1965/67 par des hypothèques de premier rang (4). Au total, l'évolution favorable du produit brut par exploitation a permis jusqu'à présent à l'agriculture suédoise une gestion financière qui n'a pas provoqué un relèvement du niveau de l'endettement.

f. Situation de l'approvisionnement et commerce extérieur

D'après des estimations des services suédois (5), le degré net d'auto-approvisionnement (6) en produits agricoles de la Suède a été en moyenne de 92 % pour la période 1950/51 - 1960/61 (7) et le degré brut d'auto-approvisionnement de 95 %. Des calculs plus récents

(1) Voir tableau 19⁺.

(2) Sans les exploitations d'Etat.

(3) Calculé d'après le tableau 20⁺.

(4) En Suède, les crédits octroyés aux exploitations privées ne sont ventilés par type de crédit que dans les caisses agricoles et les caisses d'épargne.

(5) Voir Den framtida v.o. op. cit., p. 160.

(6) En Suède, une différence est établie entre le degré brut et le degré net d'auto-approvisionnement. Par "degré d'auto-approvisionnement", il faut entendre le quotient de la production agricole par la consommation intérieure de produits agricoles, évaluée en calories, étant entendu que les aliments pour bétail importés ne sont pas pris en considération. Si l'on fait entrer en ligne de compte les aliments pour bétail importés, on obtient le "degré net d'auto-approvisionnement". Voir ibidem p. 158 sqq.

(7) La campagne commence le 1er septembre.

(8) Ces données concernent l'approvisionnement évalué en calories. Pour certains produits importants, il a été opéré dans le tableau 29⁺ une estimation quantitative des degrés d'auto-approvisionnement à partir de la production nationale et de la consommation intérieure.

relatifs aux campagnes 1962/63 et 1965/66 ont donné respectivement un degré brut d'auto-alimentation de 98,5 % et de 94,0 %. D'après ces dernières estimations, il existait lors de la campagne 1962/63 un besoin appréciable d'importation en ce qui concerne les pommes de terre de consommation (degré d'auto-alimentation (1) : 94 %), le sucre et les sirops (76 %), le fromage demi-gras (97 %), la viande de boeuf, de mouton et d'agneau (88 %) et la margarine (93 %). Il existait de notables excédents de production pour la farine de blé et de seigle (131 %), le beurre (118 %) et la viande de porc (118 %) (2).

Etant donné la situation et l'alimentation, la part des produits agricoles (3) dans l'ensemble des importations est minime (1966/68 : 3,6 %) (4). En moyenne, 50,5 % des importations de produits agricoles étaient représentés dans les campagnes 1965/67 par des produits végétaux, 27,9 % étaient composés de produits animaux, le reste étant réparti entre les graisses et les huiles d'origine animale ou végétale. Les principaux postes des importations de produits végétaux sont les tourteaux et les résidus d'huile végétale en grumeaux et similaires (1965/67 : 23,7 % des importations agricoles), le palmiste et le coprah (1965/67 : 7,2 %), ainsi que le sucre, les sirops et les mélasses (1965/67 : 5,8 %). Les importations de produits animaux (20,3 % des importations agricoles) étaient composés pour 2/3 de viande et de conserves de viande (5).

(1) Toutes les valeurs concernent la situation de l'alimentation évaluée en calories.

(2) Etabli d'après Den framtida Jordbrukspolitikken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30), a.a.O., S.

(3) Il s'agit là des produits "agricoles" proprement dits, qui comprennent essentiellement les produits réglementés en Suède.

(4) Calculé d'après le tableau 22⁺.

(5) Ibidem.

En ce qui concerne les importations de denrées alimentaires (1), les principaux fournisseurs de la Suède ont été les Etats membres de l'AELE, qui ont assuré à eux seuls 24,0 % des importations suédoises de ces denrées dans la moyenne des années 1966/68. Plus de la moitié de ces importations étaient en provenance du Danemark. En outre, la part de ce groupe d'Etats a progressé de 38,7 % par rapport à la moyenne des années 60, ce qui est dû pour une part non négligeable au processus d'intégration européenne. Dans le même temps, la contribution des Etats de la C.E.E. aux importations suédoises de denrées alimentaires est tombée de 15,5 % à 13,6 % (2).

La part des produits agricoles dans l'ensemble des exportations est encore plus faible que dans le cas des importations (1959/61 : 3,0 %; 1966/68 : 2,6 %). Dans la moyenne des années 1966/68, les exportations de produits agricoles étaient composées à 48,6 % d'animaux vivants et de produits animaux, à 41,5 % de produits végétaux et à 9,9 % d'huiles et graisses d'origine animale et végétale. En 1966/68, avec une moyenne de 35,7 %, les viandes et les produits à base de viande ont représenté dans les exportations de produits agricoles le principal sous-poste de la production animale. Dans le cas de la production végétale, cette place revient aux exportations de céréales panifiables et fourragères qui ont représenté durant la même période 23,7 % de l'ensemble des exportations de produits agricoles (3).

Les principaux destinataires des exportations suédoises de denrées alimentaires sont les Etats membres de l'AELE qui, en 1966, ont absorbé en moyenne 47,1 % de ces exportations, les principaux clients étant le Royaume-Uni et le Danemark avec, respectivement, 16,0 % et

(1) Les statistiques suédoises ne permettent pas de fournir des données sur les importations de produits agricoles proprement dits en les ventilant par pays d'origine. Cela vaut aussi pour les exportations. Voir *Den framtida Jordbrukspolitikken*. Del A. Bakgrunden (1966 : 30), op. cit. p. 53

(2) Etabli d'après le tableau 24⁺.

(3) Voir tableau 26⁺.

18,3 % des exportations totales. Là encore, les différents systèmes d'intégration commerciale de l'Europe ont eu une incidence, puisque 34,2 % des exportations de denrées alimentaires suédoises ont été écoulées dans les Etats de l'AELE dans la moyenne des années 1959/61. D'un autre côté, la part des Etats membres de la C.E.E. dans les exportations suédoises de denrées alimentaires a baissé de 16,1 % durant la période de référence (1959/61 : 42,9 %; 1966/68 : 36,0 %) (1).

En résumé, on constate que sur les marchés internationaux de produits agricoles la Suède apparaît comme un pays importateur. Le déficit du commerce extérieur dans le domaine agricole est passé d'une moyenne de 268,8 Mio. cs dans les années 1959/61 à 296,6 Mio. cs dans la moyenne des années 1966/68 (2). Cette tendance va sans doute se confirmer dans un proche avenir, car la réorientation de la politique agricole suédoise inaugurée en 1965 doit à long terme abaisser le degré d'auto-alimentation (3).

(1) Calculé d'après le tableau 28⁺.

(2) Calculé d'après les tableaux 21⁺ et 25⁺.

(3) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mål och medel (SOU 1966:31), op. cit., p. 247.

2. L'évolution de la politique agricole suédoise

Les objectifs et l'ensemble des instruments de la politique agricole suédoise ont été soumis depuis le début des années 60 à une transformation radicale qui est reflétée essentiellement par la formulation du catalogue des objectifs.

a. Les objectifs de la politique agricole suédoise jusqu'en 1967

Jusqu'en 1967, le catalogue des objectifs déterminants de la politique agricole suédoise était le suivant :

- aa. La politique des revenus
- bb. La politique de production
- cc. L'efficacité économique (politique de structure) (1).

Ces objectifs représentaient le résultat d'un long processus de décisions parlementaires inauguré en 1938 par l'instauration d'une Commission d'enquête et achevé seulement en 1947 par une décision du Parlement (2). Pour la première fois en Suède était rédigé un programme agricole à long terme comportant une représentation concrète des objectifs et des moyens (3). Dans le détail, les objectifs de la politique agricole peuvent être définis comme suit.

aa. La politique des revenus

Cet objectif occupe la première place dans le catalogue des objectifs de 1947. Il implique que les personnes occupées dans l'agriculture doivent espérer les mêmes chances de revenu que les personnes occupées dans d'autres secteurs d'activité. Cela signifie que la population agricole active devait avoir sa part des augmentations appréciables de revenu que l'on escomptait pour l'après-guerre (4). Il convient

(1) Voir Kungl. Maj:ts proposition (cité ci-après sous le terme "proposition") 1947 : 75, p. 123 et suivantes, p. 220 et suivantes, p. 262 et suivantes.

(2) Voir Riktlinjer för den framtida jordbrukspolitik. (Lignes directrices de la future politique agricole) (SOU 1946 : 42), Stockholm, pages 46 et 61.

(3) Voir G. Jarchow, op. cit. page 188.

(4) Voir proposition 1947 : 75, page 123 et suivantes.

de remarquer, toutefois, que l'on pensait en premier lieu à la parité de revenu pour les "exploitations de base". Les "exploitations de base" étaient les exploitations comprenant entre 10 et 20 ha, gérées rationnellement et situées dans les plaines du Centre et du Sud de la Suède. Cela devait inciter les exploitations ne répondant pas aux critères d'une "exploitation de base" à se rationaliser (1). Cette optique révèle déjà que, dès les premières années de l'après-guerre, les aspects de la politique de structure dans la politique agricole suédoise se voyaient accorder une importance particulière.

bb. La politique de production

D'après le plan de 1947, la production de denrées alimentaires, pour autantqu'elles puissent être produites sur le territoire national, ne devait pas dépasser les possibilités intérieures de débouchés. Cette limitation de la production revêtait une certaine importance pour la réalisation de la politique des revenus qui ne devait pas être mise en péril par la pression exercée sur les prix par des excédents de production. D'un autre côté, la production agricole devait être suffisamment importante pour permettre en cas de blocage de la politique commerciale en temps de crise un approvisionnement suffisant de la population (2). Bien que des chiffres exacts n'aient pas été donnés en la matière, la conception qui prédominait est que l'agriculture nationale devait assurer environ 90 % de la consommation de denrées alimentaires en temps de paix (3).

cc. L'efficacité économique

Cet objectif apparaît comme secondaire à côté de la politique des revenus et de la politique de production. En effet, la garantie de la parité de revenu pour les "exploitations de base" a été assortie de l'exigence d'assurer simultanément la meilleure productivité possible dans les limites des objectifs de la politique de production. En conséquence, la politique agricole devait entreprendre la transformation

(1) Voir G. Jarchow, op. cit. page 188

(2) Voir Proposition 1947 : 75, page 201 et suivantes

(3) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30) op. cit. page 257 et suivantes.

d'exploitations non rationnelles en "exploitations de base" (rationalisation externe) et l'adaptation d'exploitations existantes à des méthodes de production rationnelles (rationalisation interne) (1).

La rationalisation de l'objectif d'efficience économique a été jugée souhaitable pour deux motifs principaux. Tout d'abord, les mesures destinées à soutenir l'agriculture n'ont été considérées comme défendables que si l'agriculture s'efforçait, de son côté, d'abaisser le plus possible les coûts de production. En outre, pour un volume de production déterminé, une productivité élevée devait permettre de libérer une main-d'oeuvre agricole qui pouvait être ensuite utilisée dans des branches d'industrie en expansion (2). Au total, l'efficience économique peut être interprétée comme la recherche d'une rationalisation permanente de la structure de production. Il est entendu, cependant, qu'on recherchait en fin de compte l'établissement d'exploitations familiales valables, ce qui ressort des mesures prises qui sont toutes orientées vers les "exploitations de base" (3).

b. Les moyens (4) de la politique agricole suédoise jusqu'en 1967

Les instruments de la réalisation de ces objectifs peuvent être classés comme suit :

- aa. Mesures prises en matière de politique des prix.
- bb. Mesures spéciales en faveur des petites exploitations.
- cc. Mesures prises en matière de politique de rationalisation (politique de structure) (5).

aa. Mesures prises en matière de politique des prix

La politique des prix servait en premier lieu à la réalisation de la politique de revenu. Etant donné son caractère prédominant, la politique des prix a été jusqu'en 1967 le principal élément de la politique agricole suédoise (6). Les prix des produits réglementés font,

(1) Voir Proposition 1947 : 75, page 201 et suiv. et p. 262 et suivantes.

(2) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30) op. cit. page 265

(3) Voir ibidem, page 272.

(4) Les expressions "moyens, instruments, mesures" sont synonymes.

(5) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30) op. cit. page 266 et suivantes.

(6) Voir G. Jarchow, op. cit. page 188.

en principe, l'objet "d'accords agricoles" (jordbrukssavtale) conclus entre le Comité des prix agricoles (jordbrukspriskommitteen), la délégation chargée des négociations en matière agricole (jordbrukets förhandlingsdelegation) et le Comité agricole national (jordbruksnämnd). Ils sont soumis pour avis au Parlement et acquièrent en général force de loi par voie de règlement (1).

Dans les premières années qui ont suivi le programme agricole de 1947, on s'est efforcé de réaliser les objectifs de la politique de revenu par un système de prix minima à la production. Face aux échanges extérieurs, ces prix fixés chaque année ont été protégés par des prélèvements et des restrictions quantitatives à l'importation (2). En plus de la protection aux frontières, d'autres mesures visant à réglementer le marché ont été prises pour maintenir sur le territoire national le niveau des prix recherché. L'exécution de ces mesures a été essentiellement assurée par les "associations de réglementation". Il s'agissait essentiellement de compenser les fluctuations saisonnières par des achats pour stockage et de prendre des mesures destinées à faciliter l'écoulement des excédents sur le marché mondial. Les membres de ces associations toujours existantes sont, notamment, les coopératives agricoles et les coopératives de consommation. L'Etat délègue au Comité directeur des associations de réglementation des représentants qui relèvent des services nationaux de l'alimentation. Il existe, en particulier, de telles associations pour les céréales (Svensk Spannmålshandel), les oléagineux (Svensk Oljeväxtintressenter), la viande bovine et porcine (Svensk Kötthandel) et les oeufs (Svensk Ägghandel) (3). Les mesures prises par les associations de réglementation sont principalement financées par les taxes sur le commerce de gros du lait, des produits laitiers et des pommes de terre, ainsi que par des taxes sur la mouture et les abattages. En vue de soumettre les produits agricoles, notamment

(1) Voir Prissättningen på jordbruksprodukter 1. juli 1969 - 30 juni 1971. (Fixation des prix des produits agricoles, 1er juillet 1969-30 juin 1971). "Jordbruksekonomiska Meddelanden, Stockholm Årg. 31 (1969), page 95.

(2) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30), op. cit. page 308 et suivantes.

(3) Voir ibidem Del B. Mål och medel (SOU 1966 : 31), op. cit. page 185 et suivantes.

les denrées alimentaires, à une imposition comparable, des taxes dites de compensation sont perçues à la frontière (1).

A la longue, le système de soutien des prix que nous avons décrit s'est révélé dangereux pour la réalisation des objectifs de la politique de structure. Depuis le début des années cinquante, l'application des prix minima à la production, la protection des échanges extérieurs et les interventions sur les quantités présentées sur le marché national ont eu pour conséquence de fâcheux excédents de production, notamment dans le domaine des produits animaux. En outre, la rationalisation interne et externe ne s'est pas développée avec l'ampleur voulue (2). A la suite d'un rapport paru en deux parties en 1954 et 1955 (3), le Parlement suédois a jeté en automne 1955 et au printemps 1956 les bases d'un nouveau système de prix dont s'est inspiré l'accord agricole 1956-1959 (4).

Dans cet accord conclu pour trois ans, la politique des prix a été radicalement modifiée. Pour la plupart des produits, les prix minima à la production ont été remplacés par des prix de gros indicatifs (mittpriser) et par des limites supérieures et inférieures de prix. La protection des échanges extérieurs s'est limitée à la perception de taxes fixes à l'importation pour autant que les prix à l'importation (et les taxes à l'importation) se maintiennent dans les limites de prix. Dès que la limite inférieure des prix était dépassée, il était perçu des prélèvements supplémentaires (taxes variables à l'importation); lorsque les prix à l'importation dépassaient les limites supérieures de prix, les taxes fixes à l'importation étaient abaissées. Dans le cadre des limites de prix, les prix des produits agricoles ont été adaptés aux relations de prix sur les marchés mondiaux (5).

(1) Voir *ibidem* page 187 et suivantes.

(2) Voir G. Jarchow, *op. cit.* page 189 - Voir aussi page 17.

(3) Voir *Prissättningen på jordbruksprodukter*. (SOU 1954 : 39 och 1955 : 5), Stockholm.

(4) Voir Proposition 1955 : 198 - Proposition 1956 : 165. W. Gretzer, H. Dybdahl, *op. cit.* page 46.

(5) Voir en plus des documents gouvernementaux précités (propositioner), *Den framtida jordbrukspolitiken*, Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30), *op. cit.* page 271 et suivantes.

Cette flexibilité a été introduite dans le système des prix afin de donner à l'ensemble de l'économie une orientation favorable de la production. L'accord agricole 1956-1959 a été fondé sur l'hypothèse qu'il fallait s'attendre encore, à l'avenir, à une production nationale excédentaire. Comme les prix à la production dépendent en pareil cas, non seulement des prix du marché national mais aussi des prix à l'exportation, les excédents devaient être limités aux produits pour lesquels il existait à l'échelon international des débouchés optima (1).

La parité des revenus est redevenue un objectif de premier plan. Elle devait être considérée comme atteinte dans le cas où les responsables des "exploitations de base" des régions de plaine (2) obtiendraient un revenu comparable à celui des travailleurs de l'industrie des deux zones de résidence où les salaires sont les moins élevés (3). En outre, une série de règles dites "de blocage" a été instaurée, en vue d'assurer largement la parité de revenus.

L'accord agricole 1956-1959 prévoyait que pour chaque augmentation de 5 % de l'indice des prix à la consommation de l'office social national, les limites des prix et les taxes à l'importation devaient être augmentées dans la même proportion (règle des 5 %). D'après la règle dite des "6 %", de nouvelles négociations devaient avoir lieu entre le gouvernement et les organisations professionnelles agricoles en vue de la modification des taxes à l'importation, lorsque l'indice des "prix réels à la production" (indice des prix à la production déflaté à l'aide de l'indice du coût de la vie) variait d'au moins 6 %. Ces dispositions de sécurité se sont avérées impropres à assurer la parité des revenus recherchée. Dans l'accord agricole 1959-1965, elles ont été

(1) Voir G. Jarchow, op. cit. p. 190

(2) La comparaison des revenus a été limitée aux exploitations situées dans les plaines où il n'en existe guère qui tirent un revenu de la sylviculture. Le revenu sylvicole a été exclu parce que seule la fixation des prix des produits agricoles devait assurer la parité de revenus. Voir Prissättningen op. cit. p. 115 sqq.

(3) Travailleurs de l'industrie du Sud et du Centre de la Suède, à l'exception des villes de Stockholm et de Göteborg.

remplacées par la "règle des 3 %" et par "la disposition relative aux revenus" (1).

La règle des 3 % déclare que les taxes à l'importation et limites des prix doivent être harmonisées lorsque la différence entre l'indice suédois des prix du marché mondial et l'indice des coûts de production des produits agricoles s'élève pendant trois mois consécutifs à trois points. L'harmonisation doit s'effectuer de façon que l'indice des prix à la production calculé à partir des taxes à l'importation et des limites de prix est modifié d'un taux égal à la moitié de la différence moyenne entre l'indice des prix du marché mondial et l'indice des coûts de production (2).

La règle des 3 % devait amortir, d'une part, les répercussions et les variations des prix du marché mondial pour les produits agricoles et, d'autre part, les variations de coûts de la production agricole suédoise. En cas de hausse de l'indice des prix du marché mondial, il suffisait d'instaurer des taxes à l'importation et des limites de prix plus basses pour maintenir un niveau déterminé des prix sur le marché intérieur, tandis qu'une baisse de cet indice nécessitait un relèvement des taxes à l'importation et des limites de prix pour éviter une chute des prix nationaux. D'un autre côté, en cas de hausse de l'indice des coûts de production, le niveau des prix nationaux devait être relevé à l'aide de taxes à l'importation plus importantes. En revanche, une baisse de l'indice des coûts de production montrait qu'une baisse des taxes à l'importation et, partant, des prix nationaux pouvait permettre de répercuter les coûts moins élevés jusqu'au consommateur(3).

(1) Voir W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit. p. 26

(2) Lorsque, par exemple, la différence entre l'indice des prix du marché mondial et l'indice des coûts de production s'élevait pendant trois mois consécutifs à, respectivement, 3,5, 4,0 ou 4,5 % l'aligment des taxes à l'importation devait être par principe opéré de façon que les prix à la production varient de $\frac{1}{2} \cdot \frac{(3,5 + 4,0 + 4,5)}{3} = 2\%$.

Voir OECE, v.o. (Evolution de la politique agricole depuis 1955 - 5ème rapport sur la politique agricole en Europe et en Amérique du Nord). Publié par le ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts en collaboration avec le ministère fédéral de l'économie. Paris 1961, traduction allemande 1963, p. 317.

(3) Voir W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit. page 26.

Grâce aux "règles des revenus", les limites de prix et les taxes à l'importation devaient être liées à l'évolution des salaires sur le marché suédois de l'emploi. Elles devaient suivre le même rythme que les salaires tarifaires des travailleurs de l'industrie appartenant aux deux dernières zones de salaires (1).

Ces réglementations ont été en vigueur jusqu'en 1965. Pour la période 1965/66 (2), il a été seulement conclu une réglementation de prix pour un an, afin de ne pas anticiper sur les résultats des travaux d'une commission d'enquête instituée en 1960 en vue d'élaborer des propositions pour le remaniement de la politique agricole suédoise. L'important dans cette réglementation de marché portant sur un an est, toutefois, que la règle des revenus fut supprimée. En outre, le calcul de la parité des revenus fut basé sur des "exploitations modèles", appartenant à la classe 20-30 ha (3).

bb. Mesures spéciales en faveur des petites exploitations

Ces mesures ont été jugées nécessaires, parce que les mesures destinées à soutenir les prix ne prévoyaient la réalisation des objectifs de la politique des revenus que pour les "exploitations de base" (10-20 ha) ou les "exploitations modèles" (20-30 ha). Comme les effets des mesures de politique structurelle n'étaient pas attendus avant un certain temps, des versements spéciaux de soutien pris sur les crédits budgétaires furent octroyés aux exploitations ayant jusqu'à 10 ha (4). Ces aides, qui existent encore en partie, constituent notamment un encouragement pour la production de lait.

Depuis 1952, il existe pour le lait un "supplément de livraison" qui est octroyé de manière à favoriser surtout les petites exploitations. Parmi les mesures spéciales prises en faveur des petites exploitations, on peut encore citer le "supplément spécial pour livraison" dans le domaine des produits laitiers, qui est versé à tous les producteurs du nord de la Suède. Si ce "supplément spécial" est classé comme mesure en faveur des petites exploitations, c'est essentiellement parce que les petits agriculteurs prédominent dans le nord de la Suède.

(1) Voir G. Jarchow, op. cit., p. 190

(2) A compter du 1er septembre 1965.

(3) Voir W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit., p. 47

(4) Voir G. Jarchow, op. cit., p. 192

La principale mesure prise en faveur des petites exploitations est la subvention à la superficie, instaurée en 1959, dont le montant varie selon le revenu et la situation financière des bénéficiaires. Cette subvention a remplacé une aide à la production de lait, d'un montant variable (1).

cc. Mesures prises dans le domaine de la politique de rationalisation

Le programme agricole de 1947 prévoyait un vaste programme de rationalisation pour compléter les mesures prises en matière de politique des prix. L'initiative des diverses mesures de rationalisation devait, par principe, venir des agriculteurs eux-mêmes. L'Etat a pris à sa charge les tâches de coordination et de planification des projets de rationalisation, la vulgarisation et l'aide financière. A cet effet, il fut créé un organe spécial de rationalisation (service agronomique d'Etat) dont dépendaient des collectivités régionales (services agronomiques des districts) (2).

La tâche de ces organes de rationalisation était, en premier lieu, de promouvoir l'amélioration structurelle des exploitations qui n'étaient pas susceptibles, au sens de la politique des revenus, de fournir à long terme un revenu agricole ou complémentaire satisfaisant (exploitations de transition). L'élément de référence était l'exploitation "de base" ou "modèle". En vue de la mise en oeuvre de cette "rationalisation externe", des garanties de crédit et des subventions furent octroyées, indépendamment des revenus et de la situation financière. Toutefois, les extensions de superficie recherchées ne devaient pas aboutir à dépasser la superficie cultivée des "exploitations de base" (3).

Les mesures visant à l'amélioration du sol, les investissements dans les terrains etc... (rationalisation interne) ont bénéficié également d'un soutien financier sous forme de garantie de crédit et de subventions. Toutefois, les subventions n'ont été octroyées qu'aux exploitations de 20 ha maximum, une fois prouvé qu'elles en avaient besoin(4).

(1) Voir Den framtida etc.... page 275 et suivantes.

(2) Voir G. Jarchow, op. cit., p. 191.

(3) Voir proposition 1947 : 75, p. 124 et 208.

(4) Voir ibidem p. 267.

En plus d'un soutien financier, les exploitations de transition bénéficiaient pour leur agrandissement de la redistribution par les organes de rationalisation des terrains mis en vente. Pour cela, les organes de rationalisation se virent octroyer par les lois de 1955 sur les mutations foncières, un droit de préemption. En outre, toute acquisition de terrain agricole et forestier fut soumise à l'autorisation des services agronomiques des districts. Une mutation de propriété qui gênait la rationalisation des structures pouvait être interdite (1).

L'important arsenal de mesures dont disposait la politique structurelle suédoise fut encore renforcé, en 1959, par le fait que toutes les mesures d'encouragement qui se limitaient à la création d'exploitations de base furent, dès lors, étendues aux exploitations possédant jusqu'à 50ha de superficie cultivée. Cette réglementation fut instaurée notamment pour orienter dans un sens de rentabilité des exploitations le processus de mécanisation de l'agriculture. En outre, l'octroi de crédits plus élevés devait encourager le reboisement des sols peu fertiles, afin de réduire les excédents de la production (2).

Pour ces deux dernières mesures, en particulier, la loi de 1955 sur les mutations foncières se révéla être un obstacle. Elle ne concédait le droit d'acquérir des terrains agricoles qu'à des agriculteurs et à des sylviculteurs répondant à certaines qualifications. Or, il a été souvent difficile de trouver des acheteurs habilités à acquérir des terres aux termes de la loi et disposant, en même temps, des moyens financiers nécessaires pour transformer des terres arables en forêts. D'après la nouvelle loi de 1965 sur les mutations forestières, les non-agriculteurs, y compris les personnes morales, peuvent prétendre à l'achat de terres à vocation agricole (3).

Les principaux traits que nous avons évoqués jusqu'à présent de la politique structurelle suédoise laissent apparaître d'importants défauts. Tout d'abord, l'adaptation de l'agriculture au progrès technique

(1) Sur la législation en matière de mutations foncières depuis 1906, voir 1965 års jordförvävslag. Med lommmentarer (Loi de 1965 sur les mutations foncières, avec commentaires). Kungl. Lantbruksstyrelsen, "Meddelanden", Solva, ser. C (1965) n° 14, p. 15 ss.

(2) Voir G. Jarchow, op. cit. p. 191 et suivantes.

(3) Voir ibidem p. 192 et 1965 års jordförvslag, op. cit. §§ 4 et 5.

était pratiquement irréalisable dans la mesure où la politique agricole devait se limiter à la création d'exploitations familiales (1). En outre, il n'existait aucune mesure spéciale destinée à promouvoir la mobilité de la main-d'oeuvre agricole (2). La politique agricole ne favorisait que ceux qui désiraient rester dans l'agriculture, mais non les travailleurs qui voulaient embrasser une profession non-agricole.

c. Les objectifs de la politique agricole suédoise depuis 1967

Les défauts que nous avons signalés dans la politique agricole des prix et de la rationalisation ont constitué le principal motif pour lequel le gouvernement a chargé, en 1960, une Commission d'experts d'élaborer des propositions en vue de remanier la politique agricole suédoise. Cette Commission a présenté ses propositions au milieu de l'année 1966 (3). Le Parlement suédois a adopté, en 1967, un nouveau programme agricole qui s'appuie pour l'essentiel sur les propositions de ces experts (4).

Les propositions de la Commission d'experts ont conservé les objectifs de la politique agricole suédoise. L'élément essentiel, toutefois, est une modification radicale de l'ordre des priorités. L'efficacité économique passe à la première place, tandis que la politique des revenus fait l'objet d'une formulation très vague. On s'attend visiblement à ce qu'elle soit réalisée lorsque les objectifs de l'efficacité économique et de la politique de production auront été atteints. C'est ce qu'exprime la formule suivante du rapport de 1966 :

(1) Voir G. Jarchow, op. cit. page 192

(2) Il faut quand même dire qu'à cette époque, la politique du marché suédois de l'emploi encourageait, d'une manière générale, la mobilité de la main-d'oeuvre. Il restait à prendre encore des mesures particulières en faveur des personnes occupées dans l'agriculture et désireuses de la quitter.

(3) Voir *Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden.* (SOU 1966:30). - *Ibidem Del B. Mal och medel.* (SOU 1966:31), op. cit.

(4) Voir Proposition 1967 : 95.

"L'objectif-maître de la politique économique est d'assurer un équilibre économique général, en vue de promouvoir une croissance économique constante, afin de permettre une amélioration du niveau de vie de tous (1) les groupes sociaux. Le catalogue des objectifs de la politique agricole doit être élaboré de manière à tendre lui aussi vers ce but. En conséquence, la politique agricole devrait avoir pour objectif de minimiser les coûts économiques, d'avoir la dimension nécessaire et de permettre en même temps à la population agricole de bénéficier de l'amélioration générale du niveau de vie" (2).

Ces phrases capitales contiennent les mêmes objectifs que le programme de 1947. Le seul élément décisif est le changement de priorité au profit de l'efficacité économique et de sa motivation générale (3). Conformément à cette modification du catalogue des objectifs de la politique agricole suédoise, la politique de rationalisation et de structure a pris la première place. En revanche, la politique des prix a perdu de l'importance. Il n'est guère question de mesures spéciales en faveur des petites exploitations. L'ensemble des instruments de la politique agricole suédoise se répartit alors comme suit :

- Moyens de la politique de rationalisation et de structure.
- Moyens de la politique des prix (4).

a. Les moyens de la politique agricole suédoise depuis 1967

aa. Moyens de la politique de rationalisation et de structure.

aa1. Planification (5). En vue d'assurer le succès de la politique de structure, la politique suédoise de rationalisation a été insérée dans l'ensemble de la planification économique. Après s'être

(1) C'est l'auteur qui souligne.

(2) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 31) page 51 et suivantes.

(3) Les objectifs de la politique de production demeurent, mais le degré d'auto-approvisionnement doit être, dans l'ensemble, ramené à 80 %. Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. p. 59.

(4) Voir ibidem, page 65 et suivantes et page 128 et suivantes.

(5) Voir Akerjordens framtida omfattning och lokalisering (étendue et localisation futures des terres arables). Kungl. Lantbruksstyrelsen. "Meddelanden". Solna, Ser. A (1967) n° 6, page 21 et suivantes.
G. Jarchow, op. cit. page 94

concerté avec les autres instances nationales, notamment le ministère des finances, le service agronomique national élabore les plans principaux qui doivent permettre de donner un aperçu de la situation économique générale et des processus d'adaptation nécessaires dans le domaine de l'agriculture. Ces plans sont, en outre, destinés à constituer un cadre général de la planification régionale. Cette dernière est du ressort des services agronomiques des districts qui élaborent des programmes régionaux pour une région limitée. Tout ce processus de planification est conçu comme partie intégrante du plan quinquennal mobile suédois.

aa2. Formation et vulgarisation (1). Cette branche de la politique de rationalisation est notamment conçue pour la partie de la population agricole qui désire rester dans l'agriculture. Outre la formation de base, on accorde une importance toute particulière à la spécialisation, grâce à des cours ou à la vulgarisation en groupe ou individuelle. La vulgarisation est du ressort des services agronomiques des districts, des écoles d'agriculture et des coopératives agricoles. Pour uniformiser la vulgarisation, le service agronomique national publie chaque année, en collaboration avec des instituts de recherche et des associations agricoles, un programme national qui sert de base aux divers programmes de vulgarisation.

L'importance croissante de la formation et de la vulgarisation s'est traduite par l'augmentation du poste correspondant dans le budget de l'Etat suédois. Les dépenses inscrites au budget de fonctionnement (2) dans le budget de l'Etat suédois pour la recherche et la vulgarisation ont augmenté de 137 % entre les années fiscales (3) 1958/59 et 1968/69 et atteignent 80,7 Mio. cs. Elles représentent ainsi 9,4 % de l'ensemble

(1) Voir ibidem. Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 31) op. cit. page 101 et suivantes.

(2) Le budget de l'Etat suédois se compose du "budget de fonctionnement" (driftsbudget) et du "budget en capital" (kapitalbudget). Le "budget de fonctionnement" comporte essentiellement les dépenses de consommation de l'Etat financées par les impôts tandis que le "budget en capital" représente surtout les investissements de l'Etat financés par des crédits. Voir article "Das Finanz- und Steuersystem Schwedens (le système fiscal suédois) (B. Hansen et L. Muten). Handbuch der Finanzwissenschaft, 2. völlig neubearbeitete Auflage, Tübingen, Bd 3 (1956), page 354 et suivantes.

(3) L'année fiscale commence le 1er juillet.

des dépenses du ministère suédois de l'agriculture (1).

aa3. Aides de l'Etat en matière de financement. Le soutien de la politique de structures par des garanties de crédit et des subventions continuera de jouer un rôle important. La différence entre rationalisation interne et externe est d'ailleurs maintenue (2). Les garanties de crédit accordées par l'Etat jouent notamment un rôle important dans l'agrandissement des exploitations. Au total, les garanties de crédit ont augmenté de 222 % au cours des années 1960-67 et atteignent 157.059.000 cs. Cette augmentation repose essentiellement sur la progression des garanties de crédit en matière de rationalisation externe qui sont passés de 12,4 Mio. cs à 56,5 Mio. cs ainsi que sur l'augmentation des prêts pour l'achat de terrains qui sont passés de 21,4 Mio. cs à 35,0 Mio. cs (3). Il convient de souligner que les garanties de crédit sont uniquement destinées à faciliter l'accès au crédit et n'entraînent pas de bonifications d'intérêts.

Les subventions d'Etat ont représenté en 1967 un peu plus du cinquième des garanties de crédit. En valeur absolue, elles ont plafonné entre 35,4 Mio. cs en 1962 et 45,0 Mio. cs en 1965. Là encore, il est caractéristique de voir que les dépenses afférentes à la rationalisation externe ou à la rationalisation de structures ont plus que quadruplé entre 1960 et 1967, en passant de 2,0 Mio. cs à 6,9 Mio. cs (4).

Les répercussions quantitatives qu'ont eues les mesures destinées à agrandir les exploitations ne peuvent encore être appréciées. Il ne fait pas de doute, toutefois, que la politique suédoise de rationalisation a remporté d'importants succès jusqu'en 1966 quant à la diminution des exploitations. C'est ainsi que la part des petites exploitations de moins de 10 ha dans l'ensemble des exploitations est tombée

(1) Calculé d'après le tableau 30⁺.

(2) Pour les directives relatives au soutien accordé par l'Etat à la rationalisation agricole, voir Kungl. maj:ts kungörelse om statlig stöd till jordbrukets rationalisering m.m. (décret de Sa Majesté sur le soutien accordé par l'Etat à la rationalisation agricole) SFS 453/1967. Voir aussi page 17.

(3) Voir tableau 31⁺.

(4) Voir tableau 31⁺.

entre 1951 et 1966 de 65,8 % à 54,9 %. La part des exploitations ayant entre 10 et 30 ha est passée dans le même temps de 27,5 % à 33,4 %. Cet accroissement est encore dépassé par celui des exploitations de plus de 30 ha dont le nombre a presque doublé durant la même période (1951 : 6,7 %; 1966 : 11,7 %) (1).

aa4. La politique du marché de l'emploi. Cet ensemble de mesures est destiné aux personnes qui désirent quitter l'agriculture. L'exécution de ces mesures ne présente pas de difficultés particulières, car en Suède la politique du marché de l'emploi est exemplaire. L'octroi d'aides à la formation en cas de reconversion et d'allocations de soutien aux travailleurs qui trouvent un emploi dans les autres régions encourage la mobilité de l'ensemble de la main-d'oeuvre (2). Une suppression progressive des mesures spéciales en faveur des petites exploitations a été en particulier envisagée pour les personnes occupées dans l'agriculture. Les petits agriculteurs ayant jusqu'à présent bénéficié d'une aide qui avaient en 1967 entre 55 et 65 ans peuvent, soit obtenir une allocation temporaire jusqu'à l'âge de la retraite (67 ans), soit obtenir une indemnité unique en cas de cessation d'exploitation. Cette indemnité s'élève à 6.000 cs lorsque l'agriculteur abandonne son exploitation avant d'avoir atteint sa soixantième année. Entre 60 et 65 ans, elle est de 4.500 cs et entre 65 et 67 ans de 3.000 cs. Ces indemnités ne sont versées que si l'agriculteur quitte son exploitation avant 1972 (3).

(1) Voir tableau 33⁺.

(2) Voir "Die Weltwirtschaft", Halbjahresschrift des Instituts für Weltwirtschaft an der Universität Kiel. 1968, H. 2, p. 72.

(3) Voir G. Jarchow, op. cit. p. 196.

bb. Les moyens de la politique des prix depuis 1967

La place de la politique des prix dans le nouveau système n'est pas encore clairement définie. La seule chose certaine est que la politique des prix n'est plus unilatéralement orientée vers les objectifs de la politique de revenus, mais qu'elle doit aussi servir la politique de production et l'efficacité économique. C'est ainsi qu'on envisage l'instauration d'une politique des prix en vue de réduire les excédents de céréales panifiables et de produits laitiers, et de favoriser la production de viande bovine. Afin de tenir compte des diverses tendances qui se manifestent dans l'agriculture, les prix convenus dans les accords agricoles sont prévus chaque fois pour une durée qui n'excède pas deux ans (1).

Les interventions sur les quantités offertes sur les marchés, continuent d'être opérées par les "associations de régulation". L'important est que les "règles de blocage", dont le déclenchement entraînait une variation équivalente des prix de tous les produits, sont supprimées. Cette suppression est motivée notamment par le fait que si l'on veut agir sur la production agricole par le biais des prix, il est plus opportun de prévoir des variations dans les structures de prix dans les cas où jouaient auparavant les règles de blocage. Le système des taxes fixes à l'importation dans le cadre des limites des prix n'est plus applicable, lui aussi, d'une façon générale, car il peut être parfois perçu des taxes variables à l'importation (2). Les chapitres suivants contiennent des détails sur la réglementation des marchés.

(1) Voir proposition 1967 : 95, pages 73 et suivantes.

(2) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 31), op. cit. page 153 et suivantes et 164 et suivantes. Proposition 1967 : 95, page 278 et suivantes.

3. Production, prix, commerce extérieur et mesures de soutien
des principaux produits de l'agriculture suédoise

a. Céréales

Les conditions naturelles sont très favorables à la culture des céréales dans l'extrême sud de la Suède (Scanie) et dans les provinces du centre, entre Stockholm et Göteborg. En Scanie, on cultive essentiellement les céréales panifiables, tandis que les céréales fourragères prédominent dans les provinces du centre. Pas moins de 48,1 % des terres arables étaient réservés en Suède, dans la moyenne des années 1965/67, à la culture des céréales (2). D'après des estimations des services suédois (3), 10 % de l'ensemble des terres arables étaient consacrés aux céréales panifiables et 30 % aux céréales fourragères entre 1960 et 1965.

Les conditions avantageuses de production et l'agencement des mesures de soutien de la politique agricole suédoise sont les principales raisons pour lesquelles la production de céréales panifiables en Suède (évalué en calories) a notamment dépassé jusqu'à présent la consommation intérieure. D'après des estimations des services suédois, les excédents atteignent pour les céréales panifiables 30 % environ de la production (4). Il existe aussi des problèmes d'écoulement sur le territoire national pour les céréales fourragères, sans que l'on puisse toutefois donner des chiffres exacts quant au volume des excédents (5).

(1) Voir W. Gretzer, H. Dybdahl, Die Landwirtschaft in Schweden. (Schriftenreihe Landwirtschaftlicher Auswertungs- und Informationsdienst, H, 142), Frankfurt/Main, page 10.

(2) Y compris les mélanges de céréales. Calculé d'après le tableau 7⁺.

(3) Voir Den Framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 31) op. cit. page 196.

(4) Y compris, toutefois, les quantités de céréales panifiables dénaturées à des fins d'alimentation animale.

(5) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och Medel (SOU 1966 : 31) op. cit. page 196.

Tableau 1 - Bilan d'approvisionnement en blé de la Suède 1958/59^a - 1968/69

	Superficie cultivée		Rendement à l'ha b)		Production nette	Importations	Exportations	Solde du commerce extérieur	Variations de stocks (c)	Disponibilités sur le territoire national	Consommation			Degré d'autoapprovisionnement
	Blé d'hiver	Blé d'été	qx	kg							Intraconsommation dans les exploitations pour l'alimentation	Semences alimentaires	Mouture	
	1.000 t													
1958/59	282	24,2 ^d	19,5 ^d	597	193	91	- 102	- 77	776	146	90	540	76,9	
1959/60	315	30,1 ^d	20,1 ^d	836	91	64	- 27	+ 170	693	136	56	501	120,6	
1960/61	337	28,8	24,9	824	112	195	+ 83	+ 54	687	109	35	508	119,9	
1961/62	273	37,7	26,1	840	84	184	+ 100	- 1	741	133	58	518	113,4	
1962/63	314	33,7	24,5	907	203	240	+ 37	+ 99	771	154	74	510	117,6	
1963/64	244	32,6	25,2	695	214	182	- 32	- 18	745	147	61	505	93,3	
1964/65	270	43,5	35,1	1064	58	280	+ 222	+ 93	749	192	27	498	142,1	
1965/66	288	35,1	31,7	1038	88	265	+ 177	+ 95	766	142	81	503	135,5	
1966/67	296	32,1	27,1	576	46	120	+ 74	- 159	661	74	47	493	87,1	
1967/68 (e)	256	47,1	34,3	1130	56	307	+ 251	+ 116	763	146	91	493	148,1	
1968/69 (e, f)	246	45,0	36,3	1059	48	335	+ 287	

a) La campagne débute chaque fois le 1er septembre - b) Selon des estimations officielles, le rendement par ha est basé sur la récolte rentrée et sur une teneur en eau de 16,5%. - c) Y compris la différence de poids. La variation des stocks de blé importé est calculée par soustraction.

d) Aucune indication quant à la conversion a une teneur en eau quelconque. e) La campagne commence le 1er juillet - f) Données provisoires.

Source : Statistisk Årsbok för Sverige, op.cit., Arg. 48 (1961), page 46. Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op.cit., pages 68, 85 et 94. Ibidem 1969, page 114, page 131 et page 134. Produktionen och förbrukningen av vegetabiliska jordbruksprodukter 1958/1959 (La production et la consommation de produits végétaux 1958/1959). "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op.cit. Arg. 21 (1959), pages 440 et suivantes et années suivantes. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op.cit. Arg. 31 (1969), page 12^e et page 16^e. - Calculs personnels.

aa. Blé

aa1. Production - En Suède, la production de blé a progressé de 22,6 %, en passant d'une moyenne de 752.000 t. au cours des campagnes 1958/59 - 1960/61 (1) à 922.000 t. dans la moyenne des années 1966/67 - 1968/69. La superficie emblavée est tombée dans le même temps de 311.000 ha à 232.000 ha. Le seul motif de cette nette croissance de la production a donc été les rendements à l'ha qui ont augmenté durant cette même période de 49,6 % pour le blé d'hiver et de 52,3 % pour le blé d'été (2). Le surprenant accroissement des rendements à l'ha lors des campagnes 1967/68 et 1968/69 est certes imputable surtout aux bonnes conditions atmosphériques, notamment durant les mois d'hiver et lors de la récolte (3), mais le tend en longue période du tableau 1 traduit également une forte tendance à l'accroissement. De toute évidence, l'emploi de méthodes de culture et de variétés assurant un meilleur rendement à rapidement progressé en Suède durant la période de référence. Toutefois, l'influence des conditions climatologiques, notamment dans les régions cultivées du nord, joue encore un rôle important. Cela ressort notamment des rendements à l'ha relativement bas de l'année 1966/67, année où les conditions climatologiques ont été très défavorables (4). D'un autre côté, le recul très net des superficies cultivées a été notablement influencé durant cette année par la politique des prix.

aa2. Prix et mesures de soutien - L'agencement du soutien des prix décrit dans le tableau 2 est la raison décisive des dispositions prises par les producteurs suédois de céréales. Sur cette base, il a été

(1) Les campagnes de 1958/59 - 1966/67 ont débuté le 1er septembre. Depuis, le début de chaque campagne est fixé au 1er juillet.

(2) Voir tableau 1.

(3) Voir B.Lövström, Produktion och förbrukning av vegetabiliska jordbruksprodukter 1967/68 (La production et la consommation de produits végétaux en 1967/68) "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. page 64 et suivantes. Skördens storlek 1968 (Le volume des récoltes en 1968). "Statistiska Meddelanden", Ser. J (1969), n° 14, page 3.

(4) Voir C.H. Ågren, Produktion och förbrukning av vegetabiliska jordbruksprodukter 1966/67 "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. Arg. 30 (1968), op. cit. page 5.

Tableau 2 - Principales caractéristiques de l'aménagement du marché des céréales en Suède.

Bases juridiques	Kungl. Maj: ts förordning med vissa bestämmelser om prisreglering på jordbrukets område, nr 340 av 9. juni 1967 (ordonnance royale n° 340 du 9 juin 1967 arrêtant certaines dispositions relatives à la réglementation des prix dans le domaine agricole). Kungl. Maj: ts förordning angående ändring i förordningen den 9. juni 1967 nr 340 med vissa bestämmelser om prisreglering på jordbrukets område. Nr 378 av 6. juni 1968 (ordonnance royale n° 378 du 6 juin 1968 modifiant l'ordonnance n° 340 du 9 juin 1967 arrêtant certaines dispositions relatives à la réglementation des prix dans le domaine agricole).
Réglementation des ventes	L'organisation centrale du commerce suédois des céréales et le Comité suédois des céréales (Svensk Spannmålshandel), qui se compose de représentants des producteurs, de la meunerie, des coopératives agricoles, des producteurs d'oléagineux, des négociants en grains et de l'Etat. Le commerce des céréales est, en principe, libre, mais le comité des céréales est habilité à exercer son autorité en intervenant sur les marchés.
Fixation des prix des céréales panifiables	Des prix indicatifs (mittpriser) sont fixés pour le blé et le seigle lors des négociations qui ont lieu entre le comité des prix agricoles (jordbrukspris-kommittén), la délégation chargée des négociations en matière agricole (jordbrukets förhandlingsdelegation) et le comité agricole national (jordbruksnämnd). Jusqu'à la campagne 1966/67 (a), des limites supérieures et inférieures de prix ont été fixées, qui étaient soumises au système de garantie de la valeur décrit au chapitre 2. Depuis, les prix des céréales ne sont influencés que par des taxes à la mouture ou des taxes de compensation et par des prélèvements. Pour l'organisation de marché actuellement en vigueur (pour la période qui va du 1er juillet 1969 au 30 juin 1971), aucune modification des prix indicatifs n'est prévue. D'éventuelles modifications des prix des autres produits agricoles peuvent être, le cas échéant, suivie d'un relèvement de la taxe à la mouture, qui s'élève actuellement à 19,75 cs/qx de blé et 15,50 cs/qx de seigle. Le comité suédois des céréales fixe chaque année des prix minima à la production (inlösenpriser) qui doivent rester inchangés pendant toute l'année (en général, à compter du 1er avril). Ils sont applicables aux livraisons de céréales à des entrepôts situés dans certaines localités (prisorter). Pour les autres livraisons, on opère une réfaction. Le niveau des prix est fonction du volume escompté de la récolte, de la situation du marché international et des crédits disponibles pour la réglementation du marché des céréales. En outre, des primes de stockage et des primes à la qualité sont octroyées.
Fixation des prix des céréales fourragères	Pour les céréales fourragères, il existe depuis le 10 septembre 1964 des "prix de soutien" (stödpriser). Les négociants en grains s'engagent envers le comité agricole national à ne pas descendre au-dessous de ces prix. Le niveau de ces prix varie en fonction des prix à l'importation et en fonction de la production de viande de porc. Pour les céréales panifiables utilisées pour la fabrication d'aliments pour bétail, il est fixé un prix de base (bottenpris) dont le niveau doit être dans les régions déficitaires du pays, compte tenu des coûts de transport, à peu près aussi élevé que le "prix de soutien" des céréales fourragères. Pour l'orge et l'avoins, les prix de soutien varient en fonction des primes à la qualité et des primes de stockage.
Réglementation des échanges extérieurs	Perception à l'importation de céréales panifiables et fourragères de prélèvements représentant la différence entre le prix du marché mondial et le prix indicatif ou de soutien suédois. En outre, la "taxe de compensation" susmentionnée frappe les importations de farine et de pâtisseries en vue de protéger l'industrie nationale ainsi que les importations de blé provenant de certains pays, afin de protéger la production intérieure. Grâce au produit des prélèvements et de la taxe sur la mouture, les exportations sont ramenées au niveau des prix du marché mondial. Toutes les importations et exportations se font sous licence du comité suédois des céréales.
Autres réglementation destinées à protéger les prix	Le cas échéant, les prix minima à la production peuvent être imposés par l'incorporation obligatoire de céréales nationales à la farine (appliquée pour la dernière fois en 1960/61). En outre, le comité suédois des céréales intervient sur les quantités de céréales panifiables et fourragères, grâce aux "entrepôts d'urgence" que l'Etat met à sa disposition pour l'approvisionnement en temps de crise. Pour financer les interventions sur les quantités, le comité des céréales peut avoir recours à des crédits à taux avantageux de la Banque centrale de Suède et de l'Office de la dette publique. En vue de limiter les obligations de rachat par le Comité suédois des céréales, il a été prévu, pour toutes les céréales un relèvement de la norme de qualité de 16,5 à 15 % de teneur en eau pour la période 1969/1971 (b).
Aides	Les excédents provenant du produit de la taxe sur la mouture sont utilisés pour subventionner les primes d'assurance pour perte de récolte. D'autres subventions proviennent du budget de l'Etat pour la création d'offices de stockage.
(a) Début : 1er septembre (b) Début : 1er juillet 1969	

Source : Kungl. Maj : ts förordning nr 340 av 9. juni 1967. Svensk Författningssamling (SFS) (ordonnance royale n° 340 du 9 juin 1967. Recueil des lois suédoises) Stockholm, page 792 et suivantes (cité ci-après sous la référence SFS 340 (1967). SFS 378 (1968 - Den framtida jordbrukspolitikken. Del B. Mål och medel (SOU 1966 : 31) op. cit. page 196 et suivantes. - W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit. page 49. Frisättningen på jordbruksprodukter 1. juli 1969 - 30 juni 1971. "Jordbrukssekonomiska Meddelanden", op. cit. Årg. 31 (1969), page 95 et suivantes. Jordbruksstödets framtida utformning, (aménagement futurs de l'aide à la culture), Ibidem, Årg. 29 (1967), page 125 et suivantes.

tenté depuis le 1er janvier 1966 d'éliminer les excédents de production de blé en ralentissant la progression des prix à la production (1). En outre, le système très différencié de la garantie de la valeur pratiquée pour le blé et le seigle a été supprimé à compter du 1er septembre 1967 (2), c'est-à-dire qu'on a cessé d'adjoindre des limites supérieures et inférieures de prix aux prix indicatifs (3).

Il faut remarquer, en effet, que depuis le 1er janvier 1966, les prix minima à la production fixés par le Comité suédois des céréales ont progressé beaucoup plus lentement que durant les années précédentes. Des tendances à la régression apparaissent même depuis 1967 (1967 : 57,50 cs/q; 1969 : 51,00 cs/q. (4). Les prix à la production effectivement obtenus, qui doivent être dans une large mesure interprétés comme prix du marché, étant donné la réglementation quantitative minime du commerce suédois des céréales, font apparaître aussi une tendance analogue. Depuis leur maximum de 55,90 cs/q. durant la campagne 1966/67, ils sont tombés à 49,75 cs/q. lors de la campagne 1968/69 (5).

Ces mesures qui apparaissent très restrictives, eu égard au volume de la production suédoise de blé, ont sans conteste influencé durablement les dispositions prises par les producteurs en matière de culture. Cela vaut sans doute surtout pour la diminution des surfaces cultivées lors de la campagne 1966/67, qui a vraisemblablement été opérée sous l'impression laissée par les plans publiés peu de temps auparavant (6) qui visaient à réduire les surfaces céréalières. L'extension ultérieure des superficies cultivées durant la campagne 1967/68 doit être interprétée dans un premier temps, en ce qui concerne les producteurs de céréales, comme un "effet de rattrapage", dû à la politique des prix. Etant donné que cette production élevée a sans doute

(1) Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del B. Mal och Medel (SOU 1966 : 31), op. cit. page 198 et suivantes.

(2) Voir Jordbruksstödets framtida utformning, "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. Arg. 29 (1967), p. 128.

(3) Voir chapitre 2.

(4) Voir tableau 36⁺.

(5) Voir tableau 37⁺.

(6) Voir C.J. Agren, op. cit. page 6.

encore accéléré le fléchissement des prix à la production mentionné dans le tableau 37⁺, la poursuite d'une politique des prix restrictive ne peut qu'entraîner à la longue une restriction de la production. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que dans le pays même les possibilités de débouchés sont de plus en plus limitées par une régression de la consommation par tête de farine et de pain (farine 1950 : 79,6 kg/habitant; 1963 : 64,1 kg/habitant; pain 1950 : 32,1 kg/habitant; 1963 : 30,6 kg/habitant) (1).

aa3. Commerce extérieur - A l'exception des campagnes 1958/59, 1963/64 et 1966/67, la Suède a toujours enregistré durant la période de référence un excédent d'exportation pour le blé (2). Les principaux clients de la Suède pour le blé ont été la Norvège (1965/66 - 1967/68 : 36,0 %), le Royaume-Uni (1965/66 - 1967/68 : 15,6 %) et la République fédérale d'Allemagne (1965/66 - 1967/68 : 19,1 %) (3). Toutefois, la Suède a dû en permanence importer du blé de qualité particulière, essentiellement du blé dur et du blé de qualité. Ses principaux fournisseurs ont été les Etats-Unis (1965/66 - 1967/68 : 59,1 %) et le Canada (1965/66 - 1967/68 : 24,5 %) (4).

bb. Seigle

bb1. Production - Dans la moyenne des campagnes 1966/67 - 1968/69, la production nette de seigle en Suède n'a représenté que 17,3 % de la production de blé. Or, les conditions climatologiques et

(1) Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30), op. cit. p. 125.

(2) Voir tableau 1.

(3) Voir tableau 38⁺.

(4) Voir tableau 39⁺.

pédologiques sont en Suède très favorables à la culture de seigle (1). De plus, entre la moyenne des années 1958/59 - 1960/61 et 1966/67 - 1968/69, la production de seigle a baissé de 19,7 % (1958/59 - 1960/61 : 203.000 t.; 1966/67 - 1968/69 : 163.000 t.). Cette évolution de la production n'est absolument pas naturelle, si l'on tient compte du fait qu'à l'exception de la campagne 1967/68, le degré d'auto-alimentation en seigle de la Suède a été constamment inférieur à 100 % (2). Comme pour le blé, cette évolution de la production est en premier lieu imputable à la politique des prix.

bb2. Prix et mesures de soutien - Les prix minima à la production fixés pour le seigle par le Comité suédois des céréales ont été jusqu'au 1er août 1962 inférieurs de 4 cs/q. à ceux du blé (3). Après cette date, en vue de stimuler la production, les prix du seigle ont été amenés peu à peu jusqu'au 1er septembre 1965 au niveau des prix du blé (4). Depuis, les prix minima à la production ont varié dans les mêmes proportions pour le blé comme pour le seigle (5). Cela signifie que les prix du seigle ont été affectés par les mesures destinées à réduire la production de céréales panifiables, mesures que nous avons décrites dans le présent chapitre. Les instruments prévus par l'organisation du marché suédois des céréales en matière de commerce extérieur n'ont pas été employés pour influencer la production de seigle.

Les modifications intervenues dans le système suédois des prix des céréales ont eu sans conteste un effet positif sur la production de seigle. C'est ainsi que durant la campagne 1967/68, pour la première fois durant la période de référence, un degré d'auto-alimentation dépassant 100 % a été atteint (6). Cela a été possible, malgré le recul

(1) Voir W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit. p. 10.

(2) Voir tableau 3.

(3) Voir tableau 36⁺.

(4) Voir Prissättningssystemet för jordbruksprodukter 1965/66. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. Arg. 27 (1965), p. 112.

(5) Voir tableau 36⁺.

(6) Voir tableau 3.

Tableau 3

Bilan d'approvisionnement en seigle de la Suède 1958/59^a - 1968/69 (1.000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68 ^b	1968/69 ^{b, c}
Superficie cultivée (1.000 ha)	92	97	104	74	75	40	44	63	40	62	69
Rendement à l'hectare - blé d'hiver (qx)	18,7	22,1	22,3	24,5	24,2	20,9	29,9	28,8	22,0	32,4	31,0
Production nette	170	211	229	171	169	79	122	171	85	197	208 ^d
Importations	103	36	107	68	118	101	65	42	73	29	9
Exportations	2	2	1	114	37	1	1	28	4	21	18
Solde du commerce extérieur	-101	-34	-106	+46	-81	-100	-64	-14	-69	-8	+9
Variations de stocks (e)	- 56	-23	+97	-112	+31	-18	+8	+1	-3	+48	
Disponibilités sur le territoire national	327	268	238	237	219	197	178	184	187	157	
Consommation											
Intraconsommation des exploitations agricoles			76	43	41	26	27	31	11	14	
Semences			7	8	5	6	8	9	10	10	
Aliments pour bétail	121	53	13	45	31	21	4	6	2	9	
Moûture	145	138	142	141	142	144	139	138	134	124	
Degré d'auto-approvisionnement (%)	52,0	76,7	96,2	72,2	77,2	40,1	60,5	92,9	54,1	125,5	

a) La campagne commence chaque fois le 1er septembre - b) La campagne commence le 1er juillet -
c) Données provisoires - d) Seigle d'hiver seulement - e) Les variations de stocks des marchandises importées sont calculées par soustraction.

Source : Produktionen och förbrukningen av vegetabiliska jordbruksprodukter 1958/59, op.cit. p.438 et suiv. et année suivante. Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op.cit. p.114, p.131
"Jordbruksekonomiska Meddelanden", op.cit. Arg. 31 (1969) n° 9, p.12^e et p.16^e - Calculs personnels.

des prix à la production pour les raisons citées au point aa. du présent chapitre (1). Il semble que l'identité avec les prix du blé a rendu la culture de seigle plus attrayante dans bien des cas aux yeux des producteurs.

bb3. Commerce extérieur - Les importations suédoises de seigle, qui se sont quand même élevées dans la moyenne des campagnes 1965/66 - 1967/68 à 29,3 % des quantités disponibles sur le territoire national (2), provenaient essentiellement d'Union soviétique et des Etats-Unis. A eux seuls, durant cette même période, ces pays ont assuré respectivement en moyenne 43,1 % 35,1 % des importations suédoises de seigle (3). Les exportations de seigle effectuées essentiellement pour établir un équilibre saisonnier sur les marchés nationaux ont été si minimes qu'elles peuvent être ici passées sous silence (4).

cc. Orge

cc1. Production - Parmi toutes les céréales cultivées en Suède, l'orge occupe la première place. La production nette d'orge a dépassé dans la moyenne des campagnes 1966/67 - 1967/68 la production de blé de 71,7 % et la production d'avoine de 16,6 %. Cela est dû essentiellement aux besoins en fourrage de l'importante production animale suédoise.

(1) Voir tableau 37⁺.

(2) Voir tableau 3.

(3) Voir tableau 40⁺.

(4) Voir Produktionen och förbrukningen av vegetabiliska jordbruksprodukter 1958/59, op. cit. p. 442 et année suivante.

Entre 1958/59 - 1960/61 et 1966/67 - 1968/69, la production nette d'orge en Suède a augmenté de 118,8 %, en passant de 723.400 t. à 1.582.700 t. Cette progression est imputable tant à une extension des superficies cultivées (+ 90,6 %) qu'à un accroissement des rendements à l'hectare (+ 21,0 %) (1). Depuis la campagne 1964/65, on constate un certain ralentissement de l'accroissement de la production d'orge (2). Il convient de remarquer qu'il y a eu dans cette même année en Suède un hiatus dans l'aménagement des mesures de soutien prises en faveur des céréales fourragères (3).

cc2. Prix et mesures de soutien - Jusqu'au 10 septembre 1964, il n'existait que des taxes à l'importation perçues sur les importations de céréales fourragères. Le niveau de ces taxes était fixé par le comité agricole national, compte tenu du jeu de l'offre et de la demande sur les marchés nationaux des céréales fourragères. En outre, les prix du marché et, partant, les prix à la production de céréales fourragères ont joué librement (4).

L'application de cette réglementation a, en même temps que d'autres facteurs, contribué à rendre plus attrayante la culture de l'orge. Le degré d'auto-provisionnement en orge a dépassé pour la première fois durant la campagne 1960/61 la limite des 100 %. En outre, jusqu'en 1965, cet indice est caractérisé par une tendance ascendante(5). Les difficultés croissantes qu'a connues la transformation de la

(1) Calculé d'après le tableau 4.

(2) Voir ibidem.

(3) Voir tableau 2.

(4) Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del A. Bakgrunden (SOU 1950 : 30), op. cit. page 197.

(5) Voir tableau 4.

Tableau 4 - Bilan d'approvisionnement en orge de la Suède 1958/59(a) - 1968/69

	Superficie cultivée	Rendement à l'hect. (b)	Production nette (b)	Importations	Exportations	Solde du commerce extérieur	Disponibilités sur le territoire national (c)	Degré d'auto-approvisionnement
	1000 ha	qx	1000 t.	1000 t.	1000 t.	1000 t.	1000 t.	%
1958/59	293,2	22,5(d)	658,8(d)	63,0	32,3	- 30,7	689,5	95,5
1959/60	316,8	21,0(d)	664,5(d)	118,2	0,9	- 117,3	781,8	85,0
1960/61	320,9	27,8	846,8	5,2	31,1	+ 25,9	820,9	103,2
1961/62	356,2	28,4	944,6	30,6	118,1	+ 87,5	857,1	110,2
1962/63	368,8	26,9	925,7	21,7	50,2	+ 28,5	897,2	103,2
1963/64	482,0	25,7	1155,4	15,7	108,3	+ 92,6	1062,8	108,7
1964/65	469,9	31,2	1374,6	10,8	129,1	+ 118,3	1256,3	109,4
1965/66	498,5	30,8	1436,7	3,8	92,8	+ 89,0	1347,7	106,6
1966/67	608,1	24,9	1407,7	0,1	88,4	+ 88,3	1319,4	106,7
1967/68(e)	571,2	29,5	1564,0	7,7	137,7	+ 130,0	1434,0	109,1
1968/69(e,f)	594,6	31,9	1776,4	3,3	220,0	+ 216,7	1559,7	113,9

(a) Septembre-oct. (b) Converti à une teneur en eau de 16,5 %. Les données concernent la récolte rentrée.

(c) Compte non tenu des variations de stocks. (d) Aucune indication du fait qu'il s'agit d'une teneur en eau de 16,5 % et de la récolte rentrée. (e) Juillet-juin. (f) Données provisoires.

Source : Statistisk Årsbok för Sverige, op. cit. Årg. 48 (1961), p. 45 et suiv. - Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit. p. 68, p. 85 et p. 94 et suiv. - Ibidem 1969, p. 114 et suiv., p. 131, p. 134 et suiv. - Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit. Årg. 28 (1966), n° 1, p. 3°, p. 12° et p. 16° - Ibidem 1969, n° 9, p. 3°, p. 12° et p. 16°. - Calculs personnels.

récolte nationale se sont traduites dans la campagne 1963/64 par une baisse des prix à la production (1).

En vue de réaliser les objectifs de la politique de revenu, les prix dits "de soutien" ont été pour les céréales fourragères (2) instaurés à compter du 10 septembre 1964, qui correspondaient en gros aux "prix indicatifs" des céréales panifiables. Après une période caractéristique d'augmentation de prix (3), ces "prix de soutien" ont visiblement servi depuis la campagne 1968/69 à freiner la production d'orge (4), dont le prix à la production a baissé durant cette année(5). Pour l'instant, cette mesure n'a pas été couronnée de succès, car le degré d'auto-provisionnement a atteint un maximum en 1968/69 avec 113,9 %.

cc3. Commerce extérieur - Du fait de l'évolution de la production, la Suède a enregistré régulièrement depuis le début de 1960 des excédents de production en ce qui concerne l'orge. Toutefois, dans la moyenne des campagnes 1966/67 - 1968/69, les exportations n'ont affecté que 8,5 % de la production (7). Les principaux destinataires ont été la République fédérale d'Allemagne (1965/66 - 1967/68 : 57,6 %), le Danemark (1965/66 - 1967/68 : 18,8 %) ainsi que l'Allemagne de l'Est (1965/66 - 1967/68 : 11,6 %). Il y a eu, en outre, des importations minimes d'orge en vue de couvrir les déficits saisonniers. En 1965/66, par exemple, 3.104 t. d'orge ont été importées des Etats-Unis et 5.162 t. du Danemark en 1967/68 (8).

(1) Voir tableau 37⁺.

(2) Voir Fodersädspriserna.(Les prix des céréales fourragères) "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. Årg. 26 (1964), op. cit. page 273 et suivantes.

(3) Voir tableau 37⁺.

(4) Voir Jordbrukstödets framtida utformning. "Jordbruksekonomiska Meddelanden" op. cit., Årg. 29 (1967), p. 128

(5) Voir tableau 37⁺.

(6) Voir tableau 4.

(7) Calculé d'après le tableau 4.

(8) Calculé d'après Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit., Årg. 29 (1967), p. 39 - Ibidem (1968), p. 16 - Ibidem (1969), p. 69.

dd. Avoine

dd1. Production - En suède, la production nette d'avoine a été avec 1.357.700 t. dans la moyenne des campagnes 1966/67 - 1968/69 relativement abondante par rapport à la production de blé et d'orge. Elle a dépassé celle de blé de 47,3 % (1). Cette importante production repose essentiellement sur le fait que l'avoine, qui est peu exigeante en matière de sol et de climat, peut être encore cultivée dans les régions septentrionales de la Suède, en vue de couvrir les besoins locaux de céréales fourragères. De plus, en raison des habitudes suédoises de consommation, une partie non négligeable de la quantité disponible sur le territoire national (1966/67 - 1968/69 : 2,1 %) peut être destinée à la mouture (2).

Enfin, il faut encore signaler le nombre relativement élevé de chevaux en Suède (1964 : 132.754) (3), qui sont principalement utilisés dans la sylviculture (4). Le net recul des chevaux (1968 : 68.561) (5) est sans doute une des principales raisons pour lesquelles l'accroissement de 42,6 % de la production d'avoine (1958/59 - 1960/61 : 952.000 t.) n'est pas si marqué que pour l'orge.

dd2. Prix et mesures de soutien - Mutatis mutandis, l'évolution des prix à la production de l'avoine a été tributaire des mêmes facteurs qui ont été décrits à propos des prix et des mesures de soutien dans le secteur de l'orge. Là encore, pour la campagne 1963/64, c'est-à-

(1) Calculé d'après les tableaux 1 et 5.

(2) Voir tableau 5.

(3) La même année, on a enregistré 2.311.211 bovins. Voir Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op. cit. p. 178 et suivantes.

(4) Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30) op. cit. p. 198.

(5) Durant cette même année, le cheptel bovin s'est élevé à 2.064.708 têtes. Voir Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op. cit. p. 178 et suivantes.

Tableau 5 - Bilan d'approvisionnement en avoine de la Suède 1958/59(a) - 1968/69

	Superficie cultivée	Rendement à l'hect. (b)	Production nette (b)	Importations	Exportations	Solde du commerce extérieur	Disponibilités sur le territoire national (c)	Dont quantité moulu	Degré d'auto-provisionnement
	1000 ha	qx	1000 t.	1000 t.	1000 t.	1000 t.	1000 t.	1000 t.	%
1958/59	532,4	16,8(d)	893,8(d)	70,5	7,0	- 63,5	957,3	30,1	93,4
1959/60	536,3	14,7(d)	787,1(d)	121,1	0,1	- 120,0	907,1	28,3	86,8
1960/61	547,6	26,3	1175,6	5,1	74,6	+ 69,5	1106,1	27,0	106,3
1961/62	557,9	26,9	1393,7	18,1	126,9	+ 108,8	1284,9	26,7	108,5
1962/63	513,7	24,8	1184,0	21,7	41,1	+ 19,4	1164,6	25,7	101,7
1963/64	517,2	24,1	1156,3	1,9	52,9	+ 51,0	1105,3	26,2	104,6
1964/65	509,8	30,5	1447,7	1,4	131,4	+ 130,0	1317,7	25,3	109,9
1965/66	477,9	30,2	1340,3	0,0	161,8	+ 161,8	1178,5	25,1	113,7
1966/67	493,3	25,2	1153,7	0,3	109,1	+ 108,8	1044,9	24,9	110,4
1967/68(e)	487,6	30,7	1395,9	0,0	180,8	+ 180,8	1215,1	23,7(f)	114,9
1968/69(e,f)	497,0	32,7	1523,2	0,0	210,6	+ 210,6	1312,6	23,0(f)	116,0

(a) Septembre-oct. (b) Converti pour une teneur en eau de 16,5 %. Les données concernent la récolte rentrée. (c) Compte non tenu des variations de stocks. (d) Pas d'indication qu'une conversion a été opérée, ni qu'il s'agisse de la récolte rentrée. (e) La campagne dure de juillet à juin. (f) Données provisoires.

Source : Statistisk Årsbok för Sverige, op. cit., Årg. 48 (1961), p. 45 et suivantes. Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit., p. 68, p. 85 et p. 94f. - Ibidem 1969, p. 114, p. 131 et p. 134 f. - Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit., Årg. 28 (1966), N° 1, p. 3°, p. 12° et p. 16°. - Ibidem (1968) N° 9, p. 3°, p. 12° et p. 16° - Ibidem (1969), N° 9, p. 3°, p. 12° et p. 16° - Calculs personnels.

dire avant l'instauration des "prix de soutien", on enregistre un fléchissement des prix, qui a été suivi d'une phase de hausse des prix à la production. Les efforts entrepris pour limiter la croissance de la production pour l'avoine ont entraîné un nouveau recul des prix à la production lors de la campagne 1968/69 (1967/68 : 46,85 cs/qx; 1968/69 : 46,67 cs/qx) (1).

dd3. Commerce extérieur - Malgré les mesures entreprises pour limiter la production d'avoine en Suède, le degré d'auto-provisionnement a atteint en 1968/69 un sommet avec 116,0 %. En outre, pour les mêmes raisons que l'orge, il y a eu en permanence depuis le début de l'année 1960 des excédents d'exportations pour l'avoine. Les exportations ont été en majeure partie écoulées dans la République fédérale d'Allemagne (1965/66 - 1967/68 : 76,3 %). Toutefois, des quantités très minimes d'avoine ont été importées en vue de pallier les insuffisances temporaires d'approvisionnement. Pour donner une idée du volume de ces courants commerciaux, il suffit de mentionner que 243 t. d'avoine ont été importées du Danemark en 1966/67 (3).

(1) Voir tableau 37⁺ et point cc2 du présent chapitre.

(2) Voir tableau 5.

(3) Etabli d'après Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit., Årg. 29 (1967), p. 39 - Ibidem (1968), p. 16 - Ibidem (1969), p. 69.
Calculs personnels.

b. Plantes à racines et à tubercules

aa. Pommes de terre

aa1. Production - La production suédoise de pommes de terre a été caractérisée durant la période de référence par une légère tendance à la régression. La production nette (1) a baissé de 7,9 %, en tombant d'une moyenne de 1.519.000 t. lors des campagnes 1958/59 - 1960/61 à 1.399.000 t. dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68. Dans le même temps, la superficie cultivée en pommes de terre a été ramenée à 68.600 ha, soit une diminution de 40 %. Ce net recul a été en grande partie compensé par une amélioration des rendements à l'ha, qui ont augmenté dans la seule période 1961/62 - 1967/68 de 49 % pour les pommes de terre de consommation et de 22 % pour les pommes de terre de féculerie.

La principale raison de la diminution de la production de pommes de terre est l'évolution de la consommation. Comme dans presque tous les pays d'Europe occidentale, la consommation de pommes de terre par tête est tombée en Suède, entre 1960 et 1968, de 88,1 kg. à 76,8 kg. Malgré l'accroissement de la population, il en a résulté, dans le même temps, une diminution de la consommation totale de 659.000 t. à 608.000 t. (3). Plus marqué encore a été le recul de la consommation humaine et animale dans les ménages agricoles puisqu'elle est tombée de 650.000 t. en 1958/59 - 1960/61 à 462.000 t. en 1965/66 - 1967/68, soit - 29 % (4). Ces chiffres reflètent, comme de nombreux autres

(1) Récolte rentrée, moins les tubercules gros, petits et blessés en ce qui concerne les pommes de terre de consommation et les tubercules altérés dans le cas des pommes de terre de féculerie.

(2) Etabli d'après le tableau 6.

(3) Voir B. Thomaeus, Konsumtionen av livsmedel mm. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit., Arg. (1969), p. 247f.

(4) Voir tableau 6.

Tableau 6 - Bilan d'approvisionnement en pommes de terre de la Suède 1958/59(a) - 1967/68

	Superficie cultivée (b)	Rendement à l'ha		Productions nettes (c)	Importations nettes (d)	Pertes au stade de la commercialisation	Disponibilités sur le territoire national	Consommation			Degré d'autoapprovisionnement	
		Fommes de terre de consommation	Fommes de terre de consommation					Alimentation humaine (e)	Production de féculé	Production d'eau-de-vie		Alimentation animale et autoconsommation
	1000 ha	qx										%
1958/59	113,7(f)	122,6(f)		1393(f)	117	27	1483	668	114	113	588	93,9
1959/60	118,8(f)	118,8(f)		1411(f)	117	26	1052	662	125	122	593	93,9
1960/61	113,8	166,3		1753(f)	36	26	1763	655	202	136	770	99,4
1961/62	99,2	164,6	242,5	1526(g)	94	26	1594	649	181	108	656	95,7
1962/63	92,5	182,0	220,3	1516(g)	75	26	1565	642	179	107	637	96,9
1963/64	93,7	226,6	264,7	1908(g)	5	25	1888	636	251	148	853	101,1
1964/65	81,2	210,7	240,8	1477(g)	13	25	1465	629	154	108	574	100,8
1965/66(h)	72,9	240,3	286,2	1542	20	25	1537	623	165	138	611	100,3
1966/67(h)	66,2	252,5	254,6	1355	6	25	1336	617	166	112	441	101,4
1967/68(h)	66,7	245,2	295,6	1300	16	24	1292	611	213	134	334	100,6

(a) La campagne commence chaque fois le 1er septembre. (b) Superficie cultivée des exploitations possédant plus de 2 ha de terres arables. (c) Récolte rentrée, c'est-à-dire, moins les tubercules gros, petits et blessés (pommes de terre de consommation) et les tubercules altérés (pommes de terre de féculerie). (d) Les exportations sont négligeables. (e) Moins l'autoconsommation des ménages agricoles. (f) Aucune indication de la méthode de calcul des superficies cultivées, du rendement à l'ha et de la récolte. (g) Selon la source consultée, qui contient des données sur l'utilisation de la production de pommes de terre, les chiffres relatifs à la production sont le plus souvent plus élevés. Etant donné que la consommation animale a été calculée par soustraction, elle devrait être dans les années en question plus importante que dans le présent tableau. (h) La campagne commence le 1er juillet.

Source : Statistisk Årsbok för Sverige, op. cit., Arg. 50 (1963), p. 66 et p. 69. - Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit. p. 68, p. 85 et p. 94 f. - Ibidem 1969, p. 108 f., p. 122 et p. 126 f. Produktion och förbrukning av vegetabiliska jordbruksprodukter 1960/61, op. cit., p. 460 et années suivantes. Calculs personnels.

résultats agricoles, le net recul de la population et des exploitations agricoles, et surtout l'importance moindre de la pomme de terre dans l'alimentation des porcs.

L'utilisation de la pomme de terre à des fins industrielles fait quelque peu contrepoids à la tendance descendante que nous avons décrite. La consommation de pommes de terre dans la féculerie a augmenté de 23 % entre la moyenne des années 1958/59 - 1960/61 et 1965/66 - 1967/68, atteignant ainsi 181.000 t. Pour l'eau-de-vie, on constate durant la même période un accroissement de 4 %, qui porte la production à 128.000 t. Toutefois, l'expansion de ces secteurs de l'utilisation des pommes de terre a pu seulement atténuer le recul de la consommation humaine et animale. Cela s'explique, si l'on tient compte du fait que dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68, un quart à peine de la quantité de pommes de terre disponibles sur le territoire national a été utilisé à des fins industrielles (1).

La production de pommes de terre, notamment de pommes de terre de féculerie, revêt toutefois en Suède une certaine importance du point de vue de la politique régionale. Cette spéculation est concentrée dans les sols en grande partie sablonneux des provinces du sud-est de la Suède (Blekinge, län de Kristianstad, län de Malmöhus) (2). Dans ces régions, où il n'existe que peu d'autres possibilités de culture, le dépeuplement des plaines a pu être évité grâce à la formation des prix et à l'agencement des mesures de soutien en faveur des pommes de terre (3).

aa2. Prix et mesures de soutien - Les mesures de soutien en faveur des pommes de terre sont différentes selon qu'il s'agit de pommes de terre de consommation ou de féculerie, comme le montre le tableau 7. Le graphique 1 montre que les prix effectifs du marché (4) pour les pommes de terre de consommation sont tombés à diverses reprises au-dessous des limites inférieures de prix convenues dans les

(1) Etabli d'après le tableau 6.

(2) Voir Proposition 1965 : 95, p. 225.

(3) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel (SOU : 1966:31), op. cit. p. 212 s.

(4) Les prix du marché sont les cotations de variétés représentatives à Stockholm.

Tableau 7 - Caractéristiques de l'aménagement du marché suédois des pommes de terre

Bases juridiques	<p>Kungl. Maj: ts förordning angående tillverkningen av potatis prjöl, nr 411 av 7. juni 1956 (Ordonnance royale n° 411 du 7 juin 1956 relative à la fabrication de farine de pommes de terre).</p> <p>Kungl. Maj: ts förordning angående tillverkning av brännvin nr 73 av 26. februari 1954 (Ordonnance royale n° 73 du 26 février 1954 relative à la fabrication d'eau-de-vie).</p> <p>Kungl. Maj: ts förordning angående tillverkningsavgift för vissa produkter av potatis m.m. nr 405 av 7. juni 1956 (Ordonnance royale n° 405 du 7 juin 1956 relative à la taxe de fabrication frappant certains produits à base de pommes de terre etc...).</p>
Réglementation des prix des pommes de terre	<p>Lors de négociations qui ont lieu entre les organisations mentionnées au tableau 2, des limites de prix et des prix indicatifs ("mittpriser") sont fixés pour les pommes de terre de consommation. Les prix effectivement obtenus sur le marché doivent se maintenir à l'intérieur de cette fourchette. Afin de contrôler les prix du marché des pommes de terre de stock, les cotations obtenues par les variétés Bintje, King Edward et Magnum Bonum font l'objet d'un contrôle constant à Stockholm. Du 5 juillet au 30 septembre, ce contrôle est remplacé par celui de la cotation par le syndicat agricole des pommes de terre suédoises nouvelles.</p>
Réglementation de la culture et des prix des pommes de terre à usages industriels	<p>La culture des pommes de terre à usages industriels s'effectue sur la base de contrats de livraison passés entre les exploitations agricoles et les féculeries ou les distilleries. Les prix des pommes de terre à usages industriels sont fixés uniformément selon la teneur en fécule par l'organe de coopération des féculeries et des distilleries (Stärkelse och Bränneriindustriernas Samarbetsorgan SBS). Le SBS comprend trois représentants des féculeries et trois des distilleries ainsi qu'un représentant du gouvernement. Les féculeries et les distilleries sont organisées comme des coopératives de production dont les parts sont détenues par des agriculteurs. En outre, l'association des féculeries et amidonneries est responsable de l'écoulement de la fécule et de l'exécution des réglementations des marchés. Elle bénéficie d'un droit d'achat exclusif pour la fécule de pommes de terre produite sur le territoire national. En conséquence, elle est tenue d'acheter la fécule de pommes de terre aux membres de l'association à des prix uniformes qui s'échelonnent selon la qualité mais qui sont les mêmes dans tout le pays, et qui doivent, pour la farine de pommes de terre, se maintenir à l'intérieur de la fourchette de prix fixée par les organisations mentionnées au tableau 2. Le prix payé par l'association comprend un montant (1968 : 2 cs/q de farine de pommes de terre) qui est versé à un fonds de rationalisation. En outre, en vue de la régulation des prix, l'association achète les éventuels excédents de pommes de terre de consommation.</p>
Mesures prises en matière de commerce extérieur	<p>Pommes de terre de consommation : Les importations de pommes de terre de consommation sont soumises toute l'année à une taxe d'importation dont le niveau a été modifié à intervalles irréguliers au cours des dernières années, en fonction de l'évolution des prix intérieurs. En outre, un droit spécifique est perçu du 6 juin au 5 juillet de chaque année.</p> <p>Pommes de terre à usages industriels : Les importations de pommes de terre à usages industriels sont frappées d'une taxe d'importation selon les mêmes principes que les pommes de terre de consommation. En outre, il est perçu une "taxe de compensation" qui vient compenser les taxes fiscales nationales. Il en va de même pour la fécule de pommes de terre, les amidons de maïs et leurs dérivés. Les éventuelles exportations de pommes de terre ou de fécule de pommes de terre sont subventionnées.</p>
Dispositions fiscales	<p>L'utilisation de pommes de terre pour la production de fécule ou d'eau-de-vie est grevée d'une "taxe de production" (tillverkningsavgift) qui s'élève à 0,05 cs/kg de fécule pure de pommes de terre et 0,029 cs/l. d'eau-de-vie de pommes de terre titrant 50°. En outre, une prime pour dégâts causés aux récoltes est versée, qui s'élève respectivement à 0,011 cs/kg et 0,07 cs/l. Lorsqu'on utilise à des mêmes fins du maïs, du manioc ou des plantes similaires, la "taxe de production" s'élève à 0,15 cs/kg d'amidon et 0,08 cs/l d'eau-de-vie. Le produit de "la taxe de production" et des taxes d'importation et de compensation est versé à l'association des amidonneries et féculeries suédoises pour servir au financement de l'aménagement du marché. Le produit de la "taxe de production" ne peut servir qu'à subventionner les exportations. En raison de la faible protection des échanges extérieurs, les ventes de fécule et de ses dérivés à l'industrie de transformation sont subventionnées. Les gains ou pertes enregistrés par l'association dans ses activités de régulation du marché sont compensés par un "fonds de compensation conjoncturelle pour la culture de pommes de terre" (Potatisodlingens Konjunkturutjämningsfonds).</p>

Source : SFS 411 (1956). - SFS 73 (1954). - SFS 405 (1956). - SFS 817 (1964). - Proposition 1967: 95, p. 223 ss. - Proposition 1969 : 107, p. 18 ss. - Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 31), op. cit. p. 208

accords agricoles. Cela vaut notamment pour l'année 1964.

D'après un document du Parlement suédois (1), cet état de choses était considéré comme extrêmement préoccupant. Il convient de remarquer que les échanges extérieurs n'ont pas été tenus pour responsables de ces tendances. Bien que les droits d'entrée pour les pommes de terre de consommation soient restés constants pendant une assez longue période (2), ils ont été suffisants pour lutter contre les offres étrangères, même lorsqu'elles étaient faites à des prix particulièrement bas. Les chutes au-dessous du prix plancher ont été plutôt imputables à la persistance d'excédents de production et à la pression qui en a résulté sur l'offre des producteurs suédois. Pour adapter les limites de prix aux conditions réelles du marché, les prix indicatifs et, partant, les limites de prix ont été abaissés à compter du 1er septembre 1967 (3). Le volume de la production nette lors de la campagne 1967/68 (4) laisse présager que la production de pommes de terre ne manquera pas de diminuer encore du fait de cette mesure.

En raison essentiellement de l'importance de cette spéculation pour la politique régionale, les prix des pommes de terre de féculerie ont été assez régulièrement augmentés depuis la fin des années cinquante (5). De plus, en cas de production excédentaire, les féculeries et les distilleries sont tenues d'acheter d'abord les pommes de terre offertes par les régions traditionnelles de culture du sud-est de la Suède (6). Ce n'est que depuis 1967 que l'on constate une certaine stagnation des prix à la production des pommes de terre de féculerie (7), puisque la taxation à l'importation pour la dextrine et le glucose, dérivés de la fécule de pommes de terre, a dû être ramenée à 0,05 öre/kg, en raison des dispositions du traité instituant l'AELE.

(1) Voir Proposition 1967 : 95, page 224.

(2) Voir tableau 41⁺.

(3) Voir proposition 1967 : 95, page 224.

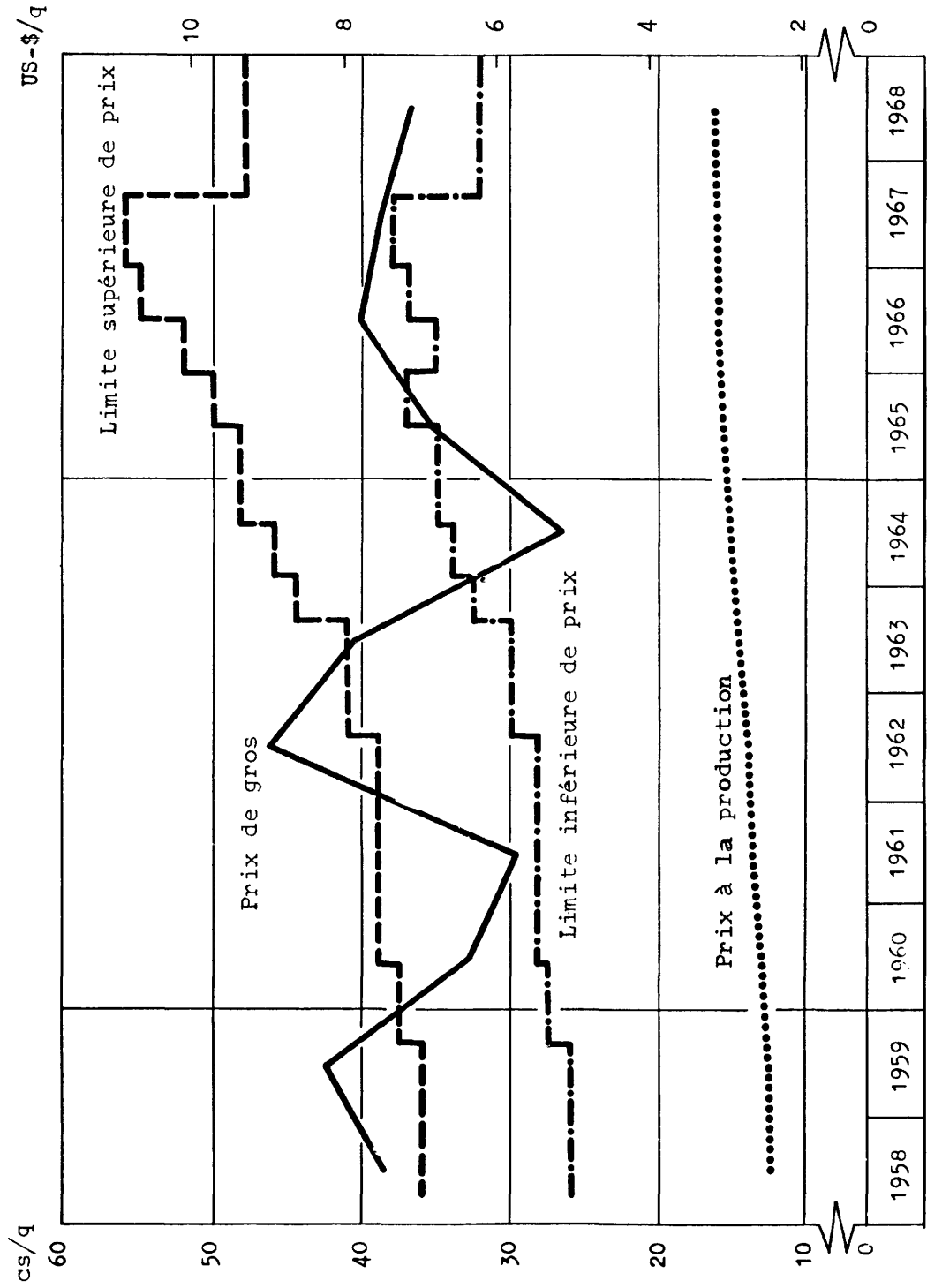
(4) Voir tableau 6.

(5) Voir tableau 42⁺.

(6) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 31), op. cit. page 209.

(7) Voir tableau 42⁺.

Graphique 1 - Limites de prix et prix de gros pour les pommes de terre de consommation et prix à la production des pommes de terre de féculerie en Suède - 1958 - 1968 (cs/q)



Afin de rendre la production des fabriques suédoises de dextrine et de glucose plus concurrentielles par rapport aux importations qui sont devenues meilleur marché, les livraisons de l'industrie féculière suédoise ont dû recevoir plus de subventions que les années précédentes. En vue d'abaisser ces coûts, les prix indicatifs, les limites de prix et la taxe à l'importation de la fécule ont été abaissés à compter du 1er septembre 1967. Cette mesure vise une réduction de la production nationale au profit des importations (1).

aa3. Commerce extérieur - Durant la période de référence, la production suédoise de pommes de terre a suffi, en général, pour satisfaire les besoins du pays (2). Les échanges sont si insignifiants que les statistiques agricoles suédoises relatives à ce secteur ne sont même pas ventilées par pays d'origine et pays destinataires (3). D'après les statistiques du commerce extérieur, les importations de pommes de terre ont représenté 1 % des quantités disponibles sur le territoire national dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68 (4). Les principaux fournisseurs ont été les Pays-Bas (1967/68 (5) : 32 % des importations), la Bulgarie (1967/68 : 23 %) et l'Italie (1967/68 : 16 %)(6). A cet égard, il convient de mentionner que les importations suédoises consistent surtout en pommes de terre de primeur.

(1) Voir Proposition 1969 : 107, p. 18 et suivantes.

(2) Voir tableau 6.

(3) Voir G. Froster, Utrikeshandel med livsmedel år 1968. "Jordbrus-ekonomiska Meddelanden", op. cit. Årg. 31 (1969), page 227 et suivantes.

(4) Voir tableau 6.

(5) Moyenne des années.

(6) Voir Utrikeshandel 1967. Del 1. Stockholm 1968, p. 230 - Ibidem 1968, page 243.

bb. Betteraves sucrières et sucre

bb1. Production - Avec 59.400 ha environ, la superficie plantée en betteraves sucrières a atteint, en 1954, la plus grande extension jamais enregistrée en Suède (1). Depuis, les superficies plantées en betteraves sucrières n'ont cessé de reculer. Lors de la campagne 1967/68, les betteraves sucrières ne couvraient plus que 40.800 ha, soit 20 % de moins que lors de la campagne 1958/59, première année de la période de référence (2). Toutefois, ce recul n'a pas été aussi marqué que celui d'autres produits végétaux importants, comme le blé, le seigle et les pommes de terre. Entre 1960 et 1968, la part occupée par les betteraves sucrières dans l'ensemble des terres arables suédoises est restée pratiquement inchangée (1,4 % environ) (3).

Depuis la fin des années cinquante, contrairement à l'évolution qu'ont connue presque tous les produits végétaux en Suède, les rendements à l'hectare n'ont pu être améliorés. Si l'on compare le rendement moyen à l'hectare entre les périodes 1958/59 - 1960/61 et 1965/66 - 1967, on constate même qu'il accuse un léger recul de 5 % environ en tombant à 368,2 qx/ha (4). Il ne faut toutefois pas oublier, par principe, qu'en raison des conditions climatologiques du pays, le rendement à l'hectare des betteraves sucrières connaît en Suède de très fortes fluctuations (5). Le recul des superficies cultivées et la baisse du rendement à l'hectare ont entraîné une diminution de 23 % environ de la production de betteraves sucrières, qui est tombée de 1,97 Mio. t. dans la moyenne des années 1958/59 - 1960/61 à 1,52 Mio. t. dans la moyenne des années 1965/66 e 1967/68 (6).

(1) Voir Proposition 1967 : 95, page 208.

(2) Voir tableau 8.

(3) Voir tableau 7⁺.

(4) Voir tableau 8.

(5) Voir Proposition 1967 : 95, p. 208.

(6) Voir tableau 8.

Tableau 8 - La culture et la production de betteraves sucrières en Suède
1958/59(a) - 1967/68

	Superficie cultivée (b)	Rendement à l'hectare	Production	Teneur en sucre	Production enregistrée de sucre
	1000 ha	qx	1000 t	%	1000 t
1958/59	51,4	343,0	1764,3	16,65	249,0
1959/60	51,1	339,0	1732,8	18,12	164,0
1960/61	50,7	476,0	2413,7	16,42	332,0
1961/62	49,8	402,0	2000,6	16,53	278,0
1962/63	46,8	308,0	1442,0	16,66	203,0
1963/64	40,4	390,0	1574,0	16,70	221,0
1964/65	44,1	393,0	1730,9	17,20	249,0
1965/66(d)	41,7	321,0	1339,9	17,04	183,0
1966/67(d)	41,3	347,6	1433,9	17,09	201,0
1967/68(d)	40,8	436,0	1777,7	16,44	238,5

(a) La campagne va du 1er septembre au 31 août. (b) Superficie cultivée de la récolte rentrée. (c) Issue de la production indigène de betteraves sucrières. (d) 1er juil. - 30 juin.

Source : Statistisk Årsbok för Sverige, op. cit. Årg. 50 (1963), p. 66 et p. 69. Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit. p. 98. - Ibidem 1969, p. 130. Produktion och förbrukning av vegetabiliska jordbruksprodukter 1960/61, op. cit. page 461 et années suivantes. Canculs personnels.

Les principaux motifs de la tendance descendante de la production de betteraves sucrières sont l'exode rural, qui affecté particulièrement cette spéculation qui demande beaucoup de main-d'oeuvre, ainsi que la fermeture d'exploitations agricoles (1). D'après un document du Parlement suédois (2), le nombre des exploitations betteravières a diminué de presque 32 % dans la brève période qui va de 1959 à 1966, en tombant de 24.440 à 16.659. Certes, ce processus de contraction est allé de pair avec une extension de la superficie plantée en betteraves par exploitation, qui a été portée de 2,09 ha à 2,48 ha, mais ce progrès a été trop faible pour influencer notablement sur le recul de l'ensemble de la superficie cultivée.

La teneur en sucre des betteraves récoltées en Suède s'est élevée dans la moyenne des années 1958/59 - 1967/68 à 16,89 %, les valeurs extrêmes étant 18,12 % en 1959/60 et 16,44 % en 1967/68 (3). Il semble donc que la production de sucre n'a subi que très faiblement le contrecoup des fluctuations de la teneur en sucre des betteraves récoltées. L'élément décisif a été plutôt le net recul des superficies cultivées qui, joint à une légère baisse du rendement à l'hectare, a entraîné une diminution de 12 % environ de la production suédoise de sucre qui est tombée de 307.300 t. dans la moyenne des années 1958/59 à 270.300 t. dans la moyenne des années 1966/68 (4). Etant donné que la consommation nationale a légèrement augmenté dans le même temps (1958/60 : 347.700 t.; 1966/68 : 358.800 t.), le degré d'auto-provisionnement en sucre de la Suède est tombé de 87 % environ dans la moyenne des années 1958/60 à une moyenne de 73 % dans la période 1966/68 (5).

L'évolution de la production des betteraves sucrières et de sucre en Suède est considérée par certains comme préoccupante. Un

(1) Voir Den framtida jordbrukspolitiken, Del B Mal och medel (SOU 1966 : 31), op. cit., page 202.

(2) Voir Proposition 1967 : 95, page 208.

(3) Voir tableau 8.

(4) Voir tableau 9.

(5) Voir ibidem.

Tableau 9 - Bilan d'approvisionnement en sucre de la Suède 1958 - 1968 (1.000 t. de sucre brut)

	Produc- tion	Importa- tions	Exporta- tions	Solde du commerce extérieur	Stocks (a)	Disponibi- lités sur le terri- toire na- tional	Consomma- tion inté- rieure	Degré d'au- to-provi- sionnement %
1958	286.385	55.839	40	- 55.799	316.917	659.101	357.424	80,1
1959	274.683	86.502	24	- 86.478	301.677	662.838	342.261	80,3
1960	344.020	51.955	3.445	- 48.510	320.577	713.107	343.413	100,2
1961	297.714	32.238	145	- 32.093	369.694	699.501	330.532	90,1
1962	221.641	73.829	4.095	- 69.734	368.969	660.344	360.835	61,4
1963	250.938	95.679	6.606	- 89.073	279.456	619.467	352.560	71,2
1964	299.355(b)	92.207	2.513	- 89.694	266.907	655.956	355.658	84,2
1965	203.449(b)	69.639	3.130	- 66.509	314.542	584.500	327.847	62,1
1966	225.656(b)	133.624	8.868	- 124.756	256.644	607.056	350.153	64,4
1967	259.121	142.125	16.064	- 126.061	256.903	642.085	367.786	70,5
1968	296.200	151.664	19.354	- 132.310	274.299	702.809	356.450	83,1

Campagne : septembre - janvier.

(a) Stocks au début de l'année civile. (b) Y compris le sucre produit à partir de betteraves sucrières importées. 1964 : 28.718t; 1965 : 4.714 t; 1966 : 7.519 t.

Source : International Sugar Council, Sugar Year Book 1962, London 1963, page 167 et années suivantes.
Calculs personnels.

important rapport qui date de 1966 exprime l'hypothèse qu'il faut s'attendre à longue échéance à un relèvement des prix du sucre brut en provenance des pays exportateurs traditionnels, si bien que le maintien de la production suédoise de sucre se justifierait aussi d'un point de vue économique (1). Au centre de la discussion il y a, toutefois, comme dans l'élaboration des mesures de soutien en faveur des pommes de terre, des aspects de politique régionale.

En Suède, la betterave sucrière est cultivée principalement dans les provinces du sud-est du pays, dans le län de Malmöhus, dans le län de Kristianstad ainsi que dans les îles de Gotland et d'Öland. Dans ces régions, la culture et la transformation des betteraves sucrières revêtent une importance particulière pour la prolongation de l'emploi de la main-d'oeuvre salariée. Alors que dans les autres régions de la Suède, une fois la récolte rentrée, c'est la sylviculture qui offre de très bonnes possibilités de gain pour les salariés, dans les provinces du continent que nous avons citées et surtout dans les îles, c'est la campagne sucrière qui joue un rôle comparable. Une nouvelle diminution de la main-d'oeuvre salariée, faute de possibilités de travail, est considérée comme peu souhaitable dans ces régions où l'on recherche comme dans presque toutes les provinces suédoises à accroître le regroupement des exploitations agricoles. Or, la réalisation de cet objectif présuppose un certain effectif minimum de main-d'oeuvre salariée. Le nombre de chefs d'exploitation susceptibles de renoncer à leur indépendance dans le cadre d'un tel processus de concentration pour venir occuper un emploi salarié dans l'agriculture est considéré comme trop faible. L'importance de la culture des betteraves sucrières pour ce qui est des possibilités de travail qu'elle offre à la main-d'oeuvre agricole salariée a été un élément déterminant dans l'aménagement des mesures de soutien prises en Suède en faveur des betteraves sucrières et du sucre (2).

(1) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 31), op. cit. p. 203 s.

(2) Etabli d'après : Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 31), op. cit. p. 203 s.

Tableau 10 - Caractéristiques de l'aménagement du marché suédois des betteraves sucrières et du sucre

Bases juridiques	Kun. Maj: ts förordning med vissa bestämmelser om prisreglering på jordbrukets område nr 340 av 9. juni 1967 (Ordonnance royale n° 340 du 9 juin 1967 arrêtant certaines dispositions relatives à la réglementation des prix dans le domaine agricole). Des accords limités dans le temps ("accords de régulation") sont passés entre la centrale des producteurs suédois de betteraves sucrières (Sveriges betodlars centralförening), la S.A. suédoise des raffineries de sucre (Svenska sockerfabrika aktieföretaget) et le comité agricole national (Statens jordbruksnämnd). La durée de validité de l'accord actuel va du 1er juillet 1969 au 30 juin 1974.
Réglementation de la culture et de la vente des betteraves sucrières	Les accords arrêtent la superficie totale plantée en betteraves sucrières, qui est jugée nécessaire, compte tenu des importations escomptées et de la demande nationale de sucre (accord 1969-1974 : 40.000 ha). Cette superficie est répartie entre les membres de la centrale des producteurs suédois de betteraves à sucre. L'unique acheteur de betteraves sucrières est la société anonyme suédoise des fabriques de sucre, qui possède neuf fabriques de sucre dans tout le pays. Pour les betteraves sucrières livrées, il est payé un "prix de base" qui est le même pour tout le royaume (1969 - 1974 : 9,40 cs/q pour 16 % de teneur en sucre). Le prix unitaire effectif varie selon la teneur en sucre. Lorsque les contingents de culture sont dépassés, l'achat des betteraves sucrières livrées s'effectue à un prix inférieur. En vue de soutenir les producteurs lorsque les prix sont trop bas, des aides peuvent être versées grâce au "fonds de régulation du sucre" (sockerregleringsfond).
Réglementation des prix de vente du sucre	Dans les accords susmentionnés, il a été fixé jusqu'au 31 août 1967 pour le sucre des prix indicatifs ("mittpriser") et des limites supérieures et inférieures de prix. Depuis, il est calculé pour la société suédoise des fabriques de sucre, en vue de couvrir les coûts de production, un prix de vente fondé sur la taxation à l'importation et le prix de base (1968 : 122,01 cs/q), prix qui concerne une production de sucre en poudre d'un maximum de 230.000 t. Lorsque cette quantité est dépassée, il est fixé pour les excédents un prix de vente basé sur les cotations au comptant de la bourse des matières premières de Paris. Un effort est entrepris pour aligner progressivement le niveau des prix de revient de la société suédoise des fabriques de sucre sur le niveau de la C.E.E.
Mesures prises en matière de commerce extérieur	En vue de protéger les prix de base, les importations de betteraves sucrières, de cossettes, de sucre brut, de sirops et de mélasses sont grevées de droits spécifiques qui ont été par le passé modifiés à intervalle irréguliers. Les importations de sucre raffiné sont soumises à des "taxes variables à l'importation", dont le niveau est fonction de la cotation au comptant de la bourse des matières premières de Paris, ainsi que d'un montant global pour frais de transport et de la superficie cultivée en betteraves sucrières. Pour une superficie donnée la taxe à l'importation baisse lorsque la cotation au comptant augmente, pour une cotation au comptant donnée, la taxe à l'importation augmente lorsque s'accroît la superficie cultivée. Le niveau exact des taxes est calculé grâce à un tableau de conversion.
Mesures fiscales	Les bénéfices éventuels de la société suédoise des fabriques de sucre, qui pourraient être issus d'une estimation erronée des prix de revient, sont versés au fonds de régulation du sucre qui est géré par le comité agricole. Le même fonds reçoit le produit des taxes à l'importation et de l'impôt sur la production (tillverkningsavgift) du sucre. Les sommes dont dispose le fonds de régulation du sucre sont utilisées (jusqu'au 30 juin 1968 seulement) pour subventionner la culture de la betterave sucrière dans les îles d'Öland et de Gotland (subventions accordées aux superficies), pour le versement de subventions de transport ainsi que pour couvrir un éventuel déficit de la société suédoise des fabriques de sucre.

Source : SFS 340 (1967). Proposition 1967 : 95, p. 208 ss. Proposition 1968 : 85, p. 10 ss. Proposition 1969 : 107, p. 15 ss.

bb2. Prix et mesures de soutien - Les objectifs de la politique des revenus et de la politique régionale n'ont toutefois été déterminants dans l'élaboration des mesures de soutien accordées aux betteraves sucrières en Suède que jusqu'à l'expiration de l'accord de régulation 1966/67 (1). Jusqu'au 31 août 1967, l'accord de régulation prévoyait, comme pour la plupart des produits de l'économie agricole suédoise, des prix indicatifs ("mittpriser") ainsi que des limites de prix pour le sucre. Pour les betteraves sucrières, il existait des "prix de base", qui étaient fonction du prix de revient de la société suédoise des fabriques de sucre et des aides accordées par le fond de régulation du sucre (2). La protection en matière d'échanges extérieurs s'effectuait soit grâce à des droits spécifiques (cossettes), sirops, mélasses, sucres bruts), soit par des taxes variables à l'importation (sucre raffiné) (3). Par rapport au reste du monde, le niveau des prix des betteraves sucrières et du sucre était relativement élevé (4). Cela était d'ailleurs nécessaire pour tenir compte des objectifs poursuivis en matière de politique des prix et de la politique régionale.

Depuis l'accord valable pour la période 1967/68 (5), les mesures de soutien du sucre ont été radicalement modifiées. Le principal objectif de ces mesures a été d'aligner les prix de base des betteraves sucrières et un prix du sucre encore à déterminer sur le niveau de la C.E.E. (6). Un préalable essentiel avait déjà été institué dans l'accord de régulation en 1966/67, du fait de la modification radicale de la protection des échanges extérieurs, puisque les importations de sucre raffiné étaient soumises à des droits d'entrée dont le niveau variait

(1) Durée de validité : 1er mai 1966 - 31 août 1967.

(2) Voir Proposition 1967 : 95, p. 219.

(3) Voir Den framdita jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 31), op. cit. p. 202 ss.

(4) Voir M. Sylvan-Johnson, Prinsnivån för jordbruksprodukter i Sverige EEC och övriga Västeuropa. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. Arg. 31 (1969), p. 110 s.

(5) Début : 1er septembre 1967.

(6) Voir jordbruksstödet's framtida utformning. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit., Årg. 29 (1967), p. 129 ss.

Tableau 11 - Prix de base des betteraves sucrières et prix départ
fabrique du sucre en Suède
 1958/59 - 1968/69 (cs/qx)

Campagne	Prix de base (betteraves sucrières)	Prix départ fabrique(a) (sucre)	Campagne	Prix de base (betteraves sucrières)	Prix départ fabrique(a) (sucre)
1958/59	7,20	92,28	1964/65	9,48	113,74
1959/60	7,65	88,86	1965/66	10,38	104,56
1960/61	7,29	89,75	1966/67	11,36	107,26
1961/62	6,80	85,37	1967/68	10,50	102,73
1962/63	8,22	95,52	1968/69	10,03	102,30
1963/64	10,06	131,50			

(a) Qualité suédoise K 5.

Source : Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit. Årg. 27 (1965), n° 12
 p. 20°. - Ibidem 1969.

pour la première fois selon la superficie plantée en betteraves sucrières en Suède et les cotations au comptant de la bourse des matières premières de Paris. Ces cotations sont considérées comme représentatives du niveau des prix du marché mondial. Pour une superficie cultivée donnée, les droits d'entrée variables augmentent lorsque baissent les cotations du sucre. Les droits s'élèvent pour une cotation donnée lorsqu'augmente la superficie cultivée. Le calcul des taxes s'effectue grâce à des tableaux élaborés spécialement à cet effet (1). Les "taxes variables à l'importation" sont fixées à un niveau assez élevé pour que la société suédoise des fabriques de sucre puisse, pour un prix de base donné des betteraves sucrières, arriver à obtenir pour le sucre raffiné un prix de vente qui couvre les coûts. Les prix de base des betteraves sucrières font donc toujours l'objet d'un accord et les prix de vente du sucre raffiné sont calculés à partir des prix de base et du niveau de la protection des échanges extérieurs (2).

Depuis le 1er août 1968, les prix de base des betteraves sucrières ont été ramenés au niveau des prix garantis de l'organisation commune des marchés dans le secteur du sucre. D'après des sources suédoises, les deux prix étaient déjà identiques lors de la campagne 1968/69 (3)(4). La baisse mentionnée dans le tableau 11 des prix départ fabrique pour le sucre durant les campagnes 1967/68 et 1968/69 n'a, semble-t-il, pas d'autre origine que la modification des mesures de soutien des betteraves sucrières et du sucre. Les éléments mentionnés au chapitre bb1., qui ressortissent à la politique des prix et à la politique régionale, sont passés à l'arrière plan depuis l'entrée en vigueur de cette réforme.

bb3. Commerce extérieur - Sur les marchés internationaux du sucre, la Suède apparaît surtout comme un pays importateur (5). C'est en cette qualité aussi qu'elle est partie à l'Accord international sur le sucre de 1969 (6). Les importations suédoises de sucre se sont

(1) Etabli d'après Proposition 1967 : 95, p. 218 ss. Proposition 1968 : 85, p. 10 ss. Proposition 1969 : 107, p. 15 ss.

(2) Voir Proposition 1969 : 107, p. 16 s.

(3) C'est-à-dire la campagne agricole suédoise qui commence en l'occurrence le 1er juillet.

(4) Voir M. Sylvan-Johnson, op. cit. p. 109

(5) Voir tableau 9.

(6) Voir Proposition 1969 : 107, p. 16.

élevées dans la moyenne des années 1966/68 à 142.500 t. environ, soit 40 % de la consommation intérieure. Par rapport à la moyenne des années 1958/60, les importations suédoises de sucre ont augmenté de presque 120 % jusqu'en 1966/68 (1). Les principaux fournisseurs ont été Cuba 1966/68 : 29 % des importations de sucre), la Pologne (1966/68 : 14 %) et l'Union Soviétique (1966/68 : 14 %)(2). En outre, des betteraves sucrières ont été importées du Danemark, qui ont fourni dans la moyenne des campagnes 1964/65 - 1966/67 l'équivalent de 12.500 t. de sucre raffiné (3). Ces importations ont été particulièrement encouragées dans le cadre d'un accord agricole suédois-danois du 12 septembre 1963, conclu en vertu de l'article 23, paragraphe 1 du Traité de Stockholm (4).

Malgré son important déficit dans le domaine de l'approvisionnement, la Suède a quand même exporté des quantités minimales de sucre. Ces exportations, qui se sont élevées dans la moyenne des années 1966/68 à 10.700 t., ont eu pour seul destinataire la Norvège (5). Il s'agit sans doute essentiellement de la mise à profit des débouchés existant en Norvège, qui ont pu être facilement utilisés par la société suédoise des fabriques de sucre, en raison de sa situation géographique favorable.

(1) Calculé d'après le tableau 9.

(2) Voir tableau 44[†].

(3) Voir C.-H. Ågren, op. cit. page 18 s;

(4) Voir Association européenne de libre échange, accords agricoles entre les pays de l'AELE, op. cit. p. 51 s.

(5) Voir tableau 9 et G. Froster, Utrikeshandel med livsmedel år 1968, (Le commerce extérieur de denrées alimentaires en 1968), op. cit. p. 233.

c. Bovins et viande bovine.

aa1. Cheptel et production - En Suède, le cheptel bovin total a baissé de 15,4 % en tombant de 1.505.000 têtes dans la moyenne des campagnes 1958/59 - 1960/61 à 2.119.600 têtes dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68. Cette tendance à la régression a été interrompue lors de la campagne 1961/62 par un accroissement provisoire du cheptel qui est passé à 2.551.000 têtes. Depuis, le cheptel bovin suédois n'a cessé de baisser et le recensement de la campagne 1967/68 a fait apparaître qu'il était inférieur de 19,1 % à ce qu'il était en 1961/62 (1).

Ce processus de contraction est essentiellement le résultat de la politique de structure et des prix qui visait à éliminer les excédents de production de lait et de produits laitiers en réduisant le cheptel laitier (2). Ces mesures appliquées au début des années soixante ont eu pour conséquence entre 1960/61 - 1966/67 de porter de

(1) Voir tableau 45⁺.

(2) Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 30), op. cit. p. 237.

450.700 à 687.000 les abattages de bovins, principalement de vaches laitières (1). Le fait que l'on ait abattu de plus en plus d'animaux jeunes et pauvres en graisse (2) ne se reflète pas dans les chiffres relatifs aux poids moyens en carcasse. Ce phénomène a été masqué par l'accroissement des poids moyens en carcasse qui est une conséquence de la multiplication des abattages de vaches.

Dans le même temps (1960/61 - 1967/68), le nombre des abattages de veaux a diminué assez régulièrement, en tombant de 613.900 à 232.100 (3). La raison principale en est le brusque accroissement des abattages de vaches laitières. Bien que dans la période 1962/63 - 1967/68, le nombre de veaux destinés à l'abattage est tombé de 101.200 à 76.600. Parallèlement, le poids moyen en carcasses a augmenté pour les veaux de 43,8 kg par tête (1962/63) à 65,6 kg/tête (1967/68) (4). Ces chiffres révèlent un meilleur engraissement des veaux. De plus, ils confirment en partie l'extension de l'engraissement des bovins entreprise depuis le début des années 1960 en Suède (5).

L'évolution des abattages de bovins a eu pour conséquence d'augmenter de 23,4 % la production nette (6) de viande bovine et de viande de veau qui a été portée de 133.600 t. dans la moyenne des campagnes 1958/59 - 1960/61 à 164.800 t. dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68. Un maximum de production a, d'ailleurs, été atteint

(1) Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 30), op. cit. p. 237.

(2) Voir également W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit. p. 18

(3) Voir tableau 45⁺.

(4) Voir ibidem.

(5) Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 31) op. cit., p. 237.

(6) En Suède, le commerce extérieur des animaux sur pied est si minime, en raison de la situation géographique du pays et des dispositions vétérinaires, que la production brute peut être tenue pour négligeable.

Tableau 12 - Bilan d'approvisionnement en viande bovine et en viande de veau de la Suède 1958/59(a) - 1967/68

	Production indigène brute		Exportations Animaux sur pied (b)	Production nette	Exportations Viande bovine		Variations de stocks (c)	Consommation	Degré d'auto-approvisionnement %
	Viande bovine	Viande de veau			Importations	Importations de veau			
1958/59	106,4	29,0	-	135,4	1,9	8,5	+ 1,1	140,9	96,1
1959/60	110,1	27,1	-	137,2	0,5	6,0	- 1,2	143,9	95,3
1960/61	103,6	24,7	-	128,3	0,4	14,1	- 1,0	143,0	89,7
1961/62	121,0	23,8	-	144,8	2,7	14,4	+ 5,5	151,1	95,9
1962/63	138,2	23,9	2,7	159,4	20,2	8,0	- 3,0	150,2	107,9
1963/64	136,6	23,5	4,8	155,3	12,5	4,7	- 1,9	149,4	107,2
1964/65	130,7	19,4	1,2	148,9	15,7	12,4	- 0,1	145,7	103,0
1965/66	146,0	18,2	0,8	163,4	22,5	6,4	+ 2,7	144,6	113,6
1966/67	156,1	17,2	-	173,3	23,4	6,7	+ 3,0	153,6	112,8
1967/68(d)	143,5	14,2	-	157,7	19,5	12,3	+ 1,7	148,8	106,0

(a) La campagne va du 1er septembre au 31 août. (b) Converti en équivalents en viande, marchandises avec os.
(c) Calculé par soustraction. (d) 1er juillet - 30 juin.

Source : Produktionen och förbrukningen av animaliska jordbruksprodukter 1958/59, op. cit. p. 479 et années suivantes. - Calculs personnels.

pendant la campagne 1966/67 avec 173.300 t. Lors de la campagne 1967/68, on a enregistré pour la première fois depuis 1964/65 un recul de la production, ce qui constitue un premier signe que la réduction du cheptel laitier devrait se ralentir à l'avenir (1).

L'extension recherchée du secteur de l'engraissement des bovins au détriment de la production laitière va de pair avec les efforts entrepris pour accroître le cheptel bovin dont dispose chaque exploitation. Sur ce point, on a déjà incontestablement enregistré des succès. Dans la brève période 1964/1968, la part des exploitations possédant moins de 9 vaches est tombée par rapport à l'ensemble des exploitations de 62,2 % à 49,9 %, tandis que le nombre d'exploitations possédant plus de 10 vaches passait de 13,3 % à 16,3 % (3).

aa2. Prix et mesures de soutien - Les prix à la production des bovins de boucherie sont passés entre 1958/59 et 1968/69 de 4,46 cs/kg à 6,84 cs/kg. L'accroissement inhabituel pour la Suède de la production nette de viande bovine a cependant eu pour conséquence lors des campagnes 1961/62 et 1965/66 - 1966/67 un fléchissement des prix à la production par rapport à l'année précédente (4). Pour les veaux d'engraissement, il y a eu, en revanche, une progression relativement constante des prix à la production, tandis que l'on enregistrerait pour les jeunes veaux en 1961/62 et 1965/66 un léger recul des prix (5).

(1) Etabli d'après le tableau 12.

(2) Voir chapitre 2.

(3) Voir tableau 46⁺.

(4) Prix à la production de la viande bovine 1960/61 : 4,90 cs/kg de poids en carcasse; 1961/62 : 4,81 cs/kg; 1964/65 : 6,57 cs/kg; 1965/66 : 6,34 cs/kg; 1966/67 : 6,27 cs/kg. Voir tableau 47⁺ et graphique 2.

(5) Voir tableau 47⁺.

Tableau 13 - Principales caractéristiques de l'aménagement du marché suédois de la viande

Bases juridiques	Kungl. Maj: ts förordning med vissa bestämmelser om prisreglering på jordbrukets område, nr 340 av 9. juni 1967. - Kungl. Maj: ts förordning angående ändring i förordningen den 9. juni 1967 nr 340 med vissa bestämmelser om prisreglering på jordbrukets område, nr 378 av 6. juni 1968.
Réglementation des ventes	L'aménagement du marché de la viande relève essentiellement du "Commerce suédois des viandes (Svensk Kötthandel), une association contrôlée par le Comité agricole national et qui se compose comme suit : un membre du comité agricole national, trois membres de la fédération suédoise d'abattage et de boucherie (Sveriges Slakteriförbundet), un membre des coopératives de consommation (Kooperative Förbundet), un membre des grossistes suédois de viande (Sveriges Köttgrossister), un membre de la Fédération nationale des charcutiers et bouchers suédois (Sveriges Charcuterie- och Slakteriidkares Riksförbund intresse förening). Le "commerce suédois des viandes" s'occupe essentiellement des échanges extérieurs. Il est chargé d'octroyer des licences d'exportation et d'importation à la "Fédération suédoise d'abattage et de boucherie".
Fixation des prix	Lors de négociations qui ont eu lieu entre les instances mentionnées au tableau 2a), des prix indicatifs (mittpriser) ainsi que des limites supérieures et inférieures de prix sont fixés pour le stade de gros en ce qui concerne la viande de boeuf et de veau (b), la viande de mouton et d'agneau ainsi que pour le porc, prix qui acquièrent force de loi par voie de règlement. Les prix à la production sont calculés en fonction des prix effectivement obtenus au stade de gros sur le marché. En outre, on se base sur les prix de gros de la viande non découpée à Stockholm et Göteborg. Grâce à des mesures prises dans le domaine des échanges extérieurs et à des interventions sur les quantités, les prix du marché sont maintenus dans les limites supérieures et inférieures de prix prévues.
Réglementation en matière de commerce extérieur	Des prélèvements sont perçus sur les importations de viande, qui représentent la différence entre le prix à l'importation et la limite supérieure de prix. Pour parer à d'éventuels écarts gênants de prix du fait des fluctuations de la production nationale, les prélèvements sont graduellement abaissés (ou relevés) lorsque les prix du marché de gros s'approchent des limites supérieures (ou inférieures) de prix à moins de 5 % des prix indicatifs (c'est le système des "zones tampons" (buffertzonssystem) appliqué depuis le 1er juillet 1967 et supprimé depuis le 1er juillet 1968 pour les préparations de viandes et y compris les abats et conserves de viandes, et depuis le 1er juillet 1969 pour la viande de mouton et d'agneau). Les importations et préparations de viandes sont, en outre, frappées de "taxes de compensation" en vue de protéger l'industrie nationale qui doit acquitter une "taxe d'abattage" (voir plus bas). Grâce essentiellement au produit de la taxe d'abattage (voir plus bas), les exportations d'animaux sur pied et de viande sont ramenées au niveau des prix du marché mondial par l'octroi aux exportateurs de versements compensatoires sensiblement équivalents aux prélèvements. Les exportations de peaux d'animaux bénéficient de subventions plus élevées, grâce à des aides spéciales à l'exportation.
Autres mesures destinées à protéger les prix	Afin de maintenir les prix dans les limites fixées, le "Commerce suédois des viandes" peut procéder à des interventions sur les quantités offertes sur les marchés de gros. A cet effet, il dispose de halles frigorifiques spéciales et d'entrepôts publics d'urgence.
Financement de l'aménagement du marché	Les interventions sur les marchés peuvent être essentiellement financées grâce au produit des prélèvements et des "taxes de compensation". En outre, ces capitaux sont utilisés pour compenser les pertes en qualité subies lors de congélation. L'Etat octroie des aides pour les interventions sur les quantités et la promotion des ventes (1er juillet 1969 - 30 juin 1970 : 25 Mio. cs). Les crédits destinés à réduire le prix des exportations proviennent pour la plus grande partie de la "taxe d'abattage" (slaktdjursavgift), qui est perçue lors de l'inspection de la viande de porc, de cheval et de boeuf. La taxe d'abattage varie selon les régions, afin d'encourager l'agriculture dans les régions septentrionales du pays. En outre, elle constitue un important moyen d'influencer les prix de gros. Les exportations de viande sont, de plus, subventionnées grâce au produit des prélèvements sur les aliments pour bétail.
(a) Organisation du marché des céréales. (b) Ce groupe comprend aussi la viande de cheval.	

Source : SFS 340/1967 - SFS 378/1968. - Den framtida jordbrukspolitikken. Del B. Mål och medel (SOU 1966:31), op. cit., p. 238 et suivantes - Jordbruksstödets framtida utformning, op. cit. p. 132 s. Förslag till jordbruksprisreglering 1. september 1967 - 30 juni 1969. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit., Årg. 29 (1967), p. 115 et suivantes. - Prisregleringen för jordbruksprodukter 1968/69, ibidem Årg. 30 (1968), p. 93 et suivantes. - Prissättningen på jordbruksprodukter 1. juli 1969 - 30 juni 1971, op. cit., p. 100 et suivantes.

Cette évolution a été possible, bien que la politique structurelle, qui visait une réduction de la production de lait, ait entraîné un relèvement sensible des prix de gros indicatifs pour la viande de boeuf et de veau (1). C'est ainsi que le prix de gros indicatif de la viande de boeuf est passé de 4,50 cs/kg dans la période qui va du 1er septembre 1959 au 19 juin 1960 à 7,39 cs/kg dans le deuxième semestre 1969. Dans le même temps, la viande de veau est passée de 5,34 cs/kg à 8,33 cs/kg (2). Toutefois, malgré les possibilités d'action sur le marché intérieur et le commerce extérieur que mentionne le tableau 6, les vastes limites de prix permettent une telle marge de manoeuvre que le recul des prix à la production que nous avons signalé a été possible (3). En outre, les divers relèvements de prix indicatifs de la viande de veau ont été tellement renforcés, notamment par les augmentations corrélatives de la taxe d'abattage (4) depuis le début des années soixante, que l'on a enregistré une régression des ventes sur les marchés suédois de la viande de veau (5).

Incontestablement, le "système des zones tampons" pratiqué depuis le 1er juillet 1967, qui prévoit déjà des mesures de régulation lorsqu'on s'approche des limites supérieures et inférieures de prix à moins de 5 % des prix indicatifs, a contribué à stabiliser la formation des prix à la production. Depuis, les prix à la production de la viande de boeuf et de veau ont constamment progressé (viande de veau 1966/67 : 6,27 cs/kg; 1968/69 : 6,84 cs/kg; veaux d'engraissement : 1966/67 : 9,41 cs/kg; 1968/69 : 10,44 cs/kg. (7).

(1) Voir Jordbruksstödets framtida utformning, op. cit. p. 132

(2) Voir tableau 48⁺ et graphique 2.

(3) Voir Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit. Årg. 26 (1964) p. 306.

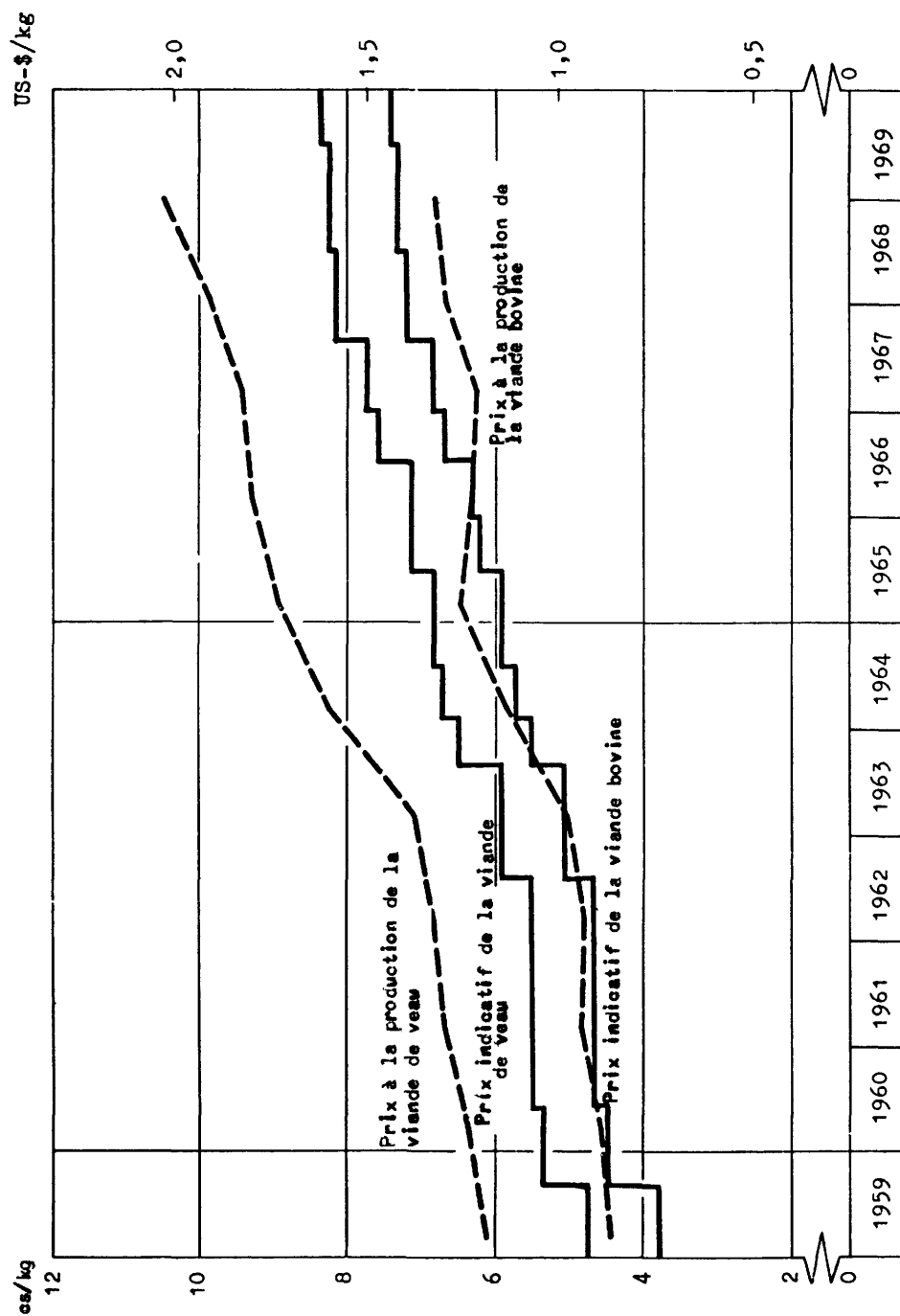
(4) Sur la taxe d'abattage. Voir tableau 6.

(5) Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del B. Mål och medel (SOU 1966 : 31) op. cit. p. 237.

(6) Voir tableau 12.

(7) Voir tableau 47⁺ et graphique 2.

Graphique 2 - Prix indicatifs ^a de la fédération d'abattage et prix moyens à la production ^b de la viande de bœuf ^c et de veau ^d en Suède 1959 - 1969



a) Prix de gros pondéré à Stockholm et Göteborg - b) Moyenne pondérée des prix du mois - c) Bovins en carcasse ou demi-carcasse ou en quartiers; frais, réfrigérés ou congelés - d) Prix indicatif: veau en carcasse ou en demi-carcasse; frais, réfrigérés ou congelés; prix à la production des veaux d'engraissement.

aa3. Commerce extérieur - La forte expansion de la production suédoise de viande bovine lors de la campagne 1962/63 a eu pour conséquence que, pour la première fois pendant la période de référence, la production de viande de boeuf et de viande de veau a dépassé la consommation intérieure (1). Depuis, la Suède apparaît sur les marchés internationaux de la viande bovine comme un pays nettement exportateur. Cela se traduit dans l'évolution des importations, qui sont tombées d'une moyenne de 9.555 t. dans la période 1958/59 - 1960/61 à 8.470 t. dans les années 1965/66 - 1967/68. Les principaux fournisseurs ont été l'Australie (1965/66 - 1967/68 : 42,8 %) et le Danemark (1965/66 : 29,2 %), qui ont assuré au total 72,7 % des importations suédoises de viande bovine. En raison notamment des mesures visant à la réduction du cheptel laitier, les exportations ont été multipliées par 25 entre les années 1958/59 - 1960/61 et 1965/66 - 1967/68, en passant de 938 t. à 23.489 t. Elles ont eu pour principaux destinataires l'Italie (1965/66 - 1967/68 : 62,8 %) et la République fédérale d'Allemagne (1965/66 - 1967/68 : 8,0 %) (3).

Les modifications intervenues dans le commerce extérieur suédois de viande bovine seront sans doute remplacées dans un proche avenir par un renversement des tendances. Lorsque le cheptel laitier aura été ramené aux dimensions voulues, il est probable que la production de viande bovine baissera aussi considérablement, si bien que la Suède connaîtra un nouveau excédent d'importation pour la viande bovine.

-
- (1) Le degré d'auto-alimentation s'élevait en 1962/63 à 107,9 %.
Voir tableau 12.
- (2) Voir tableau 50⁺.
- (3) Voir tableau 51⁺.

bb. Porcins et viande de porc

bb1. Production - Dans la période qui va de la fin de la deuxième guerre mondiale à la deuxième moitié des années cinquante, la production de viande de porc a augmenté en Suède de 92 %. Depuis le début des années soixante prédomine une tendance à la stagnation. Les 227.700 t. de viande de porc produites dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68 (1) dépassent de 2 % le niveau moyen de la période 1958/59 - 1960/61 (2) (3). Entretemps, la production indigène brute a même accusé un recul sensible de 5,8 % lors des campagnes 1962/63 - 1964/65 par rapport à la période 1958/59 - 1960/61, en tombant à 209.600 t. (4). Au total, la part de la production de porc et de viande de porc dont la valeur de production brute (5) de l'agriculture suédoise est passée entre les campagnes 1949/50 et 1963/64 de 14,8 % à 19,0 %.

(1) La campagne débute le 1er juillet.

(2) La campagne débute le 1er septembre.

(3) Voir Produktionsutvecklingen i det svenska jordbruket (Evolution de la production dans l'agriculture suédoise. Publication de l'Institut agronomique 1967 n° 4) Partie I. Situation actuelle. Stockholm 1967 p. 4 : 35.

(4) Voir tableau 14.

(5) Au prix de l'année 1954/55.

(6) La part représentée par diverses spéculations agricoles dans la valeur de production brute de l'agriculture suédoise n'a été déterminée que pour les campagnes 1938/39, 1949/50 et 1963/64 dans un rapport daté de 1966. C'est pourquoi il a fallu choisir dans les tableaux 3⁺ et 4⁺ le produit brut imposable comme valeur de référence pour la part des principales spéculations dans la production agricole de la Suède. Le rapport de 1966 ne permet pas de tenir compte de l'évolution la plus récente. Voir Den framtida jordbrukspolitikken. Del A. Bakgrunden, (SOU 1966 : 30), op. cit. p. 94.

Tableau 14 - Bilan d'approvisionnement en viande de porc de la Suède 1958/59(a) - 1967/68 (1.000 t.)

	Production brute	Exportations		Production nette	Exportations		Variations des stocks (d)	Consommation	Degré d'autoapprovisionnement %
		Animaux vivants (b)	Importations		Viande de porc (c)	Importations			
1958/59	225,2	8,8	-	216,4	37,5	0,6	- 3,3	182,8	123,2
1959/60	228,5	9,2	-	219,3	29,6	1,2	+ 6,5	184,4	123,9
1960/61	213,7	9,8	-	203,9	22,1	1,5	- 1,2	184,5	115,8
1961/62	221,8	7,2	-	214,6	29,8	5,5	+ 1,7	188,6	117,6
1962/63	209,0	1,2	-	207,8	25,8	6,2	+ 1,4	186,8	111,9
1963/64	206,2	-	-	206,2	26,2	4,5	- 5,1	189,6	108,8
1964/65	213,6	-	-	213,6	22,6	11,3(e)	+ 2,6	199,7	107,0
1965/66	223,6	0,7	-	222,9	38,6	8,6	- 1,7	194,6	114,9
1966/67	222,8	-	-	222,8	35,3	10,3	- 0,2	198,0	112,5
1967/68(f)	236,6	-	-	236,6	34,4	12,0	+ 5,3	208,9	113,3

(a) La campagne va du 1er septembre au 31 août. (b) Converti en équivalents en viande, marchandise avec os.
(c) Y compris le bacon, converti en poids en viande. (d) Calculé par soustraction. (e) 1.994 t. de viande de porc ont, en outre, été importées et ont été stockées provisoirement dans des entrepôts frigorifiques.
(f) 1er juillet → 30 juin.

Source : Produktionen och förbrukningen av animaliska jordbruksprodukter 1958/59, op. cit., p. 479 et années suivantes. Calculs personnels.

La courbe de la production se reflète dans l'évolution du cheptel porcin en Suède. Au total, le nombre de porcs est passé entre 1954 et 1960 de 1,4 Mio de têtes à 1,9 Mio de têtes (1). Durant la période 1958/59 - 1960/61, les abattages effectués dans le pays, qui ont représenté en moyenne 2,76 Mio de têtes par campagne, ont atteint un volume qui a contribué, en même temps que d'autres facteurs, à ramener l'ensemble du cheptel porcin à 1,79 Mio de têtes lors de la campagne 1962/63. Depuis la campagne 1964/65, le nombre des abattages effectués dans le pays a recommencé d'augmenter. Durant la période 1967/68, on est tombé avec 3,4 Mio de têtes un peu au-dessous du niveau des abattages de 1958/59 (3,5 Mio). Toutefois, pour la campagne 1967/68, le cheptel qui s'élève à 2,0 Mio de têtes n'a pas encore retrouvé le niveau de 1958/59 (2,2 Mio de têtes) (2).

La reprise de la production de viande de porc depuis 1964/65 a lieu surtout dans les grandes unités de production. Le nombre des exploitations comptant un maximum de 50 porcs est tombé entre 1964 et 1968 de 85.300 à 57.358. De ce fait, la part des petites unités de production dans l'ensemble des exploitations détentrices de porcs s'est trouvée ramenée entre 1964 et 1968 de 39,6 % à 33,6 %. Dans le même temps, le nombre des exploitations comptant 50 porcs et plus est passé de 7.627 à 9.897, si bien que la part de cette classe de grandeur dans l'ensemble des exploitations pratiquant l'élevage des porcs est passée de 3,5 % à 5,8 % (3). Les plus grandes unités de production recensées en Suède en 1965 étaient des exploitations engraisant 20.000 porcs (4). L'évolution de la production ainsi que le processus de concentration dans la production de viande de porc ont sans aucun doute exercé une influence décisive sur l'aménagement de la politique des prix dans le secteur de la viande de porc.

(1) Voir W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit. p. 25.

(2) Etabli d'après le tableau 52⁺.

(3) Etabli d'après le tableau 53⁺.

(4) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mål och medel (SOU 1966 : 31), op. cit. p. 238.

bb2. Prix et mesures de soutien - Les mesures de soutien de la production et de la vente de viande de porc obéissent aux mêmes principes que l'aménagement du marché de la viande de boeuf et de veau (1). Il est également fixé pour les porcs des prix indicatifs au stade de gros ainsi que les limites supérieures et inférieures de prix. Les prix de gros peuvent librement fluctuer à l'intérieur de la fourchette de prix. Du point de vue des échanges extérieurs, ils ne sont protégés que par des "taxes fixes à l'importation". Ces taxes fixes sont progressivement abaissées dès que les prix de gros se rapprochent de la limite supérieure de prix et s'établissent à moins de 5 % du prix indicatif. Lorsque les prix de gros se rapprochent de la limite inférieure de prix, des "taxes variables à l'importation" sont perçues, qui reviennent pratiquement à des prélèvements. Cette mesure intervient elle aussi lorsque les prix de gros se sont rapprochés de la limite inférieure de prix et se sont établis à moins de 5 % du prix indicatif (système des zones tampon) (2). Ces éléments importants des mesures appliquées en Suède en matière de soutien de marché contribuent, d'une part, largement à rendre possible, dans le cadre des limites de prix, le développement d'une certaine concurrence entre les offreurs de viande de porc et permettent, d'autre part, à la fixation des prix indicatifs et des limites de prix dérivées de servir les objectifs de la politique de production et/ou de la politique des revenus.

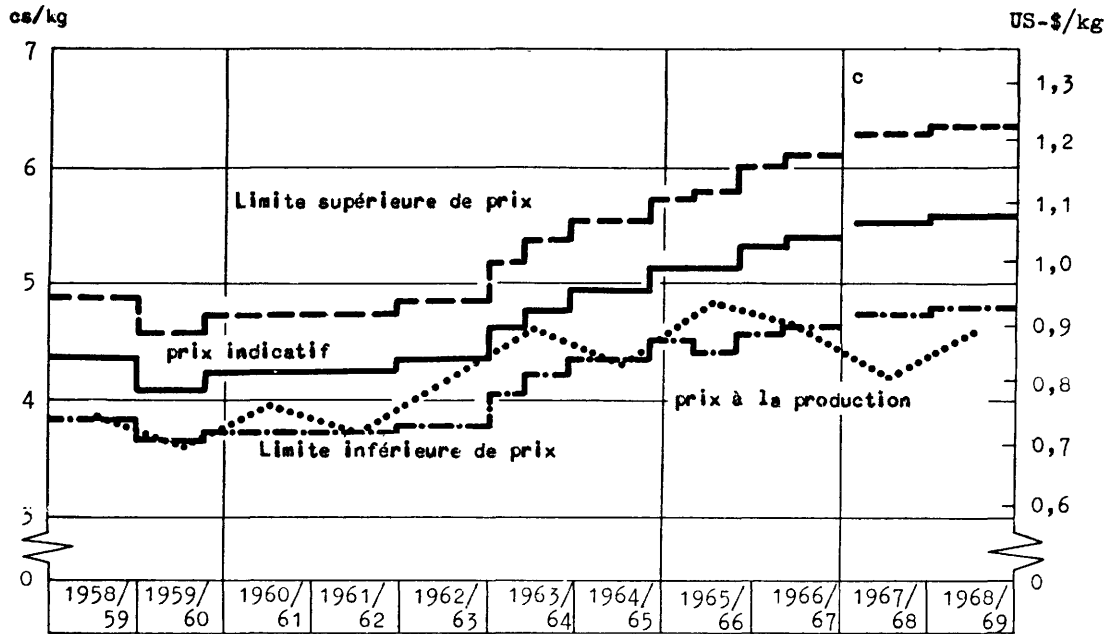
Le net recul de la production indigène brute de viande de porc, enregistré pour la première fois lors de la campagne 1960/61, a été essentiellement motivé par les mesures prises en matière de politique de prix (3). Dans l'accord agricole qui couvre la période

(1) Voir tableau 13.

(2) Voir Prisregleringen för jordbruksprodukter 1968/69. "Jordbruksekonomiska meddelanden", op. cit. Arg. 30 (1968), p. 93 s.- Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mål och medel (SOU 1966 : 31), op. cit., p. 238 ss.

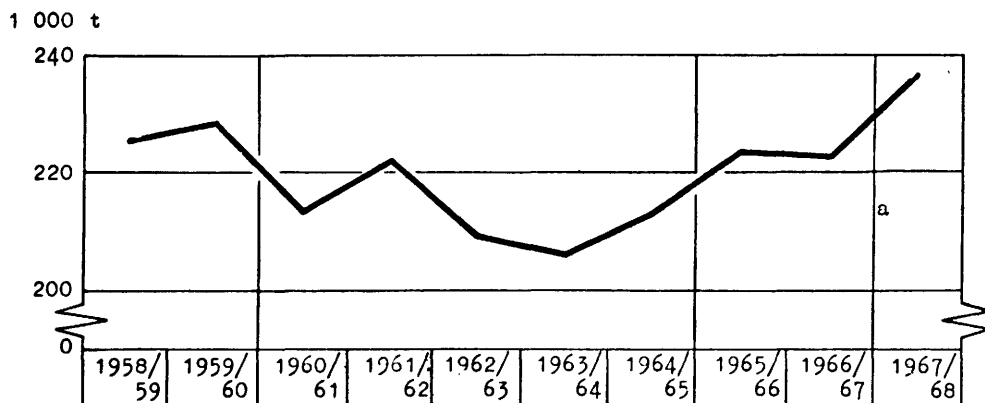
(3) Voir L. Forsberg, Produktion och förbrukning av animaliska jordbruksprodukter 1960/61, "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. (La production et la consommation de produits animaux en 1960/61) p. 470.

Graphique 3 - Limites des prix de gros^a fixées par la fédération d'abattage, prix indicatifs^a et prix moyens à la production^b de la viande de porc en Suède 1958/59 - 1968/69



a) Porcs en carcasse ou en demi-carcasse avec tête; frais, réfrigérés ou congelés.
 b) Sans les graisses. Moyenne pondérée des prix du mois. c) Début des campagnes jusqu'en 1966/67 : 1er septembre; à partir de 1967/68 : 1er juillet.

Graphique 4 - Production indigène brute de viande de porc en Suède 1958/59 - 1967/68



a) Début des campagnes jusqu'en 1966/67 : 1er septembre; à partir de 1967/68 : 1er juillet.

1959 - 1965, les prix indicatifs de la viande de porc ont été abaissés pour la première fois depuis la guerre afin d'éliminer les excédents de production (1). Cette mesure a eu pour première conséquence qu'en raison du recul des prix de détail, dû à la baisse des prix indicatifs, la consommation par tête de viande de porc a pu encore légèrement augmenter (1960 : 15,2 kg/habitant; 1963 : 15,6 kg/habitant)(2). En outre, il y a eu un fléchissement dans la production de viande de porc (3). Il ne faut pas oublier que c'est seulement avec le nouvel accord sur les prix entré en vigueur le 1er septembre 1963 que les prix indicatifs de la viande de porc ont dépassé le niveau de l'année 1969 (4). La période de stagnation des prix indicatifs et des prix à la production qui en sont dérivés a donc duré 4 ans (5). De 1959/60 à 1963/64, la production de viande de porc a donc reculé de 10 % tandis que la consommation intérieure enregistrait une tendance ascendante, si bien que le degré d'auto-alimentation de la Suède en viande de porc est tombé de 123,9 % à 108,8 % (6). Un an après le relèvement du prix du porc le 1er septembre 1963, c'est-à-dire durant la campagne 1964/65, il y a eu, de toute évidence, une adaptation de la production puisque la production indigène brute de viande de porc a de nouveau augmenté (7). Depuis, les prix indicatifs de la viande de porc ont constamment été relevés (8). Ce fait a eu pour conséquence que la production indigène brute a aussi enregistré une tendance ascendante (9). Toutefois, les quantités supplémentaires de viande de porc

(1) Voir Resultatet av jordbruksförhandlingarna. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. (Le résultat des négociations agricoles), Årg. 21 (1959), p. 127 et p. 131.

(2) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden. (SOU 1966 : 30), op. cit. p. 125.

(3) Voir C.-H. Ågren, Produktion och förbrukning av animaliska jordbruksprodukter 1962/63. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. Årg. 25 (1963), p. 335.

(4) Voir tableau 48⁺ et graphique 3.

(5) Voir graphique 3.

(6) Voir tableau 14.

(7) Voir Ibidem.

(8) Voir graphique 3.

(9) Voir tableau 14.

n'ont pu être vendues lors des campagnes 1966/67 et 1967/68 qu'à des prix moins élevés (1). Cette évolution s'explique essentiellement par l'influence exercée par les échanges extérieurs.

bb3. Commerce extérieur - Pendant toute la période de référence, même au moment de la régression de la production de bacon (1960/61 - 1963/64), la Suède a enregistré un excédent d'importation pour la viande de porc (2). En revanche, les exportations de porcs vivants (3), qui n'ont jamais dépassé 9.800 t. (1960/61), ont été effectuées par le recul de la production survenu en 1960/61. Depuis 1963/64, abstraction faite de 700 t. pour la campagne 1965/66, aucun porc vivant n'a été exporté (4). Durant la campagne 1965/66, c'est-à-dire un an après que la production nette de viande de porc eut recommencé de s'accroître, les exportations de viande de porc ont augmenté (5).

Toutefois, durant les années 1965/66 et 1966/67, les ventes à l'étranger ont connu de plus en plus de difficultés (6). C'est ainsi qu'il n'a pas été possible depuis 1965/66 de vendre de la viande de porc à l'Allemagne de l'Est, qui avait pourtant absorbé 17,9 % des exportations suédoises dans ce secteur dans la moyenne des campagnes 1961/62 - 1963/64 (7). De plus, les exportations de viande de porc vers le Royaume-Uni sont tombées de 15.893 t. dans la moyenne des années 1959/60 - 1961/62 à 13.665 t. dans la moyenne des campagnes 1965/66 - 1967/68. Le recul des exportations vers le Royaume-Uni aurait sans doute été plus net si les importations de bacon du Royaume-Uni n'avaient

(1) Voir graphique 3.

(2) Y compris le bacon.

(3). Avec os, converties en équivalents en viande.

(4) Voir tableau 14.

(5) Etabli d'après le tableau 14.

(6) Voir D. Thulin, Produktion och förbrukning av animaliska jordbruksprodukter 1964/65. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. Årg. 28 (1966) (La production et la consommation de produits animaux en 1964/65), p. 73.

(7) Voir tableau 54[†].

(8) Voir tableau 54.[†]

pas été contingentées depuis le 1er avril 1964 (1). Une tendance à la régression apparaît également dans les exportations de viande de porc vers la République fédérale d'Allemagne (1958/59 - 1960/61 : 9.147 t.; 1965/66 - 1967/68 : 1.279 t.) (2).

En 1966/67 et en 1967/68, les exportations de viande de porc n'ont pu en majeure partie être vendues qu'à des prix réduits (3). L'augmentation corrélative des subventions accordées aux exportateurs suédois a été financée en grande partie grâce à la taxe d'abattage (4). Cette taxe a dû être relevée en 1966/67 et 1967/68 (5). Comme la demande de viande de porc était relativement élastique, cette taxe a été, dans une large mesure, répercutée sur les producteurs, d'où une chute marquée des prix moyens à la production (6). Depuis lors, des études de marché effectuées en Suède font état des possibilités de débouchés plus favorables pour la viande de porc, notamment dans le pays même (7). Cette hypothèse semble confirmée par le fait que les prix à la production ont à nouveau augmenté en 1968/69 (8).

Par comparaison aux exportations, les importations de viande de porc ont été très faibles (1965/66 - 1967/68 : 5,1 % de la consommation nationale) (9). Elles portent non seulement sur la viande de porc fraîche, réfrigérée ou congelée mais aussi, pour presque un cinquième, sur des conserves de viande de porc (10). Le principal fournisseur est

-
- (1) Voir Landbrugsstatistisk 1967 herunder gartneri og skovbrug. (Statistiske meddelelser 1968 : 7). (Statistique agricole 1967 y compris l'horticulture et la sylviculture), Copenhague 1968, p. 190.
 - (2) Voir tableau 54[†].
 - (3) Voir Den internationella fläskmarknaden. "Jordbruksekonomiska Meddelanden" (Le marché international de la viande), op. cit. Årg. 30 (1968), p. 255 ss. Ibidem. p. 40
 - (4) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mål och medel. (SOU 1966 : 31). op. cit. p. 239
 - (5) Voir Högsta slaktdjursavgift för svin. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", (Les taxes les plus élevées sur l'abattage des porcs), op. cit. Årg. 30 (1968), p. 53.
 - (6) Voir Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit. Årg. 30 (1968) p. 21
 - (7) Voir Marknadsöversikt. Ibidem Årg. 31 (1969), H. 1 p. 14 et suiv.
 - (8) Voir graphique 3.
 - (9) Voir tableau 14.
 - (10) Voir Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit. Årg. 30 (1968) p. 230.

le Danemark qui a assuré à lui seul 97,6 % des importations suédoises de viande de porc dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68 (1). Il convient de rappeler que les importations suédoises de viande de porc en provenance du Danemark bénéficient de préférences particulières du fait de l'accord commercial du 12 septembre 1963 conclu entre les gouvernements de la Suède et du Danemark en vertu de l'article 23, paragraphe 1 du traité instituant l'AELE.

Pour l'avenir, les estimations effectuées par l'OCDE (3) et une commission d'enquête suédoise (4) prévoient que la production de viande de porc augmentera d'une façon mesurée jusqu'à 240.000 t. environ en 1975. A l'appui de cette thèse se trouve le fait que la consommation intérieure de viande de porc devrait encore augmenter, notamment parce que la hausse des prix de la viande de boeuf et de veau amènera de plus en plus les consommateurs à remplacer ces viandes par la viande de porc. Les excédents du commerce extérieur devraient conserver le niveau des années soixante, car il faut s'attendre à ce que les exportateurs suédois affirment leur position sur les marchés traditionnels, notamment le Royaume-Uni.

d. Lait et produits laitiers

La production de lait et de produits laitiers est la spéculation qui a accusé le recul le plus net depuis les années cinquante dans l'agriculture suédoise. Sa contribution à la valeur de production brute est tombée entre les campagnes 1949/50 - 1963/64 de 44,5 % à 33,9 % (5).

(1) Voir tableau 55⁺.

(2) Voir Association européenne de libre échange, accords agricoles entre les pays de l'AELE. Genève 1959, p. 51.

(3) Voir OECD, Agricultural Projections for 1975 and 1985. Contry Studies.

(4) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30), op. cit. p. 122 ss.

(5) Voir ibidem p. 94.

Une évolution analogue apparaît dans la part de la production de lait dans le produit brut imposable de l'agriculture suédoise (1962/64 : 24,2 %; 1965/67 : 23,3 %). Néanmoins, la production de lait et de produits laitiers reste la spéculation la plus importante de l'agriculture suédoise (2). C'est pourquoi il est particulièrement important d'analyser d'une manière plus approfondie les composantes de cette évolution de la part que représente la production laitière dans la valeur de production brute ou dans le produit brut imposable de l'agriculture suédoise.

aa. Lait entier

aa1. Cheptel laitier et rendement laitier moyen - Durant la période de référence, le nombre de vaches laitières est tombé en Suède de 1.232.000 têtes durant les campagnes 1958/59 - 1960/61 à 916.000 têtes dans la moyenne des campagnes 1965/66 - 1967/68 (3). Ainsi, la diminution du cheptel laitier, qui persiste en Suède depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, s'est poursuivie durant les dix dernières années à un rythme accéléré, puisque le nombre de vaches laitières qui n'avait diminué que de 26 % (4) durant la période 1944 - 1960 accuse un recul de 31 % pour la période 1960/61 - 1967/68 (5). Ce n'est que tout récemment que les abattages de vaches ont diminué.

(1) Calculé d'après le tableau 4⁺.

(2) Suivies de spéculations "viande de porc" et "viande de boeuf". Voir *Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden.* (SOU 1966 : 30), op. cit., p. 94.

(3) Voir tableau 16.

(4) Voir W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit. p. 17

(5) Voir tableau 16.

Tableau 9 - Principales caractéristiques de l'aménagement du marché suédois du lait et des produits laitiers

Base juridique	Kungl. Maj: ts förordning med vissa bestämmelser om prisreglering på jordbrukets område; nr 340 av 9. juni 1967 - Kungl. Maj: ts förordning angående ändring i förordning den 9. juni 1967 nr 340 med vissa bestämmelser om prisreglering på jordbrukets område, nr 378 av 6. juni 1968.
Réglementation des ventes	L'aménagement du marché du lait et des produits laitiers est essentiellement réalisé par l'Association nationale des laiteries suédoises (ci-après en abrégé : SMR (a)). La SMR est une organisation qui coiffe 16 centrales laitières régionales.
Fixation des prix	Lors des négociations entre les instances citées dans le tableau 2b), il est fixé pour le beurre, le fromage, la poudre de lait (écrémé ou non) des "prix indicatifs" (mittpriser) ainsi que des limites supérieures et inférieures de prix au stade de gros. Pour le lait de consommation, on fixe seulement des prix indicatifs et des limites supérieures de prix. Le beurre fait l'objet d'un "prix de garantie" (garantipris). Ces prix acquièrent force de loi par voie de règlement. Les prix à la production du lait entier livré sont calculés sur la base des prix du marché effectivement obtenus pour le lait et les produits laitiers, ce sont les "prix calculés" (avräkningspriser).
Réalisation des prix sur le marché intérieur	Afin d'éviter les questions de concurrence entre les centrales laitières régionales, la zone de ramassage et de vente de chaque centrale laitière est strictement délimitée. Grâce à cette situation de monopole et à une protection correspondante des échanges extérieurs, il est possible de maintenir les prix du marché à l'intérieur des limites de prix qui permettent d'obtenir un revenu optimum. Lorsque la zone de vente d'une centrale laitière connaît des difficultés d'approvisionnement, la SMR veille à assurer une péréquation entre les régions. Afin de permettre aux laiteries d'avoir dans tout le royaume le même prix de revient pour le lait entier, une péréquation financière est opérée entre les centrales laitières. A cet effet, les ventes de lait de consommation, de crème et de fromage sont frappées d'une "taxe de péréquation", qui doit être versée à la SMR. Aux mêmes fins, il est perçu sur les ventes de lait de consommation une "taxe laitière générale" (allmän mjölkavgift). Sauf pour des sommes minimes destinées à la promotion des ventes, ces taxes seront versées à la SMR. Celle-ci les utilise pour effectuer les versements compensatoires aux laiteries, lorsque le prix garanti du beurre n'a pas été atteint, pour couvrir d'éventuels déficits nés du paiement du prix national de revient pour le lait entier, pour réduire le prix aux exportations et pour opérer les interventions sur le marché. Cette péréquation financière, grâce à des taxes fiscales sur les produits laitiers, permet en même temps d'opérer une compensation des prix entre les produits. En vue d'harmoniser les conditions de concurrence, les importations de produits laitiers sont frappées d'une "taxe de compensation" dont le niveau est fonction de la "taxe de péréquation" et de la "taxe laitière générale".
Aides	Malgré la différenciation monopolistique des prix des laiteries, la production de lait ne peut être maintenue qu'à l'aide de larges subventions. Citons comme les plus importantes : la subvention laitière générale (allmän mjölkpristillägg), la subvention laitière spéciale du Nord de la Suède (extra mjölkpristillägg i norra Sverige) ainsi que les primes de livraison (leveranstillägg) pour les petites exploitations. La subvention laitière générale était jusqu'au 30 juin 1969 de 0,25 cs/kg. de matières grasses livrées (elle a été depuis supprimée). La subvention laitière spéciale est octroyée aux exploitations du Nord et de certaines régions du Centre de la Suède, en vue de compenser les conditions de production défavorables. Les primes à la livraison sont destinées à encourager les petites exploitations, et leur montant est en proportion de la quantité livrée.
Règles en matière de commerce extérieur	En vue de garantir le niveau des prix sur le marché intérieur, des taxes fixes et variables à l'importation dont le montant diffère sont perçues sur tous les produits laitiers (il s'agit en général de la différence entre prix indicatif - prix à l'importation. Pour le beurre : limite inférieure de prix - prix à l'importation). En outre, des contingents sont parfois fixés (pour le beurre). Les exploitations sont subventionnées grâce au produit des taxes de péréquation, des taxes à l'importation et grâce à des crédits du budget national. Toutes les exportations et importations de produits laitiers sont soumises à une licence de la SMR.
Autres dispositions	La SMR ou les organisations qui y sont affiliées (par exemple l'Union nationale des fromageries (Rikost) peuvent procéder à des interventions sur les quantités en vue de stabiliser le niveau des prix sur le marché intérieur. En vue d'encourager la vente de beurre, il a été perçu jusqu'au 30 août 1967 une taxe dite "de régulation" sur la margarine.
(a) Svenska Mejeriernas Riksförening.	(b) Aménagement du marché des céréales.

Source : SFS 340/1967 - SFS 378/1968. - Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel (SOU 1966 : 31); op. cit. p. 218 et suivantes. - Jordbrukets framtida utformning, op. cit., p. 131 et suivantes. - Förslag till jordbrukspolisreglering 1 september 1967 - 30 juni 1969, op. cit. p. 115 et suiv. Prisregleringen för jordbruksprodukter 1968/69, op. cit. p. 29 et suivantes. - Prisåtgärning på jordbruksprodukter 1. juli 1969, op. cit., p. 98 et suivantes. - E. Esche, M. Drews, Der Europäische Milchmarkt. Hrsg. vom Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten mit Genehmigung der Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit (OECD). Hamburg und Berlin 1963, p. 362 et suivantes.

Il existe visiblement en Suède, dans la spéculation bovine, un long processus d'adaptation qui s'approche de l'équilibre, par le biais de la réduction et de la reconversion de la production laitière (1).

La régression marquée du cheptel laitier en Suède a plusieurs motifs. Il faut d'abord souligner que la transformation radicale des structures à laquelle a été soumise l'agriculture suédoise durant les deux dernières décennies a été particulièrement marquée pour cette spéculation. La production de lait a été et demeure la principale source de revenus des petites exploitations (2). Le processus marqué de concentration qui a eu lieu dans l'agriculture suédoise, notamment la cessation des petites exploitations situées dans les régions éloignées du marché, a particulièrement affecté l'élevage des vaches laitières(3). Le nombre d'exploitations comptant entre 1 et 9 vaches laitières maximum est tombé entre 1964 et 1968 de 133.043 (62,2 %) à 85.344 (49,9 % de toutes les exploitations élevant des bovins). Certes, le nombre des exploitations élevant 10 vaches laitières et plus est lui aussi tombé de 28.084 à 27.762, mais la part qu'elles représentent est passée de 13,3 % à 16,3 % (4). Il convient de remarquer que l'aménagement des mesures de soutien en faveur de la production laitière (notamment la subvention laitière particulière aux exploitations du nord de la Suède et les primes de livraison pour la promotion des petites exploitations (5) a probablement contribué jusqu'au 31 août 1967 à atténuer la rapidité de la transformation des structures dans la spéculation laitière. Bien que les primes de livraison ne soient plus octroyées depuis le 1er septembre 1967 qu'aux agriculteurs âgés de 55 ans au moins dont la demande a été jugée recevable (5), on constate un recul des abattements de vaches laitières (6), phénomène qui plaide aussi en faveur de

-
- (1) Voir N. Westermarck, Lantbrukets ekonomiska utveckling och jordbrukspolitiken i Norden, produktionsåret 1967/68. "Nordisk Lantbruksekonomisk Tidskrift" (L'évolution économique de l'agriculture et la politique agricole dans le nord, pour l'année de production 1967/68), Stockholm, Årg. 18 (1968) page 84.
- (2) Voir Jordbrukarnas taxerade inkomster, utgifter, nettointäkter, tillgångar och skulder år 1966. "Statistiska Meddelanden", ser. J 1968), nr 10, p. 7 ss.
- (3) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30), op. cit. p. 82.
- (4) Voir tableau 46⁺.
- (5) Voir tableau 15.
- (6) Voir N. Westermarck, op. cit., p. 84.

la thèse selon laquelle l'élevage des vaches laitières et, partant, la production de lait s'approchent de l'équilibre.

Certains auteurs signalent comme autre motif du recul de la spéculation laitière le fait que souvent les petites exploitations n'ont guère disposé du capital nécessaire pour rationaliser leur production de lait. Elles ont abandonné l'élevage des vaches laitières et poursuivi leurs activités sur la base d'autres modes de faire-valoir (1). Enfin, il semble que l'exode de la main-d'oeuvre salariée, disposant d'un emploi fixe (1960 : 41.730; 1968 : 23.784) (2) peut avoir conduit en Suède à l'abandon de l'élevage des vaches laitières, lequel demande une importante main-d'oeuvre. En résumé, on constate donc qu'un facteur important de la production de lait entier, à savoir le cheptel laitier, a fortement diminué en Suède depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Une autre composante, à savoir le rendement laitier moyen, a eu un effet opposé. En Suède, on rencontre essentiellement trois races de vaches laitières : la race pie des terres basses (Svensk låglandsboskap), une race très exigeante qui possède un rendement laitier moyen élevé (1967/68 : 5.600 kg), et qui n'est répandue que dans l'extrême Sud du pays; dans toutes les parties du pays, sauf dans le nord, la race la plus fréquente est la race rouge-pie (Svensk röd boskap); d'un rendement laitier moyen moins élevé, elle est aussi moins exigeante que la race pie des terres basses. La race blanche (Svensk vit boskap) est adaptée aux conditions climatologiques qui règnent dans le nord de la Suède. Pour le bétail rouge-pie et le bétail blanc, on a enregistré lors de la campagne 1967/68 un rendement laitier moyen d'environ 5.000 kg. (3). D'après les résultats du contrôle du bétail laitier, la part du bétail rouge-pie et du bétail blanc dans l'ensemble du bétail laitier contrôlé est passée de 67,2 % à 68,0 % entre les campagnes 1959/60 et 1967/68.

(1) Voir W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit., p. 17

(2) Voir tableau 16⁺.

(3) Etabli d'après : E. Esche, M. Drews, op. cit., p. 357 - Jordbruksstatistisk årsbok 1969, op. cit., p. 192.

Bien que la composition du cheptel laitier suédois se soit modifiée au détriment des vaches à haut rendement des terres basses, le rendement laitier moyen a pu être porté durant la période de référence de 3.046 kg dans la période 1958/59 - 1960/61 à 3.756 kg. dans la moyenne des campagnes 1965/66 - 1967/68 (2). Dans presque tous les pays de l'Europe occidentale, la nette augmentation de la consommation de tourteaux a été l'un des principaux facteurs de l'accroissement du rendement laitier moyen. En Suède, la consommation de tourteaux a augmenté de 41 % dans la période 1959/60 - 1968/68 (1951/60 : 318.000 t.; 1967/68 : 449.000 t.) (3).

aa2. La production et son utilisation - L'action des deux composantes contraires - recul du cheptel laitier, augmentation du rendement laitier moyen - a provoqué durant la période de référence une diminution de 12 % de la production de lait entier, qui est tombée de 3.877.000 t. dans la moyenne des années 1958/59 - 1960/61 à 3.431.000 t. dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68. Ce processus de contraction a affecté tous les secteurs de l'utilisation du lait (4).

Le secteur le moins touché relativement a été les livraisons aux laiteries, qui sont seulement tombées d'une moyenne de 3.314.000 t. dans la période 1958/59 - 1960/61 à 3.147.000 t. dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68.

(1) Voir ibidem 1965, p. 116 f; Ibidem 1969, p. 192 f.

(2) Voir tableau 16.

(3) Voir tableau 12⁺.

(4) Voir tableau 16.

Tableau 16 - Bilan du lait en Suède 1958/59^a - 1967/68 (1.000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68 ^b
Cheptel laitier moyen (1.000 têtes)	1314	1276	1255	1212	1153	1071	1029	995	900	862
Rendement annuel moyen de lait par vache (kg)	2554	3088	3096	3277	3294	3422	3549	3640	3764	3853
Teneur moyenne en matières grasses du lait livré aux laiteries (%)	3,82	3,86	3,86	3,90	3,91	3,95	3,96	3,97	3,98	4,00
Production de lait totale	3681	3940	3810	3972 ^c	3798 ^c	3665 ^c	3652	3585	3388	3321
Utilisation du lait par les producteurs	71	66	59	54 ^c	50	46	45	42	40	25
Vente de lait départ ferme	22	22	11	10 ^c	10 ^c	10 ^c	5	5	5	2
Production de beurre fermier	294	280	235	213	195	178	156	140	126	109
Consommation chez le producteur	224	224	180	162 ^c	142 ^c	122 ^c	150	130	110	118
Alimentation du bétail du producteur	3270	3548	3325	3533	3401	3309	3296	3268	3107	3067
Utilisation du lait par les laiteries	763	776	775	761	757	753	778	795	808	813
Lait de consommation	331	338	358	366	369	377	388	388	398	400
Crème	1738	1782	1740	1957	1832	1731	1680	1613	1437	1397
Beurre	386	408	413	411	403	408	415	425	430	424
Fromage	44	35	30	29	31	23	23	35	22.	21
Lait en poudre et lait condensé	8	8	9	9	9	11	12	12	12	12
Pertes										

a) La campagne va du 1er septembre au 31 août - b) 1er juillet - 30 juin - c) Chiffres révisés.

Source : Produktion och förbrukning av animaliska jordbruksprodukter 1961/62. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op.cit.Arg. 24 (1962) page 309 et suivantes et années suivantes. - Jordbruksekonomiska Meddelanden, op.cit. Arg. 24 (1962), nr 12, page 5^e et années suivantes - Calculs personnels.

En revanche, durant la période 1958/59 - 1967/68 l'auto-consommation des producteurs est tombée de presque un tiers (294.000 t. en 1958/59 contre 109.000 t. en 1967/68) et la consommation animale dans l'exploitation même de la moitié environ (224.000 t. en 1958/59 contre 108.000 t. en 1967/68). Les ventes à la ferme (1958/59 : 71.000 t.; 1967/68 : 25.000 t.) et l'utilisation de lait entier pour la production de beurre fermier (1958/59 : 22.000 t.; 1967/68 : 2.000 t.) ont accusé également un très net recul (1). La baisse de la consommation des producteurs et de la consommation animale est essentiellement une conséquence de la diminution constante des exploitations laitières (2). Bien que dans la brève période 1964 - 1968, le nombre des exploitations est tombé de 162.527 à 113.106 (3). La régression des ventes de lait à la ferme et de la production de beurre fermier est, en outre, une expression du fait que la fonction de commercialisation des productions agricoles ne cesse de passer des mains du producteur à celles des négociants au sens large du terme.

bb. Lait de consommation et crème

bb1. Production et consommation - La production totale de lait de consommation, y compris les quantités consommées ou vendues à la ferme, est tombée en Suède à 1.118.000 t. dans la moyenne des années 1958/59 - 1960/61 à 995.000 t. dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68 (4). Ce résultat est exclusivement imputable à la baisse que nous avons mentionnée de l'auto-consommation et des ventes à la ferme (1958/59 - 1960/61 : 335.000 t.; 1965/66 - 1967/68 : 161.000 t.).

(1) Voir tableau 16.

(2) Voir W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit. p. 19.

(3) Voir tableau 46⁺.

(4) Voir tableau 16 et L. Forsberg, Produktion och förbrukning av animaliska jordbruksprodukter 1961/62. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", Årg. 24 (1962), p. 309 et suiv. - B. Lövström, Produktion och förbrukning av animaliska jordbruksprodukter, ibidem, Årg. 30 (1968), p. 337.

La production de lait de consommation par les laiteries a même légèrement augmenté durant la même période (1958/59 - 1960/61 : 771.000 t.; 1965/66 - 1967/68 : 805.000 t.).

L'augmentation de la production de lait de consommation par les laiteries semble au premier abord en contradiction avec l'évolution de la consommation de lait par tête. Certes, le chiffre donné pour la Suède, qui est de 150,5 l. en 1966, est extraordinairement élevé par rapport aux autres pays, mais la consommation était encore de 165,2 l. en 1960 (2). Ce fait confirme la constance de la régression amorcée avant guerre de la consommation de lait par tête (1939 : 194,0 l.) (3). Quoiqu'il en soit, la Suède occupe une des premières places dans le monde en ce qui concerne la consommation de lait par tête. Une étude comparative effectuée par Esche et Drews (4) de l'économie laitière des différentes régions des Etats membres de l'OCDE n'a donné des chiffres supérieurs que pour la Norvège et la Suisse.

Une des principales raisons du penchant moins marqué des consommateurs suédois pour le lait entier est sans doute le fait qu'en Suède le lait de consommation est visiblement considéré comme un bien de qualité inférieure. D'après un calcul de G. Stoikovic (5), il existe en effet pour la consommation de lait une élasticité de revenu de - 0,1.

(1) Calculé d'après le tableau 16.

(2) Voir B. Thomaëus, Konsumtionen av livsmedel m.m. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. Årg. 31 (1969), p. 248.

(3) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden. (SOU 1966 : 30), op. cit. p. 125

(4) Voir E. Esche, M. Drews, op. cit., p. 372

(5) Voir G. Stoikovic, Pris- och inkomstelasticiteter. Undersökningar utförd på uppdrag av jordbruksutredningen 1960. In : Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden. (SOU 1966 : 30), (Elasticités des prix et des revenus). Enquête effectuée à la demande du comité agricole 1960. p. 127 ff.

La consommation totale de lait enregistré, tout comme la production, une légère tendance à la régression (1). La consommation de lait en dehors du secteur agricole, c'est-à-dire les ventes à la ferme et le lait produit dans les laiteries, s'est pourtant maintenu durant la période de référence à un niveau pratiquement inchangé (1958/59 - 1960/61 : 837.000 t.; 1965/66 - 1967/68 : 841.000 t.) (2). Visiblement, l'accroissement de la population et l'augmentation qui en découle du nombre des consommateurs de lait a contrebalancé la composante décroissante de la consommation par tête. En outre, des enquêtes effectuées en Suède indiquent que les personnes qui ont quitté l'agriculture continuent de consommer une importante quantité de lait dans leur nouveau milieu (3). Ce comportement devrait en partie expliquer le recul de l'auto-consommation des agriculteurs et l'accroissement de la production de lait de consommation dans les laiteries (4).

La consommation de matières grasses du lait ne semble pas avoir été notablement affectée par la stagnation de la consommation de lait en dehors du secteur agricole (5), car la production et la consommation de crème ont fait contrepoids durant la période de référence. Exprimée en équivalent en lait, la production de crème enregistré une augmentation, en passant d'une moyenne de 342.000 t. dans les années 1958/59 - 1960/61 à 362.000 t. dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68 (6).

En Suède, les réglementations de marché établissent une différence de principe entre la crème à fouetter (tjock grädde), qui doit avoir une teneur en matières grasses d'au moins 35 %, et la crème pour le café (tunn grädde), dont la teneur minimum en matières grasses est fixée à 12 % (7). Or, la consommation de crème à fouetter est traditionnellement très élevée en Suède. L'expérience faite immédiatement après

(1) Voir l'évolution de la production totale dans le tableau 16, laquelle se compose des ventes de lait à la ferme, de la consommation des producteurs et de la production de lait de consommation dans les laiteries.

(2) Etabli d'après le tableau 16.

(3) Voir W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit. p. 20

(4) Voir tableau 16.

(5) Voir E. Esche, M. Drews, op. cit. p. 372

(6) Voir tableau 16.

(7) Voir Proposition 1967 : 95, p. 256.

la guerre montre à quel point cette habitude est ancrée. Durant la guerre, c'est-à-dire pendant cinq ans, le rationnement ne permettait pas une production notable de crème à fouetter. Durant cette période, la population changea ses habitudes en consommant de la crème pour le café. Lorsque le rationnement fut supprimé en 1946 - 1947, la consommation de crème à fouetter fit un bond, tandis que la consommation de crème pour le café diminuait constamment (1). Cette tendance s'est poursuivie jusque dans les années soixante. Dans la période 1960 - 1967, la consommation de crème à fouetter a encore augmenté de 21.700 t. à 29.000 t. tandis que la consommation de crème pour le café tombait de 20.000 t. à 18.400 t. (2).

bb2. Prix et mesures de soutien - Les mesures de soutien en faveur du lait de consommation et de la crème s'inscrivent dans l'aménagement du marché de l'ensemble des produits laitiers (3). Une particularité est qu'il n'a été fixé pour le lait de consommation que des prix indicatifs (mittpriser) et des limites supérieures de prix pour le lait de consommation en vrac ayant une teneur en matières grasses de 3 % (4). Cette procédure est nécessaire parce que les régions de vente des laiteries sont délimitées. La limite supérieure de prix sert donc à éviter des pratiques monopolistiques peu souhaitables, qui pourraient naître de la fixation des régions de vente. En outre, l'association nationale des laiteries suédoises (SMR) (5) veille à ce que

(1) Voir W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit., p. 256.

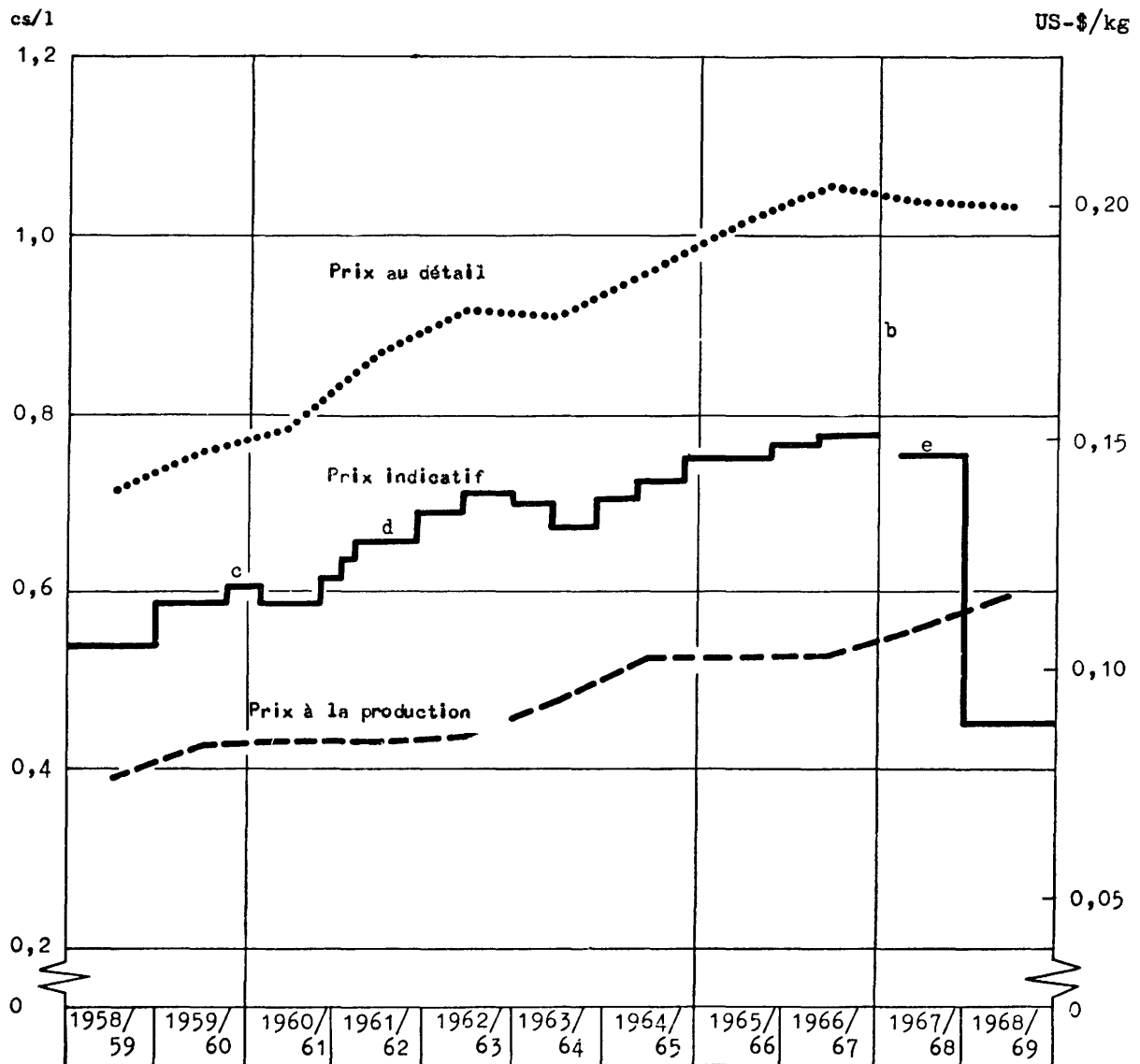
(2) Voir Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit. Årg. 30 (1968) n° 12, p. 32° f.

(3) Etabli d'après le tableau 15.

(4) Voir Proposition 1967 : 95, p. 243.

(5) Les tâches de la SRM doivent être dans un proche avenir confiées à une "association de régulation", comme c'est le cas pour d'autres catégories de produits (par exemple la viande). La raison en est essentiellement les allègements fiscaux dont bénéficient de telles associations, qui sont organisées, selon le droit suédois, comme des "fondations". Voir ibidem, p. 258 f.

Graphique 5 - Prix à la production^a du lait entier, prix indicatifs et prix au détail du lait de consommation en Suède 1958/59 - 1968/69



- a) Prix moyen pondéré pour le lait d'une teneur en matières grasses de 3,5 kg, franco départ laiterie, d'une valeur de 4,5 öre/kg pour le lait écrémé.
- b) Jusqu'en 1966/67, la campagne débute le 1er septembre; à compter de 1967/68, le 1er juillet.
- c) Prix moyen de revente des laiteries.
- d) Limite supérieure de prix.
- e) Lait ayant moins d'1 % de matières grasses.

les prix de vente des laiteries au détaillant restent les mêmes à l'intérieur des régions de vente (1).

En outre, les ventes de lait de consommation par les laiteries sont frappées d'une "taxe de compensation" et de la "taxe laitière générale" (2). La fixation de ces taxes, qui sont comprises dans les prix indicatifs, ainsi que celle des prix indicatifs eux-mêmes dans les accords agricoles n'ont guère contribué à stimuler la consommation de lait. C'est notamment pour stimuler la consommation, que la "taxe laitière générale" a été abaissée de 0,04 cs/l. à compter du 1er septembre 1967 et de 0,02 cs/l. à compter du 1er juillet 1968. Les "taxes de compensation" ont été dans le même temps réduites respectivement de 0,085 cs/l. et 0,04 cs/l. En outre, lors des campagnes 1967/68, 25 Mio cs ont été chaque fois débloqués pour subventionner le prix du lait de consommation (3).

Ces mesures ont contribué en 1967/68 et en 1968 à faire baisser le prix moyen au consommateur de 1,052 cs/l. à 1,038 cs/l. (1967/68) puis à 1,031 cs/l. (1968/69) (4). L'effet de ces baisses de prix sur la consommation privée ne peut être apprécié qu'à titre provisoire. Le comité des prix de l'agriculture suédoise (5) constate que la régression de la production de lait s'est ralentie durant ces deux dernières années. Le comité avait escompté un maintien du trend actuel qui aurait permis un relèvement du prix du beurre pour une production moindre. Or, en raison du ralentissement de la baisse de la production de lait, la

(1) Voir E. Esche, M. Drews, op. cit., p. 372

(2) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel. (SOU 1966 : 31), op. cit., p. 221 et tableau 15.

(3) Voir Proposition 1967 : 95, p. 253 s.

(4) Voir graphique 5 et tableau 57⁺.

(5) Voir Prissättningen på jordbruksprodukter 1. juli 1969 - 30. juni 1971. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", Arg. 31 (1969), p. 98 ss.

production de beurre n'a pu être réduite comme on l'espérait. Visible-
ment aussi, les ventes de lait de consommation n'ont pas repris dans
la proportion attendue, sinon le problème des excédents de beurre ne
se serait pas posé avec une telle acuité (voir point cc.).

En ce qui concerne la fixation des prix de la crème, on cons-
tate au départ que la nette augmentation de la consommation durant la
période de référence a permis un relèvement assez constant des prix
indicatifs (1). D'ailleurs, les prix de vente effectivement obtenus
par les laiteries ne se sont pas notablement écartés des prix indica-
tifs. La fixation de limites supérieure et inférieure de prix s'est
donc révélée superflue. C'est pourquoi l'accord agricole qui couvre la
période 1967 - 1969, et qui est entré en vigueur le 1er septembre 1967,
ne prévoit que des prix indicatifs. La protection des échanges exté-
rieurs s'effectue grâce à un droit d'entrée fixe et à la "taxe de com-
pensation". Cette dernière taxe est perçue pour frapper les produits
laitiers importés de la même façon que les produits suédois qui sont
soumis à la "taxe de compensation". Cette réglementation a visiblement
fait ses preuves, car elle a été reprise dans l'accord agricole qui
couvre la période 1969 - 1971, tandis que la protection des échanges ex-
térieurs reste inchangée et que les prix indicatifs ont été légèrement
relevés (3).

cc. Beurre

cc1. Production et consommation - La plus grande partie
du lait de transformation (74,9 % en 1965/66 - 1967/68), sert dans les
laiteries suédoises à la fabrication de beurre (4). Cette valeur est

(1) Voir graphique 6.

(2) Voir Proposition 1967 : 95, p. 256.

(3) Voir Prissättningen på jordbruksprodukter 1. juli 1969 - 30 juni
1971, op. cit., p. 99.

(4) Calculé d'après B. Lövström, op. cit., p. 337.

Tableau 17 - Bilan d'approvisionnement en beurre de la Suède 1958/59 (a) - 1967/68 (1.000 t.)

	Production	Importations	Exportations	Solde du commerce extérieur	Variation des stocks (b)	Disponibilités sur le territoire national (c)	Dont reprises par les livreurs de lait	Degré d'autoapprovisionnement (%)
1958/59	80,2	3,1	3,8	+ 0,7	- 0,6	80,6	15,1	100,1
1959/60	83,2	0,0	8,5	+ 8,5	+ 2,7	72,0	13,7	115,6
1960/61	81,0	0,8	8,5	+ 7,7	+ 2,2	71,1	13,2	113,9
1961/62	91,9	0,2	17,1	+ 16,9	+ 2,4	72,6	12,7	126,6
1962/63	87,1	0,3	11,7	+ 11,4	- 1,0	76,7	12,1	113,6
1963/64	81,7	0,0	10,8	+ 10,8	- 3,0	73,9	11,0	110,6
1964/65	79,5	0,7	5,7	+ 5,0	+ 6,6	67,9	9,7	117,1
1965/66	76,3	0,2	9,9	+ 9,7	+ 0,8	65,8	8,9	116,0
1966/67	68,1	0,2	5,6	+ 5,4	- 2,8	65,5	8,4	104,0
1967/68(d)	65,7	9,4	5,5	+ 5,1	+ 7,5	64,1	7,7	102,5

(a) La campagne va du 1er septembre au 31 août. - (b) Calculé par soustraction. - (c) Correspondant à la consommation (d) 1er juillet - 30 juin.

Source : Produktion och förbrukning av animaliska jordbruksprodukter 1959/60. - "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit., Årg. 22 (1960), p. 542 et suivantes. - Calculs personnels

toutefois en régression, puisqu'elle était encore de 80,2 % (1) dans la moyenne des campagnes 1958/59 - 1960/61. Exprimée en équivalents en lait, la production suédoise de beurre est tombée de 1.753.000 t. dans la moyenne des années 1958/59 - 1960/61 à une moyenne de 1.482.000 t. dans la période 1965/66 - 1967/68 (2). En valeur absolue, la production de beurre présente une tendance analogue (3).

Par principe, les sources suédoises en la matière (4) mettent toujours l'accent sur le fait que les laiteries suédoises utilisent d'abord le lait entier qu'on leur livre pour la fabrication de lait de consommation, de crème et de fromage. La part réservée à la production de beurre est donc une quantité résiduelle. C'est pourquoi le volume de la production annuelle de beurre est très étroitement lié à la quantité de lait entier livré aux laiteries. Les fluctuations annuelles de la production de beurre reposent donc, en partie, sur les fluctuations des livraisons de lait.

Indépendamment de ce fait, on remarque pour la période 1961/62 - 1962/63 un point culminant dans la production de beurre. La production moyenne des années 1958/59 - 1959/60 (82.000 t.) a été dépassée de rien moins que de 9,1 %. Parallèlement à cette évolution, les excédents dans le commerce extérieur ont fait un bond (1958/59 - 1959/60 : 4.600 t.; 1961/62 - 1962/63 : 14.200 t.). De toute évidence, une petite partie seulement de ce surcroît de production a pu être écoulee dans le pays même, puisque abstraction faite d'une légère augmentation en 1962/63 et 1963/64, la consommation intérieure accuse une tendance à la régression (1958/59 - 1960/61 : 14.600 t.; 1965/66 - 1967/68 : 65.100 t.) (5).

(1) Calculé d'après L. Forsberg, op. cit., p. 311.

(2) Voir tableau 16.

(3) Voir tableau 17.

(4) Voir Proposition 1967 : 95, p. 242.

(5) Etabli d'après le tableau 17.

Le consommateur suédois se détourne du beurre, comme le prouve l'évolution de la consommation par tête, qui est tombée entre 1960 et 1966 de 9,7 kg à 9,7 kg (1).

cc2. Prix et mesures de soutien - Dans l'aménagement du marché suédois des produits laitiers, le beurre occupe une place à part car il est le seul à bénéficier d'un prix garanti (prix de vente des laiteries). Ce prix revêt une importance capitale pour les laiteries. Du fait que pour les laiteries, les régions de ramassage et de vente sont délimitées les unes par rapport aux autres pour les principaux produits laitiers, il ne peut y avoir de concurrence notable entre les laiteries. En outre, la marge de manoeuvre des laiteries en matière de politique des prix est représentée par la fourchette de prix (2). Toutes les laiteries sont cependant tenues de payer à toutes les exploitations agricoles pour le lait entier un prix uniforme dans tout le pays. Les laiteries situées dans les régions éloignées du marché sont donc à priori désavantagées par rapport aux laiteries proches des grandes agglomérations. Pour harmoniser la situation économique des laiteries dans toutes les régions du pays, la SMR opère une péréquation financière entre les laiteries. Cette péréquation financière est fonction du prix garanti pour le beurre (3).

A côté du prix garanti (4), il existe aussi des prix indicatifs et des limites supérieures et inférieures de prix pour le prix de vente des laiteries. Pour la campagne 1968/69, il a été fixé, par

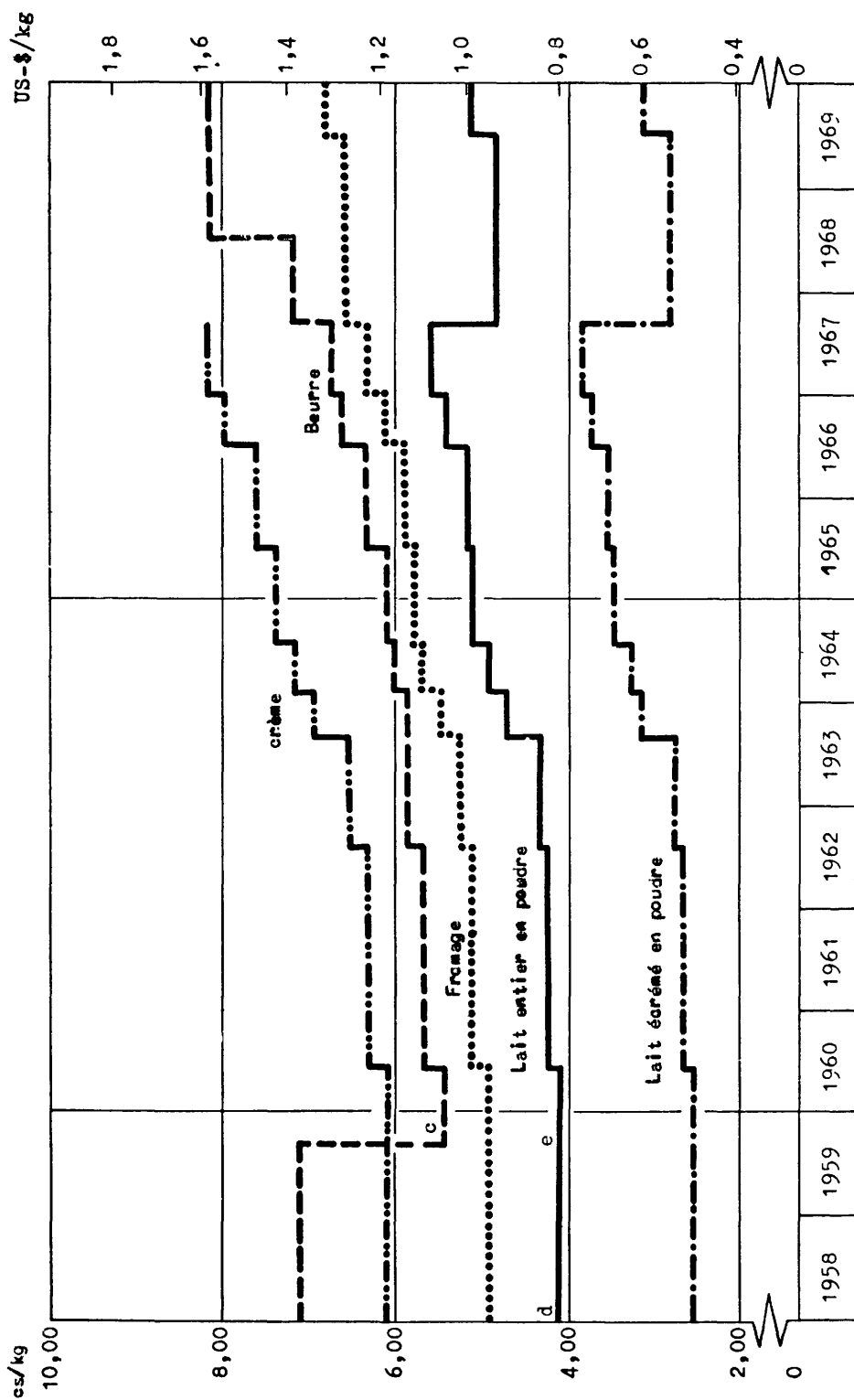
(1) Voir B. Thomaeus, op. cit., p. 248

(2) Cela ne vaut par exemple plus pour la crème. Voir point bb2 du présent chapitre.

(3) Etabli d'après : E. Esche, M. Drews, op. cit., p. 364 s. - Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mål och medel (SOU 1966 : 31); op. cit. p. 221. - Proposition 1967 : 95, p. 245 s.

(4) Contrairement aux limites de prix et aux prix indicatifs, les prix garantis ne sont pas publiés dans les ouvrages suédois en la matière. C'est pourquoi nous nous contentons ci-après de donner un exemple.

Graphique 6 - Prix indicatifs de la crème, du beurre, du fromage, du lait entier en poudre et du lait écrémé en poudre en Suède
1958 - 1959 (cs/kg)



a) Crème ayant entre 35 et 45 % de matières grasses - b) Fromages à pâte dure - c) 1.9.1959 - 31.12.1965 : prix indicatifs pour avril-septembre - 1.1.1966 - 31.8.1967 : prix indicatifs pour mai-septembre - d) Octobre 1957 - 31.8.1959 : total du lait en poudre, sauf le lait écrémé en poudre - e) 1.9.1959 - 31.8.1967 : lait en poudre ayant moins de 35 % de matières grasses.

exemple, une marge d'intervention de 7,30 - 8,95 cs/kg de beurre. Dans cet accord, le prix garanti est égal à la limite inférieure de prix, soit 7,30 cs/kg (1). Lorsque le prix de vente obtenu par les laiteries pour le beurre a été inférieur dans la moyenne de l'année à 7,30 cs/kg, les laiteries intéressées reçoivent des versements compensatoires octroyés par la "Caisse de régulation" de la SMR (2). Ainsi, les laiteries sont en mesure de payer le lait entier au même prix dans tout le pays. Le financement des achats de lait par les laiteries aux "prix calculés" serait remis en question (3) sans ce soutien du prix du beurre, qui est le principal produit laitier. Cela vaut notamment parce qu'en Suède, les prix indicatifs du beurre sont restés à un niveau relativement bas par rapport aux autres produits laitiers (4).

Une autre mesure qui a favorisé la vente de beurre a été la "taxe de régulation" (en vigueur jusqu'au 30 août 1967) qui était perçue sur les ventes de margarine (5). Toutefois, le marché national n'a pas suffi à absorber toute la production suédoise de beurre. C'est pour cette raison que, dans la moyenne des campagnes 1958/59 - 1960/61, par exemple, il a fallu vendre sur les marchés internationaux (6) 8,5 % de la production de beurre à des prix subventionnés.

(1) Voir Proposition 1967 : 95, p. 257. L'identité de la limite inférieure de prix avec le prix garanti n'est pas prescrite dans les réglementations de marché.

(2) Voir *ibidem*.

(3) Voir E. Esche, M. Drews, *op. cit.*, p. 365.

(4) Voir graphique 6.

(5) Voir tableau 15.

(6) Calculé d'après le tableau 17.

Pour stimuler la consommation intérieure, les prix indicatifs du beurre ont été différenciés selon les saisons dans l'accord agricole qui couvre la période 1959 - 1965 (1). Le succès de cette politique a été minime. Seule la campagne 1962/63 a connu une légère augmentation de la consommation (2). La différenciation des prix du beurre a donc été supprimée à compter du 1er septembre 1967. En outre, la production de lait entier et, partant, de beurre avait si fortement baissé que le problème des excédents ne se posait plus avec la même ampleur qu'à la fin des années cinquante (3). De plus, la baisse de l'offre de beurre sur les marchés nationaux offrait une marge suffisante pour supprimer la "taxe de régulation" sur la margarine et relever les prix indicatifs du beurre (4). Il semble toutefois qu'en 1969 des excédents indésirés de beurre soient réapparus, dont le volume ne peut encore être apprécié (5).

cc3. Commerce extérieur - Sur les marchés internationaux du beurre, la Suède est traditionnellement un pays exportateur. Elle livre en général à l'étranger du beurre faiblement salé muni du label "runique" (runmärkt) qui lui confère une certaine qualité contrôlée par la SMR (6). Dans la moyenne des campagnes 1958/59 - 1960/61, 27,3 % des exportations suédoises de beurre ont eu pour destinataires les Etats membres de l'AELE, le Royaume-Uni en absorbant à lui seul 24,2 %. La part des Etats membres de la C.E.E. a été aussi importante dans la moyenne des années 1958/59 - 1960/61. Le principal client dans cette zone économique est la République fédérale d'Allemagne (1958/59 - 1960/61 : 24,9 %) (7).

(1) Voir E. Esche, M. Drews, op. cit., p. 373.

(2) Voir tableau 17.

(3) Voir Proposition 1967 : 95, p. 257.

(4) Voir tableau 15 et graphique 6.

(5) Voir point bb2. du présent chapitre.

(6) Voir E. Esche, M. Drews, op. cit., p. 372.

(7) Voir tableau 60⁺.

Ces importations ont entraîné des charges sociales importantes, car elles ont dû être ramenées au niveau du marché international grâce essentiellement au produit des "taxes de péréquation" et des droits d'entrée. La volonté de réduire ces coûts a beaucoup contribué en Suède au fait que le recul de la production de lait, qui était primitivement d'origine structurelle, a été favorisé par la suppression de la subvention laitière générale, des prix à la livraison, de la taxe de régulation pour la margarine et par la fixation des prix pour la viande bovine (1). En effet, les exportations de beurre accusent depuis la campagne 1961/62 une forte tendance à la régression (1961/62 : 17.120 t.; 1967/68 : 5.510 t.) (2).

Il convient de souligner qu'à lui seul le Royaume-Uni a absorbé 81,8 % de ces exportations dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68 (3). Ces exportations ont pu se maintenir essentiellement parce que la Suède bénéficie depuis le 1er avril 1962 d'un contingent d'importation sur le marché britannique du beurre. Lors du renouvellement, en 1962, les parts des différents pays fournisseurs durant les années précédentes, c'est-à-dire de 1959 à 1961, ont servi de base de calcul.

Etant donné que les exportations suédoises de beurre vers le Royaume-Uni ont été assez importantes durant cette période, les contingents britanniques ne devraient pas constituer pour elles un obstacle majeur.

Pour couvrir des déficits temporaires de l'offre, il a été importé en moyenne 3.300 t. de beurre dans les années 1965/66 - 1967/68 (5). Ces importations étaient principalement en provenance du Danemark et des Pays-Bas (6).

(1) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mål och medel, op. cit. p. 228 ss.

(2) Voir tableau 60⁺.

(3) Voir ibidem.

(4) Voir Landbruksstatistisk 1967, op. cit., p. 163.

(5) Voir tableau 17.

(6) Voir Utrikeshandel 1967, Del 1, Stockholm 1968, p. 228. Ibidem 1968, p. 241.

Rappelons que les importations suédoises en provenance du Danemark jouissent d'une préférence particulière depuis le 12 septembre 1963, sur la base d'un accord agricole conclu entre la Suède et le Danemark en vertu de l'article 23 paragraphe 1 du Traité instituant l'AELE.

dd. Fromage

dd1. Production et consommation - Contrairement au beurre, la production de fromage n'a cessé d'augmenter depuis 1955, abstraction faite de quelques interruptions (2). En valeur absolue, la production totale est passée d'une moyenne de 53.900 t. dans les années 1958/59 - 1960/61 à 59.300 t. dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68 (3). La part de la production de fromages dans la quantité totale de lait de transformation livrée aux laiteries est passée, dans le même temps, de 18,1 % à 21,8 % (4).

La production suédoise de fromage comprend un grand nombre de variétés qui sont en partie fabriquées spécialement pour le marché suédois. Les plus importantes sont le Herrgaord (Herrgårdsoost) et le Svecia (Sveciaost). Le Herrgaord, qui représentait 17,0 % de la production suédoise de fromage en 1968 ressemble par son goût et sa consistance à l'Emmental. Le Svecia (1968 : 19,4 %) se situe quant au type entre le Tilsit et le Gouda (5). Toutefois, la part occupée sur le marché par ces deux types de fromage, qui ont en général une teneur de 45 % en matières grasses, est en régression. Depuis 1960, la part

(1) Voir Association européenne de libre échange, accords agricoles entre pays de l'AELE, op. cit., page 52.

(2) Voir Svenska Mejeriernas Riksförening, Årsredovisningar och revisionsberättelser för år 1962. Stockholm 1963, p. 88. (Association nationale des laiteries suédoises, compte-rendu annuel et rapport de gestion comptable pour 1962). Cités ci-après sous la référence : SMR, Årsredovisningar 1962, p. 88).

(3) Voir tableau 18.

(4) Voir L. Forsberg, op. cit., p. 311 - B. Lövström, op. cit., p. 337.

(5) Voir E. Esche, M. Drews, op. cit., p. 373 - SMR Årsredovisningar 1968, p. 40.

Tableau 18 - Bilan d'approvisionnement en fromage de la Suède 1958/59(a) - 1967/68 (1.000 t.)

	Production		Importations	Exportations	Solde du commerce extérieur	Variations de stocks	Disponibilités sur le territoire national	Consommation		Degré d'auto-approvisionnement %
	Demi-gras (b)	A pâte grasse (c)						Demi-gras	A pâte grasse	
1958/59	3,0	48,5	6,0	4,6	- 1,4	- 2,3	55,2	3,4	51,8	93,3
1959/60	3,4	51,6	6,7	3,3	- 3,4	+ 2,0	56,4	3,9	52,5	97,5
1960/61	3,3	52,1	7,8	3,2	- 4,6	+ 1,9	58,1	4,0	54,1	95,4
1961/62	3,2	52,5	8,4	5,0	- 3,4	+ 0,7	58,4	4,0	54,4	94,9
1962/63	3,5	51,4	8,1	5,7	- 2,4	- 2,3	59,6	4,2	55,4	92,1
1963/64	4,4	52,4	8,6	6,9	- 1,7	- 2,4	60,9	5,1	55,8	93,3
1964/65	4,6	52,8	8,6	3,8	- 4,8	+ 1,2	61,0	5,8	55,2	94,1
1965/66	5,4	53,5	9,1	4,1	- 5,0	+ 0,9	63,0	6,3	56,7	93,5
1966/67	5,9	53,8	9,1	4,6	- 4,5	+ 0,3	63,9	6,4	57,5	93,4
1967/68(d)	6,6	52,7	10,1	3,3	- 7,8	+ 1,4	64,7	7,0	57,7	91,7

(a) La campagne va du 1er septembre au 31 août. (b) Y compris le fromage maigre. (c) Y compris le fromage à 75 % de matières grasses. (d) 1er juillet - 30 juin.

Source : Produktion och förbrukning av animaliska jordbruksprodukter 1961/62, "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit., Arg. 24 (1962), p. 312 et suivantes et années suivantes. - Calculs personnels.

du Herrgaord sur le marché est tombée de 18 % et celle du Svecia de 45 % (1). On assiste à une diversification croissante de l'offre, axée notamment sur la vente de fromages ayant entre 20 et 30 % de matières grasses (2).

La tendance nettement ascendante de la production suédoise de fromage a été notablement influencée par l'évolution de la consommation. Entre 1960 et 1968, la consommation de fromage par tête est passée en Suède de 7,0 kg à 8,2 kg. Du fait de l'accroissement de population, il en a résulté une progression de la consommation de 55.000 t. à 65.000 t. (3). La prédilection croissante du consommateur suédois pour le fromage repose en partie sur le succès du marketing du "Riksost", une organisation de vente de fromage affiliée à la SMR. Par des campagnes publicitaires et de formation du consommateur effectuées à l'échelon national, cette organisation a stimulé durablement la consommation intérieure de fromage (4). Il semble en outre que sa participation aux mesures prises en matière de politique des prix et de soutien ait eu un effet analogue.

dd2. Prix et mesures de soutien - Dans ce secteur agricole, l'instrument de la politique de soutien est essentiellement l'organisation de vente de l'association suédoise des laiteries appelée Riksost (5). En 1968, 95,3 % des laiteries fabriquant du fromage étaient affiliées à la Riksost (6). Pour ces laiteries, la Riksost fixe pour certaines périodes, qui ne coïncident pas nécessairement avec les campagnes des contingents de production (7). Dans la pratique,

(1) Voir SMR, Årsredovisningar 1960, p. 90.

(2) Voir ibidem 1968, page 42.

(3) Voir B. Thomaeus, op. cit., p. 247 s.

(4) Voir SMR, Årsredovisningar 1968, p. 43.

(5) Voir E. Esche, M. Drews, op. cit., p. 374.

(6) Voir SMR, Årsredovisningar 1968, p. 36.

(7) Voir ibidem, page 37.

la Riksost estime la quantité totale de fromage susceptible d'être écoulée dans le pays et à l'étranger durant une période déterminée. Cette quantité est ensuite répartie entre les laiteries. A cet effet, le territoire suédois est divisé depuis 1966 en cinq régions. Les contingents de production sont d'abord répartis entre ces régions. Au sein des régions, une répartition est ensuite opérée entre les diverses laiteries selon leur capacité de production, la région de vente et d'autres critères analogues (1). A l'intérieur des régions, les laiteries ont le droit de livrer aux détaillants, avec l'autorisation de la Riksost. Il peut y avoir, dans le cadre des limites de prix, une certaine concurrence. En cas d'excédent de production, la Riksost achète aux laiteries le fromage à des prix départ rampe de chargement qui sont identiques dans tout le pays et qui fluctuent également entre les limites de prix (2). Il appartient ensuite à la Riksost d'écouler le fromage qu'elle achète, soit dans une autre région de la Suède, soit à l'étranger. Pour régulariser ces courants commerciaux, chaque région dispose d'entrepôts. La Riksost peut procéder aux ventes sur le territoire national, soit en passant par les grossistes, soit en s'adressant directement aux détaillants (3).

Ces dispositions ne sont pas applicables aux fromageries qui ne sont pas affiliées à la Riksost. Les prix de vente de la Riksost ne leurs sont pas non plus applicables. Cependant, en raison de la part du marché qu'elle détient (1968 : 95,3 %), la Riksost exerce une certaine maîtrise des prix.

En raison de l'évolution favorable de la consommation, les prix indicatifs et les limites de prix du fromage ont pu être relevés assez régulièrement en Suède depuis le 20 juin 1960 (4). C'est seulement

(1) Voir *ibidem* 1966, p. 22 s et page 65 ss.

(2) Voir E. Esche, M. Drews, op. cit., page 374.

(3) Voir SMR, Årsredovisningar 1968, p. 43 ss.

(4) Voir graphique 6 et tableau 59⁺.

au début des années soixante qu'il y a eu une légère baisse des prix pour éliminer des stocks trop importants (1). Dans l'ensemble, il existe pour le fromage un large éventail de prix selon la teneur en matières grasses et la qualité du produit (2). En outre, les prix d'achat de la Riksst sont différents selon les saisons depuis le 1er septembre 1963. Dans la pratique, les "taxes de péréquation" sur le fromage sont moins élevées pendant le semestre d'hiver (1er octobre - 31 mars) que pendant le semestre d'été (1er avril - 30 septembre). Le but de cette mesure est de décaler du semestre d'été au semestre d'hiver la production de fromage et, partant, d'une manière indirecte, la production de lait. Cette différenciation de prix a été une réussite durable puisque 47,3 % de la production de fromage a été obtenue durant le semestre d'hiver 1967/68, contre 35,06 % seulement durant le semestre d'hiver 1960/61 (3).

dd3. Commerce extérieur - Il est caractéristique du commerce extérieur de la Suède que, durant la période de référence, il y ait eu un déficit du commerce extérieur, qui s'est tout de même élevé dans la moyenne des années 1965/66 à 10 % des disponibilités sur le territoire national. En valeur absolue, les importations suédoises de fromage ont augmenté lors des campagnes 1958/59 de 68,3 % en passant à 10.100 t. (4). Cette progression repose presque exclusivement sur les importations de fromage fondu qui ont à peu près quadruplé entre 1961 et 1968. En revanche, les importations de fromage à pâte dure n'ont augmenté dans le même temps que de 12 % (5). Le principal fournisseur de fromage est le Danemark qui, dans la moyenne des

(1) Voir SMR Årsredovisningar 1961, p. 86.

(2) Voir Ibidem, 1968, page 81.

(3) Voir Ibidem, 1968, page 39.

(4). Voir tableau 18.

(5) Voir SMR, Årsredovisningar 1968, p. 32.

années 1965/66 - 1967/68 a assuré à lui seul 49,8 % des importations suédoises de fromage (1). Comme pour le beurre, le Danemark jouit d'une certaine préférence pour le fromage en raison d'un accord agricole conclu en vertu de l'article 23, paragraphe 1 du traité instituant l'AELE (2). En outre, on constate depuis 1966 environ une rapide extension des importations de fromage français, dont la part dans l'ensemble des importations est passée, durant la brève période 1966 - 1968, de 3 à 8 % (3).

Malgré son déficit d'approvisionnement en fromage, la Suède a exporté 0,7 % de sa production dans la moyenne des années 1965/66 - 1967/68 (échange de variétés) (4). 24,2 % des exportations ont eu pour destinataires, dans la moyenne des années 1966/68, les Etats-Unis et 24,3 % le Japon. Une transformation radicale devrait se produire dans cette répartition, puisque les Etats-Unis ont contingenté depuis septembre 1969 leurs importations de fromage. Le contingent de fromage suédois a été fixé à 850 t., alors que les importations moyennes des Etats-Unis se sont élevées en 1966/68 à 1.022 t. L'organisation suédoise de vente "Riksost" espère trouver une compensation dans l'accroissement des exportations de fromage vers le Maroc et l'Australie (5).

(1) Voir tableau 61⁺.

(2) Voir Association européenne de libre échange, accord agricole entre pays de l'AELE, op. cit., p. 51 s.

(3) Voir SMR, Årsredovisningar 1968, p. 32.

(4) Voir tableau 18.

(5) Voir SMR, Årsredovisningar 1968, p. 30 s.

d. Sylviculture et industrie du bois

aa. Situation de la production.

La superficie de la Suède est couverte à 65 % de forêts (22,8 Mio ha) (1). Les réserves de bois des forêts suédoises sont estimées à environ 2,2 Mrd m³, dont 45 % de pins, 40 % d'épicéas et 15 % d'arbres feuillus, essentiellement des bouleaux (2). Abstraction faite de l'Union soviétique, la Suède est donc du point de vue superficie forestière et des réserves de bois le pays le plus riche d'Europe. Pour ce qui est de la superficie forestière par habitant, la Suède n'est dépassée en Europe (moins l'Union soviétique) que par la Finlande (3). Ces chiffres montrent que la sylviculture et l'industrie du bois revêtent une grande importance pour l'ensemble de l'économie suédoise.

Toutefois, l'importance de ces deux secteurs tend à plafonner. La contribution de la sylviculture et de l'industrie du bois au produit intérieur brut aux prix du marché s'est maintenue durant la période de référence autour de 6 % (4). La part de la seule sylviculture est tombée dans le même temps de 3,3 % à 2,4 % (5). Entre 1960 et 1965, le nombre de personnes occupées dans la sylviculture est tombé de 83.000 à 67.000. La part qu'elles représentent dans la population active est ainsi tombée de 2,6 % à 1,9 % (6). La sylviculture et l'industrie du bois sont cependant très importantes pour le commerce extérieur suédois, puisque 27 % des exportations suédoises étaient composés, dans la moyenne des années 1965/67, de bois et de produits forestiers.

(1) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, Stockholm 1969, p. 28.

(2) Voir Virkesbalanser 1967. Betänkande avgivet av Virkesbalansutredningen (Bilan du bois 1967 - Rapport édité par le comité du bilan du bois) (SOU 1968 : 9) Stockholm 1968, p. 18.

(3) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 159.

(4) Voir tableau 1.

(5) Voir tableau 2⁺.

(6) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1969, op. cit., p. 239.

Tableau 19 - Contribution au produit intérieur brut et exportations de la sylviculture et de l'industrie du bois en Suède (a) 1958 - 1967

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Production (Mio m3) (b)	48,2	43,6	52,8	53,0	53,9	51,7	58,4	59,6	58,8	64,6
Valeur de la production brute de la sylviculture et de l'industrie du bois (c) (Mio cs).....	8.949	9.076	10.471	11.262	11.534	12.662	14.597	16.135	16.498	17.198
Consommation intermédiaire (Mio cs) ..	5.134	5.265	5.928	6.592	6.694	7.220	8.151	9.098	9.235	9.507
Contribution de la sylviculture et de l'industrie du bois au produit intérieur brut	3.815	3.811	4.543	4.670	4.840	5.442	6.446	7.217	7.263	7.691
Mio cs	6,2	5,8	6,4	6,0	5,7	5,9	6,3	6,4	5,9	5,8
% du produit intérieur brut										
Exportations de la sylviculture et de l'industrie du bois	3.695	3.830	4.445	4.412	4.384	4.944	5.768	5.852	5.988	6.090
Mio cs	6,0	5,8	6,2	5,7	5,2	5,4	5,7	5,2	4,9	4,7
% du produit intérieur brut	34	34	34	31	29	30	30	28	27	26
% de toutes les exportations										

(a) Y compris l'industrie de la cellulose, du papier et les industries annexes. (b) Volume des troncs avec écorce.
(c) Aux prix du marché; non compris la valeur du bois de chauffage, du bois d'industrie destiné à l'auto-consommation et du bois rond exporté.

Source : Skogsstatistisk Årsbok 1967 (SOS) Stockholm 1969, p. 264 ss. - Statistiska Meddelanden, Stockholm, Ser. V (1968), H. 13, p. 12 s. - Calculs personnels.

Toutefois, cette part a diminué par rapport à la valeur moyenne de la période 1958/60 qui était encore de 34 % (1).

Les trois quarts de la superficie forestière de la Suède sont considérés comme des "superficies forestières productives" (2). Il s'agit de superficies possédant un bon sol humique. Le dernier quart est constitué de superficies où affleure le sous-sol rocheux du pays scandinave, ce sont les "impéridemente" (terrains improductifs) (3). Les possibilités d'exploitation de ces peuplements forestiers sont limitées. Plus des deux tiers (1967 : 70,8 %) de la superficie forestière totale de la Suède sont en propriété privées. Les deux tiers de cette superficie (47,0 % de la superficie forestière totale) sont classés comme "forêts privées" (4), qui appartiennent essentiellement à des exploitations agricoles (5). Le reste des superficies forestières privées (23,8 % de la superficie forestière totale) est la propriété de personnes morales, à savoir de sociétés anonymes (6). Ces entreprises ont le plus souvent acheté, dès le siècle dernier, de vastes terrains boisés de crainte que les progrès rapides de l'industrialisation dans l'économie forestière n'entraînent des difficultés dans l'approvisionnement en bois rond, de sorte que seule la possession de forêts les mettrait en mesure de couvrir leurs besoins en bois à défibrer. L'établissement de telles sociétés a été interdit depuis le début de ce siècle. Depuis l'entrée en vigueur de la loi forestière de 1965, les personnes morales peuvent à nouveau acquérir des forêts, pour autant qu'elles garantissent une exploitation convenable (8).

(1) Voir tableau 19.

(2) Voir tableau 63⁺.

(3) Voir W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit., p. 12.

(4) Par "forêt privée" au sens strict, nous entendons ci-après, par opposition à forêt privée au sens large uniquement les superficies forestières qui appartiennent à des personnes physiques. Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 29. Voir aussi tableau 19.

(5) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mal och medel (SOU 1966: 31) op. cit., p. 193.

(6) Voir tableau 63⁺.

(7) Voir K. Mantel, Die Forst- und Holzwirtschaft in der EWG und EFTA. (La sylviculture et l'industrie du bois dans la CEE et l'AELE), Baden-Baden, Bonn 1960, p. 212.

(8) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 31.

Un peu moins d'un tiers de la superficie forestière (29 %) est la propriété des pouvoirs publics, c'est-à-dire de l'Etat, des communes, de l'Eglise et d'autres collectivités publiques (1). La part représentée par les forêts publiques est relativement élevée (1967 : 33 %) dans la Nord de la Suède (Norrland), tandis que la superficie forestière appartenant aux collectivités publiques est relativement moins importante dans le centre de la Suède (Svealand : 19 %) et dans le Sud (Götaland : 14 %). La superficie des forêts détenues par des sujets économiques privés, c'est-à-dire par des agriculteurs ou des sociétés anonymes est, par conséquent, plus élevée dans le Sud et le Centre de la Suède que dans le Nord (2).

Du point de vue de la politique agricole, seules les "forêts privées proprement dites" (c'est-à-dire exclusivement les superficies forestières appartenant à des personnes physiques), présentent un intérêt particulier, d'autant que depuis la réorientation de la politique agricole suédoise en 1967, il y a de plus en plus d'exploitations agricoles qui sont destinées à s'agrandir par adjonction de superficies forestières (3). Même si l'efficacité de ces mesures ne peut encore être appréciée, étant donné la brièveté de la période qui s'est écoulée, il n'en reste pas moins qu'il est important de connaître les liens entre agriculture et sylviculture pour pouvoir porter un jugement sur l'importance des décisions prises en 1967.

Un nouveau recensement foncier de 1964 a établi que 73 % de l'ensemble des exploitations agricoles (356.999) disposaient d'une superficie forestière (4). D'après une enquête de l'union des syndicats agricoles suédois (Riksförbundet Landsbygdens Fdk, RLF), 20 % des exploitations disposant d'une superficie forestière possédaient également en 1962/64 entre 5,1 et 10 ha de terres labourables et 21 % d'entre elles entre 10,1 et 30 ha de terres labourables. La superficie

(1) Voir tableau 53⁺.

(2) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 30

(3) Voir Proposition 1967 : 95, p. 78 s et p. 116 ss.

(4) Voir Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op. cit., p. 40 ss.

forestière dont disposaient la plupart des exploitations possédant entre 5,1 et 10 ha de terres labourables atteignait entre 11 et 25 ha (1962/64 : 27 %) ou 26 et 50 ha (1962/64 : 26,5 %). Pour les exploitations ayant entre 10,1 et 30 ha de terres labourables, les rapports sont analogues, puisque 27,5 % d'entre elles possédaient entre 11 et 25 ha de forêts et 24,8 % entre 26 et 50 ha de forêts (1). Parmi les exploitations forestières appartenant à des personnes physiques, 6,3 % seulement se consacraient exclusivement à la sylviculture et ne possédaient pas de terres labourables (2).

Parallèlement au processus de concentration dans l'agriculture, on constate aussi dans la sylviculture suédoise une tendance au groupement des superficies forestières. Le nombre des "forêts proprement dites" ayant entre 1 et 25 ha a diminué entre 1961 et 1966 de 20 %; entre 26 et 50 ha, la diminution est de presque 12 %. Seul le nombre des "forêts privées proprement dites" de plus de 100 ha a augmenté d'environ 6 % durant la même période. On a, en outre, observé qu'un nombre de plus en plus important de particuliers ne possédant pas de terres labourables se lançaient dans la sylviculture (3).

L'accroissement de l'ensemble du peuplement forestier suédois est estimé d'après le recensement forestier qui couvre la période 1953 - 1962 à 78 Mio de m³ réels, soit 3,4 m³ réels/ha. Ce résultat dépasse de 24 % celui du recensement forestier portant sur les années 1938 - 1952. Le taux d'accroissement du bois est remarquable dans les forêts privées, où il est de 3,8 m³ réels/ha selon l'estimation de 1953 - 1962, contre 3,2 m³ réels/ha pour les forêts des sociétés anonymes et 2,8 m³ réels/ha seulement pour les forêts des collectivités publiques. Cela repose essentiellement sur le fait que les "forêts privées" se situent surtout dans le Götaland, où les conditions de croissance sont beaucoup plus favorables que dans le Svealand ou même dans le Norrland (4). C'est ainsi que dans la province la plus méridionale, le län de Malmöhus, la capacité de production, qui est de

(1) Voir tableau 64⁺.

(2) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 33.

(3) Voir ibidem, p. 32 ss.

(4) Voir ibidem, p. 41.

Tableau 20 - Production de bois (a) des forêts suédoises 1958/59 - 1966/67
(Mio de m3 réels) (b)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67
Bois d'industrie résineux (c)	12,9	16,7	15,2	15,1	15,8	18,0	19,4	18,6	18,0
Bois à défibrer	16,7	20,8	23,0	24,2	22,0	25,7	25,5	25,7	31,3
Bois de chauffage	5,0	4,8	4,6	4,4	4,2	4,0	3,8	3,7	3,6
Autre bois (d)	1,7	1,7	1,4	1,2	1,1	1,0	1,0	1,0	0,9
TOTAL	36,3	44,0	44,2	44,9	43,1	48,7	49,7	49,0	53,8

(a) Quantités transportées. (b) Sans écorce. (c) Y compris le bois à poutres, à chevrons et à traverses.
(d) Bois de mine, perches et mâts, charbonnette, bois de sciage et autres bois durs d'industrie, divers bois pour l'autoconsommation.

Source : Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 189. 1969, p. 189.

8,50 m³ réels/ha est presque cinq fois plus grande que dans la province la plus septentrionale, le län de Norrbotten (1,82 m³ réels/ha) (1). Pour ce qui est des classes de diamètre, le recensement forestier de 1953 - 1962 a établi que dans le Norrland, 25 % seulement du bois produit dépassait 25 cm de diamètre, contre 33 % dans le Svealand et 53 % dans le Götaland. En revanche, 34 % du bois du Norrland appartenait à la classe de diamètre 0-14,9 cm, contre 24 % dans le Svealand et 20 % dans le Götaland. Sur tout l'ensemble du territoire suédois, il n'y a même pas un tiers du bois disponible qui dépasse 25 cm de diamètre, c'est-à-dire que les réserves suédoises sont constituées pour plus des deux tiers de bois de petites dimensions (2). Cela explique le peu d'importance relative de la production de bois de sciage par rapport à l'industrie de transformation du bois à défibrer (3).

L'importance de la production de bois à défibrer apparaît également lorsqu'on analyse la production de la sylviculture suédoise par types de bois et par classes de diamètre. Les coupes ont augmenté au total de 23 % en passant d'une moyenne de 41,5 Mio m³ réels lors des campagnes 1958/59 - 1960/61 à 50,8 Mio m³ réels dans la moyenne des campagnes 1964/65 - 1966/67. Durant la période 1964/65 - 1966/67, le bois à défibrer a représenté en moyenne à lui seul 54 % des coupes, alors que la part du bois de sciage (résineux) n'était que de 37 %. Il faut d'ailleurs remarquer que la production de bois résineux est en régression depuis la campagne 1964/65 (4). Cela s'explique, selon l'administration forestière suédoise, par l'avilissement des prix du bois de sciage sur le marché mondial (5). Depuis, la production de bois de sciage a repris (6). Comme dans presque tous les pays développés

(1) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 39 f.

(2) Voir ibidem, p. 42.

(3) Voir K. Mantel, op. cit., p. 214 - Etant donné les grandes différences qui existent dans la croissance entre les régions du Nord et du Sud du pays, une répartition par classes d'âge telle qu'elle est pratiquée en Europe centrale pour analyser les réserves, n'a pas lieu d'être effectuée ici. Voir ibidem, p. 212.

(4) Voir tableau 20.

(5) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit. p. 19.

(6) Voir Konjunkturinstitutet, Konjunkturläget hösten 1969 (Institut de conjoncture, situation de la conjoncture à l'automne 1969). Stockholm 1969, p. 74.

Tableau 21 - Consommation de bois rond par l'industrie suédoise (a) du bois ventilée
par utilisateurs 1958 - 1967 (1.000 m3 réels)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Consommation totale de bois rond	29 287	29 408	34 028	35 047	34 503	37 483	41 809	43 691	41 901	.
dont scieries	12 155	11 280	13 281	13 363	13 569	14 080	16 019	17 157	16 263	.
Bois de sciage etc.										
Pin	6 941	6 698	7 457	7 559	7 624	7 803	8 608	8 980	8 262	.
Epicéa	4 893	4 397	5 570	5 541	5 651	6 005	7 119	7 911	7 774	.
Bois feuillu	181 ^c	185 ^c	254	263	294	272	292	266	227	.
Fabriques de bois plaqués et contre-plaqués	164	174	182	185	155	176	188	197	193	.
Bois de sciage etc.										
Pin	98	99	99	105	84	90	97	105	104	.
Epicéa	10	11	14	14	11	21	26	24	24	.
Bois feuillu	56	64	69	66	60	65	65	68	65	.
Industrie des panneaux de particules (d)	477	533	665	649	739	795	682	496	460	416
Bois à défibrer										
Pin	277	315	284	333	307	311	251	243	222	202
Epicéa	34	56	119	53	48	31	51	39	52	29
Bois feuillu	14	28	22	6	2	7	2	11	3	2
Non spécifié	152	134	240	257	382	446	378	203	183	183
Industrie de la cellulose	16 491	17 421	19 900	20 850	20 040	22 432	24 920	25 841	24 985	25 869
Bois à défibrer										
Pin	4 939	5 513	6 798	7 317	7 149	8 779	9 146	9 266	9 168	9 780
Epicéa	10 229	10 817	11 238	11 353	10 393	10 714	12 080	12 432	11 931	11 716
Peuplier	144	118	144	159	137	132	140	175	132	118
Bouleau	1 058	843	1 493	1 850	2 162	2 628	3 317	3 700	3 523	4 049
Non spécifié	121	130	227	171	199	179	237	268	231	206
% de la consommation totale de bois rond										
Scieries	41,5	38,4	39,0	38,1	39,3	37,6	38,3	39,3	38,8	.
Fabriques de bois plaqués et contre-plaqués	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	.
Industrie des panneaux de particules	1,6	1,8	2,0	1,9	2,1	2,1	1,6	1,1	1,1	.
Industrie de la cellulose	56,3	59,2	58,5	59,5	58,1	59,8	59,6	59,1	59,6	.
a) Entreprises occupant habituellement 5 personnes au moins - b) Sans écorce - c) En outre 589 m3 réels (1958) et 140 m3 réels (1959) de bois non spécifiés - d) Sans les sciures.										

Source : Skogsstatistisk Årsbok 1962, op.cit. p.199 et années suivantes - Calculs personnels.

disposant d'une production forestière notable, la production de bois de chauffage a beaucoup diminué durant la période de référence (1958/59 - 1966/67 : - 23 %) (1).

Avec moins de 25 cm de diamètre, 60 % de l'ensemble du bois produit en Suède était à classer dans la moyenne des campagnes 1957/58 - 1966/67 parmi le bois de petites dimensions. La majeure partie était constituée par du bois d'épicéa. Le bois ayant 25 cm de diamètre et plus était essentiellement de pin (2). Conformément à la répartition du peuplement forestier, le gros de la production de bois de petites dimensions provenait du nord et du centre de la Suède, tandis que le bois fort était essentiellement fourni par le centre et le sud (3).

La plus grande partie de la production suédoise de bois est transformée par l'industrie nationale. 4,6 % seulement du bois rond suédois a été exporté en 1967 (4). Dans la moyenne des années 1964/66, l'industrie suédoise du bois a utilisé à elle seule 59,4 % du bois qu'elle consomme pour la production de cellulose (5). Entre 1958 et 1967, cette branche a porté sa production de 4,1 Mrd. t. à 6,8 Mrd. t. (poids sec), étant entendu que les taux d'accroissement ont été particulièrement marqués en ce qui concerne les pâtes blanchies au bisulfite et au sulfate (6). Du fait de l'évolution de la production, la consommation de bois à défibrer par l'industrie de la cellulose a augmenté de 57 %, en passant de 16,5 Mrd. m3 réels en 1958 à 25,9 Mrd. m3 réels en 1967. (7)

Les scieries consomment un peu plus du tiers du bois d'industrie (1964/66 : 38,8 %). Toutefois, ce secteur a traversé en 1966 et 1967, du fait d'un fléchissement général de l'activité économique, une phase de régression, liée à une diminution de la consommation du bois.

(1) Voir tableau 20.

(2) Voir tableau 65⁺.

(3) Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 193

(4) Voir ibidem, p. 19.

(5) Voir tableau 21.

(6) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit. p. 80 s.

(7) Voir tableau 21.

Depuis 1968, à la suite de la reprise conjoncturelle en Europe occidentale, notamment dans la construction, on enregistre une reprise rapide de la production et de la consommation de bois par les scieries (1). Des secteurs beaucoup moins importants sont celui de l'industrie des panneaux de particules (1964/66 : 1,9 % de la consommation de bois) et celui des bois plaqués et contre-plaqués (1964/66 : 0,5 %) (2).

bb. Prix, revenus et mesures de soutien

Il n'y a pas d'organisation nationale de marché pour la sylviculture suédoise. Comme dans le secteur agricole, c'est aux organisations professionnelles qu'il appartient d'intervenir sur les marchés du bois. En Suède, les prix du bois font en général l'objet, pour une campagne, de négociations entre les syndicats de l'industrie de transformation du bois et les organisations de propriétaires forestiers (3). Les organisations de propriétaires forestiers sont regroupées dans la fédération suédoise des propriétaires forestiers (Sveriges Skogsägareföreningars Riksförbund). En 1967, elle se composait de 364 sous-groupes régionaux largement autonomes (4). En conséquence, le processus de formation des prix n'est pas très uniforme. Les prix du bois de défilage sont fixés lors de négociations à l'échelon central pour cinq régions de prix en Suède. Pour le bois rond de sciage, des négociations séparées ont lieu à l'échelon régional. Les accords portent, non seulement sur les prix, mais aussi sur les quantités et les conditions de livraison, telles que le lieu de fourniture et le calendrier de livraison du bois. Les calendriers prennent de plus en plus d'importance, car ils doivent servir à réduire la durée du stockage (5).

(1) Voir tableau 21 et Konjunkturinstitutet, Konjunkturläget hösten 1969, op. cit., p. 74.

(2) Voir tableau 21.

(3) V. Wessén, Vorteile gemeinschaftlicher Holzvermarktung und Holzverwertung. (Les avantages de la commercialisation et de la transformation en commun du bois) "Agrarische Rundschau", Wien 1968 p. 131.

(4) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 131.

(5) Voir V. Wessén, op. cit.

Le bois provenant des forêts publiques ne relève pas de ces accords. Dans ce domaine, des accords internes sont conclus avec l'industrie. Par ailleurs, il arrive de plus en plus que certains propriétaires forestiers ou, dans le cas de négociations à l'échelon central, que certaines organisations de propriétaires forestiers quittent la table des négociations pour faire cavalier seul et en tirer quelque avantage. Cet éclatement au niveau de l'organisation affaiblit la position des propriétaires forestiers lors des négociations. C'est pour cette raison notamment que les organisations de propriétaires forestiers ont entrepris au début des années cinquante, de créer leurs propres industries de transformation (1).

Il est difficile de fournir un relevé statistique de l'évolution des prix du bois et des produits forestiers, du fait de la formation décentralisée des prix. L'administration forestière suédoise a établi des prix de vente moyens pour le pays uniquement pour les ventes d'arbres sur pied des "forêts privées" (2). En conséquence, depuis la campagne de 1965/66, les prix du bois sont tombés à un niveau extraordinairement bas (3). Une évolution analogue apparaît en ce qui concerne le bois de sciage résineux flotté et le bois à défibrer (4). Pour calculer cette dernière série de prix, on a utilisé les accords sur les prix conclus dans le län de Kopparberg (5). Ils ne peuvent donc que donner une idée de l'évolution des prix, puisque le niveau des prix a été différent dans chaque province (6). Les principaux motifs de l'avisalissement des prix sont, selon l'administration forestière suédoise, les conséquences de la dévaluation de la livre sterling en novembre 1967 et les répercussions du fléchissement de la conjoncture en 1966 - 1967. Dans ces années, des stocks importants avaient été constitués, notamment par l'industrie de la cellulose, si bien que la demande de l'industrie transformatrice du bois a été très réservée. La position des organisations

(1) Voir V. Wessén, op. cit., p. 132.

(2) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 224 s.

(3) Voir tableau 22.

(4) Voir tableau 66⁺.

(5) Un procédé valable a été utilisé dans Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 89 s.

(6) Voir ibidem, 1959, p. 187 ss.

Tableau 22 - Prix moyens du bois non abattu en Suède (a)
1957/58 - 1966/67 (st/m³) (b)

Année	Prix
1957/58	34,93
1958/59	28,72
1959/60	31,12
1960/61	34,70
1961/62	33,14
1962/63	31,17
1963/64	32,23
1964/65	34,96
1965/66	35,49
1966/67	31,05
1967/68	27,75

(a) Uniquement bois provenant de forêts privées.
(b) Volume du tronc entier avec l'écorce.

Source : Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 224.

de propriétaires forestiers dans les négociations a été, en outre, affaiblie par le fait que la production a été supérieure à la moyenne lors de la campagne 1966/67, en raison de conditions climatologiques favorables (1). Cela explique la régression du revenu brut (2) des propriétaires forestiers suédois depuis 1965 (3). Depuis, les ventes et les prix ont à nouveau augmenté du fait de la reprise conjoncturelle mondiale (4).

Etant donné l'accroissement de la production de bois, la diminution du nombre des ouvriers forestiers n'a pu être compensée que par d'importants investissements. Les investissements dans la sylviculture, qui portent principalement sur des machines lourdes pour le travail en forêt (5), ont augmenté de 40 %, en passant d'une moyenne de 59 Mio cs dans les années 1958/60 à 82 Mio cs dans la moyenne des années 1965/67 (6). C'est notamment pour soutenir ce processus de mécanisation que l'Etat suédois a surtout subventionné des mesures destinées à améliorer l'infrastructure dans l'économie forestière. C'est ainsi que dans la moyenne des exercices (7) 1965/66 - 1967/68, il a été prévu dans le plan budgétaire 13 Mio cs pour la voirie. En outre, 8,3 Mio cs ont été mis à disposition pour des projets de reboisement et de drainage et 7,1 Mio cs pour soutenir la sylviculture dans le Norrland (8). Le Norrland, notamment les régions du Lappland et du Jämtland, reçoivent, en raison des conditions topologiques et climatologiques qu'ils présentent, des subventions particulières depuis le début des années quarante. A cet effet, les organisations de propriétaires forestiers sont tenues d'établir des plans de développement forestiers qui sont limités dans le temps (en général 10 ans).

(1) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit. p. 88 s.

(2) Recettes, moins les frais d'administration et de commercialisation ainsi que les dépenses afférentes au reboisement, aux investissements, à l'essouchage, au drainage et aux engrais. Voir ibidem, p. 268 s.

(3) Voir tableau 67⁺.

(4) Voir Konjunkturinstitutet, Konjunkturläget hösten 1969, op. cit. p. 74 s et p. 28^o s.

(5) Voir V. Wessén, op. cit., p. 131.

(6) Voir tableau 67⁺.

(7) L'exercice budgétaire commence le 1er juillet.

(8) Voir tableau 68⁺.

Les mesures envisagées peuvent alors être subventionnées par le gouvernement (1).

cc. Commerce extérieur

La Suède est l'un des plus gros exportateurs de bois du monde. Si l'on se base seulement sur les exportations de bois de sciage et de bois à défibrer, en faisant abstraction de produits comme la cellulose et les panneaux de particules où la transformation intervient largement, la Suède occupe avec des exportations de 2,0 Mio m³ réels de bois, la septième place parmi les pays exportateurs de bois (3). L'exportation de bois et de produits forestiers revêt une grande importance pour la balance suédoise des paiements, puisqu'elle a représenté dans la moyenne des années 1965/67 à elle seule 27 % des exportations suédoises de marchandises (4). En revanche, les importations de bois et de produits forestiers sont très faibles (1967 : Importations : 0,4 Mrd cs; Exportations : 5,4 Mrd cs) (5).

Les principales catégories d'assortiment dans les exportations suédoises de bois sont la cellulose (1967 : 27,5 % de la valeur des exportations) et le bois de conifères scié et raboté (1967 : 42,1 %) (5). La cellulose a été principalement exportée vers le Royaume-Uni (1966/67 : 27,9 %), la République fédérale d'Allemagne (1965/67 : 14,7 %) et la France (1965/67 : 11,3 %) (6). Les principaux pays utilisateurs de bois de conifères raboté suédois sont le Royaume-Uni (1965/67 : 26,6 %), les Pays-Bas (1965/67 : 20,4 %) et le Danemark (1965/67 : 13,9 %) (7).

Hormis des quantités minimes de bois contre-plaqués, de plaques pour constructions et de panneaux de particules (1967 : 50.517 t.), les importations suédoises de bois consistent essentiellement en bois à défibrer (1967 : 362.000 m³ réels) (8). Les principaux fournisseurs ont

(1) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 93 ss.

(2) non écorcé.

(3) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 273.

(4) Voir tableau 19.

(5) Calculé d'après Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 209 ss.
Voir également tableau 69⁺.

(6) Voir tableau 70⁺. (7) Voir tableau 71⁺. (8) Voir tableau 72⁺.

été la Finlande et la Norvège, qui ont assuré respectivement 44,1 % et 54,1 % des importations suédoises de bois à défibrer en 1967 (1). Ce bois a été principalement acheté par les fabriques de cellulose du nord et du centre de la Suède, qui ont, dans certains cas, une capacité de production supérieure à ce que la production nationale de bois peut leur apporter (2).

En résumé, le commerce extérieur de bois de la Suède est caractérisé par le fait que la plus grande partie des exportations de bois et de produits forestiers, qui revêtent une très grande importance du point de vue de la politique de la balance des paiements, est écoulée dans les Etats membres de la C.E.E. (3). D'un autre côté, plus d'un quart des exportations suédoises de cellulose et de bois de conifères transformé ont pour destinataire le Royaume-Uni. Cette ventilation des exportations suédoises de bois et de produits forestiers par pays consommateurs permet de comprendre pourquoi les milieux sylvicoles suédois sont extrêmement intéressés par un élargissement des groupements économiques de l'Europe occidentale (5).

(1) Etabli d'après Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 217 ss.

(2) Voir K. Mantel, op. cit. p. 221.

(3) Voir Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 217 ss.

(4) Voir tableaux 70⁺ et 71⁺.

(5) Voir K. Mantel, op. cit., p. 224.

4. Récapitulation des principales caractéristiques de l'agriculture suédoise - Ses rapports avec la C.E.E.

a. Principaux traits de l'économie agricole suédoise par rapport à la C.E.E.

En Suède (1), l'agriculture a représenté 3,1 % du produit intérieur brut (2) en 1966. Cela est moins que dans tous les Etats membres des Communautés européennes, où le chiffre correspondant le plus bas était atteint, la même année, par la République fédérale d'Allemagne avec 3,8 % (3).

Il existe d'importantes différences quant à la composition de la production agricole en Suède et dans la C.E.E. Il faut toutefois faire cette réserve que la valeur des différentes productions agricoles suédoises n'est exprimée en pourcentage de la valeur de la production agricole totale que pour la campagne 1963/64 (4) dans le rapport des experts sur le remaniement de la politique agricole suédoise, qui date de 1966 (5). Lors de la campagne 1963/64, la production agricole suédoise était représentée pour 22,3 % par des produits végétaux. Dans la C.E.E. (6) cette part a été en 1963 de 40,6 %. Certes, la part de la

(1) Voir tableau 2⁺.

(2) Moins la sylviculture.

(3) Voir Office statistique des Communautés européennes, Statistique agricole, Bruxelles et Luxembourg, 1968, n° 4, page 14.

(4) La campagne commence le 1er août.

(5) Voir Den framtida jordbrukspolitik. Del A. Bakgrunden, (SOU 1966 : 30), op. cit., page 94. C'est pour cette raison, notamment, que l'analyse effectuée dans le premier chapitre (voir page 2) a dû s'appuyer sur l'exploitation des bilans fiscaux consolidés des exploitations agricoles.

(6) Voir pour les développements qui suivent Office statistique des Communautés européennes, Statistique agricole. Bruxelles et Luxembourg, 1966, N° 4, page 16.

production de céréales dans l'ensemble de la production agricole est à peu près aussi élevée au cours de ces deux périodes en Suède (10,4 %) que dans la C.E.E. (10,9 %), mais la contribution des autres produits végétaux suédois dans la valeur de production (11,9 %) est nettement inférieure à ce qu'elle est dans la C.E.E. (29,7 %). Du fait des différences dans le domaine de la production végétale, on obtient pour la production animale suédoise lors de la campagne 1963/64 un pourcentage nettement plus élevé (77,7 %) que dans la C.E.E. (58,4 %). En Suède, on remarque qu'avec 33,9 % la contribution de la production de lait dans la valeur des productions brutes de l'agriculture est beaucoup plus élevée que dans la C.E.E. (18,9 %). Les parts respectives de la production de bovins et de viande bovine, de porcs et de viande porcine et d'autres produits à base de viande est à peu près aussi élevée dans les deux cas (Suède : 37,3 %; C.E.E. : 34,2 %).

En Suède, les différences dans la composition de la production agricole se reflètent aussi dans la ventilation de la superficie agricole utile (1). Certes, les 3,3 Mio ha de superficie agricole utile de la Suède ne représentent que 4,6 % de la superficie agricole utile de la C.E.E. (2), mais les superficies plantées en céréales, qui ont constitué en Suède 43,9 % de la SAU, sont plus importantes de 49 % environ que dans la C.E.E. (29,5 % de la SAU). On remarque, en outre, la part élevée des fourrages verts des terres arables (38,5 % en Suède contre 14,1 % dans la C.E.E.). Cette différence traduit bien le fait qu'en Suède la production animale est relativement plus importante que dans l'agriculture de la C.E.E.

(1) Voir tableau 76⁺.

(2) Superficie agricole utile en 1965. Voir ibidem.

La part des personnes occupées dans l'agriculture dans l'ensemble de la population active suédoise s'est élevée en 1966 à 9,6 % environ. Ce chiffre est inférieur d'environ 40 % à ce qu'il est dans la C.E.E. (15,8 %). Par rapport à l'année 1960, on constate toutefois pour la C.E.E. que le rapport entre la population agricole et l'ensemble de la population active y a diminué plus rapidement (- 20 %) qu'en Suède (-12 %) (1).

Quoi qu'il en soit, le recul de la main-d'oeuvre agricole en Suède n'a pas eu une influence négative sur la production agricole. L'indice de la production en termes réels a plafonné depuis le début de l'année 1950 à un niveau pratiquement inchangé (1952/56 = 100) (2). En revanche, la productivité du travail de l'agriculture suédoise, définie comme la production quantitative par personne occupée et par an, a progressé entre 1950 et 1960 à un taux qui se situe entre 4,3 et 4,7 %. Cet accroissement n'a été dépassé en Europe de l'Ouest que par la République fédérale d'Allemagne (5,7 - 6,3 %) et le Danemark (4,6 - 5,6 %). D'après des estimations des services suédois, il semble que cette tendance se soit poursuivie depuis le début des années soixante (3).

D'après une enquête de l'OCDE, l'évolution de la productivité du travail en Suède représente un cas particulier, puisqu'elle n'a guère abouti à un accroissement de la production, mais presque exclusivement à une émigration de la main-d'oeuvre vers d'autres secteurs professionnels (4). En dépit de cette constatation d'ordre général, la

(1) Voir tableau 73⁺.

(2) Voir Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op. cit., page 271.

(3) Voir Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966 : 30), op. cit., page 65 et suivantes.

(4) Voir OCDE, Agricultural Policies in 1966. Paris 1967, page 463.

production de l'agriculture suédoise a notablement dépassé pour les principaux produits la consommation intérieure. Il suffit d'opposer aux valeurs correspondantes dans la C.E.E. les degrés d'auto-approvisionnement de la Suède pour la moyenne des campagnes 1964/65 - 1966/67 (Blé : 122 % contre 104 % dans la C.E.E.; avoine : 111 % contre 92 % dans la C.E.E.; viande de porc : 112 % contre 99 % dans la C.E.E.; beurre : 112 % contre 106 % dans la C.E.E. et viande de boeuf et de veau : 110 % contre 86 % dans la C.E.E. (1).

En comparant ces indicateurs, il ne faut pas oublier, toutefois, qu'en Suède la consommation par tête des principales denrées alimentaires est nettement inférieure à ce qu'elle est dans la C.E.E. En 1966, la consommation de céréales par habitant était, en Suède, inférieure de 28 % au niveau de la C.E.E., la consommation de viande de boeuf et de veau de 17 % et celle de fromage de 21 % environ. On constate toutefois en Suède des différences positives dans la consommation par tête pour le lait (+ 84 %), le beurre (+ 56 %) et le sucre blanc (+ 33 %) (2).

Au premier abord, la situation de l'approvisionnement de la Suède pour le blé (3) et le beurre fait apparaître comme problématique tout lien plus étroit de l'agriculture suédoise avec le marché commun agricole. Cependant, par rapport au volume de production de la C.E.E. pour 1966/67, la production suédoise de beurre (Suède : 0,07 Mio t.; C.E.E. : 1,1 Mio t.) et de blé (Suède : 0,6 Mio t. (4); C.E.E. : 26,3 Mio t.) est si minime (5), que ces excédents n'apparaissent pas très importants. En outre, il faut s'attendre que la réorientation de la politique agricole suédoise 1967 entraînera à long terme une réduction de ces excédents.

(1) Voir tableau 60⁺.

(2) Calculé d'après le tableau 59⁺.

(3) Comme précédemment, il ne s'agit dans les développements qui vont suivre que du blé tendre.

(4) Il ne faut pas oublier qu'en 1966/67 la récolte a été très mauvaise en Suède. La production moyenne oscille autour de 1,1 Mio t.

(5) Calculé d'après les tableaux 1 et 11 et d'après l'Office statistique des Communautés européennes, Statistique agricole, Bruxelles et Luxembourg, 1968, N° 1, page 22. Ibidem, N° 10, page 52.

b. Principaux problèmes actuels de la politique agricole suédoise

Actuellement, la politique agricole suédoise est tout entière placée sous le signe des efforts énergiques entrepris pour réaliser le programme agricole de 1967 (1). Cela implique en premier lieu un encouragement de l'efficacité économique de la production agricole. En raison du temps relativement court qui s'est écoulé depuis l'adoption de ce programme par le Parlement suédois, il n'est pas encore possible de porter un jugement sur l'efficacité des mesures prises. Il convient ici de signaler toutefois qu'avec le programme agricole 1967, la politique agricole suédoise a été engagée dans une direction qui correspond sur bien des points avec le programme élaboré dans le Mémoire Mansholt "Agriculture 1980" (2).

Avant toute chose, il convient de souligner que les conditions préalables à la réalisation d'un tel ensemble de mesures sont moins favorables en Suède que dans la Communauté européenne. En modifiant sa politique des prix en 1956, la Suède a déjà tenté il y a presque 15 ans, en réduisant la protection des échanges extérieurs, d'adapter de plus en plus le jeu de l'offre et de la demande sur les marchés

(1) Voir Proposition 1967 : 95. Voir aussi Jordbruksstödets framtida utforming. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit. Arg. 29 (1967), page 125 et suivantes.

(2) Voir Commission des Communautés européennes, Mémoire sur la réforme de l'agriculture de la Communauté économique européenne COM(68)1000, partie A. Bruxelles 1968, page 29 et suivantes. (Cité ci-après sous le titre Mémoire).

nationaux à la situation des marchés mondiaux (1). C'est notamment à cause de cette mesure que l'importance économique du secteur agricole, exprimée par la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut et par la part de la population agricole dans l'ensemble de la population occupée est beaucoup moins marquée en fait que dans la C.E.E. (2). Pour ce qui est de la rationalisation des structures, la Suède offrait de meilleures perspectives que la C.E.E. pour une politique structurelle efficace, eu égard à la dimension de ses exploitations. En 1966, il y avait en Suède 54,9 % des exploitations agricoles qui étaient inférieures à 10 ha contre 67,5 % dans la C.E.E. (3). Celles de plus de 20 ha représentaient en Suède 21,6 % de l'ensemble des exploitations contre 13,9 % pour la C.E.E.

(1) Voir Proposition 1955 : 198. Proposition 1956 : 165.

(2) Notons encore une fois que la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut s'est élevée à 3,1 % en Suède (en 1966), contre 3,8 % dans la République fédérale d'Allemagne. La part de la population agricole dans l'ensemble de la population occupée s'est élevée en 1966 à 9,6 % en Suède contre 15,8 % dans la C.E.E. Voir tableau 12⁺, tableau 58⁺ et Office statistique des Communautés européennes, Statistique agricole. Bruxelles et Luxembourg, 1968, N° 4, page 14.

(3) Ces données concernent la période 1965/66.

Ces deux conceptions d'une politique agricole novatrice coïncident largement dans leurs objectifs (1). Seuls occupent une place à part en Suède, les objectifs de la politique de production qui visent à rassurer un degré d'auto-alimentation d'environ 80 %. Comme ce chiffre laisse présager une diminution de la production effective de la Suède, il est sans importance dans une véritable comparaison entre les programmes de politique agricole de la Suède et de la Commission de la C.E.E., car il n'en découle aucune différence fondamentale.

En ce qui concerne l'ensemble des mesures prévues par les deux programmes, le "programme Agriculture 1980" va très au-delà des mesures suédoises. L'ensemble des moyens mis en oeuvre en Suède doit essentiellement servir à une réforme accélérée de la structure de production. En revanche, les programmes agricoles suédois ne parlent guère d'une amélioration de la structure du marché, qui donne lieu à une série de mesures dans le programme "Agriculture 1980" (4). En effet, du point de vue du flux d'information, de la qualité des produits et de la concentration de l'offre, l'organisation des marchés agricole suédois est si avancée qu'elle n'a nul besoin d'une réforme fondamentale (5).

(1) Voir Commission des Communautés européennes, mémorandum ..., op. cit., page 29 et suivantes. Den framtida jordbrukspolitiken. Del B. Mål och medel (SOU 1966 : 31), op. cit., p. 51 et suivantes.

(2) Voir ibidem, page 59.

(3) Voir Commission des Communautés européennes, mémorandum ..., op. cit. page 67 et suivantes.

(4) Proposition 1967 : 95, passim.

(5) Voir le projet W. Gretzer, H. Dybdahl, op. cit., page 34 et suivantes.

Les vues du programme "Agriculture 1980" sur la réforme de la structure de production correspondent largement aux mesures prises en Suède. Cela vaut tant pour les mesures visant les personnes qui veulent embrasser une autre profession ou cesser leur activité que pour les milieux qui désirent rester dans une agriculture modernisée (1). Il existe toutefois dans deux cas des différences fondamentales entre les deux programmes, qui sont révélatrices du problème de leur applicabilité.

1. La réforme de l'agriculture suédoise est facilitée par le fait que les plans correspondants s'inscrivent dans les plans quinquennaux mobiles de l'ensemble de l'économie suédoise (2). Ainsi, il est possible à la rationalisation de structure de se dérouler d'une façon ordonnée, en accord avec l'évolution des autres secteurs de l'économie suédoise. Le Programme "Agriculture 1980" peut disposer des mêmes instruments sous une forme aussi complète parce que sa réalisation appartient aux Etats membres (3). Il est donc à priori plus difficile au programme européen de s'imposer (4), que ce n'est le cas à l'échelon national d'un pays comme la Suède.

(1) Pour la Commission des Communautés européennes, mémorandum ..., op. cit., page 40 et suivantes - Jordbruksstödet framtida utformning, page 125 et suivantes.

(2) Voir G. Jarchow, op. cit. page 194.

(3) Voir Commission des Communautés européennes, op. cit. page 37 et suivantes.

(4) A propos des difficultés que présentent certains cas d'espèce, voir Der Mansholt-Plan- Kritik und Alternativen (le plan Mansholt - critiques et alternatives) (Angewandte Wissenschaft etc, page 40 et suivantes).

2. L'ensemble des problèmes du programme "Agriculture 1980" qui découlent de l'obligation de coordonner les intérêts des Etats membres de la C.E.E. apparaît avec une netteté particulière dans les plans relatifs à la création d'unités de production (U.P.) et d'entreprises agricoles modernes (E.A.M.) (1). Les mesures d'encouragement envisagent expressément que la création de telles entreprises puisse exiger une forme juridique de type européen (2). Les mesures suédoises ont pu dans ce cas se limiter à permettre aux personnes morales de type national l'accès aux terrains agricoles (3).

Ces exemples devraient suffire à montrer que le programme agricole suédois de 1967 en vue de la réforme de la structure de production est parti de conditions de base plus favorables et a connu, par conséquent, moins d'obstacles que le programme "Agriculture 1980".

Dans la pratique, l'agriculture suédoise a déjà parcouru une partie de chemin qui s'offre à la C.E.E. depuis la publication du programme "Agriculture 1980". La situation est tout à fait analogue dans le domaine de la politique des prix.

(1) Voir Commission des Communautés européennes, mémorandum ..., op. cit. page 54 et suivantes.

(2) Voir ibidem page 55.

(3) Voir 1965 års jordförvärvslag. Med kommentarer, op. cit. page 53 et suivantes.

Les organisations suédoises de marché peuvent être caractérisées comme celles de la C.E.E. comme un système de prélèvements et de restitutions pour un niveau relativement élevé des prix contrôlés du marché intérieur (1). La Commission suédoise d'experts qui est responsable pour une grande partie du programme agricole de 1967 avait aussi envisagé l'instauration d'un système de "deficiency payments". Elle a toutefois rejeté cette idée, pour ne pas faire obstacle à une union éventuellement plus étroite de son agriculture avec le Marché commun (2).

Depuis, la politique suédoise des prix dans le secteur agricole a été caractérisée par les grands efforts entrepris pour aligner les prix agricoles nationaux sur ceux de la C.E.E. En effet, les différences entre les principaux prix agricoles de la Suède et de la C.E.E. ne devraient pas être très grandes. D'après le tableau 63⁺, il n'existe de différences notables que pour le blé, les oléagineux et les oeufs. Pour ces produits, les prix de la C.E.E. sont au-dessus du niveau suédois, comme il ressort du tableau 63⁺ qui repose sur des estimations effectuées en Suède. Pour la majeure partie des produits, toutefois, c'est le contraire. Il convient toutefois de souligner par principe que de telles comparaisons de prix, malgré la similitude des organisations de marché, sont problématiques. Quoiqu'il en soit, les calculs des services suédois sur lesquels se fonde le tableau 63⁺ ont constitué lors de la campagne 1968/69 la base d'un alignement du prix indicatif des betteraves sucrières en Suède sur les prix garantis de la C.E.E. (3).

-
- (1) Voir dans les tableaux 2, 7 et 9 la description de l'aménagement des marchés suédois des céréales, de la viande et des préparations de viandes, du lait et des produits laitiers.
 - (2) Voir Den framtida jordbrukspolitiken, Del B. Mål och medel (SOU 1966 : 31), op. cit., page 173 et suivantes.
 - (3) Voir E. Swedborg, Tvaårigt prisavtal i Sverige. (Les accords biennaux sur les prix en Suède). "Nordisk Lantbruksekonomisk Tidskrift", Stockholm, Årg. 17 (1967), page 3.

En résumé, on constate que politique de structure et politique des prix présentent de nombreux parallélismes en Suède et dans la C.E.E. En outre, la politique agricole suédoise est caractérisée par des mesures détaillées, visant, avant tout rapprochement avec le Marché Commun, à un alignement progressif sur les moyens de la politique agricole de la C.E.E. En ce qui concerne la politique de structure, la concrétisation des projets d'amélioration de la structure de la production sont jusqu'à présent plus avancés que dans la C.E.E.

B i b l i o g r a p h i e

- Den framtida jordbrukspolitiken. Betänkande avgivet av 1960 års jordbruksutredning. Del A. Bakgrunden. Del B. Mål och medel. (SOU 1966 : 31-31), Stockholm 1966.
- Der Mansholt-Plan - Kritik und Alternativen. (Schriftenreihe Landwirtschaft - Angewandte Wissenschaft, hrsg. vom Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten, H. 141) Hiltrup bei Münster (Westf.) 1969.
- "Die Weltwirtschaft", Halbjahresschrift des Instituts für Weltwirtschaft an der Universität Kiel. 1968, H.2.
- Esche, E., Drews, M., Der Europäische Milchmarkt. Hrsg. vom Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten mit Genehmigung der Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit (OECD). Hamburg und Berlin 1963.
- Europäische Freihandelsassoziation, Agrarabkommen zwischen EFTA-Ländern. Genf 1969.
- , Die Landwirtschaft in der EFTA. Genf 1965.
- Forsberg, L., Produktion och förbrukning av animaliska jordbruksprodukter 1960/61. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", Stockholm, Årg. 23 (1961).
- Froster, G., Utrikeshandel med Livsmedel år 1968. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", Stockholm, Årg. 31 (1969).
- Gretzer, W., Dybdahl, H., Die Landwirtschaft in Schweden. Land- und hauswirtschaftlicher Auswertungs- und Informationsdienst (AID), H. 142. Bad Godesberg 1967.
- Gunnarsson, M., Jordbrukarnas taxerade kontanta inkomster och utgifter m.m. år 1961. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", Stockholm, Årg. 25 (1963), S. 170 ff.
- Hansen, B. und Mutén, L., Art. Das Finanz- und Steuersystem Schwedens. Handbuch der Finanzwissenschaft, 2. völlig Neubearb. Aufl. Tübingen, Bd. 3 (1956), S. 354 ff.

International Sugar Council, Sugar Year Book. London. Versch. Jgg.

Jarchow, G., Die Wandlungen der Agrarpolitik Schwedens seit 1947. Ein Beispiel zunehmender Rationalisierung agrarpolitischer Entscheidungen. "Agrarwirtschaft", Hannover, Jg. 18 (1969), H.6.

Jordbruk och boskapsskötsel (Sveriges Officiella Statistisk [SOS]), Stockholm, versch. Jgg.

Jordbruksekonomiska Meddelanden. Stockholm, versch. Jgg.

Jordbruksstatistisk Årsbok, Stockholm, versch. Jgg.

Kommission der Europäischen Gemeinschaften. Memorandum zur Reform der Landwirtschaft in der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft. Kom (68) 1000. Brüssel 1968.

Landbrugsstatistisk 1967 herunder gartneri og skovbrug. (Statistiske meddelelser 1968:7) København 1968.

Lövström, B., Produktion och förbrukning av vegetabiliska jordbruksprodukter 1967/68. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", Stockholm, Årg. 31 (1969), s. 64 ff.

Manten, K., Die Forst- und Holzwirtschaft in der EWG und EFTA. Baden-Baden, Bonn 1960.

Medin, K., Gunnarsson, M., Jordbrukarnas taxerade kontanta inkomster, utgifter och nettointäkter år 1958. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", Stockholm, Årg. 22 (1958).

OECD, Agricultural Policies in 1966. Paris 1967.

--, Agricultural Projection for 1975 and 1985. Country Studies. Part 2. Sweden.

OEEC, Entwicklungen in der Agrarpolitik seit 1955. Fünfter Bericht über die Agrarpolitik in Europa und Nordamerika. Hrsg. vom Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten in Zusammenarbeit mit dem Bundesministerium für Wirtschaft. Paris 1961. Deutsche Übersetzung 1963.

Prissättningen på jordbruksprodukter (SOU 1954 : 39 och 1955 : 5), Stockholm 1954 und 1955.

Produktionsutvecklingen i det svenska jordbruket. (Meddelande från jordbrukets utredningsinstitut 1967 nr 4.) Del I. Hittillsvarande utveckling. Stockholm 1967.

Propositioner. Bihang till riksdagens protokoll vid lagtima riksdagen i Stockholm. Versch. Jgg.

Riktlinjer för den framtida jordbrukspolitiken (SOU 1946:42), Stockholm 1946.

Skogsstatistisk Årsbok 1967 (SOS), Stockholm 1969, versch. Jgg.

Statistisches Amt der Europäischen Gemeinschaften, Agrarstatistik. Brüssel und Luxemburg. Versch. Jgg.

Statistisk Årsbok för Sverige. (Utgiven av Statistiska Centralbyrån), Stockholm, versch. Jgg.

Statistiska Centralbyrån, "Statistiska Meddelanden", versch. Serien u. Jgg.

Steikovic, G., Pris- och inkomstelasticiteter. Undersökningar utförd på uppdrag av jordbruksutredningen 1960. In : Den framtida jordbrukspolitiken. Del A. Bakgrunden (SOU 1966:30), Stockholm 1966, S. 127 ff.

Svensk författningssamling. (SFS), Stockholm, versch. Jgg.

Svenska Mejeriernas Riksförening, Årsredovisningar och revisionsberättelser. Stockholm. Versch. Jgg.

Swedborg, E., Tvåårigt prisavtal i Sverige. "Nordisk Lantbruksekonomisk Tidskrift", Stockholm, Årg. 17 (1967), S. 3 ff.

Sylvan-Johnson, M., Prisnivån för jordbruksprodukter, Sverige, EEC och övriga Västeuropa. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", a.a.O., Årg. 31 (1969).

Thomaeus, B., Konsumtionen av Livsmedel m.m. Ebenda.

Thulin, D., Produktion och förbrukning av animaliska jordbruksprodukter 1964/65. Ebenda, Årg. 28 (1966).

Utrikeshandel (SOS), Del 1, Stockholm, versch. Jgg.

Virkesbalanser 1967. Betänkande avgivet av Virkesbalansutredningen. (SOU 1968:9), Stockholm 1968.

Wessén, U., Vorteile gemeinschaftlicher Holzvermarktung und Holzverwertung. "Agrarische Rundschau", Wien (1968), Nr. 6.

Westermarck, N., Lantbrukets ekonomiska utveckling och jordbrukspolitiken i Norden, produktionsåret 1967/68. "Nordisk Lantbruksekonomisk Tidskrift", Stockholm, Årg. 18 (1968).

Ågren, C.-H., Produktion och förbrukning av animaliska jordbruksprodukter 1962/63. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", Stockholm, Årg. 25 (1963).

--, Produktion och förbrukning av vegetabiliska jordbruksprodukter 1966/67. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", Stockholm, Årg. 30 (1968).

Åkerjordens framtida omfattning och lokalisering. Kungl. Lantbruksstyrelsen. "Meddelanden". Solna, Ser. A (1967), nr 6.

1965 års jordförvärvslag. Med kommentarer. Kungl. Lantbruksstyrelsen, "Meddelanden", Solna, ser. C (1965), nr 14.

Annexe statistique

Tableau 1⁺ - Superficie totale et superficie exploitée de la Suède 1956, 1961, 1966 (ha)

	1956	1961	1966
Superficie totale du pays	41.111.408	41.125.834	41.140.551
dont :			
Terres arables	3.597.939	3.341.578	3.082.814
Pâturages cultivés	184.214	164.382	197.537
Forêts	22.505.362	22.940.600	22.794.000
Autres superficies	14.323.641	14.679.274	15.066.200
		%	
Superficie totale du pays	100,0 ^a	100,0	100,0
dont :			
Terres arables	8,8	8,1	7,5
Pâturages cultivés	0,4	0,4	0,5
Forêts	54,7	55,8	55,4
Autres superficies	34,8	35,7	36,6
a. Différences inexplicables entre les diverses positions et la somme dans la source que nous avons consultée.			

Source : Statistisk Årsbok för Sverige, op. cit. Arg. 55 (1968), page 89 - Calculs personnels

Tableau 2¹ - Le produit intérieur brut aux prix du marché en Suède et la part respective de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche 1958 - 1967

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Produit intérieur brut					Mio. cs					
aux prix du marché	61 958	65 959	71 508	78 069	84 438	91 880	102 038	112 681	122 877	131 717
Part de l'agri-culture	2 845	2 972	3 044	3 243	3 249	3 348	3 811	3 927	3 789	4 106
dont :										
Salaires	838	819	829	822	843	829	887	918	924	936
Réparations et entretien	511	567	558	660	640	645	760	844	842	843
Impôts indirects	9	10	10	11	11	11	14	15	15	15
Subventions	383	314	300	323	338	344	389	438	389	384
Bénéfice d'exploitation a)	1 870	1 890	1 947	2 073	2 093	2 207	2 539	2 588	2 397	2 696
Part de la sylviculture	2 297	1 925	2 333	2 686	2 690	2 370	2 754	2 904	2 927	2 884
Part de la pêche	118	132	134	145	163	160	176	190	178	172
					- % -					
Part de l'agri-culture	4,6	4,5	4,3	4,2	3,8	3,6	3,7	3,5	3,1	3,1
Part de la sylviculture	3,7	2,9	3,3	3,4	3,2	2,6	2,7	2,6	2,4	2,2
Part de la pêche	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1

a) Y compris les amortissements.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1969. Sveriges Officiella Statistisk, page 254 et suivantes. Statistiska Middelanden Stockholm, Série V - page 8 et suivantes - Calculs personnels.

Tableau 3⁺

Montant des revenus bruts imposables dans l'agriculture suédoise

1958 - 1967 (Mio cs)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Revenus provenant de la commercialisation des produits agricoles, total	4359,2	4775,3	4832,3	4836,2	5025,5	5216,1	5876,6	6096,1	6153,3	6309,8
dont										
Produits végétaux, total	940,8	1103,0	1171,6	1205,1	1242,0	1280,1	1583,4	1670,8	1579,9	1863,0
dont										
Céréales, semences et autres	.	.	.	843,7	883,9	870,0	1133,1	1254,9	1119,7	1344,2
Betteraves sucrières	.	.	.	164,2	134,5	161,3	192,2	162,1	176,5	195,4
Pommes de terre, produits horticoles	.	.	.	177,7	201,3	225,0	230,9	224,0	254,5	290,1
Foin, paille et autres	.	.	.	19,5	22,3	23,8	27,2	29,8	29,2	33,3
Produits animaux, total	3415,8	3669,7	3659,1	3630,6	3783,0	3944,9	4292,5	4424,7	4573,1	4446,6
dont										
Bétail	.	.	.	1820,1	1908,6	2057,6	2332,2	2292,1	2527,5	2442,3
Lait	.	.	.	1637,4	1692,9	1664,6	1762,4	1936,1	1841,8	1753,5
Volailles et oeufs	.	.	.	173,1	181,5	212,7	197,9	196,5	203,8	250,7
Produits divers	.	.	.	0,5	0,5	1,1	0,7	0,6	0,3	0,2
Revenus de la sylviculture	697,5	542,5	840,8	712,1	663,8	567,9	737,3	825,1	727,1	691,2
Loyers et fermages				62,0	65,5	66,9	73,7	79,3	85,5	
Autres revenus a)	340,0	285,9	366,6	365,5	360,6	378,0	380,9	367,4	329,1	372,0
Recettes en nature, total	618,4	592,9	577,2	564,6	552,9	528,6
dont										
Logement	230,2	.	.	233,2
Auto-consommation de produits agricoles	242,5	.	.	198,4
Revenus bruts	6729,0	6820,4	7638,9	7926,9	7841,7	7987,1

a) Revenus bruts provenant de la vente de matériel, de prestations de transport, etc.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op.cit. page 140. - Ibidem 1967, page 161. Ibidem 1969, page 221, K. Medin, M. Gunnarsson : Jordbrukarnas taxerade kontanta inkomster, utgifter och nettointäkter år 1958. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op.cit. Arg.22 (1958), pages 179 et suivantes et années suivantes. Calculs personnels.

Tableau 4⁺ - Les revenus bruts imposables dans l'agriculture suédoise
1962 - 1967

(% de l'ensemble des revenus bruts)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Revenus provenant de la commercialisation de produits agricoles, total	74,7	76,5	76,9	76,9	78,4	79,0
dont :						
Produits végétaux, total	18,5	18,8	20,7	21,1	20,1	23,3
dont :						
Céréales, semences et autres	13,1	12,8	14,8	15,8	14,3	16,8
Betteraves sucrières	2,0	2,4	2,5	2,1	2,2	2,5
Pommes de terre, produits horticoles	3,0	3,3	3,0	2,8	3,2	3,6
Foin, paille et autres	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
Produits animaux, total	56,2	57,7	56,2	55,8	58,3	55,7
dont :						
Bétail	28,4	30,2	30,5	28,9	32,2	30,6
Lait	25,1	24,4	23,1	24,4	23,5	22,0
Volailles et oeufs	2,7	3,1	2,6	2,5	2,6	3,1
Produits divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Revenus provenant de la sylviculture	9,9	8,3	9,7	10,4	9,3	8,7
Loyers et fermages	0,9	1,0	0,9	0,9	1,0	1,1
Autres revenus (a)	5,3	5,5	5,0	4,6	4,2	4,6
Recettes en nature, total	.	8,7	7,6	7,1	7,1	6,6
dont :						
Logement	.	.	3,0	.	.	2,9
Auto-consommation de produits agricoles	.	.	3,2	.	.	2,5
(a) Revenus provenant de la vente de matériel, de prestations de transport, etc.						

Source : Jordbruksstatistisk Arsbok 1965, op. cit. page 140 - Ibidem 1967, page 161. Ibidem 1969, page 221 - Calculs personnels.

Tableau 5⁺ - Production quantitative des principaux produits agricoles
en Suède 1958 - 1968 (1958 = 100)

	1958	1960	1962	1964	1966	1967	1968
Blé (a)	100	138	152	178	96	189	177 ^b
Seigle d'hiver (a)	100	134	99	72	49	117	125 ^b
Orge (a)	100	129	141	209	214	237	269 ^b
Avoine (a)	100	132	132	162	129	156	170 ^b
Pommes de terre	100	126	109	106	97	100	102 ^b
Betteraves sucrières	100	137	82	98	81	102	112 ^b
Colza (c)	100	43 ^d	112	132	71	181	201 ^b
Lait	100	97	99	92	89	84	.
Viande de boeuf et de veau	100	98	117	118	130 ^e	127	119
Viande de porc	100	97	100 ^e	96 ^e	100 ^e	104	108
Oeufs	100	103	100	105	99	97	106
(a) Concerne une récolte d'une teneur en eau de 16,5 %							
(b) Données provisoires							
(c) Concerne une récolte d'une teneur en eau de 18,0 %							
(d) Teneur en eau indéterminée.							
(e) Révision							

Source : Statistisk Årsbok for Sverige, op. cit. Årg. 48 (1961), page 46 - Ibidem (1965), page 75 - Ibidem 1968, pages 95 et 100 - Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op. cit. page 134 et suivantes, page 139, page 141, pages 208 et 210. - Calculs personnels.

Tableau 6⁺

Ventilation des terres arables en Suède

1958 - 1968 (1.000 ha)

	1958	1959	1960 ^b	1961 ^b	1962 ^b	1963	1964	1965	1966	1967	1968 ^c
Terres arables, total	.	.	3488,0	3488,0	3488,0	3293,1	3273,2	3183,9	3133,0	3073,3	3011,1
dont											
Blé d'hiver	107,2	202,9	242,1	153,4	208,3	161,9	188,4	228,3	132,2	204,1	194,4
Blé d'été	175,3	111,8	94,5	119,6	105,6	82,5	81,5	59,6	63,7	52,0	52,0
Seigle	92,1	97,0	103,4	74,3	75,3	40,4	43,4	63,0	40,1	61,9	68,8
Orge	293,2	316,8	320,9	356,2	368,8	482,0	469,9	498,5	608,1	571,2	594,6
Avoine	532,4	536,3	547,6	557,9	513,7	517,2	509,8	477,9	493,3	487,6	497,0
Méteil	254,8	247,3	226,7	221,3	198,7	190,5	177,0	156,4	125,0	102,5	92,7
Légumineuses	} 67,1 ^d	} 55,2 ^d	20,3	15,5	14,0	10,8	11,6	10,4	8,5	6,8	6,5
Fourrages verts et fourrages ensilés			.	.	.	44,3	46,0	45,2	42,7	36,8	28,5
Pommes de terre	113,7	118,8	113,8	99,2	92,5	93,7	81,2	72,9	66,2	66,7	67,2
Betteraves sucrières	51,4	51,1	50,1	49,3	46,4	40,6	44,5	42,7	40,0	39,3	41,6
Betteraves fourragères	26,1	25,9	23,9	21,4	16,8	12,1	9,5	7,8	6,0	4,9	3,4
Prés de fauche	1152,3	1120,8	.	.	.	1055,5	1024,4	965,3	944,5	901,4	848,6
Autres prés	326,0	347,4	.	.	.	280,0	282,9	275,7	294,5	261,1	239,5
Fruits oléagineux	87,4	84,8	40,1	68,9	83,5	79,1	105,9	99,2	56,7	97,9	107,7
Autres fruits	23,0	21,9	19,1	19,2	20,0	19,9
Jachère	273,3	239,6	.	.	.	179,5	175,3	161,9	192,3	159,1	148,8

- a) Toutes les données concernent des exploitations possédant plus de 12 ha de terres arables.
- b) Erreurs dans les totaux en raison du caractère incomplet des divers postes dans nos sources.
- c) Les données ne sont pas comparables avec les données des années précédentes.
- d) Comprend seulement les fourrages en vert de céréales et de légumineuses.

Source : Statistisk Årsbok för Sverige, a.a.o., Årg. 48 (1961), page 45. Ibidem 1965, page 67. Ibidem 1968 page 93. Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op.cit. pages 114 et suivantes. Calculs personnels.

Tableau 7⁺

Ventilation des terres arables (a) en Suède 1960 - 1968 (%)

	1960 ^b	1961 ^b	1962 ^b	1963	1964	1965	1966	1967	1968 ^c
Terres arables, total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont									
Blé d'hiver	6,9	4,5	6,0	5,0	5,8	7,2	4,2	6,5	6,5
Blé d'été	2,7	3,4	3,0	2,5	3,8	1,9	2,0	1,7	1,7
Seigle	3,0	2,1	2,2	1,2	1,3	2,0	1,3	2,0	2,3
Orge	9,2	10,2	10,6	14,6	14,4	15,7	19,4	18,6	19,7
Avoine	15,7	16,0	14,7	15,7	15,6	15,0	15,7	15,9	16,5
Méteil	6,5	6,3	5,7	5,8	5,4	4,9	4,0	3,3	3,1
Légumineuses	0,6	0,4	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2
Fourrages en vert et fourrages ensilés	.	.	.	1,3	1,4	1,4	1,4	1,2	0,9
Pommes de terre	3,3	2,8	2,7	2,8	2,5	2,3	2,1	2,2	2,2
Betteraves sucrières	1,4	1,4	1,3	1,2	1,4	1,3	1,3	1,3	1,4
Betteraves fourragères	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1
Prés de fauche	.	.	.	32,1	31,3	30,3	30,2	29,3	28,2
Autres prés	.	.	.	8,5	8,6	8,7	9,4	8,5	8,0
Fruits oléagineux	1,1	2,0	2,4	2,4	3,2	3,1	1,8	3,2	3,6
Autres fruits	.	.	.	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7
Jachère	.	.	.	5,5	5,4	5,1	6,1	5,2	4,9

a) Toutes les données concernent des exploitations possédant plus de 2 ha de terres arables.
 b) Erreurs dans les totaux en raison du caractère incomplet des divers postes dans nos sources.
 c) Les données ne sont pas comparables avec les données des années précédentes.

Source : Statistisk Årsbok för Sverige, op.cit. Årg. 48 (1961), page 45. Ibidem 1965, page 67. Ibidem 1968, page 93. Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op.cit. pages 114 et suivantes. Calculs personnels.

Tableau 8⁺ - L'indice des prix à la production et l'indice du coût de la vie en Suède
1959/60 (a) - 1967/68

	Indice des prix nominaux à la production (b)			Indice des prix réels à la production (c)			Indice du coût de la vie	
	Produits végétaux	Produits animaux	Total	Produits végétaux	Produits animaux	Total	Denrées alimentaires	Total
1959/60	103,6	99,9	100,6	104,5	100,8	101,5	98,7	99,1
1960/61	100,1	104,5	103,6	98,5	102,8	102,0	101,8	101,6
1961/62	110,9	104,0	105,4	104,9	98,5	99,7	108,6	105,6
1962/63	123,8	112,9	115,1	113,3	103,2	105,2	115,1	109,4
1963/64	117,4	119,8	119,6	104,2	106,3	106,1	120,0	112,7
1964/65	122,1	124,7	124,4	103,8	106,0	105,8	126,9	117,9
1965/66	127,9	128,7	128,7	102,0	102,7	102,7	135,9	125,4
1966/67	131,6	128,2	128,9	100,2	97,6	98,1	141,7	131,4
1967/68	128,4	129,6	129,3	95,4	96,2	96,0	143,4	134,7

(a) 1er septembre-30 août. - (b) Niveau moyen des prix au 1er septembre 1959 = 100. - (c) Indice des
prix réels à la production = Indice des prix nominaux à la production. - (c) Septembre-novembre
1959 = 100. - Indice du coût de la vie

Source : voir original, n° 12 page 24.

Tableau 9⁺ - Prix des moyens de production et des services
dans l'agriculture suédoise (a)
 1960/61 (b) - 1967/68 (b) (Septembre-Novembre 1959
 = 100)

	Moyens de production	Services	Investis- sements	Total
1960/61	98,1	104,9	109,1	103,4
1961/62	96,9	108,6	114,3	105,0
1962/63	103,8	113,3	119,4	111,0
1963/64	106,8	116,5	125,9	115,5
1964/65	107,8	121,4	135,7	120,7
1965/66	110,8	128,1	145,7	127,1
1966/67	111,3	136,9	151,1	130,5
1967/68	110,4	144,1 ^c	154,6	132,3 ^c

(a) L'indice des prix est relatif à une exploitation agricole de 25 ha
 (b) Juillet - Juin. - (c) Données provisoires.

Source : Voir original, op. cit. Arg. 30 (1968), n° 12,
 page 26°.

Tableau 10⁺ - Les dépenses de fonctionnement et le revenu net imposable de l'agriculture suédoise
1962 - 1967 (Mio. cs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Revenu brut	6 729,0	6 820,4	7 638,9	7 926,9	7 841,7	7 987,1
Dépenses de fonctionnement						
Total	4 812,3	4 945,1	5 573,7	5 873,5	5 934,0	6 181,6
dont :						
Achats	2 451,4	2 611,9	3 010,7	3 115,2	3 169,1	3 353,0
dont :						
Semences et aliments pour bétail	931,4	1 031,1	1 173,5	1 235,5	1 311,8	1 426,6
Lait écrémé	109,6	105,2	102,6	101,1	97,3	91,5
Engrais	351,6	357,2	405,3	420,0	414,2	452,4
Fuel- <i>Oil</i> et lubrifiants	130,2	129,6	130,0	127,5	128,8	126,7
Courant électrique	129,9	133,1	126,0	124,5	129,4	128,4
Cheptel vif	472,4	499,6	616,4	618,1	644,1	663,5
Cheptel mort	326,3	356,1	456,9	488,5	443,5	463,9
Amortissements	502,2	513,7	595,4	648,7	640,6	665,6
dont :						
Cheptel mort	201,9	207,6	223,4	237,8	240,0	245,2
Bâtiments	240,1	246,0	301,4	340,0	327,5	340,5
Chemins, fossés	60,2	60,1	70,6	70,9	73,1	79,9
Ferme	168,7	176,5	187,2	195,2	196,6	201,5
Intérêts	262,7	248,4	277,0	317,1	356,3	361,8
Salaires	613,9	580,8	589,2	588,0	586,3	588,2
Autres dépenses de fonctionnement	813,4	813,8	914,2	1 009,3	985,1	1 011,5
Revenu net, total	1 916,7	1 875,3	2 065,2	2 053,4	1 907,7	1 805,5

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit. p. 140 - Ibidem 1967, p. 162 - Ibidem 1969, p. 222 - K. Medin, M. Gunnarsson, op. cit. Page 179 et suivantes et années suivantes - Calculs personnels.

Tableau 11⁺ - Les dépenses de fonctionnement de l'agriculture suédoise
1962-1967 (en % des dépenses totales de fonctionnement)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Achats	50,9	52,8	54,0	53,0	53,4	54,2
dont :						
Semences et aliments bétail	19,3	20,9	21,1	21,0	22,2	23,1
Lait écrémé	2,3	2,1	1,8	1,7	1,6	1,5
Engrais	7,3	7,2	7,3	7,2	7,0	7,3
Fuel-Oil et lubrifiants	2,7	2,6	2,3	2,2	2,2	2,0
Courant électrique	2,7	2,7	2,3	2,1	2,2	2,1
Cheptel vif	9,8	10,1	11,0	10,5	10,9	10,7
Cheptel mort	6,8	7,2	8,2	8,3	7,5	7,5
Amortissements	10,4	10,4	10,7	11,0	10,8	10,8
Fermage	3,5	3,6	3,3	3,3	3,3	3,3
Intérêts	5,5	5,0	5,0	5,4	6,0	5,9
Salaires	12,8	11,7	10,6	10,0	9,9	9,5

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit. p. 140 - Ibidem 1967,
p. 162. - Ibidem 1969, p. 222 - Calculs personnels.

Tableau 12⁺ - Consommation des moyens de production dans l'agriculture suédoise
1959/60 - 1967/68

Consommation intermédiaire	1959/60	1960/61	1961/62	196 /63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68
Consommation d'engrais (a) (1.000 t)									
Engrais azotés	104	106	112	117	130	149	161	164	181
Engrais phosphatés	108	104	106	103	110	121	120	119	129
Engrais potassiques	86	83	86	85	93	103	106	107	119
	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	
Achats de pesticides (1000t)	276	310	335	367	367	367	412	443	561
Herbicides	276	310	335	367	367	367	412	443	561
Produits phytosanitaires	162	170	267	245	215	196	196	207	173
Insecticides	165	125	118	124	134	122	122	88	107
Consommation animale (b) (1000t)									
Farine de poisson	22	24	28	33	40	47	53	5b	71
Farine de viande	17	18	19	19	20	21	20	22	24
Tourteaux (c)	318	311	332	355	373	449	503	503	449
Consommation de carburant (d) (1.000 hl) (e)	-	-	-	-	300	-	-	285	-
Consommation de lubrifiants (d) (1.000 t.) (e)	-	-	-	-	11	-	-	10	-

(a) L'année va chaque fois du 1er juin au 31 mai. (b) L'année va chaque fois du 1er juillet au 30 juin. (c) Traduction du mot suédois "oljerkraftfoder". (d) Consommation dans les exploitations ayant plus de deux ha de terres arables. (e) Année civile.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit. p. 62 et suiv. Ibidem 1967, p. 63 et suiv. Ibidem 1969, p. 99 et suiv.
Calculs personnels

Tableau 13⁺ - Consommation des moyens de production dans l'agriculture suédoise 1959/60 - 1967/68

(1959/60 ou 1860 = 100)

Consommation intermédiaire	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68
Consommation d'engrais (a)									
Dont :									
Engrais azotés	100	102	108	113	125	143	155	158	174
Engrais phosphatés	100	96	98	95	102	112	111	110	119
Engrais potassiques	100	97	100	99	108	120	123	124	138
Consommation animale (b) (1.000 t.)									
Dont :									
Farine de poisson	100	109	127	150	182	214	241	264	323
Farine de viande	100	106	112	112	118	124	118	129	141
Tourteaux (c)	100	98	104	112	117	141	160	153	141
Achat de pesticides (1.000 t.)									
Herbicides	100	112	121	133	140	149	161	203	
Produits phytosanitaires	100	105	165	151	133	121	123	107	
Insecticides	100	76	72	75	81	74	53	65	
Consommation de carburant(d) (1.000 hl)	-	-	-	100	-	-	95	-	
Consommation de lubrifiants(d) (1.000 hl)	-	-	-	100	-	-	91	-	

(a) L'année va chaque fois du 1er juin au 31 mai. (b) L'année va chaque fois du 1er juillet au 30 juin. (c) Traduction du mot suédois oljekraftfoder". (d) Consommation dans les exploitations ayant plus de 2 ha de terres arables.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit., p. 62 sqq. Ibidem 1967, p. 63 sqq. Ibidem 1969, p. 99 sqq. Calculs personnels.

Tableau 14^t - Salaires horaires et annuels des travailleurs masculins de l'industrie et de l'agriculture en Suède

	Travailleurs masculins de l'agriculture (a)		Travailleurs masculins de l'industrie (b)		Travailleurs masculins de l'agriculture (a)		Travailleurs masculins de l'industrie (b)	
	Salaires horaires	Salaires annuels	Salaires horaires	cs	Salaires horaires	1954 = 100	Salaires annuels	1954 = 100
	cs	cs	cs	cs	1954 = 100	1954 = 100	1939 = 100	1939 = 100
1958	3,74	6825	5,67		132	131	423	
1959	3,91	6939	5,93		130	133	443	
1960	4,33	9747	6,32		152	145	472	
1961	4,79	10551	6,82		169	157	509	
1962	5,31	11619	7,39		187	175	551	
1963	5,84	12902	7,91		206	191	590	
1964	6,27	13643	8,57		221	206	640	
1965	6,86	14911	9,45		242	221	705	
1966	7,52	16839	10,26		265	250	766	
1967	8,27	17790	.		291	264		

(a) Moyenne de toutes les catégories socio-professionnelles, abstraction faite du mode de salaire et de la convention tarifaire. (b) Moyenne des salaires dans les mines et dans les industries transformatrices. (c) Pour ceux qui ont travaillé pendant au moins 250 jours ouvrables; pendant au moins 230 jours ouvrables en 1967. (d) Y compris les heures supplémentaires, le pécule de vacances et les autres versements complémentaires.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit., p. 36. Ibidem 1969, p. 73, - Statistisk Årsbok för Sverige, op. cit., Årg. 55 (1968), p. 253.

Tableau 15⁺ - Les personnes occupées dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche en Suède et leur part respective dans la population occupée totale 1960 - 1968.

Personnes occupées	1960(a)	1965(b)	1966	1967	1968
	Nombre				
Agriculture, sylviculture et pêche	446.952	407.560	393.800	370.400	343.700
Dont :					
Agriculture	354.228	332.139	314.400	300.500	276.900
Sylviculture	83.264	67.253	72.300	63.500	60.000
	% de la population occupée totale				
Agriculture, sylviculture et pêche	13,8	11,8	11,3	10,6	9,9
Dont :					
Agriculture	10,9	9,6	9,0	8,6	8,0
(a) Résultats du recensement de 1960. (b) Résultats du recensement de 1965					

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op. cit., p. 64. - Calculs personnels.

Tableau 16⁺ Personnes de plus de 15 ans occupées dans l'agriculture en Suède 1960-1968

Année	Chefs d'exploitation et membres de leur famille		Main-d'oeuvre employée				Personnes occupées		
			à plein temps		à temps partiel				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
Nombre									
1960	272 160	203 510	34 050	7 680	25 670	15 590	331 880	226 780	558 660
1961	262 900	192 810	31 990	8 380	23 120	13 480	318 010	214 670	532 680
1962	248 310	181 020	30 250	7 800	20 220	11 880	298 780	200 700	499 480
1963	228 250	166 090	28 220	6 290	18 220	11 170	274 690	183 550	458 240
1964	208 530	151 680	26 450	6 680	15 660	9 330	250 640	167 690	418 330
1965	195 490	139 360	23 650	5 190	12 180	6 680	231 320	151 230	382 550
1966	179 090	123 620	22 370	4 430	10 410	5 250	211 870	133 300	345 170
1967	158 588	101 769	20 627	4 308	11 140	6 232	190 355	112 309	302 664
1968	145 158	91 863	19 755	4 029	9 923	5 851	174 836	101 743	276 579
% de l'ensemble des personnes occupées									
1960	48,7	36,4	6,1	1,4	4,6	2,8	59,4	40,6	100
1961	49,4	36,2	6,0	1,6	4,3	2,5	59,7	40,3	100
1962	49,7	36,2	6,1	1,6	4,0	2,4	59,8	40,2	100
1963	49,8	36,2	6,2	1,4	4,0	2,4	60,0	40,0	100
1964	49,8	35,3	6,3	1,6	3,8	2,2	59,9	40,1	100
1965	51,1	36,4	6,2	1,4	3,2	1,7	60,5	39,5	100
1966	51,9	35,8	6,5	1,3	3,0	1,5	61,4	38,6	100
1967	52,4	33,6	6,8	1,4	3,7	2,1	62,9	37,1	100
1968	52,5	33,2	7,1	1,5	3,6	2,1	63,2	36,8	100

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op.cit. page 30 - Ibidem 1969, page 66 - Calculs personnels.

Tableau 17⁺ - Structure des âges des agriculteurs en Suède, ventilée par classes de dimensions des exploitations 1961 et 1966

(%)

Année	Terres arables (ha)	Nombre d'agriculteurs	Catégorie d'âge (année)						Total	Age moyen
			Jusqu'à 29 ans	30-39	40-49	50-64	65 ans et plus	Indéterminé		
1961	2,1-10,0	129 690	2,4	10,8	22,2	44,6	19,8	0,2	100	54,8
	10,1-20,0	55 800	3,7	16,4	27,7	40,5	11,2	0,5	100	50,6
	20,1-30,0	19 290	3,4	22,6	31,1	34,5	7,8	0,6	100	47,6
	+ de 30,0	19 290	5,1	22,6	32,6	32,5	7,2	-	100	46,8
	Total	224 070	3,0	14,2	25,3	41,7	15,5	0,3	100	53,1
1966	2,1-10,0	91 640	1,6	8,2	19,2	46,1	23,6	1,3	100	56,6
	10,1-20,0	45 874	3,6	15,0	23,3	45,8	11,4	0,9	100	52,3
	20,1-30,0	19 182	4,6	17,7	32,0	37,9	7,5	0,3	100	48,6
	+ de 30,0	21 799	6,8	21,1	31,5	34,9	5,2	0,5	100	46,9
	Total	178 495	3,1	12,5	23,1	43,8	16,5	1,0	100	56,0

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op. cit., p. 56.

Tableau 18⁺

Répartition des agriculteurs suédois selon l'utilisation de leur temps de travail
et par catégories d'âge 1966

Temps de travail	Age								Total
	Jusqu'à 29 ans	30-39	40-49	50-59	60-64	65-69	70 et plus	Age in- déterminé	
1966	Nombre								
Agriculteurs, total	5474	22379	41218	55083	23081	15825	13650	1785	178495
dont									
Agriculteurs inactifs	11	7	146	411	988	881	2867	173	5484
Agriculteurs actifs	5428	22160	40538	52634	21413	13620	9546	936	166275
dont									
Actifs durant plus de la moitié du temps normal de travail dans leur propre exploitation	2780	12063	23821	30638	13580	9545	6663	510	99600
Actifs durant moins de la moitié du temps normal de travail dans leur propre exploitation	26	162	459	1478	1065	705	2096	129	6120
Actifs en dehors de leur propre exploitation	2622	9935	16258	20518	6768	3370	787	297	60555
Dont									
Exclusivement en dehors de leur exploitation	87	154	783	851	481	280	-	-	2636
Plus de 150 jours ouvrables par an en dehors de leur exploitation	1040	4166	7175	10796	2163	603	-	-	25943
Indéterminés	35	212	534	2038	680	1324	1237	676	6736
1966	%								
Agriculteurs, total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont									
Agriculteurs inactifs	0,2	0,0	0,4	0,7	4,3	5,6	21,0	9,7	3,1
Agriculteurs actifs	99,2	99,0	98,4	95,6	92,8	86,1	69,9	52,4	93,1
dont									
Actifs durant plus de la moitié du temps normal de travail dans leur propre exploitation	50,8	53,9	57,8	55,6	58,9	60,3	48,8	28,6	55,8
Actifs durant moins de la moitié du temps normal de travail dans leur propre exploitation	0,5	0,7	1,1	2,7	4,6	4,5	15,3	7,2	3,4
Actifs en dehors de leur propre exploitation	47,9	44,4	39,5	37,3	29,3	21,3	5,8	16,6	33,9
dont									
Exclusivement en dehors de leur exploitation	1,0	0,7	1,9	1,5	2,1	1,8	-	-	1,5
Plus de 150 jours ouvrables par an en dehors de leur exploitation	19,0	18,6	17,4	19,6	9,4	3,8	-	-	14,5
Indéterminés	0,6	1,0	1,3	3,7	2,9	8,3	9,1	37,9	3,8

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op.cit. page 57 - Calculs personnels.

Tableau 19⁺ - Le patrimoine total imposable et le degré d'endettement des agriculteurs suédois 1961-1967 (Mio cs)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Patrimoine (a) total	22 027,0	21 990,1	21 509,0	21 792,5	24 960,4	24 953,2	25 392,4
Dont :							
Propriété agricole	11 285,8	11 177,0	10 639,6	10 512,5	12 791,4	12 513,2	12 274,3
Autres propriétés	.	493,6	369,0	381,4	601,6	753,1	773,7
Cheptel vif	2 597,0	2 589,1	2 535,9	2 667,0	2 785,3	2 716,5	2 649,6
Cheptel mort	1 918,3	2 003,6	2 101,6	2 203,1	2 256,4	2 329,8	2 363,6
Voitures personnelles, bateaux et autres	.	419,4	435,6	477,4	514,1	469,8	428,8
Entrepôts et stockages	518,8	514,7	517,1	594,4	585,5	571,6	637,4
Créances et valeurs	4 478,0	4 480,1	4 595,4	4 653,1	5 074,2	5 183,7	5 853,2
Autres	1 129,1	312,4	311,8	303,6	351,9	415,5	411,8
Engagements (b)	6 740,5	6 978,2	6 806,4	6 914,2	7 467,9	7 928,9	8 169,8
Avoirs nets	15 286,5	15 011,9	14 702,6	14 878,3	17 492,5	17 024,3	17 222,6
Degré d'endettement (%)	30,6	31,7	31,6	31,7	29,9	31,8	32,2

(a) Y compris la déclaration d'impôts spéciale de l'époux. (b) Y compris les soldes déficitaires existant chez certains agriculteurs.

Source : Jordbruksstatistik Årsbok 1965, op. cit., p. 140. Ibidem 1967, p. 162. Ibidem 1969, p. 222.

M. Gunnarsson, Jordbrukarnas taxerade kontanta inkomster och utgifter m.m. år 1961. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit., Årg. 25 (1965), p. 170. - Calculs personnels.

Tableau 20⁺ - Crédits octroyés aux agriculteurs privés en Suède, ventilés selon les bailleurs de fonds et les types de crédit 1959 - 1967 (Mio cs)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Crédits, total	4 454	4 650	4 099	5 207	5 560	5 913	6 423	6 953	7 547	.
Dont octroyés par des										
Instituts de crédit foncier ^(a)	1 224	1 299	1 390	1 477	1 557	1 631	1 727	1 877	2 112	2 257
Caisses d'épargne	916	992	1 111	1 251	1 445	1 661	1 961	2 249	2 519	2 886
dont sous forme d'hypothèques de premier rang	513	562	619	683	776	874	1 016	1 134	1 215	.
Garanties de crédit de l'Etat	110	120	140	159	101	219	264	312	368	437
Autres sécurités	219	223	250	291	345	400	480	565	666	.
Crédits d'escompte	58	66	75	83	94	106	121	135	148	223
Caisses d'épargne (b)	1 452	1 507	1 562	1 661	1 721	1 800	1 950	2 080	2 180	.
Dont sous forme d'hypothèques de premier rang	1 134	1 174	1 201	1 227	1 249	1 256	1 307	1 344	1 368	.
Hypothèques avec garantie; garanties seulement (b)	194	201	219	283	313	373	475	561	605	.
Banques commerciales	487	511	521	538	589	598	584	564	568	597
Etat	356	322	298	266	235	211	190	173	160	142
Compagnies d'assurance	17	19	17	14	13	12	11	10	8	6

(a) Traduction de l'expression suédoise Hypoteksforeningar. (b) Valeurs estimées.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit., p. 117 sqq. Ibidem 1969, p. 150 sqq.

Tableau 21⁺ Importations suédoises de produits agricoles "proprement dits"^f 1959 - 1968 (Mio ca)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968 ^a
Animaux vivants et produits du règne animal (b), total	118,4	113,8	163,6	139,4	143,5	197,1	231,7	230,4	248,8	277,7
dont :										
Animaux vivants	3,6	4,8	5,3	6,2	6,1	7,5	12,2	15,5	9,3	12,3
Viandes (c)	54,1	55,7	103,5	65,9	66,4	106,4	125,6	116,4	133,6	165,4
Conserves de viande et autres	9,7	11,4	16,7	14,6	17,4	27,6	32,3	32,6	38,9	41,6
Boyaux	15,9	16,1	18,5	17,0	18,7	18,4	17,8	21,6	18,7	12,2
Lait, produits laitiers et oeufs	35,1	25,8	39,6	35,7	34,9	37,2	43,8	44,3	48,1	46,2
Produits végétaux (b), total	489,1	469,3	354,4	421,3	576,1	601,3	515,6	604,9	527,8	511,5
dont :										
Pommes de terre	41,9	22,8	10,2	39,1	29,2	3,4	7,1	11,2	3,8	8,2
Céréales panifiables	77,4	50,5	70,3	70,2	115,3	88,6	41,4	58,2	31,4	29,3
Céréales fourragères	108,7	75,7	17,2	48,8	23,7	20,8	22,0	22,8	22,5	23,9
Divers types de farine et d'orge mondé	2,9	4,7	5,3	2,6	5,5	15,3	11,9	12,4	17,2	15,9
Extraits de malt, macaroni, flocons de maïs, pâtisseries, etc.	20,3	23,2	27,6	33,0	39,1	49,3	53,5	62,6	67,8	70,6
Betteraves sucrières	-	-	-	-	9,7	34,0 ^d	5,3 ^d	11,2 ^d	3,2 ^d	2,5 ^d
Sucre, sirops, mélasses, etc.	42,5	26,6	16,4	32,9	95,0	105,7	34,2	53,3	50,3	53,5
Foin, farine de luzerne, etc.	4,4	4,3	1,8	2,9	6,3	5,0	4,9	3,3	4,4	2,6
Pois secs, pois comestibles, haricots et similaires, malt, amidon et féculé	13,4	15,8	10,3	12,6	15,7	17,2	18,4	20,0	20,9	28,0
Petits pois surgelés	0,2	0,1	-	0,1	0,8	-	0,2	0,0	0,1	0,4
Palmistes, coprah	79,1	80,7	75,0	27,3	56,7	56,4	78,0	75,4	63,5	56,2
Arachide, fèves de soja, etc.	2,8	4,7	4,8	12,6	5,4	4,8	9,8	9,1	7,3	8,0
Graines de lin	0,1	0,6	0,3	0,1	0,4	0,7	0,1	0,3	0,3	0,1
Graines de colza, de navette et de moutarde	0,2	0,3	0,4	0,6	0,9	0,8	0,7	0,9	1,1	1,0
Graines pour prairies	3,7	3,5	4,2	5,0	7,1	6,6	11,1	14,4	14,2	12,4
Divers produits à base de pommes de terre	2,1	2,9	3,2	3,0	5,2
Son et similaires	14,8	28,4	7,4	10,0	10,4	11,5	7,4	2,9	3,7	7,2
Tourteaux etc.	76,7	127,2	103,2	123,5	154,9	178,9	206,7	243,5	213,1	186,3
Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale, total	75,0	88,1	82,1	98,4	87,7	94,3	95,8	98,4	98,2	114,3
dont :										
Huile de lip brute	16,8	16,0	13,5	14,3	16,0	10,5	11,1	7,6	7,1	8,4
Huile de colza, de graines de betterave et de navette	-	1,0	-	-	0,1	-	0,1	0,7	4,1	2,2
Autres	58,2	69,1	68,6	84,1	71,6	83,8	84,6	90,1	87,0	103,7
Produits agricoles, total	662,5	671,2	620,1	659,1	807,3	892,7	843,1	933,7	874,8	903,5
Importation totale	12488	15006	15151	16154	17552	19946	22644	23704	24319 ^a	26516

a) Données provisoires - b) Sans les graisses et les huiles - c) De toutes les espèces d'animaux, y compris d'autres parties d'animaux comestibles - d) Même séchées - e) Sans les huiles d'animaux marins - f) Essentiellement produits soumis à une organisation de marché en Suède.

Source : Jordbrukstatistisk Årsbok 1965, op.cit. page 137. Ibidem 1968, page 199. Ibidem 1969, page 177.
 Statistisk Årsbok för Sverige, op.cit. Arg. 55 (1968) page 143 - Ultrikeshandel 1968 (SOS), Del 1, Stockholm 1969, page 17.

Tableau 22⁺ Importations suédoises de produits agricoles "proprement dits"^a 1959-1968

(%)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968 ^b
Animaux vivants et produits du règne animal (c), total	17,3	17,0	29,6	21,2	17,8	22,0	27,5	24,7	26,4	30,7
dont :										
Animaux vivants	0,5	0,7	0,9	0,9	0,6	0,6	1,5	1,7	1,0	1,4
Viandes (d)	7,9	8,3	16,7	10,0	8,2	11,9	14,9	12,5	15,3	18,3
Conserves de viande et autres	1,4	1,7	2,7	2,3	2,2	3,1	3,6	3,5	4,4	4,6
Boyaux	2,3	2,4	2,9	2,6	2,3	2,0	2,1	2,3	2,2	1,3
Lait, produits laitiers et oeufs	5,2	3,9	6,4	5,4	4,3	4,2	5,2	4,7	5,5	5,1
Produits végétaux (c), total	71,7	69,9	57,2	63,9	71,4	67,4	61,2	64,6	60,3	56,6
dont :										
Pommes de terre	6,1	3,4	1,6	5,9	3,6	0,4	0,8	1,2	0,4	0,9
Céréales panifiables	11,3	7,5	11,3	10,7	14,3	9,9	4,9	6,2	3,6	3,2
Céréales fourragères	15,9	11,3	2,6	7,4	2,9	2,3	2,6	2,4	2,6	2,6
Divers types de farine et d'orge mondé	0,4	0,7	0,9	0,4	0,7	1,7	1,4	1,3	2,0	1,8
Extraits de malt, macaroni, flocons de maïs et pâtisseries, etc.	3,0	3,5	4,5	5,0	4,6	5,5	6,3	6,7	7,6	7,8
Sucre, sirops, mélasses, etc.	6,2	4,0	2,6	5,0	11,8	11,8	4,1	5,7	5,7	5,9
Pois secs, pois comestibles, haricots et similaires, malt, amidon et féculé	2,0	2,4	1,7	1,9	1,9	1,9	2,2	2,1	2,4	3,1
Palmistes, coprah	11,6	12,0	12,1	4,1	7,0	6,3	9,3	6,1	7,3	6,2
Graines pour prairies, etc.	0,5	0,5	0,7	0,6	0,9	0,7	1,3	1,5	1,6	1,4
Son et similaires, etc.	2,2	4,2	1,2	1,5	1,3	1,3	0,9	0,3	0,4	0,6
Tourteaux, etc.	11,2	18,9	16,6	18,7	19,2	20,0	24,5	26,1	24,4	20,6
Graisses, cires, huiles d'origine animale ou végétale, total	11,0	13,1	13,2	14,9	10,6	10,6	11,3	10,5	11,3	12,7
dont :										
Huile de lin brute	2,5	2,7	2,2	2,2	2,0	1,2	1,3	0,6	0,8	0,9
Autres (e)	8,5	10,3	11,1	12,7	8,6	9,4	10,0	9,9	10,5	11,5
Produits agricoles, total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Importation produits agricoles, total Importation de produits agricoles en pourcentage de l'ensemble des importations de marchandises	5,5	4,5	4,1	4,1	4,6	4,5	3,7	3,9	3,6	3,4
a) Essentiellement soumis à organisation du marché - b) Données provisoires - c) Moins les graisses et les huiles d) De toutes les espèces d'animaux, y compris d'autres parties d'animaux comestibles - e) Sans l'huile de colza, l'huile de graines de betteraves et de navette et sans les huiles d'animaux marins.										

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op.cit., page 137 - Ibidem 1968, page 199 - Ibidem 1969, page 217.
Statistisk Årsbok för Sverige, op.cit. Arg. 55 (1968), page 143 - Utrikeshandel 1968 (SOS), Del 1, Stockholm 1969, page 17. Calculs personnels.

Tableau 23⁺ - Importations suédoises de denrées alimentaires, ventilées par pays d'origine 1959 - 1968 (mio cs)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968 ^a
Importations, total	1 686	1 712	1 724	1 880	2 087	2 340	2 487	2 709	2 644	2 770
Dont :										
AELE	268 ^b	290 ^b	327 ^b	351 ^c	417 ^c	549	556	587	642	723
Dont :										
Norvège	68	72	81	91	97	104	131	146	156	172
Danemark	161	179	212	212	248	336	332	337	367	420
C.E.E.	270	259	263	302	311	315	338	371	360	370
Dont :										
Pays-Bas	108	94	91	119	117	105	128	129	130	144
Italie	96	82	98	109	108	100	106	114	110	105
République fédérale d'All.	47	64	48	48	49	68	74	95	86	81
Espagne	54	73	80	93	74	103	106	116	107	119
Europe de l'Est	116 ^d	106 ^e	90 ^e	106 ^e	143 ^e	73 ^f	89 ^f	135 ^f	141 ^f	133 ^f
Etats-Unis	181	178	150	192	215	240	247	279	225	216
Brésil	207	221	230	230	237	299	308	311	292	297

(a) Données provisoires. (b) L'Autriche et le Portugal ne sont pas pris en considération. (c) Le Portugal n'est pas pris en considération, car les importations sont inférieures à 8 Mio cs. (d) Union soviétique, Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie. (e) La Roumanie n'est pas prise en considération, car les importations sont inférieures à 8 Mio cs. (f) Les importations en provenance de l'Allemagne de l'Est ne sont pas prises en considération car elles sont inférieures à 8 Mio cs.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit., p. 135. Ibidem 1967, p. 155. Ibidem 1969, p. 215. - Calculs personnels.

Tableau 24⁺ - Importations suédoises de denrées alimentaires, ventilées par pays d'origine 1959 - 1968 (%)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968 ^a
Importations, total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Dont :										
AELE	15,9	16,9	19,0	18,7	20,0	23,5	22,4	21,7	24,3	26,1
Dont :										
Norvège	4,0	4,2	4,7	4,8	4,6	4,4	5,3	5,4	5,9	6,2
Danemark	9,5	10,5	12,3	11,3	11,9	14,4	13,3	12,4	13,9	15,2
C.E.E.	16,0	15,1	15,3	16,1	14,9	13,5	15,6	13,7	13,6	13,4
Dont :										
Pays-Bas	6,4	5,5	5,3	6,3	5,6	4,5	5,1	4,8	4,9	5,2
Italie	5,7	4,8	5,7	5,8	2,2	4,3	4,3	4,2	4,2	3,8
Rép. fédérale d'Allemagne	2,8	3,7	2,8	2,6	2,3	2,9	3,0	3,5	3,3	2,9
Espagne	3,2	4,3	4,6	4,9	3,5	4,4	4,3	4,3	4,0	4,3
Europe de l'Est	6,9	6,2	5,2	5,6	6,9	3,1 ^c	3,6 ^c	5,0 ^c	5,3 ^c	4,8 ^c
Etats-Unis	10,7	10,4	8,7	10,2	10,3	10,3	10,0	10,3	8,5	7,8
Brésil	12,3	12,9	13,3	12,2	11,4	12,8	12,4	11,5	11,0	10,7

(a) Données provisoires. (b) Union soviétique, Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie. (c) Les importations en provenance d'Allemagne de l'Est ne sont pas prises en considération, car elles sont inférieures à 8 Mio cs.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit., p. 135. Ibidem 1967, p. 155. Ibidem 1969, p. 215.
Calculs personnels.

Tableau 25⁺ Exportations suédoises de produits agricoles "proprement dits"^{a)} 1959 - 1968 (Mio cs)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968 ^{b)}
Animaux vivants et produits du règne animal (c), total	247,7	220,7	182,0	249,4	265,9	262,1	240,9	324,2	286,1	273,9
dont :										
Animaux vivants	49,6	34,2	34,8	19,0	14,4	25,4	8,0	8,2	5,7	4,1
Viandes (d)	115,7	83,8	68,2	113,1	127,4	137,2	156,6	230,8	217,3	189,8
Conserves de viande et autres	0,9	1,0	1,9	2,6	6,2	3,2	4,4	6,3	5,3	2,7
Boyaux	8,8	9,2	10,7	12,2	11,9	11,2	10,9	10,5	11,4	19,1
Lait, produits laitiers et oeufs	72,7	92,5	66,4	102,5	106,0	85,1	61,0	68,4	46,8	58,2
Produits végétaux (c), total	106,2	110,9	169,4	182,4	196,7	210,8	299,1	221,2	270,5	266,0
dont :										
Pommes de terre	-	-	-	0,2	0,1	0,2	.	0,2	0,2	0,2
Céréales panifiables	28,6	40,2	83,9	66,2	69,1	65,7	102,6	49,5	74,6	86,5
Céréales fourragères	9,7	5,5	53,6	49,4	43,9	50,3	74,2	64,9	90,1	66,2
Divers types de farine et d'orge mondé	4,5	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,7	5,7	5,9
Extraits de malt, macaroni, flocons de maïs, pâtisseries, etc	10,2	15,2	22,3	29,0	29,8	41,2	52,2	58,7	50,0	41,2
Betteraves sucrières	-	-	-	-	-	- e	- e	- e	- e	0,0 ^{e)}
Sucre, sirops, mélasses, etc	0,4	2,7	0,9	2,3	4,7	1,8	2,0	4,2	7,4	8,6
Foin, farine de luzerne, etc	0,3	0,1	0,1	1,7	2,2	0,3	.	0,5	0,6	1,7
Pois secs, pois comestibles, haricots et similaires, malt, amidon et féculé	3,8	2,4	2,2	4,3	4,8	1,3	0,5	5,3	3,1	2,1
Pois surgelés	13,5	17,1	14,6	13,3	15,4	12,9	16,3	16,6	19,1	19,6
Palmistes, coprah	-	-	-	0,2	-	-	-	0,0	0,0	-
Arachides, fèves de soja, etc	-	-	-	1,1	1,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Graines de lin	-	-	-	-	-	-	.	-	0,0	-
Graines de colza, de navette et de moutarde	23,0	18,0	5,1	9,6	18,1	30,2	44,4	10,3	11,7	27,0
Graines pour prairies, etc	7,8	8,9	5,6	4,3	5,7	5,6	5,7	4,2	4,2	4,4
Produits à base de pommes de terre	0,1	-	0,8	1,7	0,9
Son et similaires	-	-	-	-	-	-	-	3,3	0,0	-
Tourteaux, etc	4,4	0,7	1,0	0,7	1,4	0,9	0,8	1,9	1,5	1,7
Graisses, huiles et cires d'origine animale ou végétale, total	39,5	32,6	38,3	48,8	45,3	40,5	54,3	53,9	64,4	61,7
dont :										
huile de lin brute	-	0,3	-	-	-	-	0,1	0,2	0,0	0,0
huile de colza, de graines de betteraves et de navette	13,0	8,9	6,7	19,3	15,9	11,4	21,8	18,6	25,2	24,4
Autres (f)	26,5	23,4	31,6	29,5	29,4	29,1	32,4	35,1	39,2	37,3
Produits agricoles, total	393,4	364,2	409,7	430,6	507,9	513,4	594,3	599,3	621,4	601,6
Exportations totales de marchandises	11424	13273	14198	15129	16562	19014	20541	22971	23425 ^{b)}	25533

a) Essentiellement produits soumis à organisation du marché en Suède - b) Données provisoires - c) Sans les graisses et huiles - d) De toutes les espèces d'animaux, y compris d'autres parties d'animaux comestibles - e) Même séchées - f) Sans les huiles d'animaux marins.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op.cit. p.137 - Ibidem 1968, p.199 - Ibidem 1969, p.217 - Statistisk Årsbok för Sverige, op.cit. Arg.55 (1968), p.143 - Utrikeshandel 1968, op.cit. p.17.

Tableau 26⁺ Exportations suédoises de produits agricoles "proprement dits" a) 1959 - 1968 (%)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968 ^b
Animaux vivants et produits du règne animal, total (c)	63,0	60,6	44,4	51,9	52,4	51,1	40,5	54,1	46,1	45,5
dont :										
Animaux vivants	12,6	9,4	8,5	4,0	2,9	4,9	1,3	1,4	0,9	0,7
Viandes (d)	29,4	23,0	16,6	23,5	25,1	26,7	26,4	38,5	35,0	31,5
Conserves de viande et autres	0,2	0,3	0,5	0,6	1,2	0,7	0,7	1,0	0,9	0,4
Boyaux	2,3	2,5	2,6	2,5	2,3	2,2	1,8	1,8	1,8	3,2
Lait, produits laitiers et œufs	18,5	25,4	16,2	21,3	20,9	16,6	10,3	11,4	7,5	9,7
Produits végétaux, total(c)	27,0	30,5	46,2	38,0	38,7	41,0	50,3	36,9	43,5	44,2
dont :										
Céréales panifiables	7,3	11,0	20,5	13,8	13,6	12,8	17,3	8,3	12,0	14,4
Céréales fourragères	2,5	1,5	13,1	10,3	8,6	9,8	12,5	10,8	14,6	11,0
Extraits de malt, macaroni flocons de maïs, pâtisseries et autres	2,6	4,2	5,4	6,0	5,9	8,0	8,8	9,8	8,0	6,8
Pois surgelés	3,4	4,7	3,6	2,8	3,0	2,5	2,7	2,8	3,1	3,3
Graines de colza, de navette et de moutarde	5,9	4,9	1,2	2,0	3,6	5,9	7,5	1,7	1,9	4,5
Graines pour prairies et autres	2,0	2,4	1,4	0,9	1,1	1,1	1,0	0,7	0,7	0,7
Graisses, huiles et cires d'origine animale ou végétale, total	10,0	8,9	9,4	10,1	8,9	7,9	9,2	9,0	10,4	10,3
dont :										
Huile de colza, de graines de betteraves et de navette	3,3	2,4	1,6	4,0	3,1	2,2	3,7	3,1	4,1	4,1
Autres (e)	6,7	6,4	7,7	6,1	5,8	5,7	5,5	5,9	6,3	6,2
Produits agricoles, total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Exportations de produits agricoles en pourcentage de l'ensemble des exportations	3,4	2,7	2,9	3,2	3,1	2,7	2,9	2,7	2,7	2,4

a) Produits soumis à organisation du marché en Suède - b) Données provisoires - c) Sans les graisses et les huiles - d) De toutes les espèces d'animaux, y compris d'autres parties d'animaux comestibles - e) Sans huile de lin brute et les huiles d'animaux marins.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op.cit. p.137 - Ibidem 1968, p.199 - Ibidem 1969, p.217.

Statistisk Årsbok för Sverige, op.cit.Arg. 55 (1968) p. 143 - Utrikeshandel 1968 (SOS), Del 1, Stockholm 1969, p.17 - Calculs personnels.

Tableau 27⁺ - Exportations suédoises de denrées alimentaires, ventilées par pays de destination 1959 - 1968
(Mio cs)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968 ^a
Exportations, total	493	483	544	647	608	706	813	807	811	784
Dont : AELE (b)	146	181	194	269	283	284	349	371	357	402
Dont :										
Norvège	19	18	17	22	27	33	60	60	75	94
Danemark	50	43	75	107	109	126	160	154	151	135
Royaume-Uni	66	110	90	119	130	94	108	128	111	144
C.E.E.	226	180	239	249	253	250	289	292	337	236
Dont :										
République fédérale d'Allemagne	161	140	184	177	134	163	152	124	163	124
Italie	50	23	11	30	71	62	100	111	123	64
Finlande	15	18	14	13	22	26	27	42	22	31
Etats-Unis	11	11	10	11	11	12	13	20	15	19

(a) Données provisoires. (b) Le Portugal n'est pas pris en considération, car les exportations vers ce pays sont inférieures à 8 Mio cs.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit., p. 136. - Ibidem 1967, p. 156. - Ibidem 1969, p. 216.
Calculs personnels.

Tableau 28⁺ - Exportations suédoises de denrées alimentaires, ventilées par pays de destination 1959 - 1968 (%)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968 ^a
Exportations, total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Dont :										
AELE (b)	29,6	37,5	35,7	41,6	41,1	40,2	43,0	46,0	44,0	51,3
Dont :										
Norvège	3,9	3,7	3,1	3,4	3,9	5,4	7,4	7,4	9,2	12,0
Danemark	10,1	6,9	13,8	16,5	15,8	17,8	19,7	19,1	18,6	17,2
Royaume-Uni	13,5	22,8	16,5	18,4	18,9	13,3	13,3	15,9	13,7	18,4
C. E. E.	45,6	38,9	43,9	38,5	36,8	39,7	35,5	36,2	41,6	30,1
Dont :										
République fédérale d'Allemagne	32,7	29,0	33,8	27,4	19,5	23,1	18,7	15,4	20,1	15,8
Italie	10,1	5,8	2,0	4,6	10,3	11,6	12,3	13,8	15,2	8,2
Finlande	3,0	3,7	2,6	2,0	3,2	3,7	3,3	5,2	2,7	4,0
Etats-Unis	2,2	2,3	1,8	1,7	1,6	1,7	1,6	2,5	1,0	2,4

(a) Données provisoires. (b) Le Portugal n'est pas pris en considération, car les exportations vers ce pays sont inférieures à 8 Mio cs.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit., p. 136. - Ibidem 1967, p. 156. - Ibidem 1969, p. 216.
Calculs personnels.

Tableau 29⁺ - Degré d'auto-provisionnement de la Suède pour certains produits agricoles
1958/59 (a) - 1967/68 (%)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68 ^b
Blé	77	121	120	113	118	93	142	136	87	148
Seigle	52	79	96	72	77	40	69	93	54	126
Orge	96	85	103	110	103	109	109	107	107	109
Avoine	93	87	106	109	102	105	110	114	110	115
Viande de boeuf et de veau	96	95	90	96	108	107	103	114	113	106
Viande de porc	123	124	116	118	112	109	107	115	113	113
Beurre	100	116	114	127	114	111	117	116	104	103
Fromage	93	98	95	95	92	93	94	94	93	92
Poudre de lait	131	111	108	104	129	121	100	119	115	102

(a) La campagne va du 1er septembre au 31 août. (b) 1er juillet - 30 juin. (c) Les variations de stocks n'ont pas été prises en considération.

Source : Données reprises des tableaux 1, 3-5, 7-8, 10-13. Calculs personnels.

Tableau 30* - Dépenses du budget de fonctionnement de l'Etat suédois pour les activités du Ministère de l'Agriculture
1958/59 - 1968/69 (Mio cs)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68 ^a	1968/69 ^a
Ministère de l'agriculture, total	476,0	416,9	461,3	507,4	559,1	575,3	632,2	667,4	748,5	888,9	862,7
dont :											
Ministère et autres	1,5	1,6	1,6	3,2	3,4	3,6	4,0	5,3	5,0	5,9	6,3
Dépenses administratives	2,9	3,0	3,8	3,9	4,4	4,9	5,2	5,6	6,7	7,2	7,8
Rationalisation de l'agriculture, encouragement de la production et autres	49,7	53,7	50,3	55,5	66,7	61,3	70,0	70,9	82,3	92,9	96,8
dont :											
Comités agricoles	14,9	15,2	14,8	15,5	17,0	18,6	19,7	20,8	24,4	57,6	58,4
Subvention aux chambres d'agriculture	12,2	12,6	13,3	13,8	23,0	16,5	17,8	19,0	21,9	- b	- b
Contribution à la rationalisation de l'agriculture	13,6 ^c	13,9 ^c	10,4 ^c	11,0	11,5	14,6	15,9	15,5	18,8	18,0	15,0
Réglementation des prix agricoles et autres; subventions spéciales à certaines exploitations	265,5	199,0	238,5	265,1	273,7	270,3	290,4	300,3	306,2	343,5	282,8
dont :											
Mesures de réglementation des prix dans le secteur agricole	172,2	145,6	121,9	140,2	148,4	131,1	141,8	166,2	173,6	185,0	153,0
Subventions spéciales aux petits agriculteurs	39,1	17,2	100,3	92,2	90,4	102,1	97,5	91,2	81,8	107,0	76,0
Services divers de contrôle dans le domaine agricole et autres	5,8	6,0	6,5	7,3	8,2	9,6	10,5	10,6	12,3	12,9	13,7
Recherche et enseignement dans le domaine de l'agriculture et de l'horticulture	34,1	35,5	36,1	35,0	42,0	48,2	59,9	61,4	76,3	75,6	80,7
Médecine vétérinaire et autres	17,6	18,6	20,2	21,0	26,1	29,5	32,2	35,4	42,9	40,2	44,9
Sylviculture	42,9	42,9	42,7	47,0	55,5	64,0	66,5	70,7	85,8	85,6	91,7
Arpentage et cartographie	40,0	41,4	43,8	50,3	59,3	61,7	68,4	74,4	89,8	89,5	96,5
Pêche et autres	6,1	4,6	6,6	7,3	7,2	7,6	7,0	8,7	9,8	7,2	7,6
Protection de la nature	2,1	4,8	9,0	104,6	108,6
Divers	9,9	10,6	11,2	11,8	12,6	14,6	16,0	19,3	21,4	23,8	25,3
Total des dépenses de fonctionnement de l'Etat	12743,1	13697,8	14828,6	15992,5	18717,2	19921,6	23584,2	26915,8	30751,7	32981,3	34515,3
Part des dépenses du Ministère de l'agriculture dans les dépenses de fonctionnement de l'Etat (%)	3,7	3,0	3,1	3,2	3,0	2,9	2,7	2,5	2,4	2,7	2,5

a) Budget de fonctionnement; pour 1967/68 budget du Royaume et budget supplémentaire; pour 1968/69, budget du Royaume seulement.
 b) Depuis le 1er juillet 1967, ces dépenses ont été prises en charge par les comités agricoles.
 c) Il a été dépensé en plus pour la promotion de l'électrification 3.627.000 cs en 1958/59, 2.948.000 cs en 1959/60 et 4.102.000 cs en 1960/61.

Source : Statistisk Årsbok för Sverige, op.cit. Årg. 48 (1961), p.311 et suivantes et années suivantes.

Tableau 31⁺ - Mesures prises par l'Etat suédois pour le soutien de la rationalisation agricole
1960 - 1967 (1.000 cs)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Garantie de crédit accordée par l'Etat	48 768	56 201	67 110	77 675	95 105	110 977	141 462	157 059
dont :								
Rationalisation interne	7 824	8 828	11 720	16 598	24 825	32 725	43 666	44 504
dont :								
Evacuation des eaux, endiguement	1 440	1 074	1 080	1 663	1 203	1 604	1 001	1 287
Drainage	2 007	2 148	2 966	4 737	6 307	6 849	7 405	8 601
Autres améliorations du sol	112 ^a	354 ^e	181 ^a	181	207	328	136	140
Bâtiments	4 265	5 252	7 493	10 017	17 108	23 944	35 124	34 476
Rationalisation externe	12 451	15 093	21 284	27 829	30 381	37 938	51 689	56 533
Prêts pour acquisitions foncières	21 357	23 860	24 617	22 804	26 785	25 724	28 489	34 974
Prêts d'exploitation	7 136	8 420	9 489	10 444	13 114	14 590	17 618	21 048
Subventions d'Etat	39 526	37 081	35 359	42 157	44 965	45 029	40 505	39 690
Dont :								
Rationalisation interne	9 850	11 929	11 375	11 571	16 154	19 090	17 392	16 534
dont :								
Evacuation des eaux, endiguement	1 753	3 104	1 759	1 714	1 486	1 456	1 473	1 031
Drainage	3 028	3 376 ^a	4 021	4 572	5 926	6 575	6 601	5 275
Autres améliorations foncières	1 890 ^a	1 719 ^a	1 356 ^a	1 059	1 008	843	641	714
Bâtiments	3 199	3 730	4 239	4 226	7 734	10 216	8 677	9 464
Rationalisation externe	2 041	1 660	2 515	3 870	3 739	4 081	5 334	6 852
Subventions accordées aux surfaces	27 635	25 492	21 469	26 716	25 072	21 858	17 779	16 304

(a) représente la différence entre les données relatives à la rationalisation interne et les autres postes.

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit., p. 180. - Ibidem 1969, p. 257. - Calculs personnels.

Tableau 32⁺ - Subventions accordées à l'agriculture en Suède 1958 - 1967 (Mio cs)

	Total des subventions	dont	
		Subventions en faveur des petites exploitations	Mesures de réglementation des prix dans le sect. agr.
1958	383	41	214
1959	314	40	155
1960	300	98	111
1961	323	94	130
1962	338	89	146
1963	344	101	140
1964	389	97	130
1965	438	91	156
1966	389	83	169
1967	384	76	183

Source : Statistiska Meddelanden, op. cit., Série V, 1968, H. 13, p. 23 et p. 75.

Tableau 33⁺ - Structure dimensionnelle des exploitations et ventilation des superficies arables selon les classes de dimension des exploitations dans l'agriculture suédoise 1951 - 1966

Classes de dimension (ha de terres arables)	Exploitations				Superficie des terres arables (ha)			
	1951	1956	1961	1966	1951	1956	1961	1966
2,1 - 5,0	95 945	87 554	66 635	47 301	349 628	320 280	251 276	179 118
5,1 - 10,0	89 755	83 246	75 017	55 025	681 558	635 050	571 384	419 495
10,1 - 20,0	59 790	59 561	53 446	43 754	859 457	860 250	789 605	651 582
20,1 - 30,0	17 719	18 479	18 266	18 433	438 254	457 974	456 882	461 612
30,1 - 50,0	11 234	11 667	11 960	13 231	432 741	451 271	464 850	514 712
50,1 - 100,0	5 419	5 373	5 410	6 280	369 486	369 607	371 756	429 472
+ de 100,0	2 325	2 221	2 186	2 243	395 422	393 566	389 665	402 420
Total	282 187	268 101	232 920	186 267	3526 546	3487 998	3296 418	3058 411
2,1 - 5,0	34,0	32,7	28,6	25,4	9,9	9,2	7,6	5,9
5,1 - 10,0	31,8	31,0	32,2	29,5	19,3	18,2	17,3	13,7
10,1 - 20,0	21,2	22,2	23,0	23,5	24,4	24,7	24,0	21,3
20,1 - 30,0	6,3	6,9	7,9	9,9	12,4	13,1	13,9	15,1
30,1 - 50,0	4,0	4,4	5,1	7,1	12,3	12,9	14,1	16,8
50,1 - 100,0	1,9	2,0	2,3	3,4	10,5	10,6	11,3	14,0
+ de 100,0	0,8	0,8	0,9	1,2	11,2	11,3	11,8	13,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Jordbrusstatistisk Årsbok 1969, op. cit., p. 36 et suivantes. - Calculs personnels.

Tableau 34⁺ - Les limites de prix (a) pour le blé et le seigle en Suède 1957 - 1969 (cs/q)

	Blé	Seigle
Octobre 1957-31.8.1958	39,00 - 49,00	35,00 - 45,00
1.9.1959 - 19. 6.1960	38,00 - 48,00	34,00 - 44,00
20.6.1960 - 31. 7.1962	40,00 - 50,00	36,00 - 46,00
1.8.1962 - 31. 8.1963	42,50 - 53,50	38,50 - 49,50
1.9.1963 - 31. 1.1964	47,00 - 59,00	43,00 - 55,00
1.2.1964 - 31. 7.1964	49,00 - 62,00	45,00 - 58,00
1.8.1964 - 30. 6.1965	53,00 - 67,00	49,00 - 63,00
1.7.1965 - 31.12.1965	54,00 - 68,00	50,00 - 64,00
1.1.1966 - 30. 6.1966	52,00 - 64,00	52,00 - 64,00
1.7.1966 - 31.12.1966	54,00 - 67,00	54,00 - 67,00
1.1.1967 - 31. 8.1967	55,00 - 69,00	55,00 - 69,00
depuis le 1.9.67	- -	- -
(a) Limites des prix à la production pour la qualité normale sur les marchés de référence.		

Source : Jordbrusstatistiska Meddelanden, op. cit., Årg. 20 (1968), Nr 1, p. 25^o et années suivantes.

Tableau 35⁺ - Prélèvements et taxes à la mouture sur le blé et le seigle importés en Suède 1957 - 1969 (cs/q)

	Prélèvements (a)		Taxe sur la mouture	
	Blé	Seigle	Blé	Seigle
Octobre 1957 - 29.10.1958	7,35	7,35		5
30.10.1958 - 31. 8.1959	9,35	9,35		5
1. 9.1959 - 31.12.1959	13,--	13,--		5
1. 1.1960 - 31. 3.1960	11,70	11,70		5
1. 4.1960 - 15. 5.1960	14,30	14,30		5
16. 5.1960 - 19. 6.1960	15,20	15,20		5
20. 6.1960 - 31.10.1960	17,20	17,20		5
1.11.1960 - 31. 1.1961	14,75	14,75		5
1. 2.1961 - 30. 9.1961	16,35	16,35		5
1.10.1961 - 31.10.1961	18,35	18,35		5
1.11.1961 - 19.12.1961	18,35	18,35		6
20.12.1961 - 31. 7.1962	20,40	20,40		6
1. 8.1962 - 31. 1.1963	22,65	22,65		6
1. 2.1963 - 31. 8.1963	25,20	25,20		6
1. 9.1963 - 31. 1.1964	24,25	24,25		6
1. 2.1964 - 31. 7.1964	19,40	19,40		6
1. 8.1964 - 31.12.1964	26,85	26,85		6
1. 1.1965 - 30. 6.1965	28,65	28,65		6
1. 7.1965 - 30. 6.1966	30,65	30,65		6
1. 7.1966 - 31.12.1966	33,05	33,05		6
1. 1.1967 - 31. 8.1967	33,95	33,95		7,25
1. 9.1967 - 31. 1.1968	34,65	34,65	11,75	7,50
1. 2.1968 - 30. 6.1968	32,44	30,59	11,75	7,50
1. 7.1968 - 31. 1.1961	37,09	36,16	14,75	10,50
1. 2.1969 - 30. 6.1969	29,41	31,16	18,75	14,50
depuis le 1.7.1969	32,04	31,01	19,75	15,50

(a) Valeurs moyennes

Source : Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit., Årg. 20 (1958), p. 25^o et années suivantes.

Tableau 36⁺ - Prix minima à la production (a) pour le blé et le seigle en Suède 1958 - 1969 (cs/q)

	Blé	Seigle
1.4.1958	40,50	36,50
1.4.1959	40,90	36,90
1.4.1960	44,00	40,00
1.4.1961	47,00	43,00
1.4.1962	45,00	41,00
1.4.1963	51,00	47,00
1.4.1964	53,00	50,00
1.4.1965	55,00	53,00
1.4.1966	56,00	56,00
1.4.1967	57,50	57,50
1.4.1968	55,00	55,00
1.4.1969	51,00	51,00
(a) Traduction du mot suédois "inlösen-prix". Il est chaque fois valable à compter du 1er avril de la campagne correspondante.		

Source : Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit., Årg. 20 (1958), N° 1, p. 25° et année suivante.

Tableau 37⁺ - Prix à la production du blé, du seigle, de l'avoine et de l'orge en Suède 1958/59 - 1968/69 (cs/q)

	Blé (a)	Seigle (a)	Avoine blanc(b)	Orge (b)
1958/59	40,02	36,21	35,64	36,72
1959/60	43,12	39,31	41,18	40,34
1960/61	46,02	42,17	38,31	38,65
1961/62	44,02	40,17	34,57	36,01
1962/63	49,93	46,04	40,03	41,21
1963/64	51,89	49,03	39,92	40,87
1964/65	53,71	51,82	42,44	43,37
1965/66	54,61	54,61	44,38	46,31
1966/67	55,90	55,90	44,99	47,31
1967/68	53,40	53,40	46,85	50,17
1968/69	49,57	49,57	46,67	50,02

(a) La campagne va chaque fois du 1er septembre au 31 août. (b) La campagne va chaque fois de juillet à juin.

Source : Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit., Årg. 27 (1965), N° 1, p. 19°. - Ibidem (1969), N° 9, p. 19°.

Tableau 39⁺ - Importations suédoises de blé, ventilées par pays d'origine 1958/59 (a) - 1967/68

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68 ^b
Importations totales de blé	192,8	91,5	111,6	84,1	202,5	213,8	57,7	67,7	45,6	56,2
dont :					1 000 t					
Etats-Unis	56,6	5,8	46,2	52,6	38,3	160,4	24,4	59,4	32,9	21,0
Union Soviétique	96,9	61,8	53,4	26,0	92,1	4,5	.	-	1,1	18,4
Canada	1,1	0,4	1,5	4,3	29,0	41,0	28,2	21,9	9,4	15,6
Argentine	10,0	3,1	2,9	0,9	2,8	1,0	4,3	4,9	2,2	1,1
Allemagne de l'Est	9,9	19,9	-	-	19,8	0,3	-	.	.	.
			en	% de l'ensemble des importations de blé						
Etats-Unis	29,4	6,3	41,4	62,5	18,9	75,0	42,3	67,7	72,1	37,4
Union soviétique	50,3	67,5	47,8	30,9	45,5	2,1	.	-	2,4	32,7
Canada	0,6	0,4	1,3	5,1	14,3	19,2	48,9	25,0	20,6	27,8
Argentine	5,2	3,4	2,6	1,1	1,4	0,5	7,5	5,6	4,8	2,0
Allemagne de l'Est	5,1	21,7	-	-	9,8	0,1	-	.	.	.

(a) La campagne va du 1er septembre au 31 août. (b) La campagne va du 1er juillet au 30 juin.

Source : Produktionen och förbrukningen av vegetabiliska jordbruksprodukter 1958/59, op. cit. p. 442 et années suivantes.
Calculs personnels.

Tableau 40⁺ - Importations suédoises de seigle, ventilées par pays d'origine 1958/59(a) - 1967/68

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68 ^b
Importations totales de seigle	102,9	36,3	107,3	68,0	118,0	100,8	65,3	41,8	73,0	28,6
dont :				1 000 t						
Etats-Unis	5,7	6,1	18,9	5,2	20,7	59,3	20,9	11,4	32,9	9,4
Union soviétique	24,0	24,9	46,2	48,9	82,0	0,3	.	11,6	28,4	17,9
Argentine	55,7	4,0	32,3	5,2	-	6,6	19,0	6,6	0,0	-
Canada	13,9	-	0,3	0,2	13,9	2,7	0,4	-	1,7	0,4
Allemagne de l'Est	-	-	9,6	0,5	0,0	20,8	2,8	.	.	.
				en % de l'ensemble des importations de seigle						
Etats-Unis	5,5	16,8	17,6	7,6	17,5	59,8	32,0	27,3	45,1	32,9
Union soviétique	23,3	68,6	43,1	71,9	69,5	0,2	.	27,8	38,9	62,6
Argentine	54,1	11,0	30,1	7,6	-	6,5	29,1	15,8	0,0	-
Canada	13,5	-	0,3	0,3	11,8	2,7	0,6	-	2,3	1,4
Allemagne de l'Est	-	-	8,9	0,7	0,0	20,6	4,3	.	.	.

(a) La campagne va du 1er septembre au 31 août. (b) La campagne va du 1er juillet au 30 juin.

Source : Produktionen och förbrukningen av vegetabiliska jordbruksprodukter 1958/59, op. cit., p. 442 et années suivantes.
Calculs personnels.

Tableau 41⁺ - Limites de prix et taxes à l'importation pour les pommes de terre de consommation et la féculé de pommes de terre en Suède 1958 - 1969 (cs/qx)

	Pommes de terre de consommation		Fécule de pommes de terre			
	Limites de prix (a)	Taxes à l'importation	Limites de prix	Taxes à l'importation	Taxe de compensation	
2. 4.58-30.11.58	26	-36 ^c	7,35;6,30	82-106 ^d	25	4
1.12.58-30.12.58	26	-36 ^c	5 ^e	82-106 ^d	25	4
31.12.58-30. 1.59	26	-36 ^c	2,50	82-106 ^d	25	4
31. 1.59-30. 7.59	26	-36 ^c	2,50	82-106	24,25	4
31. 7.59-31. 8.59	26	-36 ^c	8,30	82-106	24,25	4
1. 9.59-31.10.59	27,50	-37,50 ^f	8	82-106	24,25	4
1.11.59-31.12.59	27,50	-37,50 ^f	2	82-106	24,25	4
1.11.60-29. 2.60	27,50	-37,50 ^f	6	82-106	22	4
1. 3.60-31. 3.60	27,50	-37,50 ^f	-	82-106	22	4
1. 4.60-15. 5.60	27,50	-37,50 ^f	4	82-106	27	4
16. 5.60-19. 6.60	27,50	-37,50 ^f	6	82-106	28,70	- ^g
20. 6.60-31. 7.60	28	-39	6	86-110	32,70	- ^g
1. 8.60-31.10.60	28	-39	10,20	96-110	32,70	- ^g
1.11.60-30.11.60	28	-39	12 ^h	86-110	28	4
1.12.60-31.12.60	28	-39	14 ^h	86-110	28	4
1. 1.61-31. 1.61	28	-39	15 ^h	86-110	28	4
1. 2.61-38. 2.61	28	-39	15	86-110	31	4
1. 3.61-31. 3.61	28	-39	9,70	86-110	31	4
1. 4.61-31. 7.61	28	-39	12	86-110	31	4
1. 8.61-30. 9.61	28	-39	9,70	86-110	31	4
1.10.61-19.12.61	28	-39	10,90	86-110	34,80	4
20.12.61-31. 7.62	28	-39	12,10	86-110	38,60	4
1. 8.62-31. 1.63	30	-41	0	91-117	42,80	4
1. 2.63-31. 8.63	30	-41	0	91-117	47,60	4
1. 9.63-31. 1.64	32,50	-44,50	14,40	99-128	45,80	4
1. 2.64-31. 7.64	34	-46	17,50	103-133	42,20	4
1. 8.64-31.12.64	35	-48	13,30	108-139	49	4
1. 1.65-30. 6.65	35	-48	17,50	108-139	52,40	4
1. 7.65-31.12.65	37	-50	17,25	114-147	62,90	4
1. 1.66-30. 6.66	35	-52	20,70	114-147	62,90	4
1. 7.66-31.12.66	37	-55	5	121-157	72	4
1. 1.67-31. 8.67	38	-56	20,70	124-161	74	4
1. 9.67-31. 1.69	32	-48	15	107-139	54	4
1. 2.69-20. 6.69	32	-48	16,50	107-139	54	4
depuis le 1.7.69	32	-48	15	103-133	49	4

(a) Cotations à Stockholm pour la catégorie I. (b) Limites de prix de la qualité "extra-prima" franco entrepôt de l'association des féculeries, emballage papier. (c) 1.7 - 15.1 pommes de terre nouvelles. (d) farine de pommes de terre. 1.9.1958 - 15.1.1959 et 1.7 - 31.8.1959. (f) Sauf pour la période qui va du 6.6 au 5.7 pommes de terre nouvelles. (g) Remplacée par une taxe de compensation sur l'amidon, le blé et le riz. (h) Il a été perçu un supplément une taxe s'élevant à 16 cs/q.

Source : Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit., Årg. 20 (1958), N° 3, p. 26° et années suivantes.

Tableau 42⁺ - Prix des pommes de terre de consommation et de féculerie et prix des betteraves sucrières et du sucre en Suède. 1958 - 1968 (cs/q)

	Pommes de terre de consommation(a)	Pommes de terre de féculerie	Betteraves sucrières	Sucre raffiné (d)
1958	38,63	12,25	7,20	92,87
1959	42,48	12,42	7,65	88,74
1960	32,91	13,00	7,29	90,04
1961	29,45	13,50	6,80	85,63
1962	46,28	13,83	8,22	93,80
1963	40,43	14,67	10,06	126,47
1964	26,35	15,31	9,48	119,00
1965	35,23	15,73	10,38	103,51
1966	39,99	15,98	11,36	107,47
1967	38,74	16,15	10,50	105,80
1968	36,64	16,13	10,03	96,58

(a) Prix de gros à Stockholm pour la qualité normale.
 (b) Prix à la production pour une teneur en amidon de 17,5% et un poids à l'hectolitre de 70 kg; depuis 1961, y compris la taxe pour les pertes de récolte. (c) Prix de base du producteur pour une teneur en sucre de 16 %. Depuis juillet 1961, y compris la taxe pour les pertes de récolte. (d) Prix de fabrique pour le sucre K5 en sacs, déduction faite de la remise et depuis mai 1965 du rabais pour quantité.

Source : Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit., Årg. 29 (1967), N° 1, p. 20° - Ibidem 1969, N° 10, p. 20°.

Tableau 43⁺ - Limites de prix et taxe à l'importation
pour le sucre raffiné en Suède 1958 - 1959 (cs/kg)

	Limites de prix (a)	Taxe à l'importation
2. 4.58 - 9. 6.58	84,50 - 103,50	32,50 ^b
10. 6.58 - 30. 5.59	84 - 103	32,50
31. 5.59 - 30. 7.59	84 - 103	34,25
31. 7.59 - 15. 5.60	79,25 - 97,25	34,25
16. 5.60 - 19. 6.60	79,25 - 97,25	34,82
20. 6.60 - 31.10.60	81,38 - 98,94	36,71
1.11.60 - 31. 1.61	81,38 - 98,94	34,64
1. 2.61 - 30. 9.61	81,38 - 98,94	35,96
1.10.61 - 19.12.61	81,38 - 98,94	37,77
20.12.61 - 31. 7.62	81,38 - 98,94	39,58
1. 8.62 - 31. 1.63	85,76 - 103,32	43,31
1. 2.63 - 31. 8.63	85,76 - 103,32	45,58
1. 9.63 - 31. 1.64	91,06 - 110,51	16,50
1. 2.64 - 31. 7.64	94,11 - 114,21	0
1. 8.64 - 31.12.64	95,59 - 116,01	39,00
1. 1.65 - 30. 6.65	97,34 - 117,76	47,38
1. 7.65 - 30. 6.66	94,07 - 127,27	69,48
1. 7.66 - 31.12.66	92,85 - 125,63	78,82
1. 1.67 - 31. 8.67	94,53 - 127,90	82,27
1. 9.67 - 31. 1.68	-	63,98
1. 2.68 - 30. 6.68	-	61,58
1. 7.68 - 31. 1.69	-	66,30
1. 2.69 - 30. 6.69	-	60,88 ^c
depuis 1.7.69	-	53,92 ^c

(a) Prix de fabrique. (b) 1.5.1958 - 30.4.1959. (c) Taxe variable.

Source : Jordbruksekonomiska Meddelanden, op. cit., Årg. 20 (1958), N° 3, p. 27° et années suivantes.

Tableau 45* Cheptel bovin, nombre d'abattages et poids moyen en carcasse des bovins et des veaux en Suède
1958/59^{a)} - 1967/68 (1.000 têtes)

	Cheptel bovin (b)										Abattages (c)		Poids moyen en carcasse (kg)	
	Taureaux, Taurillons et boeufs		Vaches		Génisses d'un an et plus		Génisses et veaux femelles de moins d'un an		Total		d'animaux de boucherie indigènes sur le territoire national		Boeufs	Veaux
	Moins d'un an	un an et plus	total	dont ayant une fois vêlé	pour la reproduction	pour la boucherie	pour la reproduction	pour la boucherie	Boeufs	Veaux	Boeufs	Veaux	Boeufs	Veaux
1958/59	.	.	1353,3	.	459,2	2580,3	533,3	739,7	204,0	42,2
1959/60	.	.	1212,5	242,4	442,4	2391,8	532,2	665,8	206,9	41,2
1960/61	.	.	1216,5	241,6	441,7	2465,3	490,7	613,9	211,2	40,9
1961/62	.	.	1208,0	239,1	458,3	2551,0	555,5	580,1	217,9	42,2
1962/63	228,7	155,8	1131,9	249,0	411,4	75,6	317,1	101,2	2421,7	632,7	564,4	218,6	43,8	
1963/64	248,5	148,2	1054,7	222,4	384,6	74,9	307,1	93,2	2311,2	618,1	495,4	213,2	50,0	
1964/65	271,1	159,9	987,4	223,7	372,4	68,3	303,5	87,5	2250,1	588,2	373,5	220,1	52,8	
1965/66	270,7	171,9	946,9	217,6	366,8	69,0	298,5	87,0	2210,8	641,2	340,7	226,3	54,7	
1966/67	257,0	167,1	871,8	206,0	353,5	71,3	279,0	83,7	2083,4	687,0	282,2	227,2	61,1	
1967/68 ^{d)}	280,9	168,3	840,6	196,4	353,1	62,7	282,5	76,6	2064,7	618,3	232,1	216,3	65,6	

a) La campagne va du 1er septembre au 31 août - b) Correspond au recensement effectué en juin lors de chaque campagne citée - c) Y compris les abattages à domicile - d) 1er juillet 1967 - 30 juin 1968.

Source : Jordbruk och boskapskötsel 1959. Sveriges Officiella Statistisk (SOS). Stockholm 1960, p.81 - Jordbrukstatistisk Årsbok 1965, op.cit. p.104 et suivantes - Ibiem 1969, p.178 et suivantes. Produktionen och förbrukningen av animaliska jordbruksprodukter 1958/59. "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op.cit. Arg. 21 (1959), p.477 et années suivantes. - Calculs personnels.

Tableau 46⁺ - Répartition du cheptel bovin selon les exploitations agricoles 1964 et 1968

Total des exploitations	Sans bovins	Avec bovins						
		Sans vaches	Avec vaches					
			1 - 3	4 - 9	10 - 24	plus de 24		
1964	215 410	44 359	8 524	48 164	85 679	26 752	1 932	
1968	170 834	45 920	11 808	31 515	53 829	25 284	2 478	
				en % de toutes les exploitations				
1964	100	20,6	3,9	22,4	39,8	12,4	0,9	
1968	100	26,9	6,9	18,4	31,5	14,8	1,5	

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op. cit. p. 184. - Calculs personnels.

Tableau 47⁺ Prix à la production (a) des bovins, des veaux
et des porcs de boucherie en Suède

	Bovins	Veaux d'engrais- sement	Jeunes Veaux	Porcs d'engraissement
1958/59	4,46	6,13	4,37	3,84
1959/60	4,56	6,39	4,58	3,62
1960/61	4,90	6,70	5,18	3,97
1961/62	4,81	6,86	4,99	3,72
1962/63	5,08	7,13	5,10	4,13
1963/64	5,88	8,27	6,65	4,58
1964/65	6,57	8,94	7,01	4,29
1965/66	6,34	9,34	6,89	4,81
1966/67	6,27	9,41	7,45	4,65
1967/68 ^d	6,66	9,83	7,66	4,19
1968/69 ^d	6,84	10,44	8,91	4,61

a) Moyenne pondérée des prix du mois.
b) La campagne va du 1er septembre au 31 août.
c) Sans les graisses.
d) 1er juillet - 30 juin.

Source : Jordbruksekonomiska Meddelanden, op.cit. Årg. 26 (1964)
nr 6, p.21° - Ibidem (1968), n° 9, p.21° -
Ibidem (1969), n° 9, p.21°.

Tableau 48⁺ Limites des prix de gros pratiqués par la fédération d'abattage et de boucherie et prix indicatifs de la viande de boeuf, de veau et de porc en Suède

1957 - 1969 (cs/kg)

	Limite des prix de gros			Prix de gros indicatifs		
	Viande de boeuf (b)	Viande de veau (c)	Viande de porc (d)	Viande de boeuf (e)	Viande de veau (c)	Viande de porc (d)
Octobre 1957- 31. 8. 1959	3,36-4,31	4,00-5,46	3,84-4,89	3,835	4,73	4,365
1. 9. 1959 - 19. 6. 1960	3,96-5,04	4,54-6,14	3,57-4,55	4,50	5,35	4,06
20. 6. 1960 - 31. 7. 1962	4,12-5,24	4,73-6,39	3,72-4,74	4,68	5,56	4,23
1. 8. 1962 - 31. 8. 1963	4,48-5,70	5,08-6,86	3,79-4,83	5,09	5,97	4,31
1. 9. 1963 - 31. 1. 1964	4,83-6,15	5,51-7,44	4,04-5,15	5,49	6,475	4,595
1. 2. 1964 - 31. 7. 1964	5,03-6,40	5,73-7,74	4,19-5,35	5,715	6,735	4,77
1. 8. 1964 - 30. 6. 1965	5,24-6,66	5,86-7,92	4,32-5,51	5,95	6,89	4,915
1. 7. 1965 - 31.12. 1965	5,50-7,00	6,11-8,25	4,48-5,71	6,25	7,18	5,095
1. 1. 1966 - 30. 6. 1966	5,50-7,14	6,11-8,25	4,40-5,79	6,32	7,18	5,095
1. 7. 1966 - 31.12. 1966	5,83-7,57	6,45-8,71	4,56-6,00	6,70	7,58	5,28
1. 1. 1967 - 31. 8. 1967	5,98-7,76	6,60-8,92	4,61-6,07	6,87	7,76	5,34
1. 9. 1967 - 30. 6. 1968	6,32-8,20	6,93-9,37	4,76-6,26	7,26	8,15	5,51
1. 7. 1968 - 30. 6. 1969	6,37-8,27	6,98-9,44	4,78-6,28	7,32	8,21	5,53
depuis le 1/7/1969	6,43-8,35	7,08-9,58	4,86-6,40	7,39	8,33	5,63

a) Prix de gros pondéré à Stockholm et Göteborg - b) Sans les veaux; bovins en carcasse, en demi-carcasse ou en quartiers; frais, réfrigérés ou congelés - c) Veau en carcasse ou en demi-carcasse, frais, réfrigérés ou congelés - d) Porc en carcasse ou en demi-carcasse avec tête; frais, réfrigérés ou congelés.

Source : Jordbruksekonomiska Meddelanden, op.cit. Årg. 20 (1958), nr 1, p.29^o et années suivantes. -
Calculs personnels.

Tableau 49⁺

Prélèvements applicables aux bovins, veaux et porcs de boucherie ainsi qu'à la viande de ces animaux 1957 - 1969 (cs/kg)

	Bovins vivants	Viande bovine a)	Veaux vivants b)	Viande de veau c)	Porcs vivants	Viande de porc d)
Octobre 1957- 5. 9. 1958	0,455	0,79	0,68	1,05	0,735	0,88
6. 9. 1958 - 29.10. 1958	0,455	0,79	0,68	1,05	0,735	0,88
30.10. 1958 - 29. 4. 1959	0,59	1,02	0,745	1,15	0,735	0,88
30. 4. 1959 - 30. 5. 1959	0,475	0,82	0,745	1,15	0,735	0,88
31. 5. 1959 - 30. 7. 1959	0,39	0,67	0,745	1,15	0,735	0,88
31. 7. 1959 - 31. 8. 1959	0,59	1,02	0,745	1,15	0,735	0,88
1. 9. 1959 - 30. 9. 1959	0,615	1,06	0,65	1,00	0,86	1,15
1.10. 1959 - 31.10. 1959	0,77	1,325	0,65	1,00	0,86	1,15
1.11. 1959 - 31.12. 1959	0,615	1,06	0,65	1,00	0,86	1,15
1. 1. 1960 - 31. 1. 1960	0,55	0,95	0,58	0,89	0,59	0,70
1. 2. 1960 - 29. 2. 1960	0,61	1,05	0,58	0,89	0,59	0,70
1. 3. 1960 - 31. 3. 1960	0,55	0,95	0,58	0,89	0,67	0,80
1. 4. 1960 - 15. 5. 1960	0,67	1,16	0,715	1,10	0,755	0,90
16. 5. 1960 - 19. 6. 1960	0,74	1,28	0,795	1,22	0,78	0,93
20. 6. 1960 - 31.10. 1960	0,86	1,45	0,93	1,39	0,825	1,05
1.11. 1960 - 30.11. 1960	0,745	1,25	0,80	1,19	0,70	0,90
1.12. 1960 - 31.12. 1960	0,745	1,25	0,41	0,59	0,41	0,55
1. 1. 1961 - 31. 1. 1961	0,745	1,25	0,80	1,19	0,70	0,90
1. 2. 1961 - 30. 9. 1961	0,86	1,45	0,93	1,39	0,75	0,96
1.10. 1961 - 31.10. 1961	0,955	1,63	1,05	1,57	0,915	1,08
1.11.1961 - 19.12. 1961	1,015	1,73	1,05	1,57	0,915	1,08
20.12.1961 - 31. 7. 1962	1,11	1,89	1,22	1,83	0,96	1,15
1. 8. 1962 - 31. 1. 1963	1,28	2,18	1,40	2,12	1,02	1,21
1. 2. 1963 - 31. 8. 1963	1,36	2,35	1,58	2,39	1,15	1,37
1. 9. 1963 - 31. 1. 1964	1,29	2,26	1,52	2,30	1,16	1,32
1. 2. 1964 - 31. 7. 1964	1,01	1,81	1,22	1,84	0,88	1,06
1. 8. 1964 - 31.12.1964	1,18	2,11	1,36	2,05	0,99	1,24
1. 1. 1965 - 30. 6. 1965	1,24	2,21	1,43	2,15	1,07	1,33
1. 7. 1965 - 31.12. 1965	1,49	2,67	1,71	2,61	1,25	1,60
1. 1. 1966 - 30. 6. 1966	1,49	2,67	1,06	1,61	1,25	1,60
1. 7. 1966 - 31.12. 1966	1,68	3,02	1,95	2,96	1,27	1,68
1. 1. 1967 - 31. 8. 1967	1,69	3,11	2,01	3,05	1,31	1,73
1. 9. 1967 - 31. 1. 1968	1,92	3,45	2,17	3,39	1,42	1,87
1. 2. 1968 - 30. 6. 1968	1,92	3,67	2,17	3,39	1,44	1,96
1. 7. 1968 - 31. 1. 1969	2,03	3,59	2,27	3,53	1,35	1,92
1. 2. 1969 - 30. 6. 1969	2,03	3,59	2,15	3,35	1,35	1,92
depuis le 1/7/1969	2,06	3,64	2,27	3,53	1,33	1,97

a) Bovins en carcasse, en demi-carcasse ou en quartiers - b) Agés de 12 mois maximum -
c) Veaux en carcasse ou en demi-carcasse - d) Veaux en carcasse ou en demi-carcasse avec tête.

Source : Jordbruksekonomiska Meddelanden, op.cit. Årg. 20 (1958), nr 1, p.28^o sq. et années suivantes.

Tableau 52⁺ - Cheptel porcin, nombre d'abattages et poids moyen en carcasse des porcs en Suède
1958/59 (a) - 1967/68 (1.000 têtes)

	Cheptel porcin (b)			Abattages sur le territoire national d'animaux indigènes de boucherie		Poids moyen en carcasse (kg)
	Porcs de reproduction	Autres porcs	Total	Total	Dont abattages commerciaux	
						à domic.commerciaux
1958/59	251,1 ^c	1951,2 ^c	2202,3 ^c	3263,1	2951,4	90,0
1959/60	225,1	1604,6	1829,7	3452,3	3131,4	81,0
1960/61	236,8	1726,5	1963,3	3111,3	2774,6	80,0
1961/62	234,7	1763,3	1998,0	3259,3	2963,9	80,0
1962/63	208,3	1582,3	1790,6	3077,9	2880,5	80,0
1963/64	221,7	1643,3	1865,0	2947,5	2813,5	80,0
1964/65	228,1	1656,2	1884,3	2998,4	2917,3	80,0
1965/66	230,1	1667,7	1897,8	3136,1	3057,7	80,0
1966/67	250,7	1765,3	2016,0	3178,9	3100,9	80,0
1967/68 ^d	243,2	1800,2	2043,4	3393,4	3325,4	80,0

(a) La campagne va du 1er septembre au 31 août. (b) Correspond au recensement effectué en juin lors de chaque campagne mentionnée. (c) Données provenant de recensements effectués en avril. (d) 1er juillet - 30 juin.

Source : Statistisk Årsbok för Sverige, op. cit., Arg. 48 (1961), p. 54. - Jordbruksstatistisk Årsbok 1965, op. cit., p. 105 s. Ibidem 1969, p. 179 sq. - Produktionen och förbrukningen av animaliska jordbruksprodukter 1958.59, op. cit., p. 477 et années suivantes.

Tableau 53⁺ - Ventilation du cheptel porcin selon les exploitations agricoles en Suède
1964 et 1968

	Ensemble des ex- ploitations	Sans porcins	Avec porcins					plus de 200
			1 - 2	3 - 10	11 - 50	51-200		
1964	215 410	122 483	27 519	25 642	32 139	6 907	720	
1968	170 834	103 579	19 693	16 379	21 286	8 505	1 392	
1964	100,0	56,9	en % de l'ensemble des exploitations					0,3
1968	100,0	60,6	12,8	11,9	14,9	3,2	0,3	
			11,5	9,6	12,5	5,0	0,8	

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op. cit., p. 185. - Calculs personnels.

Tableau 54⁺ - Exportations suédoises de viande de porc (a), ventilées par pays de destination 1958/59(b) - 1967/68

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68
Total	46323	38776	31845	36973	26963	26219	22558	39351	35321	34426
dont :										
Norvège	4053	1043	278	69	140	1119	280	814	740	1244
Royaume-Uni	10176	16811	15613	15256	12260	11175	12540	13963	13362	13669
Finlande	-	1100	1535	63	15	160	393	390	242	163
Italie	5553	9080	157	1515	3680	5446	3352	10485	13346	9133
République fédérale d'Allemagne	8900	9190	9351	7162	1199	546	5	3308	245	283
France	130	376	1546	378	1583	3419	2111	7090	6595	2608
Allemagne de l'Est	5624	-	911	7623	5326	3466	1661	-	-	-
Pologne	6513	866	-	-	-	-	-	-	-	5334
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont :				%						
Norvège	8,7	2,7	0,9	0,2	0,5	4,3	1,2	2,1	2,1	3,6
Royaume-Uni	22,0	43,4	49,0	41,3	45,5	42,6	57,4	35,5	37,8	39,7
Finlande	-	2,8	4,8	0,2	0,1	0,6	1,7	1,0	0,7	0,5
Italie	12,0	23,4	0,5	4,1	13,6	20,8	14,9	26,6	37,8	26,5
République fédérale d'Allemagne	19,2	23,7	29,4	19,4	4,4	2,1	0,0	8,4	0,7	0,8
France	0,3	1,0	4,9	1,0	5,9	13,0	9,4	18,0	18,7	7,6
Allemagne de l'Est	12,1	-	2,9	20,6	19,8	13,2	7,4	-	-	-
Pologne	14,1	2,2	-	-	-	-	-	-	-	15,5

(a) Y compris les exportations d'animaux vivants et de bacon. (b) La campagne va du 1er septembre au 31 août.
(c) 1er juillet - 30 juin.

Source : Produktion och förbrukningen av animaliska jordbruksprodukter 1958/59, op. cit. p. 479 et années suivantes.
Calculs personnels.

Tableau 55⁺ - Importations suédoises de viande de porc (a), ventilées par pays d'origine
 1958/59(b) - 1967/68(c) (t.)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68
Total	639	1207	1497	5464	6158	4450	11802	8616	10278	11975
dont :										
Danemark	639	1184	1483	4961	5459	4297	10948	8362	10080	11688
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont :										
Danemark	100,0	98,1	99,1	90,8	88,6	96,6	96,9	97,1	98,1	97,6

(a) Y compris les importations d'animaux vivants. (b) La campagne va du 1er septembre au 31 août.
 (c) 1er juillet - 30 juin.

Source : Produktionen och förbrukningen av jordbrusprodukter 1958.59, op. cit. p. 479 et années suivantes.

Tableau 56⁺ - Bilan du lait en Suède 1958/59(a) - 1967/68 (%)

	1958/59	1959/60	1961/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68 ^b
Production totale de lait	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Utilisation du lait par les producteurs										
Vente de lait à la ferme	1,8	1,7	1,5	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	0,7
Production de beurre fermier	0,6	0,5	0,3	0,2 ^c	0,3 ^c	0,3 ^c	0,2	0,1	0,2	0,1
Consommation chez le producteur	7,6	7,1	6,2	5,4	5,1	4,9	4,3	3,9	3,7	3,3
Alimentation des animaux de l'exploitation	5,8	5,7	4,7	4,1	3,8	3,3	4,1	3,6	3,2	3,5
Livraison aux laiteries	84,2	85,0	87,3	88,9	89,5	90,3	90,2	91,2	91,7	92,4
Utilisation du lait par les laiteries										
Lait de consommation	19,7	19,7	20,3	19,2	19,9	20,7	21,3	22,2	23,8	24,5
Crème	8,5	8,6	9,4	9,2	9,7	10,3	10,6	10,8	11,7	12,0
Beurre	44,8	45,2	45,7	49,3	48,3	47,2	46,9	45,0	42,4	42,1
Fromage	9,9	10,4	10,8	10,3	10,6	11,2	11,4	11,9	12,7	12,8
Poudre de lait et lait condensé	1,1	0,9	0,8	0,7	0,8	0,6	0,6	1,0	0,7	0,6
Pertes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4

(a) La campagne va du 1er septembre au 31 août. (b) 1er juillet - 30 juin. (c) Chiffres révisés.

Source : Calculé d'après le tableau 10.

Tableau 57⁺ - Prix à la production et prix au consommateur du lait en Suède 1958/59(a) - 1968/69

Campagnes	Prix à la production (b) cs/kg	Prix au consommateur cs/l
1958/59	0,393	0,716
1959/60	0,426	0,755
1960/61	0,425	0,782
1961/62	0,429	0,869
1962/63	0,436	0,920
1963/64	0,478	0,906
1964/65	0,525	0,961
1965/66	0,523	1,012
1966/67	0,524	1,052
1967/68 ^c	0,558 ^d	1,038
1968/69 ^c	0,597 ^d	1,031

(a) La campagne va du 1er septembre au 31 août. (b) Prix moyen pondéré du lait d'une teneur en matières grasses de 3,5 %, franco laiterie, pour une valeur du lait écrémé de 4,5 Öre/kg. (c) 1er juillet - 30 juin. (d) Prix moyen pondéré pour le lait d'une teneur en matières grasses de 4 %, franco laiterie, pour une valeur du lait écrémé de 8 öre/kg.

Source : Jordbruksekonomiske Meddelanden, op. cit., Årg. 28 (1966), N° 9, p. 21°. - Ibidem (1968), N° 7-8, p. 21° et N° 12, p. 21°. - Ibidem (1969), N° 9, p. 21°.

Tableau 58[†] Les taxes à l'importation (TI) et les taxes de compensation (TC) a) pour certains produits laitiers en Suède
1957 - 1969 (cs/kg)

Durée de validité	Lait d'une teneur en matières grasses inférieure à 9 % (cs/l)		Crème d'une teneur en matières grasses entre 35 et 45 %		Poudre de lait écrémé		Poudre de lait d'une teneur en matières grasses de moins de 35 %		Beurre		Fromages à pâtes dures et autres	
	TI	TC(a)	TI	TC(a)	TI	TC(a)	TI	TC	TI	TC	TI	TC(a)
Octobre 1957 - 4. 7.1958	0,084 ^b	0,116 ^b	1,00	0,95	1,05	1,05	1,05 ^c	-	1,31	-	0,63	0,83
5. 7.1958 - 5. 9.1958	0,084 ^b	0,136 ^b	1,00	1,16	1,05	1,16	1,05 ^c	0,24	1,31	0,24	0,63	1,11
6. 9.1958 - 31. 8.1959	0,084 ^b	0,126 ^b	1,00	1,16	1,05	1,16	1,05 ^c	0,24	1,31	0,24	0,63	1,11
1. 9.1959 - 31.12.1959	0,084	0,126	1,00	1,16	1,15	1,15	1,15	0,24	1,01	0,24	0,63	1,11
1. 1.1960 - 31. 3.1960	0,084	0,126	0,90	1,16	1,03	1,16	1,03	0,24	0,41	0,24	0,57	1,11
1. 4.1960 - 15. 5.1960	0,084	0,126	1,10	1,16	1,25	1,16	1,25	0,24	0,86	0,24	0,70	1,11
16. 5.1960 - 12. 6.1960	0,084	0,126	1,16	1,16	1,33	1,16	1,33	0,24	0,94	0,24	0,70	1,11
20. 6.1960 - 31.12.1960	0,096	0,126	1,32	1,16	1,51	1,16	1,51	0,24	1,07	0,24	0,795	1,11
1.11.1960 - 31. 1.1961	0,076	0,126	1,13	1,16	1,29	1,16	1,29	0,24	0,92	0,24	0,68	1,11
1. 2.1961 - 30. 6.1961	0,088	0,126	1,25	1,16	1,43	1,16	1,43	0,24	1,02	0,24	0,75	1,11
1. 7.1961 - 31. 7.1961	0,108	0,126	1,25	1,16	1,43	1,16	1,43	0,24	1,02	0,24	0,75	1,11
1. 8.1961 - 30. 9.1961	0,088	0,126	1,25	1,16	1,43	1,16	1,43	0,24	1,02	0,24	0,75	1,11
1.10.1961 - 31.10.1961	0,126	0,126	1,40	1,16	1,60	1,16	1,60	0,24	1,15	0,24	0,84	1,11
1.11.1961 - 19.12.1961	0,126	0,126	1,40	1,16	1,60	1,16	1,60	0,24	1,15	0,24	0,84	1,11
20.12.1961 - 31. 7.1962	0,146	0,126	1,55	1,16	1,77	1,16	1,77	0,24	1,515	0,24	0,93	1,11
1. 8.1962 - 21. 1.1963	0,176	0,126	1,72	1,16	1,77	1,16	1,77	0,24	1,51	0,24	1,03	1,11
1. 2.1963 - 31. 8.1963	0,196	0,126	1,91	1,16	1,97	1,16	1,97	0,24	1,85	0,24	1,15	1,11
1. 9.1963 - 31. 1.1964	0,189	0,126	1,84	1,16	1,90	1,16	1,90	0,24	1,10	0,24	1,10	1,11
1. 2.1964 - 31. 7.1964	0,154	0,126	1,47	1,16	1,52	1,16	1,52	0,24	0,88	0,24	0,88	1,11
1. 8.1964 - 31.12.1964	0,184	0,126	1,71	1,16	1,76	1,16	1,76	0,24	0,95	0,24	1,02	1,11
1. 1.1965 - 30. 6.1965	0,204	0,126	1,83	1,16	1,89	1,16	1,89	0,24	1,01	0,24	1,09	1,11
1. 7.1965 - 30. 6.1966	0,234	0,126	2,22	1,16	2,03	1,16	2,03	0,24	1,35	0,24	1,34	1,11
1. 7.1966 - 31.12.1966	0,244	0,126	2,51	1,16	2,29	1,16	2,29	0,24	1,70	0,24	1,52	1,11
1. 1.1967 - 31. 8.1967	0,254	0,126	2,58	1,16	2,35	1,16	2,35	0,24	1,70	0,24	1,57	1,11
1. 9.1967 - 31. 1.1968	0,24d	-	2,30e	1,15e	1,80	1,15e	2,10f	0,24	1,70	0,24	1,80	1,11
1. 2.1968 - 30. 6.1968	0,24d	-	2,30e	1,15e	1,80	1,15e	2,10f	-	3,30	-	1,80	1,11
1. 7.1968 - 30. 6.1968	0,22d	-	2,30e	1,15e	1,80	1,15e	2,10f	-	4,50	-	1,80	1,11
depuis le 1/7/1969	0,22d	-	2,30e	1,15e	2,10	1,15e	2,40f	-	4,50	-	1,95	1,11

a) Percus sur les produits importés en vue de les mettre, du point de vue de la concurrence, sur le même plan que les produits nationaux qui sont frappés d'une "taxe laitière générale et d'une "taxe d'ajustement" (sauf le beurre). - b) Lait de consommation. - c) Poudre de lait autre que la poudre de lait écrémé. - d) Lait ayant une teneur en matières grasses inférieure à 1 % - e) Crème ayant une teneur en matières grasses entre 30 et 45 %. - f) Poudre de lait ayant une teneur en matières grasses de 1,5 à moins de 35 %.

Source : Jordbruksekonomiska Meddelanden, op.cit. Arg. 20 (1958), nr 1, p.28^o et années suivantes.

Tableau 59* Limites de prix au stade de grcs pour certains produits laitiers en Suède 1957-1969 (cs/kg)

	Lait et crème		Poudre de lait écrémé	Poudre de lait entier	Beurre	Fromages à pâte dure et autres
	Teneur en matières grasses de moins de 5% 35 à moins de 45% cs/l					
octobre 1957 - 30. 1.1959	0,47-0,60 ^a	5,41-6,67	2,20-2,94	3,46-4,72 ^b	6,41-7,72	4,41-5,36
31. 1.1959 - 31. 8.1959	0,47-0,60	5,41-6,67	2,20-2,94	3,46-4,72 ^b	6,41-7,72	4,41-5,36
1. 9.1959 - 19. 6.1960	0,59c	5,41-6,67	2,20-2,94	3,46-4,72 ^b	5,35-6,50f	4,40-5,40
20. 6.1960 - 31. 7.1960	0,6040c	5,63-6,95	2,28-3,06	3,59-4,91d	5,05-6,25g	4,58-5,62
1. 8.1960 - 31.10.1960	0,6040c	5,63-6,95	2,28-3,06	3,59-4,91d	5,05-6,25g	4,58-5,62
1. 1.1960 - 30. 6.1961	0,5840c	5,63-6,95	2,28-3,06	3,59-4,91d	5,05-6,25g	4,58-5,62
1. 7.1961 - 30. 9.1961	0,6160c	5,63-6,95	2,28-3,06	3,59-4,91d	5,05-6,25g	4,58-5,62
1.10.1961 - 19.12.1961	0,6360c	5,63-6,95	2,28-3,06	3,59-4,91d	5,05-6,25g	4,58-5,62
20.12.1961 - 31. 7.1962	0,6560i	5,63-6,95	2,28-3,06	3,59-4,91d	5,05-6,25g	4,58-5,62
1. 8.1962 - 31. 1.1963	0,6860i	5,84-7,21	2,34-3,14	3,65-4,99d	5,23-6,47g	4,70-5,77
1. 2.1963 - 31. 8.1963	0,7098i	5,84-7,21	2,34-3,14	3,65-4,99d	5,23-6,47g	4,70-5,77
1. 9.1963 - 31. 1.1964	0,70i	6,18-7,63	2,68-3,59	3,98-5,44d	5,76-7,01f	4,91-6,02
1. 2.1964 - 31. 7.1964	0,67i	6,41-7,91	2,81-3,77	4,15-5,67d	5,92-7,20f	5,08-6,23
1. 8.1964 - 31.12.1964	0,7014i	6,58-8,12	2,97-3,98	4,31-5,88d	5,96-7,25f	5,18-6,35
1. 1.1965 - 30. 6.1965	0,7214i	6,58-8,12	2,97-3,98	4,31-5,88d	5,41-6,70g	5,18-6,35
1. 7.1965 - 31.12.1965	0,7514i	6,81-8,41	3,00-4,01	4,33-5,91d	5,65-6,99g	5,32-6,52
1. 1.1966 - 30. 6.1966	0,7514i	6,81-8,41	3,00-4,01	4,33-5,91d	6,22-7,57k	5,55-6,81
1. 7.1966 - 31.12.1966	0,7614i	7,14-8,82	3,21-4,29	4,57-6,23d	6,47-7,88k	5,67-6,95
1. 1.1967 - 31. 8.1967	0,7714i	7,29-9,01	3,30-4,42	4,68-6,38d	6,60-8,04k	5,91-7,25
1. 9.1967 - 30. 6.1968	0,7514 ^h ,i	-	2,40-3,20	4,20-5,40	6,42-7,87	5,91-7,25
1. 7.1968 - 30. 6.1969	0,45e,i	-	2,40-3,20	4,20-5,40	7,30-8,95	5,91-7,25
depuis le 1/7/1969	0,53e,i	0,7370h,i	2,66-3,54	4,46-5,74	7,30-8,95	6,04-7,42

a) Lait de consommation - b) Total de la poudre de lait, sauf la poudre de lait écrémé - c) Prix moyen de vente aux laiteries - d) Poudre de lait ayant une teneur en matières grasses de moins de 35% - e) Lait ayant moins de 1% de matières grasses - f) octobre-mars - g) avril-septembre - h) Crème : 1-6% de matières grasses - i) Limite supérieure de prix. Prix moyen de vente des laiteries - k) octobre-avril - l) mai-septembre.

Source : Jordbruksökonomiska Meddelanden, op.cit. Arg. 20 (1958), nr 1, p. 28^e et années suivantes.

Tableau 60⁺ - Exportations suédoises de beurre, ventilées par pays de destination 1958/59(a) - 1967/68

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68 ^b
Total	3 804	8 537	8 535	17 120	11 704	10 790	5 712	9 917	5 619	5 510
dont :										
AELE	797 ^c	3 106 ^c	2 081	9 549	4 701	7 254	1 827	9 397	4 882	5 126
dont :										
Royaume-Uni	797	3 061	1 333	9 229	2 542	4 910	1 315	7 760	4 169	5 125
C.E.E.	778	4 419	824	6 745	6 448	2 405	54	463	595	333
dont :										
République fédérale d'Allemagne	763	3 843	824	4 910	3 517	2 359	54	245	92	71
					%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont :										
AELE	21,0 ^c	36,4 ^c	24,4	55,8	40,2	67,2	32,0	94,8	86,9	93,0
dont :										
Royaume-Uni	21,0	35,9	15,6	53,9	21,7	45,5	23,0	78,2	74,2	93,0
C.E.E.	20,5	51,8	9,7	39,4	55,1	22,3	0,9	4,7	10,6	6,0
dont :										
République fédérale d'Allemagne	20,1	45,0	9,7	28,7	30,0	21,9	0,9	2,5	1,6	1,3

(a) La campagne va chaque fois du 1er septembre au 31 août. (b) 1er juillet - 30 juin. (c) Y compris la Finlande.

Source : Produktionen och förbrukningen av animaliska jordbruksprodukter 1958/59, op. cit., p. 472 et années suivantes. Calculs personnels.

Tableau 61⁺ - Importations suédoises de fromage, ventilées par pays d'origine 1960/61(a) - 1967/68 (1.000 t.)

	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68 ^u
Total	7 817	8 449	8 146	8 569	8 639	9 094	9 095	10 128
dont :								
AELE (c)	4 332	4 870	4 875	5 438	5 421	5 840	5 614	5 915
dont :								
Danemark	3 710	4 276	4 012	4 549	4 455	4 836	4 468	4 775
CEE	2 681	2 718	2 391	2 164	2 280	2 176	2 261	2 886
dont :								
Pays-Bas	2 519	2 522	2 185	1 920	1 913	1 734	1 693	1 983
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont :					%			
AELE	55,4	57,6	59,8	63,5	62,8	64,2	61,7	58,4
dont :								
Danemark	47,5	50,6	49,3	53,1	51,6	53,2	49,1	47,1
CEE	34,3	32,2	29,4	25,3	26,4	23,9	24,9	28,5
dont :								
Pays-Bas	32,2	29,8	26,8	22,4	22,1	19,1	18,6	19,6

(a) La campagne va chaque fois du 1er septembre du 31 août. (b) 1er juillet - 30 juin. (c) Moins la Finlande.

Source : Produktionen och förbrukningen av animaliska jordbruksprodukter 1958/59, op. cit., p. 472 et années suivantes.

Tableau 62⁺ - Bilan d'approvisionnement en poudre de lait de la Suède 1958/59 (a) - 1967/68 (1000 t.)

	Production		Impor- tations	Expor- tations	Solde du commerce extérieur	Disponibi- lités sur le terri- toire na- tional (b)	Degré d'au- to-approvi- sionnement (%)
	Lait écrémé en poudre	Lait entier en poudre					
1958/59	8,66	8,16	0,17	4,19	+ 4,02	12,80	131,4
1959/60	15,76	8,46	0,78	3,09	+ 2,31	21,91	110,5
1960/61	18,65	8,28	0,12	2,01	+ 1,89	25,04	107,5
1961/62	26,90	8,24	0,16	1,54	+ 1,38	33,76	104,1
1962/63	25,45	9,44	0,07	7,99	+ 7,92	26,97	129,4
1963/64	22,78	9,81	0,10	5,74	+ 5,64	26,95	120,9
1964/65	29,71	11,07	0,10	0,20	+ 0,10	40,68	100,2
1965/66	32,70	11,64	0,08	7,24	+ 7,16	37,18	119,3
1966/67	31,05	10,87	0,04	5,58	+ 5,54	36,38	115,2
1967/68 ^o	35,93	10,16	0,07	0,97	+ 0,90	45,19	102,0

(a) La campagne va du 1er septembre au 31 août. (b) Les variations de stocks n'ont pas été prises en considération. (c) 1er juillet - 30 juin.

Source : Produktion och förbrukning av animaliska jordbruksprodukter 1961/62, op. cit. p. 312 et années suivantes. - Calculs personnels.

Tableau 63⁺ - Répartition de la propriété forestière en Suède 1967
(1000 ha)

	Superficie forestière productive	Superficie forestière improduc-tive (b)	Total
Forêts publiques (a)	5 886,2	2 894,3	8 780,5
Forêts privées	16 908,0	4 358,7	21 266,7
dont :			
Sociétés anonymes	5 684,0	1 463,0	7 147,0
Autres forêts privées	11 224,0	2 895,7	14 119,7
Total :	22 794,2	7 253,0	30 047,2
% de la superficie forestière totale			
Forêts publiques (a)	19,6	9,6	29,2
Forêts privées	56,3	14,5	70,8
dont :			
Sociétés anonymes	18,9	4,9	23,8
Autres forêts privées	37,4	9,6	47,0
Total :	75,9	24,1	100,0
<p>(a) Forêts appartenant à l'Etat, à l'Eglise, aux districts, aux communes et forêts appartenant à d'autres collectivités publiques. (b) Superficies forestières où affleure le sous-sol rocheux.</p>			

Source : Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 160 ff.

Tableau 64⁺ - Nombre d'exploitations agricoles et sylvicoles privées (a) en Suède, ventilées par classes de grandeur de la superficie forestière et labourable 1962/64

Terres labourables	Superficie forestière							Total	Sans superficie forestière	Total
	1 - 10 ha	11 - 25 ha	26 - 50 ha	51 - 100 ha	101 - 200 ha	201 ha u. größer	Total			
Sans terres labourables	8382 ^b	5372	3494	2468	1371	841	21928	-	21928	
Terres labourables louées	14672	11085	8313	5307	2364	1192	42933	-	42933	
Terres labourables en propriété	16030	6315	3394	1981	967	381	29068	18619	47687	
0,1 - 2,0 ha	17962	14772	10074	5542	2830	1046	52226	16118	68344	
2,1 - 5,0 ha	12784	15620	15331	9445	3525	1137	57842	13605	71447	
5,1 - 10,0 ha	11750	13701	12375	8232	2995	853	49906 ^b	23306	73212	
10,1 - 30,0 ha	1295	1621	1732	1236	487	174	6445 ^b	5757	12302	
30,1 - 50,0 ha	481	598	703	854	670	675	3981	3810	7791	
50,1 ha et plus	83356	69084	55416	35065	15209	6299	264429	81215	345644	
Total										
	2,4	1,6	1,0	0,7	0,4	0,2	6,3	-	6,3	
Sans terres labourables	4,3	3,2	2,4	1,5	0,7	0,3	12,4	-	12,4	
Terres labourables louées	4,6	1,8	1,0	0,6	0,3	0,1	8,4	5,4	13,8	
Terres labourables en propriété	5,2	4,3	2,9	1,6	0,8	0,3	15,1	4,7	19,8	
0,1 - 2,0 ha	3,7	4,5	4,4	2,7	1,0	0,4	16,7	3,9	20,6	
2,1 - 5,0 ha	3,4	3,9	3,6	2,4	0,9	0,2	14,4	6,8	21,2	
5,1 - 10,0 ha	0,4	0,5	0,5	0,4	0,1	0,1	2,0	1,7	3,7	
10,1 - 30,0 ha	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1,1	1,1	2,2	
30,1 - 50,0 ha	24,1	20,0	16,0	10,1	4,4	1,8	76,4	23,6	100,0	
50,1 ha et plus										

(a) Sans les sociétés anonymes. (b) Fautes d'impression dans l'ouvrage consulté qui ont été corrigées sur la base des statistiques figurant aux p. 164 s. du même ouvrage.

Source : . Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 166 s. - Calculs personnels.

Tableau 65⁺ - Production des forêts suédoises, ventilée par types d'arbres et par classes de diamètres dans la moyenne des années 1957/58 - 1966/67

Classes de diamètres en cm(b)	Epicéa	Pin	Bois feuillus	Bois sec	Total
4 - 14,9	2,9	5,3	3,0	0,4	11,6
15 - 24,9	6,7	10,0	3,3	0,4	20,4
25 et plus	10,3	10,2	1,7	0,1	22,3
Total	19,9	25,5	8,0	0,9	54,3
		%			
4 - 14,9	5,4	9,8	5,5	0,7	21,4
15 - 24,9	12,3	18,4	6,1	0,7	37,5
25 et plus	19,0	18,8	3,1	0,2	41,1
Total	36,7	47,0	14,7	1,6	100,0

(a) Volume du tronc avec écorce. (b) Avec écorce.

Source : Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 193.
Calculs personnels.

Tableau 66⁺ - Prix bruts (a) de certaines variétés de bois de sciage de conifères (b) et de bois à défibrer (c) en Suède (län de Kopparberg) 1958/59 - 1967/68 (cs/m3 réels) (d)

Type de bois	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1965/66	1966/67	1967/68
Bois de sciage de conifères									
Pin	84,75	93,58	105,94	105,94	100,64	105,94	114,77	110,18	104,18
Epicéa	75,93	81,22	86,52	84,75	82,99	88,29	98,89	89,34	77,69
Bois à défibrer	31,50	33,50	36,00	37,50	35,50	38,50	47,50	45,25	38,50

(a) Des suppléments ou des diminutions de prix sont appliqués aux prix bruts selon la qualité du produit.
 (b) Bois de sciage flotté, non trié, non écorcé, d'un diamètre de 8 pouces anglais (20,32 cm) et d'une longueur de 15 pieds anglais (4,57 m). (c) Jusqu'en 1963/64, bois à défibrer, flotté et écorcé, d'une longueur de 3 m pour la fabrication de pâte au sulfate. Depuis 1965/66, bois à défibrer d'épicéa, écorcé et flotté, de 3 m de long. (d) Sciage de conifères, en m3 réels, mesuré au fin bout; bois à défibrer, bois empilé en m3.

Source : Skogsstatistisk Årsbok 1959, op. cit., p. 187 ss. et années suivantes.

Tableau 67⁺ - Valeur du bois d'industrie et revenu des propriétaires forestiers en Suède
1958 - 1967 (Mio cs)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Valeur du bois d'industrie au lieu de livraison	2134	1693	2268	2527	2556	2232	2700	2932	2889	2959
Valeur brute nette restant au propriétaire forestier (Mio cs)	1165	792	1179	1340	1316	964	1220	1541	1488	1440
cs/m3 (a)	24	18	22	25	24	19	21	26	25	22
Dépenses totales du propriétaire forestier	180	184	190	206	224	213	229	236	277	282
dont :										
Reboisement	67	60	67	71	76	76	84	84	102	98
Investissements (b)	54	61	62	66	72	62	73	73	85	90
Entretien (c)	59	63	61	69	76	75	72	79	90	94
Revenu brut du propriétaire forestier	985	608	989	1134	1092	751	991	1305	1211	1158

(a) Volume du tronc avec écorce. (b) Uniquement voirie et drainage. (c) Essouchage, engrais et entretien des chemins, drainage.

Source : Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 266 ss.

Tableau 68⁺ - Subventions octroyées à la sylviculture suédoise^a par vote du Parlement 1958/59 - 1967/68
(1.000 cs)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68
Boisement, reboisement et drainage	2 600	3 600	3 600	4 300	6 000	6 500	7 900	8 400	8 500	8 000
Voirie	7 700	7 700	7 700	7 700	8 000	10 000	12 000	13 000	13 500	12 500
Production de bois dans le Norrland	1 700	1 700	2 600	4 300	5 800	6 500	4 500	6 500	8 400	6 500

(a) Montant estimé.

Source : Skogsstatistisk Årsbok 1967, op. cit., p. 252.

Tableau 69⁺ - Les exportations suédoises de bois, classées par catégories d'assortiment 1958 - 1967

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967 ^a
Bois de chauffage, déchets de bois (b) (m3)	.	36160	49262	127334	167658	202836	245799	245401	227623	217893
Bois rond et bois dégrossi (1.000 m3 réels)...	1169	882	776	891	1030	1304	1696	2170	2103	2520
dont :										
Bois à défibrer (1.000 m3 réels)	646	339	407	528	653	1011	1310	1695	1432	1929
Bois scié ou raboté (1.000 m3 réels) ..	4049	4744	5097	4555	4611	4878	5622	5298	5012	5558
Plaques pour constructions en cellulose, bois à défibrer et autres fibres végé- tales (t.)	349747	305703	417641	415732	420620	420593	438880	394306	362550	398693
Panneaux de particules (t.)	469	3867	12076	17168	20393	20714	22296	25853	29327	43587
Cellulose (c) (1.000 t.)	2358	2679	2932	2731	2841	3214	3490	3342	3626	3533
Papier journal (1.000 t.)	429	456	430	427	423
Autres papiers à imprimer (1.000 t.) et à écrire (t.)	152	169	171	185	214
Autres papiers et cartons (1.000 t.)	1083	1263	1298	1424	1395

(a) Données provisoires. (b) Y compris les sciures. (c) Sans les déchets et la maculature.

Source : Skogsstatistisk Årsbok 1961, op. cit., p. 193 ss. et années suivantes.

Tableau 70⁺ - Exportations suédoises de cellulose, ventilées par pays de destination
1959 - 1967 (1.000 t.)

	1959 ^a	1960 ^a	1961	1962 ^b	1963 ^b	1964 ^b	1965 ^b	1966 ^b	1967 ^{b,c}
Total	2678,6	2931,6	2731,1	2838,6	3208,4	3480,0	3332,2	3644,8	3518,7
dont :									
France	303,2	324,3	327,4	342,0	373,4	420,8	374,4	434,4	381,7
Pays-Bas	150,7	146,0	118,0	118,6	146,3	162,1	168,5	182,1	164,0
Belgique	90,3	66,9	86,4	89,0	104,6	110,8	100,0	122,1	125,9
République fédérale d'Allemagne	327,0	366,4	375,6	404,2	497,2	536,9	502,0	525,1	517,5
Italie	206,2	241,6	231,2	270,2	318,3	287,7	309,8	353,4	366,3
Royaume-Uni	838,1	997,5	899,8	869,3	945,9	1062,3	992,3	1010,9	922,3
Suisse	27,4	53,4	.	72,6	71,9	68,5	77,1	84,0
Espagne	20,4	67,5	88,8	94,7	85,5	81,1	99,1	94,4
Etats-Unis	252,3	174,1	154,5	.	119,6	135,6	172,8	171,8	124,1
				% des exportations totales de cellulose					
France	11,3	11,1	12,0	12,0	11,6	12,1	11,2	11,9	10,8
Pays-Bas	5,6	5,0	4,3	4,2	4,6	4,7	5,1	5,0	4,7
Belgique	3,4	2,3	3,2	3,1	3,3	3,2	3,0	3,3	3,6
République fédérale d'Allemagne	12,2	12,5	13,8	14,2	15,5	15,4	15,1	14,4	14,7
Italie	7,7	8,2	8,5	9,5	9,9	8,3	9,3	9,7	10,4
Royaume-Uni	31,3	34,0	32,9	30,6	29,5	30,5	29,8	27,7	26,2
Suisse	0,9	2,0	.	2,3	2,1	2,1	2,1	2,4
Espagne	0,7	2,5	3,1	3,0	2,5	2,4	2,7	2,7
Etats-Unis	9,4	5,9	5,7	.	3,7	3,9	5,2	4,7	3,5

(a) Incomplet. (b) Moins les déchets et la maculature, les fibres synthétiques. (c) Données provisoires.

Source : Skogsstatistisk Årsbok 1959, op. cit., p. 185 et années suivantes. - Calculs personnels.

Tableau 72⁺ - Importations suédoises de bois, ventilées par catégories d'assortiment 1958 - 1967

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967 ^a
Bois de chauffage et déchets de bois (m3)	49452	48316	48169	46615	39631	18806	29395	34948	53290
Bois rond et bois dégrossi (1.000 m3 réels)	660	516	957	1493	1066	586	348	389	374	414
dont :										
Bois à défibrer (1.000 m3 réels)	273	315	603	1224	894	456	259	305	298	362
Bois scié ou raboté (1.000 m3 réels)	143	172	258	253	201	234	223	245	184	157
Bois contreplaqué, y compris les placages (t)	6352	6973	10046	12201	13937	17423	22470	27673	26599	28346
Plaques pour construction en cellulose, bois à défibrer et autres fibres végétales (t)	660	1670	853	637	591	671	1045	1574	1101	1506
Panneaux de particules (t.)	4702	6504	6387	4569	5499	5695	9077	17977	21254	20665

(a) Données provisoires. (b) Y compris les sciures.

Source : Skogsstatistisk Årsbok 1961, op. cit., p. 196 et années suivantes.

Tableau 73⁺ - Personnes occupées dans l'agriculture en Suède et dans la C.E.E.
1960, 1965 et 1968.

Année	Suède		C.E.E.	
	1.000	% de la population occupée totale	1.000	% de la population occupée totale
1960	354,2	10,9	14.229,9	19,7
1965	332,1	9,6	11.839,7	15,8
1968	276,9	8,0	.	.

Source : Annexe II au Rapport sur les perspectives de développement économique de la C.E.E. jusqu'en 1970 (Doc. 10550/2/II/65). Cité ci-après : Commission des communautés européennes, Annexes au Mémoire sur la réforme de l'agriculture dans la Communauté économique européenne. Partie B, Annexe 2 - Tableau 15⁺.

Tableau 74⁺ - Consommation par tête des principales denrées alimentaires en Suède
et dans la C.E.E. 1960 et 1966 et 1960/61 - 1966/67 (kg/année)

Denrées alimentaires	Suède		C.E.E.		Suède		C.E.E.	
	1960	1966	1960/61	1966/67	1966	1966/67	1966/67	1966/67
Céréales totales	70,7 ^a		99,5 ^b		64,5 ^a		89,9 ^b	
Sucre blanc	42,4		29,1		41,3		31,0	
Pommes de terre	88,1		100,1		79,4		85,8	
Viande de porc	24,4 ^c		23,9 ^d		24,7 ^c		26,6 ^d	
Viande de boeuf et de veau	18,7 ^c		21,4 ^d		19,4 ^c		23,3 ^d	
Lait de consommation	165,2 ^e		86,7		150,5 ^e		81,6	
Beurre	9,7		5,1 ^f		8,4		5,4 ^f	
Fromage	7,4		7,9		7,8		9,9	
Poisson, frais et congelé	11,0				15,2			
Conserves de poissons et poissons préparés (h)	5,7		10,8 ^g		5,5		11,9 ^g	

(a) Farine, y compris riz. (b) Poids du produit, sans le riz. (c) Viande avec os.
(d) Poids en carcasse. (e) l/an. (f) Poids en matières grasses. (g) Pêche nominale.
(h) Poids du produit.

Source : Office statistique des Communautés européennes, Statistiques agricoles. Bruxelles
et Luxembourg 1967, N° 6/7, p. 174 et p. 180. - Ibidem 1968, N° 1, p. 16 et p. 131,
N° 2, p. 64, N° 7, p. 107, N° 9, p. 78 et N° 10, p. 49.
B. Thomaëus : Konsumtionen av livsmedel m.m. "Jordbruksekonomiska Meddelande,
op. cit., Arg. 31 (1969), p. 248.

Tableau 75⁺ - Degré d'auto-provisionnement de la Suède et de la C.E.E. pour certains produits agricoles dans la moyenne des années 1964/65(a) - 1966/67 (%)

Produits	Suède	C.E.E.
Blé	122	104
Seigle	72	93
Orge	108	95
Avoine	111	92
Viande de boeuf et de veau	110	86
Viande de porc	112	99
Beurre	112	106
Fromage	94	100
Poudre de lait	111	117

(a) En Suède, la campagne va chaque fois du 1er septembre au 31 août; dans la C.E.E. du 1er juillet au 30 juin.

Source : Office statistique des Communautés européennes. Statistiques agricoles, Bruxelles et Luxembourg, 1966, N° 7, p. 120. - Ibidem 1967, N° 8, p. 111 et N° 11, p. 41. - Ibidem 1968, N° 1, p. 58 et suivantes, N° 7, p. 109 et N° 10, p. 49. - Tableau 29⁺. - Calculs personnels.

Tableau 76⁺ - Utilisation du sol en Suède et dans la C.E.E. en 1966 et 1965

	1966 Suède(a) 1.000 ha	1965 C.E.E. 1.000 ha	1966 Suède(a) %	1965 C.E.E. %
Céréales y compris riz	1.462,3	21.039,5	43,9	29,5
Légumes secs	8,5	703,0	0,2	1,0
Plantes sarclées	112,2	4.528,4	3,4	6,3
Plantes commerciales	56,7(b)	537,0	1,7(b)	0,7
Fourrages verts des terres arables	1.281,8(c)	10.081,9	38,5(c)	14,1
Légumes, etc., horticulture com- merciale, jardins familiaux ..	15,6(d)	1.677,0(e)	0,5(d)	2,4(e)
Autres surfaces	195,9	1.759,8	5,9	2,5
Moins les doubles emplois	- 1,1		0,0
Total terres arables et jardins	3.133,0(f)	40.325,5	94,1(f)	56,5
Superficies toujours en herbe	197,5	26.314,4	5,9	36,9
Cultures permanentes	4.680,4		6,6
Superficie agricole utile, total	3.330,5	71.320,3	100,0	100,0

(a) Dans les exploitations possédant plus de 2 hectares de terres arables.
(b) Oléagineux. (c) Y compris les fourrages verts et ensilés. (d) Moins les jardins familiaux. (e) Sans les fraises. (f) Terres arables; en 1966, selon d'autres sources, la superficie des terres arables était de 3.082.814 ha.

Source : Office statistique des Communautés européennes, Statistiques agricoles. Luxembourg, Bruxelles 1968, N° 5, p. 15 et suivantes.
Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op. cit., p. 114 et suivantes.
Statistisk Årsbok för Sverige, op. cit., Årg. 55 (1968), p. 89.
Calculs personnels.

Tableau 77⁺ - Structure dimensionnelle des exploitations en Suède et dans la C.E.E.
1960/61 - 1965/66 (% de l'ensemble des exploitations)

	Suède		CEE		Suède		CEE	
	1961		vers 1960		1966		Dernières données (vers 1965/66)	
1 - 5 ha	28,6 ^a		47,9		25,4 ^a		46,7	
5 - 10 ha	32,2		21,7		29,5		20,8	
10 - 20 ha	23,0		17,8		23,5		18,6	
20 - 50 ha	13,0		10,1		17,0		11,1	
50 - 100 ha	2,3		1,9		3,4		2,1	
100 ha et plus	0,9		0,6		1,2		0,7	
^a 2,1 - 5,0 ha.								

Source : Jordbruksstatistisk Årsbok 1969, op. cit. p. 36 et suivantes. - Office statistique des Communautés européennes, Statistiques agricoles, Luxembourg, Bruxelles, 1966, N° 10, p. 81. - Calculs personnels.

Tableau 78⁺ - Prix de certains produits agricoles en Suède et dans la C.E.E.

1967/68 et 1968/69

	1967/68(a)		1968/69(a)	
	Suède	CEE	Suède	CEE
	\$/100kg(b)	\$/100kg(b)	\$/100kg(b)	\$/100kg(b)
Blé	9,74(c)	9,92(c)	9,04(c)	9,92(d)
Seigle	9,80(c)	9,04(c)	9,09(c)	9,39(d)
Orge	9,34(f)	8,50(d)	9,26(f)	8,80(d)
Avoine	8,66(f)	8,03(e)	8,58(f)	8,31(e)
Oléagineux	19,26(c)	19,65(d)	18,19(c)	19,65(d)
Betteraves sucrières	2,03(g)	1,89(h)	1,94(g)	1,94(h)
Pommes de terre de féculerie	3,61(i)	2,47(k)	3,53(i)	2,61(k)
Lait	11,66(l)	10,30(m)	11,09(l)	10,30(m)
Bovins	75,39(m)	68,04(n)	76,74(m)	68,04(n)
Veaux	92,40(m)	91,43(n)	93,56(m)	91,43(n)
Viande de porc	76,55(p)	73,46(q)	75,58(p)	75,00(q)
Oeufs	65,34(r)	62,82(s)	54,90(r)	63,40(s)
Viande de volaille	111,34(t)	84,09(s)	102,84(t)	85,25(s)

(a) Période de référence diverses. (b) La conversion a été basée sur une parité de la couronne suédoise de 1 U.S. \$ = 5,17321 cs. (c) Prix minima à la production du "commerce suédois des céréales. (d) Prix d'intervention de base. (e) Prix d'intervention fictif, calculé d'après le prix d'intervention de base de l'orge et le rapport des prix de seuil de l'avoine et de l'orge. (f) Prix d'estimation. (g) Prix indicatif. (h) Prix garanti. (i) Prix de base, y compris la subvention de fret et le versement complémentaire des groupements de producteurs. (k) Prix à la production aux Pays-Bas. (l) Prix "calculés moyens sans la subvention laitière spéciale". (m) Prix indicatifs. (n) Prix d'orientation. (o) Poids vif. (p) Limite inférieure de prix. (q) Prix de base. (r) Cotation dans le sud de la Suède. (s) Prix d'écluse, y compris les prélèvements et les prélèvements supplémentaires. (t) Prix de surveillance des poulets de chair.

Source : M. Sylvan-Johnson, Prinsnivån för jordbruksprodukter i Sverige, EEC och övriga Västeuropa. (Le niveau des prix des produits agricoles en Suède, dans la C.E.E. et dans d'autres pays de l'Europe occidentale). "Jordbruksekonomiska Meddelanden", op. cit., Årg. 31 (1969), p. 109 et 111. - Calculs personnels.

Table des matières

	<u>Page</u>
Liste des tableaux	IV
Liste des graphiques	XII
1. Evolution de l'agriculture suédoise	2
a. Production	2
b. Prix	5
c. Dépenses d'exploitation, revenu net et salaires .	7
d. Population agricole	8
e. Investissements et situation financière	10
f. Situation de l'approvisionnement et commerce extérieur	11
2. Evolution de la politique agricole suédoise	15
a. Les objectifs de la politique agricole suédoise jusqu'en 1967	15
aa. La politique des revenus	15
bb. La politique de production	16
cc. L'efficacité économique	16
b. Les moyens de la politique agricole suédoise jus- qu'en 1967	17
aa. Mesures prises en matière de politique des prix	17
bb. Mesures spéciales en faveur des petites ex- ploitations	22
cc. Mesures prises dans le domaine de la politi- que de rationalisation	23
c. Les objectifs de la politique agricole suédoise depuis 1967	25
d. Les moyens de la politique agricole suédoise de- puis 1967	26
aa. Moyens de la politique de rationalisation et de structure	26
aa1. Planification	26
aa2. Formation et vulgarisation	27
aa3. Aides de l'Etat en matière de finance- ment	28
aa4. La politique du marché de l'emploi	29
bb. Les moyens de la politique des prix depuis 1967	30
3. Production, prix, commerce extérieur et mesures de soutien des principaux produits de l'agriculture suédoise	31

	<u>Page</u>
a. Céréales	31
aa. Blé	33
aa1. Production	33
aa2. Prix et mesures de soutien	33
aa3. Commerce extérieur	36
bb. Seigle	36
bb1. Production	36
bb2. Prix et mesures de soutien	37
bb3. Commerce extérieur	39
cc. Orge	39
cc1. Production	39
cc2. Prix et mesures de soutien	40
cc3. Commerce extérieur	42
dd. Avoine	43
dd1. Production	43
dd2. Prix et mesures de soutien	43
dd3. Commerce extérieur	45
b. Plantes à racine et à tubercule	46
aa. Pommes de terre	46
aa1. Production	46
aa2. Prix et mesures de soutien	48
aa3. Commerce extérieur	52
bb. Betteraves sucrières et sucre	53
bb1. Production	53
bb2. Prix et mesures de soutien	59
bb3. Commerce extérieur	61
c. Bovins et viande bovine	63
aa1. Cheptel et production	63
aa2. Prix et mesures de soutien	66
aa3. Commerce extérieur	70
bb. Porcins et viande de porc	71
bb1. Production	71
bb2. Prix et mesures de soutien	74
bb3. Commerce extérieur	77
d. Lait et produits laitiers	79
aa. Lait entier	80
aa1. Cheptel laitier et rendement laitier moyen	80
aa2. La production et son utilisation	84
bb. Lait de consommation et crème	86
bb1. Production et consommation	86
bb2. Prix et mesures de soutien	89

III

	<u>Page</u>
cc. Beurre	92
cc1. Production et consommation	92
cc2. Prix et mesures de soutien	95
cc3. Commerce extérieur	98
dd. Fromage	100
dd1. Production et consommation	100
dd2. Prix et mesures de soutien	102
dd3. Commerce extérieur	104
e. Sylviculture	106
aa. Situation de la production	106
bb. Prix et mesures de soutien	115
cc. Commerce extérieur	119
4. Récapitulation des principales caractéristiques de l'agriculture suédoise - Ses rapports avec la C.E.E.	121
a. Principaux traits de l'économie agricole suédoise par rapport à la C.E.E.	121
b. Principaux problèmes actuels de la politique agri- cole suédoise	125
Bibliographie	132
Annexe statistique	

Liste des tableaux

Tableaux dans le texte

	<u>Page</u>
Tableau 1 - Bilan d'approvisionnement en blé de la Suède 1958/59 - 1968/69.....	32
Tableau 2 - Principales caractéristiques de l'aménagement du marché des céréales en Suède	34
Tableau 3 - Bilan d'approvisionnement en seigle de la Suède 1958/59 - 1968/69	38
Tableau 4 - Bilan d'approvisionnement en orge de la Suède 1958/59 - 1968/69	41
Tableau 5 - Bilan d'approvisionnement en avoine de la Suède 1958/59 - 1968/69	44
Tableau 6 - Bilan d'approvisionnement en pommes de terre de la Suède 1958/59 - 1968/69	47
Tableau 7 - Caractéristiques de l'aménagement du marché suédois des pommes de terre	49
Tableau 8 - La culture et la production de betteraves sucrières en Suède 1958/59 - 1968/69	54
Tableau 9 - Bilan d'approvisionnement en sucre de la Suède 1958 - 1968	56
Tableau 10 - Caractéristiques de l'aménagement du marché suédois des betteraves sucrières et du sucre	58
Tableau 11 - Prix de base des betteraves sucrières et prix départ fabrique du sucre en Suède	60
Tableau 12 - Bilan d'approvisionnement en viande bovine et en viande de veau de la Suède 1958/59 - 1967/68	65
Tableau 13 - Caractéristiques de l'aménagement du marché suédois de la viande	67
Tableau 14 - Bilan d'approvisionnement en viande de porc de la Suède 1958/59 - 1967/68	72
Tableau 15 - Caractéristiques de l'aménagement du marché suédois du lait et des produits laitiers ...	81
Tableau 16 - Bilan du lait en Suède 1958/59 - 1967/68 ...	85
Tableau 17 - Bilan d'approvisionnement en beurre de la Suède 1958/59 - 1967/68	93
Tableau 18 - Bilan d'approvisionnement en fromage de la Suède 1958/59 - 1967/68	101

	<u>Page</u>
Tableau 19 - Contribution au produit intérieur brut et exportations de la sylviculture et de l'industrie du bois en Suède 1958 - 1967 ..	107
Tableau 20 - Production annuelle de bois des forêts suédoises 1958/59 - 1966/67 (Mio m3 réels).	111
Tableau 21 - Consommation de bois rond par l'industrie suédoise du bois, ventilée par utilisateurs 1958 - 1967 (1.000 m3 réels)	113
Tableau 22 - Prix moyens du bois non abattu en Suède ...	117

Tableaux de l'annexe statistique(a)

- Tableau 1⁺ - Superficie totale et superficie exploitée de la Suède 1956, 1961, 1966.
- Tableau 2⁺ - Le produit intérieur brut aux prix du marché en Suède et la part respective de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, 1958 - 1967.
- Tableau 3⁺ - Montant des revenus bruts imposables dans l'agriculture suédoise 1958 - 1967 (Mio cs).
- Tableau 4⁺ - Les revenus bruts imposables dans l'agriculture suédoise 1962 - 1967 (% de l'ensemble des revenus).
- Tableau 5⁺ - Production quantitative des principaux produits agricoles en Suède, 1958 - 1968.
- Tableau 6⁺ - Ventilation des terres arables en Suède, 1958 - 1968 (1.000 ha).
- Tableau 7⁺ - Ventilation des terres arables en Suède, 1960 - 1968 (%).
- Tableau 8⁺ - Indice des prix à la production et indice du coût de la vie en Suède, 1959/60 - 1967/68.
- Tableau 9⁺ - Prix des moyens de production et des services dans l'agriculture suédoise, 1960/61 - 1967/68.
- Tableau 10⁺ - Les dépenses de fonctionnement et le revenu net imposable de l'agriculture suédoise, 1962 - 1967 (Mio cs).
- Tableau 11⁺ - Les dépenses de fonctionnement de l'agriculture suédoise 1962 - 1967 (en % des dépenses totales de fonctionnement).
- Tableau 12⁺ - Consommation des moyens de production dans l'agriculture suédoise 1959/60 - 1967/68.
- Tableau 13⁺ - Consommation des moyens de production dans l'agriculture suédoise 1959/60 - 1967/68 (1959/60 ou 1960 = 100).
- Tableau 14⁺ - Salaires horaires et annuels des travailleurs masculins de l'industrie et de l'agriculture en Suède 1958 - 1967.

(a) Les numéros des tableaux correspondent aux numéros des pages.

VII

- Tableau 15⁺ - Les personnes occupées dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche en Suède et leur part respective dans la population occupée totale 1960 - 1968.
- Tableau 16⁺ - Personnes de plus de 15 ans occupées dans l'agriculture en Suède 1960 - 1968.
- Tableau 17⁺ - Structure des âges des agriculteurs en Suède, ventilée par classes de dimension de l'exploitation, 1961 et 1966.
- Tableau 18⁺ - Répartition des agriculteurs suédois selon l'utilisation de leur temps de travail et par catégorie d'âge, 1966.
- Tableau 19⁺ - Le patrimoine total imposable et le degré d'endettement des agriculteurs suédois, 1961 - 1967.
- Tableau 20⁺ - Crédits octroyés aux agriculteurs privés en Suède, ventilés selon les bailleurs de fonds et les types de crédit, 1959 - 1967.
- Tableau 21⁺ - Importations suédoises de produits agricoles "proprement dits" 1959 - 1968 (Mio cs).
- Tableau 22⁺ - Importations suédoises de produits agricoles "proprement dits" 1959 - 1968 (%).
- Tableau 23⁺ - Importations suédoises de denrées alimentaires, ventilées par pays d'origine 1959 - 1968 (Mio cs).
- Tableau 24⁺ - Importations suédoises de denrées alimentaires, ventilées par pays d'origine 1959 - 1968 (%).
- Tableau 25⁺ - Exportations suédoises de produits agricoles "proprement dits" 1959 - 1968 (Mio cs).
- Tableau 26⁺ - Exportations suédoises de produits agricoles "proprement dits" 1959 - 1968 (%).
- Tableau 27⁺ - Exportations suédoises de denrées alimentaires, ventilées par pays de destination 1959 - 1968 (Mio cs).
- Tableau 28⁺ - Exportations suédoises de denrées alimentaires, ventilées par pays de destination 1959 - 1968 (%).
- Tableau 29⁺ - Degré d'auto-alimentation de la Suède pour certains produits agricoles 1958/59 - 1967/68.

VIII

- Tableau 30⁺ - Dépenses du budget de fonctionnement de l'Etat suédois pour les activités du ministère de l'agriculture 1958/59 - 1968/69.
- Tableau 31⁺ - Mesures prises par l'Etat suédois pour le soutien de la rationalisation agricole 1960 - 1967.
- Tableau 32⁺ - Subventions accordées à l'agriculture en Suède 1958 - 1967.
- Tableau 33⁺ - Structure dimensionnelle des exploitations et ventilation des superficies arables selon les classes de dimension des exploitations dans l'agriculture suédoise 1951 - 1966.
- Tableau 34⁺ - Les limites de prix pour le blé et le seigle en Suède 1957 - 1969.
- Tableau 35⁺ - Prélèvements et taxes à la mouture sur le blé et le seigle importés en Suède 1967 - 1969.
- Tableau 36⁺ - Prix minimum à la production pour le blé et le seigle en Suède, 1958 - 1969.
- Tableau 37⁺ - Prix à la production du blé, du seigle, de l'avoine et de l'orge en Suède 1958/59 - 1968/69.
- Tableau 38⁺ - Exportations suédoises de blé, ventilées par pays de destination 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 39⁺ - Importations suédoises de blé, ventilées par pays d'origine 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 40⁺ - Importations suédoises de seigle, ventilées par pays d'origine 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 41⁺ - Limites de prix et taxes à l'importation pour les pommes de terre de consommation et la féculererie en Suède 1958 - 1969.
- Tableau 42⁺ - Prix des pommes de terre de consommation et de féculererie et prix des betteraves sucrières et du sucre en Suède - 1958 - 1968.
- Tableau 43⁺ - Limite de prix et taxe à l'importation pour le sucre raffiné en Suède 1958 - 1969.
- Tableau 44⁺ - Importations suédoises de sucre, ventilées par pays d'origine.

- Tableau 45⁺ - Cheptel bovin, nombre d'abattages et poids moyen en carcasse des bovins et des veaux en Suède 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 46⁺ - Répartition du cheptel bovin selon les exploitations agricoles en Suède 1964 et 1968.
- Tableau 47⁺ - Prix à la production des bovins, des veaux et des porcs de boucherie en Suède 1958/59 - 1968/69.
- Tableau 48⁺ - Limites des prix de gros pratiqués par la fédération d'abattage et de boucherie et prix indicatifs de la viande de boeuf, de veau et de porc en Suède 1957 - 1969.
- Tableau 49⁺ - Prélèvements applicables aux bovins, veaux et porcs de boucherie ainsi qu'à la viande de ces animaux 1957 - 1969.
- Tableau 50⁺ - Importations suédoises de viande de boeuf et de veau, ventilées par pays d'origine 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 51⁺ - Exportations suédoises de viande de boeuf et de veau, ventilées par pays de destination 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 52⁺ - Cheptel porcin, nombre d'abattages et poids moyen en carcasse des porcs en Suède 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 53⁺ - Ventilation du cheptel porcin selon les exploitations agricoles en Suède 1964 et 1968.
- Tableau 54⁺ - Exportations suédoises de viande de porc, ventilées par pays de destination 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 55⁺ - Importations suédoises de viande de porc, ventilées par pays d'origine 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 56⁺ - Bilan du lait en Suède 1958/59 - 1967/68 (%).
- Tableau 57⁺ - Prix à la production et prix au consommateur du lait en Suède 1958/59 - 1968/69.
- Tableau 58⁺ - Les taxes à l'importation (TI) et les taxes de compensation (TC) pour certains produits laitiers en Suède 1957 - 1969.
- Tableau 59⁺ - Limites de prix au stade de gros pour certains produits laitiers en Suède 1957 - 1969.

- Tableau 60⁺ - Exportations suédoises de beurre, ventilées par pays de destination 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 61⁺ - Importations suédoises de fromage, ventilées par pays d'origine 1960/61 - 1967/68.
- Tableau 62⁺ - Bilan d'approvisionnement en poudre de lait de la Suède 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 63⁺ - Répartition de la propriété forestière en Suède 1967.
- Tableau 64⁺ - Exploitations agricoles et sylvicoles privées en Suède, ventilées par classes de grandeur de la superficie forestière et labourable 1962/1964.
- Tableau 65⁺ - Production des forêts suédoises, ventilée par types d'arbres et par classes de diamètre dans la moyenne des années 1957/58 - 1966/67.
- Tableau 66⁺ - Prix brut de certaines variétés de bois de sciage de conifères et de bois à défibrer en Suède (län de Kopparberg) 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 67⁺ - Valeur du bois d'industrie et revenu des propriétaires forestiers en Suède 1958 - 1967.
- Tableau 68⁺ - Subventions octroyées à la sylviculture suédoise par vote du Parlement 1958/59 - 1967/68.
- Tableau 69⁺ - Les exportations suédoises de bois classées par catégories d'assortiment 1958 - 1967.
- Tableau 70⁺ - Exportations suédoises de cellulose, ventilées par pays de destination 1959 - 1967.
- Tableau 71⁺ - Exportations suédoises de bois de conifères scié ou raboté, ventilées par pays de destination 1959 - 1967.
- Tableau 72⁺ - Importations suédoises de bois, ventilées par catégories d'assortiment 1958 - 1967.
- Tableau 73⁺ - Personnes occupées dans l'agriculture en Suède et dans la C.E.E. 1960, 1965 et 1968.
- Tableau 74⁺ - Consommation par tête des principales denrées alimentaires en Suède et dans la C.E.E. 1960 et 1966 et 1960/61 - 1966/67.
- Tableau 75⁺ - Degrés d'auto-approvisionnement de la Suède et de la C.E.E. pour certains produits agricoles dans la moyenne des années 1964/65 - 1966/67.

Tableau 76⁺ - Utilisation du sol en Suède et dans la C.E.E.
1966 et 1965.

Tableau 77⁺ - Structure dimensionnelle des exploitations en
Suède et dans la C.E.E. 1960/61 - 1965/66.

Tableau 78⁺ - Prix de certains produits agricoles en Suède
et dans la C.E.E. 1967/68 et 1968/69.

Liste des graphiques

	<u>Page</u>
Graphique 1 - Limites de prix et prix de gros pour les pommes de terre de féculerie en Suède 1958 - 1968	51
Graphique 2 - Prix indicatifs de la fédération d'abattage et prix moyens à la production de la viande de boeuf et de veau en Suède 1959 - 1969	69
Graphique 3 - Limites des prix de gros fixés par la fédération d'abattage, prix indicatifs et prix moyens à la production de la viande de porc en Suède 1959/59 - 1968/69	75
Graphique 4 - Production indigène brute et viande de porc en Suède 1958/59 - 1967/68.....	75
Graphique 5 - Prix à la production du lait entier - prix indicatifs et prix au détail du lait de consommation en Suède	90
Graphique 6 - Prix indicatifs de la crème, du beurre, du fromage, du lait entier en poudre et du lait écrémé en poudre en Suède 1958 - 1969	96

Informations internes sur L'AGRICULTURE

		Date	Langues
N° 1	Le boisement des terres marginales	juin 1964	F (1) D (1)
N° 2	Répercussions à court terme d'un alignement du prix des céréales dans la CEE en ce qui concerne l'évolution de la production de viande de porc, d'œufs et de viande de volaille	juillet 1964	F (1) D (1)
N° 3	Le marché de poissons frais en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas et les facteurs qui interviennent dans la formation du prix du hareng frais	mars 1965	F (1) D (1)
N° 4	Organisation de la production et de la commercialisation du poulet de chair dans les pays de la CEE	mai 1965	F (1) D (1)
N° 5	Problèmes de la stabilisation du marché du beurre à l'aide de mesures de l'Etat dans les pays de la CEE	juillet 1965	F D
N° 6	Méthode d'échantillonnage appliquée en vue de l'établissement de la statistique belge de la main-d'œuvre agricole	août 1965	F (1) D (2)
N° 7	Comparaison entre les « trends » actuels de production et de consommation et ceux prévus dans l'étude des perspectives « 1970 » 1. Produits laitiers 2. Viande bovine 3. Céréales	juin 1966	F (1) D
N° 8	Mesures et problèmes relatifs à la suppression du morcellement de la propriété rurale dans les Etats membres de la CEE	novembre 1965	F (1) D
N° 9	La limitation de l'offre des produits agricoles au moyen des mesures administratives	janvier 1966	F D
N° 10	Le marché des produits d'œufs dans la CEE	avril 1966	F (1) D (1)
N° 11	Incidence du développement de l'intégration verticale et horizontale sur les structures de production agricole – Contributions monographiques	avril 1966	F (1) D
N° 12	Problèmes méthodologiques posés par l'établissement de comparaisons en matière de productivité et de revenu entre exploitations agricoles dans les pays membres de la CEE	août 1966	F (1) D
N° 13	Les conditions de productivité et la situation des revenus d'exploitations agricoles familiales dans les Etats membres de la CEE	août 1966	F D
N° 14	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « bovins – viande bovine »	août 1966	F D
N° 15	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « sucre »	février 1967	F D (1)
N° 16	Détermination des erreurs lors des recensements du bétail au moyen de sondages	mars 1967	F (1) D (3)

(1) Epuisé.

(2) La version allemande est parue sous le n° 4/1963 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

(3) La version allemande est parue sous le n° 2/1966 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

		Date	Langues
N° 17	Les abattoirs dans la CEE I. Analyse de la situation	juin 1967	F D
N° 18	Les abattoirs dans la CEE II. Contribution à l'analyse des principales conditions de fonctionnement	octobre 1967	F D
N° 19	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « produits laitiers »	octobre 1967	F D(1)
N° 20	Les tendances d'évolution des structures des exploitations agricoles – Causes et motifs d'abandon et de restructuration	décembre 1967	F D
N° 21	Accès à l'exploitation agricole	décembre 1967	F D
N° 22	L'agrumiculture dans les pays du bassin méditerranéen – Production, commerce, débouchés	décembre 1967	F D
N° 23	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie I	février 1968	F D
N° 24	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « céréales »	mars 1968	F D
N° 25	Possibilités d'un service de nouvelles de marchés pour les produits horticoles non-comestibles dans la CEE	avril 1968	F D
N° 26	Données objectives concernant la composition des carcasses de porcs en vue de l'élaboration de coefficients de valeur	mai 1968	F D
N° 27	Régime fiscal des exploitations agricoles et imposition de l'exploitant agricole dans les pays de la CEE	juin 1968	F D
N° 28	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie I	septembre 1968	F D
N° 29	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie II	septembre 1968	F D
N° 30	Incidence du rapport des prix de l'huile de graines et de l'huile d'olive sur la consommation de ces huiles	septembre 1968	F D
N° 31	Points de départ pour une politique agricole internationale	octobre 1968	F D
N° 32	Volume et degré de l'emploi dans la pêche maritime	octobre 1968	F D
N° 33	Concepts et méthodes de comparaison du revenu de la population agricole avec celui d'autres groupes de professions comparables	octobre 1968	F D
N° 34	Structure et évolution de l'industrie de transformation du lait dans la CEE	novembre 1968	F D
N° 35	Possibilités d'introduire un système de gradation pour le blé et l'orge produits dans la CEE	décembre 1968	F D
N° 36	L'utilisation du sucre dans l'alimentation des animaux – Aspects physiologiques, technologiques et économiques	décembre 1968	F D

(1) Épuisé.

		Date	Langues
N° 37	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie II	février 1969	F D
N° 38	Examen des possibilités de simplification et d'accélération de certaines opérations administratives de remembrement	mars 1969	F D
N° 39	Evolution régionale de la population active agricole – I : Synthèse	mars 1969	F D
N° 40	Evolution régionale de la population active agricole – II : R.F. d'Allemagne	mars 1969	F en prép. D
N° 41	Evolution régionale de la population active agricole – III : Bénélux	avril 1969	F D
N° 42	Evolution régionale de la population active agricole – IV : France	mai 1969	F D en prép.
N° 43	Evolution régionale de la population active agricole – V : Italie	mai 1969	F D
N° 44	Evolution de la productivité de l'agriculture dans la CEE	juin 1969	F D en prép.
N° 45	Situation socio-économique et perspectives de développement d'une région agricole déshéritée et à déficiences structurelles – Etude méthodologique de trois localités siciliennes de montagne	juin 1969	F I (4)
N° 46	La consommation du vin et les facteurs qui la déterminent – RF d'Allemagne	juin 1969	F D
N° 47	La formation de prix du hareng frais dans la Communauté économique européenne	août 1969	F D en prép.
N° 48	Prévisions agricoles I Méthodes, techniques et modèles	septembre 1969	F D
N° 49	L'industrie de conservation et de transformation de fruits et légumes dans la CEE	octobre 1969	F D
N° 50	Le lin textile dans la CEE	novembre 1969	F D
N° 51	Conditions de commercialisation et de formation des prix des vins de consommation courante au niveau de la première vente – Synthèse, R.F. d'Allemagne, G.D. de Luxembourg	décembre 1969	F en prép. D
N° 52	Conditions de commercialisation et de formation des prix des vins de consommation courante au niveau de la première vente – France, Italie	décembre 1969	F D en prép.
N° 53	Incidences économiques de certains types d'investissements structurels en agriculture – Remembrement, irrigation	décembre 1969	F D en prép.
N° 54	Les équipements pour la commercialisation des fruits et légumes frais dans la CEE – Synthèse, Belgique et G.D. de Luxembourg, Pays-Bas, France	janvier 1970	F D en prép.
N° 55	Les équipements pour la commercialisation des fruits et légumes frais dans la CEE – R.F. d'Allemagne, Italie	janvier 1970	F D en prép.

(4) Cette étude n'est pas disponible en langue allemande.

		Date	Langues
N° 56	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale I. Autriche	mars 1970	F en prép. D
N° 57	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale II. Danemark	avril 1970	F en prép. D
N° 58	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale III. Norvège	avril 1970	F en prép. D
N° 59	Constatation des cours des vins de table à la production I. France et R F d'Allemagne	mai 1970	F D en prép.
N° 60	Orientation de la production communautaire de viande bovine	juin 1970	F D en prép.
N° 61	Evolution et prévisions de la population active agricole	septembre 1970	F D en prép.
N° 62	Enseignements à tirer en agriculture d'expérience des « Revolving funds »	octobre 1970	F en prép. D
N° 63	Prévisions agricoles II. Possibilités d'utilisations de certains modèles, méthodes et techniques dans la Communauté	octobre 1970	F D en prép.
N° 64	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale IV. Suède	novembre 1970	F D

